

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES PRATIQUES D'INTIMITÉ DES PERSONNES EN
SITUATION D'ITINÉRANCE ANALYSÉES SOUS L'ANGLE
DES CONDITIONS SOCIOESPATIALES DES RESSOURCES
D'HÉBERGEMENT À MONTRÉAL

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
REBECCA POIRIER STEWART

DÉCEMBRE 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Aux personnes saignées par la pauvreté,
et à tous les cœurs rêvant d'amour.

REMERCIEMENTS

Je souhaite d'abord remercier les dix personnes qui m'ont partagé leurs expériences en ressource d'hébergement. C'est grâce à leur générosité, leurs confidences et leur confiance que j'ai pu plonger au cœur de cette réflexion sur les pratiques d'intimité des personnes en situation d'itinérance en regard des conditions sociospatiales des ressources d'hébergement à Montréal. Ces dix personnes m'ont touchées et inspirées, elles m'ont insufflé l'énergie nécessaire pour terminer ce long processus qu'est l'écriture d'un mémoire. Votre contribution m'a permis de me perdre dans le plaisir de l'analyse et je vous en suis reconnaissante. Merci d'avoir croisé ma route.

Je tiens aussi à remercier mon directeur, Michel Parazelli, qui a été un point de repère primordial tout au long de ces quatre années. Son approche m'a permis de me sentir au premier plan de ce projet tout en ayant accès à du soutien lorsque j'en ressentais le besoin. Merci de m'avoir fait confiance et de m'avoir guidée. J'admire ta rigueur intellectuelle et ta manière d'analyser les problèmes sociaux, j'espère en avoir tiré le maximum. Je crois sincèrement que l'utilisation et la compréhension des indicateurs sociospatiaux (Parazelli, 1997) font de moi une meilleure travailleuse sociale. Merci pour ta contribution à ce mémoire et à ma compréhension des enjeux sociaux. Je n'aurais pas pu mieux choisir ma direction!

Puis, un merci tout spécial aux personnes en intervention dans les ressources d'hébergement où j'ai fait mon recrutement qui ont été tout simplement géniales. Vous m'avez accueillies, aidées et soutenues plus que je n'aurais pu l'espérer. Merci d'être une force brute pour le communautaire et d'aider autant.

Finalement, je veux remercier les gens près de moi, qui m'ont entendue parler d'intimité et d'itinérance beaucoup plus qu'à leur tour dans les dernières années. Ces personnes qui ont tendu l'oreille sans relâche, qui m'ont encouragée dans les moments de doutes et ont célébré à mes côtés. Merci d'exister et d'être dans ma vie. Vous êtes mes meilleur-e-s!

Un dernier merci à toi, personne qui lit ces lignes. Merci d'avoir choisi de parcourir ce mémoire (malgré ces 220 pages). J'espère que tu en apprécieras la lecture!

AVANT-PROPOS

Ma réflexion sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance s'est amorcée dès mes premières expériences en ressource d'hébergement, il y a neuf ans. Comment ces personnes faisaient-elles pour tolérer ma présence dans leur lieu de vie, dans leur quotidien et leur chambre? Étaient-elles aussi mal à l'aise que moi vis-à-vis cette proximité « forcée »? Puis, je me suis habituée et ce questionnement s'est estompé jusqu'à ce que je me retrouve en couple avec une personne en situation d'itinérance. Son lieu de vie avait un impact notable sur notre relation amoureuse. À ce moment, je travaillais dans une ressource d'hébergement (différente de la sienne) et ce chevauchement m'a permis de percevoir la situation sous un nouveau jour. Je prenais conscience de la distance qui est mise par le personnel d'intervention avec les personnes résidentes en même temps de la proximité physique et émotionnelle de cette relation. C'est donc l'agencement de toutes ces expériences qui m'a poussée à choisir comme sujet de mémoire : l'intimité des personnes en situation d'itinérance fréquentant des ressources d'hébergement à Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	iv
RÉSUMÉ	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE	4
1.1 L'itinérance, un phénomène sociospatial	4
1.1.1 Définitions et représentations de l'itinérance au Canada et au Québec	5
1.1.2 Significations sociosymboliques du logement en Occident aujourd'hui	10
1.1.3 Lieux accessibles aux personnes en situation d'itinérance	21
1.2 La place de l'intimité en itinérance.....	28
1.2.1 L'intimité, une notion transdisciplinaire	28
1.2.2 Définition spatiale de l'intimité : considérer l'approche transitionnelle.	40
1.2.3 Constats actuels sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance ..	45
1.3 Question et objectifs de recherche	51
CHAPITRE II CADRE THÉORIQUE	53
2.1 Quelques apports de la géographie sociale	53
2.2 La synthèse des indicateurs sociospatiaux de Parazelli (1997)	55
CHAPITRE III CADRE MÉTHODOLOGIQUE	61
3.1 Stratégie générale de la recherche	61
3.2 Échantillon et recrutement	62
3.3 Méthodes de collecte des données	64
3.4 Méthode d'analyse des données	65
3.5 Limites de l'étude	66
3.6 Considérations éthiques	67

CHAPITRE IV PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	69
4.1 Lieu de protection	75
4.1.1 Une armature pour V.....	75
4.1.2 Un asile pour B.....	86
4.1.3 Ressource d'hébergement : une protection pour V. et B.	96
4.2 Lieu de passage obligé.....	98
4.2.1 Un tunnel pour H.....	98
4.2.2 Un souterrain pour J.....	108
4.2.3 Ressource d'hébergement : un passage obligé pour H. et J.	118
4.3 Lieu de jeu	119
4.3.1 Un jeu psychologique pour M.....	120
4.3.2 Un intermédiaire pour G.	131
4.3.3 Un ravitaillement pour Y.	144
4.3.4 Ressource d'hébergement : une aire de jeu pour M., G., et Y.	154
4.4 Lieu de référence	156
4.4.1 Un support pour T.	156
4.4.2 Un cadre stimulant pour L.....	168
4.4.3 Une stabilité pour K.	181
4.4.4 Ressource d'hébergement : une référence pour T., L., et K.....	191
4.5 Brève synthèse des résultats	192
CHAPITRE V DISCUSSION	196
5.1 Ressource d'hébergement et intimité : qu'avons-nous appris?	196
5.1.1 Le contrôle des accès à soi.....	197
5.1.2 Le contrôle des lieux physiques	199
5.1.3 Le contrôle de la mobilité	202
5.1.4 La concordance des rapports sociospatiaux de la personne au lieu	207
CONCLUSION	212
ANNEXE A INDICATEURS SOCIOESPATIAUX DE PARAZELLI (1997)	215
ANNEXE B GUIDE D'ENTRETIEN	216
ANNEXE C FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	218
BIBLIOGRAPHIE	221

RÉSUMÉ

En percevant l'itinérance comme un problème de logement (Margier et al., 2014), nous sommes invité-e-s à prendre en compte la signification de ce lieu en Occident aujourd'hui pour comprendre le sens de cette expérience. Le logement est associé aux acquis de la modernité, soit la construction de lieux physiques adaptés à la réflexion et à l'introspection. Cela fait du logement un atout majeur pour l'accès au bonheur et à la réalisation de soi. L'intimité est imbriquée dans l'histoire et la construction de la signification du logement. Mais, qu'en est-il pour les personnes qui ont un problème de logement? Comment les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement, à Montréal, affectent-elles l'intimité des personnes en situation d'itinérance? C'est à l'aide d'une méthodologie qualitative exploratoire qu'il a été possible de dégager quatre pistes de réponses. En effet, en analysant le contenu des dix entrevues semi-dirigées selon la synthèse des indicateurs sociospatiaux de Parazelli (1997), j'ai pu présenter neuf conditions sociospatiales qui influencent l'intimité de cette population. Ces dernières sont rassemblées en quatre catégories de facteurs à considérer : le contrôle des accès à soi, des lieux physiques, de la mobilité, ainsi que les rapports de pouvoir entre la personne et le lieu. C'est en définissant l'intimité comme une aire transitionnelle (comme le résultat d'un rapport sociospatial à soi et à l'autre permettant à une personne de dévoiler et de protéger son individualité) que j'ai pu exposer les dimensions matérielles et imaginaires qui affectent l'intimité des personnes en situation d'itinérance qui fréquentent les ressources d'hébergement à Montréal.

Mots clés : itinérance, intimité, espace, ressource d'hébergement, individualité, transitionnel

INTRODUCTION

Le droit au respect de la vie privée est un des éléments fondateurs de la Charte des droits et libertés de la personne (2016), adoptée à l'unanimité au Québec, en 1975. Pourtant, comme le mentionne Foucault (1970), le niveau de surveillance des individus est proportionnel à leur degré d'insertion sociale, ce qui sous-entend que certains individus n'ont pas accès au même degré de protection de leur vie privée que d'autres.

Étant dépourvues de lieu privé permanent, les personnes en situation d'itinérance investissent soit des espaces publics (Morin et al., 2008 ; Thomas, 2000), soit des espaces partagés comme les ressources d'hébergement (Oppenchaim et al., 2010 ; Rayburn et Corzine, 2010 ; Thalineau, 2002). Cela soulève un problème important, soit la possibilité d'une intrusion constante de la part de l'autre dans la vie privée de ces individus. En ayant accès à un logement de manière permanente, les instances et les autorités ont un droit de regard restreint et contrôlé sur la vie privée de ces personnes (Laé et Proth, 2002). Le logement agit comme protecteur des agressions et des intrusions d'autrui (Hébert, 1999 ; Paris et al., 2012), une protection que les personnes en situation d'itinérance n'ont pas. Ces dernières se voient donc obligées de vivre dans des espaces publics qui ne leur appartiennent pas, de manière temporaire et contrôlée, pour se bricoler un « chez-soi » (Hébert, 1999). Il en va de même pour les ressources d'hébergement, où ces individus sont contraint-e-s de partager leur espace, en plus de ne pas pouvoir se l'approprier à leur guise. La liberté de gérer son espace de vie, de choisir avec qui le partager et de se sentir bien dans un lieu permet d'augmenter la qualité du moment passé avec l'autre (Paris et al., 2012). L'absence de logement privé permanent diminuerait alors l'accès à la vie privée et à l'intimité des personnes en situation d'itinérance (Oppenchaim et al., 2010 ; Rayburn et Corzine, 2010).

Très peu de recherches scientifiques s'intéressent à l'intimité des personnes en situation d'itinérance, un phénomène qui semble ignoré autant par la population et la recherche (Rayburn et Corzine, 2010) que par l'intervention et les ressources d'hébergement (Blais et al., 2012 ; Côté et al., 2013). Les études qui portent sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance décrivent majoritairement cette dimension en fonction de leurs expériences affectives et sexuelles (Blais et al., 2012 ; Côté et al., 2013 ; Oppenchain et al., 2010). Rayburn et Corzine (2010) mentionnent que lorsqu'il est question de donner la parole aux personnes en situation d'itinérance, leurs relations amoureuses prennent une place considérable dans leur discours. Pourtant, les ressources d'hébergement qui sont mises en place pour les personnes en situation d'itinérance, entre autres à Montréal, sont considérées comme étant un obstacle au développement et au maintien de leurs relations affectives et sexuelles (Blais et al., 2012 ; Côté et al., 2013 ; Oppenchain et al., 2010). Quels sont ces obstacles? Comment pouvons-nous les contrer, les minimiser, les prendre en compte? Pour ce faire, il est nécessaire de mieux comprendre ce qui affecte l'intimité des personnes en situation d'itinérance dans les ressources d'hébergement à Montréal.

Ce mémoire propose d'abord, avec le premier chapitre, de s'intéresser aux représentations de l'itinérance au Canada et au Québec ainsi qu'au contexte historique lié à la signification du logement en occident, pour arriver à proposer une définition sociospatiale de l'intimité. Les constats tirés des écrits scientifiques m'amèneront à poser la question : comment les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement, à Montréal, affectent-elles l'intimité des personnes en situation d'itinérance? C'est ensuite la synthèse des indicateurs sociospatiaux de Parazelli (1997), décrite dans le deuxième chapitre, qui permettra de saisir les dynamiques de pouvoir présentes dans ces lieux. Puis, la méthodologie utilisée sera présentée dans le troisième chapitre. Le quatrième chapitre fera état des résultats regroupant les dix personnes participantes en quatre catégories, selon leur mode de relation à la ressource d'hébergement : un lieu de protection, un passage obligé, un lieu de jeu ou de référence.

Enfin, ces résultats seront discutés de manière transversale dans le cinquième chapitre pour faire ressortir quatre catégories de facteurs à considérer lorsqu'il est question de l'intimité en ressource d'hébergement : le contrôle des accès à soi, des lieux physiques, de la mobilité et les rapports de pouvoir entre la personne et le lieu. Je conclurai ce mémoire en présentant les défis associés à ma démarche ainsi que trois recommandations pour les recherches futures.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Ce premier chapitre servira à faire une synthèse de la problématique ciblée. J'aborderai la dimension sociospatiale de l'itinérance, ainsi que les différents lieux accessibles aux personnes en situation d'itinérance. Ensuite, j'examinerai la notion d'intimité, sous un angle transdisciplinaire, puis je présenterai les lieux rapportés dans la littérature comme étant utilisés par les personnes en situation d'itinérance pour vivre des expériences affectives et sexuelles. Ces éléments m'amèneront finalement, à présenter ma question de recherche générale ainsi que les sous-objectifs du présent projet.

1.1 L'itinérance, un phénomène sociospatial

En m'intéressant à l'itinérance, j'ai été confrontée à la multitude des définitions et aux différences importantes qu'il est possible de retrouver dans la littérature scientifique (Hébert, 1999). Parmi les écrits francophones et anglophones disponibles, on retrouve des études sur l'itinérance dans plusieurs pays et selon des représentations diverses du phénomène. Ces différences peuvent être évoquées, entre autres, par les termes utilisés pour décrire cette population : sans-abri, sans domicile fixe, itinérante, jeune de la rue, vagabondes, clochardes, etc. (Hébert, 1999). Un des éléments à considérer est l'emplacement géographique où ont été effectuées les recherches. Cet aspect peut déterminer la population pour laquelle cette recherche est disponible en influençant, par exemple, la langue de publication ou les paramètres de disponibilité (Vigner, 2015).

De plus, les auteur-e-s impliqué-e-s, la provenance du financement ainsi que les discours dominants présents dans la culture du lieu en question peuvent influencer les

éléments mis de l'avant pour expliquer les phénomènes sociaux en cause (Terrolle, 1999). En considérant l'importance géographique d'une recherche et sachant que la présente étude se déroule à Montréal, je me concentrerai sur les définitions canadienne et québécoise du phénomène pour en apprécier la spécificité.

1.1.1 Définitions et représentations de l'itinérance au Canada et au Québec

Comme mentionné précédemment, plusieurs définitions sont présentes dans la littérature lorsqu'il est question de l'itinérance et les caractéristiques associées aux personnes qui la vivent diffèrent d'une étude à l'autre (Hébert, 1999 ; Thomas, 2000 ; Parazelli, 2002). Cette grande variabilité met en lumière des éléments de comparaison entre ce qui est proposé dans ces définitions en plus d'illustrer l'importance de saisir les raisons qui ont présidé le choix de ces composantes. La place donnée à certaines caractéristiques dans une définition dirige notre attention sur certains aspects d'une réalité sociale plutôt que sur d'autres (Parazelli, 2002).

Un des classements proposés pour comprendre les différentes définitions produites de l'itinérance dans la littérature scientifique est de s'intéresser aux causes avancées par ces dernières. En effet, les causes mises de l'avant pour expliquer le phénomène de l'itinérance semblent se diviser en deux catégories, les causes structurelles et individuelles. Les explications structurelles se réfèrent aux facteurs sociaux et placent la personne en situation d'itinérance comme étant victime des structures sociales, tandis que l'explication individuelle responsabilise la personne par rapport à sa situation tout en lui donnant un rôle actif (Roy et Hurtubise, 2007). Au Canada, quels sont les éléments et les causes proposées pour définir l'itinérance?

La définition utilisée au Canada depuis 2012 pour définir l'itinérance se lit comme suit :

L'itinérance décrit la situation d'un individu, d'une famille ou d'une collectivité qui n'a pas de logement stable, sécuritaire, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité, les moyens ou la capacité immédiate de s'en procurer un (Gaetz *et al.*, 2012, p. 1).

Cette définition met l'accent sur quatre qualificatifs du logement qui sont absents lorsqu'il est question d'itinérance, soit la stabilité, la sécurité, la permanence et l'adéquation. Ces critères regroupent un vaste éventail de situations qui sont explicitées à l'aide de quatre catégories distinctes. La première rassemble les personnes qui n'ont aucun abri et qui vivent principalement dans la rue, la deuxième comprend les personnes qui fréquentent les refuges d'urgence, la troisième se réfère aux personnes qui ont un hébergement de manière temporaire, et finalement, la dernière catégorie regroupe les personnes qui sont dans une situation précaire et à risque d'itinérance, sans toutefois vivre cette réalité de manière immédiate. Le présent projet s'intéresse aux personnes faisant partie de la deuxième et de la troisième catégorie de cette typologie. La définition canadienne regroupe un large spectre d'individus et de trajectoires (Gaetz *et al.*, 2012) qui considère différents types de services et d'organisations pour cette population en même temps de mettre de l'avant à la fois des causes structurelles et individuelles de l'itinérance. Cette représentation du phénomène étant assez large, est-ce la même chose pour la définition québécoise de l'itinérance?

Au Québec, on peut se référer à deux définitions qui ont été mises de l'avant dans le cadre du *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020*. Dans le premier portrait, la définition proposée est la suivante :

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes (Gouvernement du Québec, 2014a, p. 4).

Cette définition met aussi de l'avant quatre qualificatifs de logement qui sont absents lorsqu'il est question d'itinérance, soit la stabilité, la sécurité, l'adéquation et la salubrité. Si les trois premiers critères sont les mêmes que ceux relevés par la définition canadienne, on voit s'ajouter, dans cette définition québécoise, la notion de salubrité plutôt que la permanence (Gaetz *et al.*, 2012).

Le *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020* offre aussi une typologie différente de celle préconisée au Canada proposant trois catégories d'itinérance en fonction du temps et du nombre d'épisodes d'itinérance vécus par la personne, soit : l'itinérance situationnelle, lorsqu'un individu est temporairement sans logement, l'itinérance cyclique, lorsque la personne fait des allers-retours entre le fait d'être logée ou non, et finalement, l'itinérance chronique, lorsque la personne n'a pas eu de logement depuis longtemps (Gouvernement du Québec, 2014a). Cette définition présente aussi différentes causes pouvant expliquer le phénomène d'itinérance, telles que le processus de désaffiliation sociale, la rupture sociale, la faible disponibilité des logements, l'incapacité de la personne à se maintenir en logement et sa difficulté à maintenir des rapports fonctionnels, stables, et sécuritaires. La définition québécoise, ainsi que la typologie proposée pour l'accompagner, met l'emphase sur l'individu et les causes individuelles tout en exposant quelques causes structurelles pour expliquer l'itinérance. Ces tendances varient selon les documents consultés, mais il est important de souligner que la définition même de l'itinérance fait l'objet d'un enjeu politique. Les perspectives mises de l'avant par les définitions peuvent influencer les services gouvernementaux mis en place pour cette population en déterminant ce qui cause ce phénomène.

Que ce soit au Canada ou au Québec, l'objectif d'éliminer l'itinérance semble être commun (Gaetz *et al.*, 2012 ; Gouvernement du Québec, 2014). Ce constat amène des questions importantes concernant les répercussions d'une tendance individualisante à l'égard du phénomène, et surtout sur les impacts possibles d'une telle vision pour les

populations qui sont en situation d'itinérance ou qui utilisent les services mis en place par le gouvernement. Comment cette orientation politique visant à éliminer l'itinérance, ou du moins les traces visibles de ce phénomène, influence les services mis en place pour cette population? Est-ce qu'il est possible de retrouver des traces de ces tendances à individualiser le phénomène dans la manière dont l'intimité est vécue en ressource d'hébergement? La manière de définir les phénomènes sociaux, dans ce cas-ci l'itinérance, est très instructive et peut avoir un impact puissant sur ce qui en découle.

Après avoir porté mon attention sur les différences entre les définitions canadienne et québécoise de l'itinérance, j'ai tenté de trouver les similarités. Il est intéressant de constater que les personnes en situation d'itinérance sont décrites et catégorisées de différentes manières à travers les paliers de gouvernement et les recherches scientifiques, mais la précarité du logement demeure la composante centrale (Gaetz *et al.*, 2012 ; Gouvernement du Québec, 2014a). Margier, Bellot et Morin (2014, p. 23) mentionnent à ce sujet que « si l'itinérance n'est pas qu'une question de logement, elle est toujours un problème de logement ». L'élément rassembleur communiqué lorsqu'il est question d'itinérance est donc sociospatial : avoir un problème de logement.

La définition de l'itinérance proposée par Thomas (2000, p. 293), souligne aussi cette relation au logement comme étant au cœur du phénomène de l'itinérance : « L'itinérance n'est pas un problème spécifique ou une caractéristique, mais bien une condition de vie des personnes. [...] le rapport de la personne itinérante à l'espace [est] la principale caractéristique, c'est-à-dire l'absence de chez soi, l'absence de lieu privé permanent ». Cette définition met de l'avant les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance en intégrant leurs rapports à l'espace comme levier pour tenter de mieux comprendre leurs réalités. Thomas (2000) propose deux manières de se représenter le fait d'être en situation d'itinérance en lien avec des repères spatiaux et physiques, soit l'absence de chez soi et l'absence de lieu privé permanent. Elle

mentionne ces deux composantes comme étant liées, proposant que le chez-soi est forcément un lieu privé permanent. Je m'interrogerai à savoir si cela est toujours le cas en m'intéressant, dans les sections qui suivent, à la notion d'espace et de chez soi.

Thomas (2000) présente « le rapport de la personne itinérante à l'espace [comme] la principale caractéristique » du phénomène de l'itinérance, mais elle n'aborde pas le sens que peut prendre cette expérience pour ces individus. Dans la version finale du *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020* (Gouvernement du Québec 2014b, p. 6), la définition de l'itinérance proposée aborde cette dimension :

L'itinérance se caractérise par l'absence ou l'impossibilité d'avoir un « chez-soi », un lieu où l'on se sent bien et protégé, un lieu à soi, reconnu par les autres, où l'on retourne pour se reposer et pour se retrouver dans l'intimité. Ce lieu, c'est le domicile. Ne pas avoir de domicile, être sans adresse fixe ou dans des conditions de logement très instables, c'est être sans lieu à soi, sans chez-soi. Le chez-soi est plus qu'un abri. Ne plus avoir de chez-soi, c'est toujours plus que d'être sans abri pour la nuit. L'absence de domicile se traduit par la difficulté d'être en relation avec les autres, de s'inscrire comme participant dans des institutions communes. Au-delà du domicile, du lieu physique, le sentiment d'avoir un « chez-soi » est au cœur de l'expérience humaine. Il représente un levier au bien-être, à la citoyenneté, à la relation de la personne avec sa propre identité et avec son environnement social.

Cette définition québécoise met l'emphase sur la signification, le sens, que prend le fait de ne pas avoir de logement dans notre société actuelle sans établir de liens avec des causes individuelles ou structurelles de l'itinérance. Elle pose la question : quel est l'impact d'avoir un problème de logement aujourd'hui? En tentant de donner des éléments de réponses et en s'intéressant à ce que représente le fait de ne pas avoir de chez soi en Occident, cette définition nous incite à vouloir comprendre le sens de cette expérience. Pour pouvoir saisir les significations sociosymboliques associées au fait d'avoir un problème de logement, il faut d'abord comprendre ce que ça veut dire d'avoir un logement stable, sécuritaire, salubre, adéquat et permanent aujourd'hui, soit un logement qui remplit les cinq composantes mentionnées ci-haut comme déficientes

dans les définitions canadienne et québécoise de l'itinérance. Afin de mieux comprendre les significations du logement dans notre société occidentale moderne, je ferai un bref survol de l'histoire de la domiciliation, puis j'aborderai la notion d'espace et de chez soi dans la section qui suit.

1.1.2 Significations sociosymboliques du logement en Occident aujourd'hui

Pour comprendre ce que représente le fait d'avoir un problème de logement à notre époque, il est pertinent de s'intéresser aux significations du logement dans notre société actuelle, mais aussi à la manière dont ces significations se sont construites au fil du temps. La comparaison du sens attribué au logement à différentes époques me permettra de dégager des points communs et divergeants pour mieux saisir les significations sociosymboliques attribuées au logement dans nos vies ici, aujourd'hui.

1.1.2.1 Histoire de la domiciliation : distinction entre public et privé

La manière de concevoir le domicile a beaucoup évolué à travers les siècles, pour maintenant prendre une place considérable dans notre représentation et notre façon d'expérimenter le monde (Serfaty-Garzon, 2003a). Au XVI^e et XVII^e siècle, la promiscuité est la norme. Les espaces sont aménagés selon les besoins du moment et le mobilier est déplacé en fonction des activités. Les lieux sont grands et ouverts, ils sont le siège de nombreuses activités simultanément et favorisent les interactions constantes entre les individus. La rue et la maison semblent être des prolongements de l'un et de l'autre. C'est au fil du XVIII^e siècle qu'un changement s'effectue, entre autres, à travers la réduction de la taille des pièces de la maison ainsi que la spécialisation de la fonction de ces dernières (Serfaty-Garzon, 2003a).

Ariès (1986) énonce trois hypothèses qui expliqueraient ces changements. Tout d'abord, l'auteur mentionne l'augmentation de l'intervention de l'État dans l'espace social (public) comme un déclencheur de la distinction entre vie privée et vie publique. En effet, la régulation des espaces publics, soit « l'interdiction des pratiques personnelles de défense de l'honneur, la promulgation de lois somptuaires, la révision des états de noblesse, ou le recours aux lettres de cachet » (Serfaty-Garzon, 2003a, p. 24) amène un déplacement de ces activités vers des lieux différents (privés), qui sont à l'abri du regard et du contrôle de l'État (Ariès, 1986).

Cette séparation entre lieux privés et lieux publics semble naturelle dans notre société occidentale moderne, ce qui explique entre autres que cette distinction soit prise pour acquis dans la définition de l'itinérance proposée par Thomas (2000) ainsi que celle mise de l'avant dans la version finale du *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020* (Gouvernement du Québec 2014b). L'apparition du besoin de lieu privé a transformé la signification du logement, qui est maintenant perçu comme le lieu privé par excellence (Serfaty-Garzon, 2003a). Donc, est-ce que le fait d'avoir un problème de logement serait en fait, un problème d'accès à un lieu privé de manière stable? Est-ce que c'est ce que Thomas (2000) voulait exprimer en mentionnant que l'itinérance est « l'absence de lieu privé permanent »?

Ensuite, Ariès (1986) rapporte le droit à l'alphabétisation comme une autre composante importante de cette transformation de significations du logement. L'alphabétisation conduit davantage d'individus à pouvoir lire de manière silencieuse, pour soi. Cette modification permet l'apparition de pratiques mettant l'emphase sur la réflexion individuelle. La lecture suscite alors un besoin de lieu calme, aménagé pour la solitude et la réflexion (Ariès, 1986).

Il est intéressant de noter le lien proximal entre les activités populaires et perçues comme importantes par un groupe, et l'évolution des lieux physiques pour s'y adapter.

Les logements sont construits, tout comme les normes sociales, et ils évoluent ensemble (Serfaty-Garzon, 2003a). Cette information nous incite à questionner les activités qui sont maintenant réservées au lieu privé et à l'importance accordée à ces dernières par notre société moderne. Encore une fois, l'impact de ces éléments sur la définition du *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020* (Gouvernement du Québec 2014b, p. 6) est visible : « [le chez-soi] représente un levier au bien-être, à la citoyenneté, à la relation de la personne avec sa propre identité et avec son environnement social ». Alors l'itinérance, en étant un problème de logement, se traduit-elle par une plus grande difficulté à se livrer aux activités réservées aujourd'hui aux lieux privés? Quelles sont ces activités?

Enfin, Ariès (1986) présente l'effervescence de nouvelles religions au XVIII^e siècle, comme un autre point à étudier pour comprendre la séparation entre vie privée et vie publique. En effet, cette dimension pousse les individus à se questionner et à réfléchir à leurs actions, leurs pensées et leurs motivations. L'émergence de cette norme d'introspection donne une légitimité au fait de se retrouver seul-e avec soi-même, mais aussi au fait de construire des lieux qui facilitent ce type d'activité (Ariès, 1986). Ces changements de mœurs, qui sont des éléments fondateurs de la montée de l'individualisme, introduisent une considération nouvelle selon laquelle la personne a besoin d'un lieu à soi pour se définir et se réaliser comme individu (Serfaty-Garzon, 2003a). Ayant un problème de logement, est-ce que les personnes en situation d'itinérance ont autant de possibilités de faire s'introspecter, de se sentir connectées intérieurement ou de se réaliser comme individu?

Les changements rapportés par Ariès (1986), qui prennent place au XVIII^e siècle, amènent donc la maison à être perçue comme le territoire privé inégalé (Serfaty-Garzon, 2003a). Les architectes développent une sensibilité à ces composantes qui prennent davantage d'importance dans la vie des individus, soit le besoin de se retrouver avec

soi-même ainsi que le besoin de se retrouver avec l'autre choisi, dans un lieu privé, personnel (Serfaty-Garzon, 2003a). Serfaty-Garzon (2003a, p. 32) mentionne que :

la dissociation des lieux que l'on traverse, des lieux où l'on se tient, est aussi le signe d'une plus grande recherche de confort –qui va déboucher sur la distribution de la lumière et du chauffage dans les pièces– et de l'émergence, déjà signalée, d'une nouvelle conception du corps et de la pudeur.

L'intérieur du domicile se moule graduellement aux trois acquis de cette époque, soit le droit à la solitude, à la sociabilité élective et la valorisation de la famille. Le fait d'avoir un sentiment de contrôle sur ce lieu physique, désormais fermé, est un changement considérable (Serfaty-Garzon, 2003a). Dans la jurisprudence anglaise, on retrouve, dès 1604, le cas de *Seymane* (Inchauspé, 2015, p. 340) où il est mentionné que « la maison d'une personne comme son château est une forteresse aussi bien pour sa défense contre des blessures et des violences que pour son repos ». En France, c'est dès 1810 que le domicile devient inviolable selon l'Article 184 du Code pénal, qui interdit d'entrer chez une personne sans y être invité (Code pénal, 1810 ; 2018). L'intérieur du domicile se veut donc un endroit sécuritaire (Serfaty-Garzon, 2003a), où le contrôle du regard de l'autre est possible (Thalineau, 2002). L'intérieur de la maison sera aussi pensé pour contrôler l'accessibilité des visiteur-e-s aux différentes pièces spécialisées, selon le degré d'intimité de l'hôte avec ces invité-e-s (Serfaty-Garzon, 2003a).

Avec la spécialisation des pièces naissent la chambre et le lit individuel qui sont des symboles marquants de l'individualisme. Maintenant envisagée comme un élément de base du logement, la chambre revêt un caractère spécifique lorsqu'il est question de déterminer ce qu'elle représente, soit le lieu d'intimité suprême (Perrot, 2009). Serfaty-Garzon (2003a, p. 43) mentionne que : « aujourd'hui espace de l'intimité du couple, la chambre à coucher a ses origines à la fois dans les normes conventuelles, les précautions sanitaires et les nouvelles conceptions de la personne ». Ranum (1986, p.

213) souligne, quant à lui, qu'on peut retrouver des traces d'intimités « sous trois rubriques : celle des lieux privilégiés propices aux rapports avec l'autre, celle des objets-reliques dotés du pouvoir de rappeler les amours et les amitiés ; celle, enfin, des traces gardées, enregistrement par l'image ou l'écrit, de l'existence intime ».

Le logement représente aujourd'hui tous ces bénéfices à la fois, acquis à travers les siècles, ce qui fait état de la complexité symbolique du domicile tout en fournissant des éléments de réponses concernant la manière de définir et de percevoir l'itinérance en Occident. Avoir un problème de logement conduit les personnes en situation d'itinérance à être représentées comme une des populations les plus vulnérables (Hébert, 1999), étant privées de la protection associée au logement, mais aussi des acquis symboliques que ce lieu semble assurer.

L'idée d'être « maîtres et possesseurs de nos abris » (Serfaty-Garzon, 2003a) paraît tellement normale dans notre société occidentale moderne qu'il peut être difficile d'imaginer qu'elle n'a pas toujours existée. Toutefois, l'impact de ces normes modernes sur les individus est bien réel, y compris pour les personnes en situation d'itinérance. Verret (1979, p. 101) mentionne que :

dans les calculs du bonheur, la maison individuelle semble, en effet, cumuler bien des avantages. Avantages de liberté : un desserrement du contrôle social, une protection contre l'intrusion et le conflit de cohabitation, une réduction d'échelle des problèmes à maîtriser, une extension de l'autonomie domestique, bref, la garantie de l'usage privatif réel des gains de socialisation du logement.

Le logement posséderait donc plusieurs significations sociosymboliques marquantes pour notre société occidentale moderne, mais est-ce que cela signifie que le sens attribué au logement est le même pour tous les individus faisant partie d'une société donnée? Comment pouvons-nous saisir le sens spécifique de l'expérience du logement pour une personne en particulier?

1.1.2.2 Au-delà du lieu physique : considérer l'espace

Le logement, comme tous les autres lieux physiques, est composé de nombreux éléments qui influencent la façon dont nous allons nous y comporter et nous y sentir (Paris *et al.*, 2012). La manière dont ce lieu est représenté pour une personne spécifique, nous informe sur le sens qu'il prend pour elle (Parazelli, 2002). Pourquoi n'avons-nous pas la même aisance dans le logement d'un-e collègue, d'un-e ami-e proche ou dans notre propre logement? Quels sont les éléments à considérer pour comprendre cette distinction? Une manière de pouvoir saisir cette relation entre la personne et le lieu est de s'intéresser à la notion d'espace.

Les rapports à l'espace peuvent se comprendre à l'aide des trois niveaux de représentation qui s'acquièrent à différents stades de la vie selon Piaget, soit les représentations topologique, projective et euclidienne (Parazelli, 2002, p. 142). La représentation topologique est le fait de distinguer différents objets et de leur donner un sens, à partir de notre imaginaire. Ces objets seront investis affectivement de manière plus ou moins importante dotant ainsi le monde extérieur de repères symboliques. La représentation projective de l'espace fait plutôt référence aux dimensions et à la profondeur tandis que la représentation euclidienne renvoie à l'espace métrique (Parazelli, 2002).

À partir de la représentation topologique, il est possible de mieux saisir les rapports à l'espace qu'une personne entretient avec un lieu (Parazelli, 2002). Je présenterai la représentation topologique à l'aide de trois mouvements, soit la différenciation, l'intégration et la projection. D'abord, la différenciation est le fait d'établir des différences entre des objets à partir d'un certain imaginaire social. En effet, il faut d'abord reconnaître les différences entre le logement d'un-e collègue, d'un-e ami-e proche, et son propre logement pour ensuite pouvoir leur associer des valeurs différentes qui influenceront notre manière d'investir ce lieu.

Ensuite, l'intégration se rapporte au fait que l'imaginaire d'une personne se construit à partir des objets présents et accessibles pour elle. C'est donc de cette manière que l'imaginaire d'une personne pourra s'élaborer, en différenciant d'abord ces objets, puis en les intégrant dans un univers de sens. La notion d'objet est utilisée ici au sens large, en référant autant au matériel, au monde physique, comme un logement, un lit, une chambre, un livre, une photo, un bijou, une personne, etc., qu'à l'imaginaire, soit un concept, une relation, une idée, un rêve, une représentation, etc. Le mot « objet » fait alors référence à une unité différentielle, à une chose établie comme distincte issue d'un acte de différenciation (Parazelli, 2002).

Finalement, la projection est un mode d'expression d'une relation qui s'établit lorsqu'un objet est interprété à partir de l'imaginaire d'une personne ou d'un groupe. Par exemple, une personne pourra donner un sens particulier au logement d'un-e ami-e proche et faire sens de ce lieu physique (matériel) dans son imaginaire en associant son rapport au logement à sa relation avec l'ami-e en question. Donc, plus la personne se considère proche de l'ami-e, plus elle s'associe avec cette personne, plus elle pourra se sentir à l'aise dans le logement de celle-ci. La personne projetera une signification symbolique (imaginaire) sur le lieu (matériel) en le positionnant par rapport à sa représentation d'elle-même (imaginaire) et à sa représentation de sa relation avec son ami-e (imaginaire), ce qui influencera sa manière d'investir le lieu (matériel), autant dans son imaginaire que dans le réel (matériel).

Le logement peut avoir un sens différent en fonction de la personne ou du moment, puisque l'imaginaire et le matériel varieront en fonction des liens tissés entre eux. Cette imbrication du matériel et de l'imaginaire est un élément central à considérer lorsqu'il est question d'espace mettant au premier plan les relations qui sont créées entre le sens et l'objet, qu'il soit matériel ou imaginaire (Parazelli, 2002). Cet aspect dynamique est aussi abordé par Löw (2015, p. 132) qui définit l'espace comme :

[...] une (dis) position de corps pris dans un mouvement constant par suite duquel leur (dis) position se transforme en permanence. Ainsi les espaces comportent aussi bien une dimension d'ordre qui renvoie aux structures sociales qu'une dimension de l'agir, à savoir le processus de leur organisation.

Cette définition expose le caractère complexe et pluriel de l'espace tout en fournissant des éléments importants pour nous éclairer. Löw (2015, p. 132) y mentionne un mouvement constant et une transformation en permanence, suggérant ainsi que rien n'est fixe ou figé lorsqu'il est question d'espace. L'historique de la domiciliation illustre bien cet énoncé en démontrant que les significations sociosymboliques associées au logement ont évolué à travers les siècles, de même que notre manière de le structurer (Serfaty-Garzon, 2003a). Cette mouvance entre notre manière de concevoir le logement et ses utilités, ainsi que la façon de le structurer est primordiale à considérer pour comprendre les significations sociosymboliques attachées au logement par une société donnée, mais aussi pour saisir la signification d'un lieu pour une personne, à un moment précis. L'analyse des rapports à l'espace revient à expliciter ce mouvement interactif, mais aussi itératif, entre l'imaginaire et le matériel, que ce soit l'imaginaire collectif ou le monde intérieur d'une personne et ses relations avec le monde extérieur (matériel).

La complexité de l'espace amène souvent celui-ci à être appréhendé de manière métaphorique lorsqu'il est abordé dans la littérature (Parazelli, 2002). Parazelli (2002) relève quatre représentations sociospatiales dans les écrits scientifiques sur l'étude des pratiques urbaines juvéniles qui font état de l'espace comme : une ressource d'interaction, une aire naturelle, un contenant des pratiques de sociabilité et une délimitation catégorielle. Ces représentations réduisent respectivement l'espace à : un théâtre, une réalité naturelle, un contenant ou des pratiques.

Toutefois, l'espace ne doit pas être compris comme une réalité concrète, objective, ou homogène, mais plutôt comme l'interaction entre les projections imaginaires de

chacun-e sur le matériel et les possibilités offertes par ce dernier à incarner certaines formes sociosymboliques (Parazelli, 2002). Ce mouvement, aussi présent dans la définition de Löw (2015, p. 132), nous incite à considérer l'espace d'une manière beaucoup plus rigoureuse et dynamique que les métaphores mentionnées précédemment. L'analyse de l'espace peut rendre explicite les relations existantes entre l'imaginaire et monde extérieur (matériel), d'abord, en portant une attention particulière aux représentations sociales imaginaires servant à qualifier le matériel, comme présenté à l'aide de l'historique de la domiciliation (Ariès 1986; Serfaty- Garzon, 2003a), de même qu'en questionnant le sens (imaginaire) d'un objet matériel pour une personne spécifique, soit les significations projetées dans le logement d'un-e collègue ou d'un-e ami-e proche pour une personne donnée à un moment précis.

La notion d'espace s'attarde aussi aux éléments matériels dont une personne choisit de s'entourer, sachant que la nature et la forme du matériel peuvent nous donner des indices sur l'imaginaire et l'histoire d'une personne (Parazelli, 2002 ; Paris *et al.*, 2012). En dotant le réel de significations, on peut décoder des signaux pour s'y repérer et se positionner (Parazelli, 2002). C'est entre autres, à l'aide de ce mouvement dynamique qu'une personne se sentira chez soi, qu'elle s'identifiera et se reconnaîtra dans les aspects matériels qui l'entoure lui permettant ainsi de spatialiser sa représentation d'elle-même (Vassart,2006).

En liant l'imaginaire et le matériel, l'espace nous offre la possibilité de saisir la complexité des significations attribuées au logement pour une personne donnée, mais aussi le sens de l'expérience d'avoir un problème de logement, pour une personne à un moment précis (Parazelli, 2002). Étant donné que l'espace peut être en mouvement dû à sa dimension relationnelle (Löw, 2015, p. 132), il est seulement possible de prendre en compte la signification d'un lieu spécifique, pour une personne, à un moment précis. En effet, les significations symboliques projetées sur un lieu, la manière de percevoir

et se représenter ce dernier, peuvent changer dans le temps et selon la position occupée dans ce lieu (Parazelli, 2002).

Sachant que le monde physique est composé d'éléments que l'imaginaire peut différencier, intégrer et interpréter en y projetant des significations symboliques (Parazelli, 2002), ces repères deviennent accessibles pour faire sens de l'expérience des personnes en situation d'itinérance dans la société actuelle. Thomas (2000) mentionne que « le rapport de la personne itinérante à l'espace [est] la principale caractéristique » de cette population. Toutefois, l'auteure semble utiliser le concept d'espace selon la métaphore du contenant relevée par Parazelli (2002). En ce sens, elle poursuit son explication en spécifiant que le rapport à l'espace de la personne en situation d'itinérance est « l'absence de chez soi, l'absence de lieu privé permanent » (Thomas, 2000, p. 293). Est-ce que le chez-soi est un lieu physique, matériel, ou une représentation symbolique, imaginaire? Le chez-soi ne serait-il pas plutôt un rapport à l'espace déterminé par l'imaginaire social qu'une personne peut investir dans ce type de lieu? Pour répondre à ces questions, j'explorerai la signification du chez-soi dans la prochaine section.

1.1.2.3 Les rapports à l'espace : la notion d'habiter et du chez-soi

La notion de chez soi se présente comme le rapport à l'espace privilégié lorsqu'il est question d'habiter un lieu (Vassart, 2006). Vassart (2006, p. 11) décrit le fait d'habiter comme suit :

D'emblée, il faut distinguer se loger, avoir un toit et habiter. Le verbe habiter est riche de sens et il ne peut se limiter à l'action d'être logé. D'un côté, c'est la question du logement, de l'abri, « avoir un toit », et de l'autre celle de la relation, de l'action qui définit l'habitant. C'est cette particularité que nous voulons interroger : l'homme habite lorsqu'il réussit à s'orienter et à

s'identifier à sa demeure, ou plus simplement lorsqu'il expérimente la signification d'un milieu. Habiter, c'est ce qui caractérise l'humain, alors que l'animal s'abrite. Habiter implique que les espaces où la vie se déroule soient des lieux au vrai sens du mot, des lieux de mémoire, d'ancrage symbolique et dotés d'un caractère qui les distingue. Vu de la sorte, l'habiter devient alors un « art du lieu ».

Paris *et al.* (2012, p. 10) mentionnent que : « habiter passe par la construction d'un univers intime pour soi [...] », mais est-il possible d'habiter (Vassart, 2006), de se construire « un univers intime pour soi » (Paris *et al.*, 2012) ailleurs que dans un logement?

Le chez-soi est souvent associé à l'intérieur du logement, à un lieu privé qui protège la personne de l'extérieur, du regard de l'autre, d'une intrusion physique ou sensorielle dans son intimité, mais il se construit et ne se limite pas qu'au logement. Il réfère plutôt, comme le mentionne Vassart (2006) avec la notion d'habiter, à l'appropriation d'un lieu par une personne. Vassart (2006, p. 10) décrit le chez-soi comme « la relation à l'espace la plus riche et aussi la plus intime, la plus affective et symbolique dont l'homme puisse faire quotidiennement l'expérience ». Le fait de s'identifier à un lieu, de l'investir, le reconnaître, le définir, c'est le fait de s'engager dans un processus d'appropriation pour habiter un lieu et de le reconnaître comme son chez-soi. C'est le sentiment d'appartenance qui permet à l'individu de se sentir chez soi (Paris *et al.*, 2012). À ce sujet Paris *et al.* (2012, p. 10) mentionne que :

L'habitant est capable de transformer le lieu pour se l'approprier en utilisant son potentiel sensoriel, spatial, social afin de s'inventer son confort, son intimité, sa culture domestique et pour communiquer avec l'environnement : c'est-à-dire ses voisins, les étrangers et l'espace hors du logement. Ainsi, l'intimité se développe à travers les processus de construction du chez-soi et elle peut prendre forme à l'extérieur du logement. L'intimité aurait de ce fait une existence aussi bien au sein des espaces de transition qui lient l'intérieur du logement avec ce qui lui est extérieur, qu'au sein des espaces collectifs et des espaces publics.

Selon cette définition, les personnes en situation d'itinérance ont la possibilité de s'approprier des lieux et de les ressentir comme un chez-soi, même si ces derniers sont publics, partagés ou institutionnalisés. Rappelons que Thomas (2000, p. 293) mentionne « l'absence de chez soi » et « l'absence de lieu privé permanent » comme des synonymes, tandis que d'autres auteur-e-s (Vassart, 2006 ; Paris *et al.*, 2012) ne conçoivent pas le chez-soi comme étant nécessairement un lieu privé ou permanent.

La notion de chez soi étant liée de près au logement dans la société occidentale moderne, il est difficile de s'imaginer ce que cela représente d'avoir un chez-soi sans avoir de logement. Est-ce que les personnes en situation d'itinérance peuvent avoir accès à cette relation privilégiée décrite par Vassart (2006), et aux nombreux avantages associés au chez-soi mentionné dans la définition du *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020* (Gouvernement du Québec 2014b), tout en ayant un problème de logement? Est-ce qu'il y a des lieux physiques qui leur permettent de développer ce type de lien, cet attachement profond et intérieur à un lieu? Pour pouvoir répondre à ces questions, il faut s'intéresser aux lieux accessibles aux personnes en situation d'itinérance.

1.1.3 Lieux accessibles aux personnes en situation d'itinérance

Le fait d'avoir un problème de logement peut amener les personnes en situation d'itinérance à utiliser d'autres lieux pour se sentir chez soi. Cela peut aussi être le cas pour les personnes qui ont un logement, mais gardons le cap sur notre population d'intérêt. En ayant un problème de logement, les personnes en situation d'itinérance se retrouvent à occuper des endroits publics (Morin *et al.*, 2008 ; Thomas, 2000) ou des lieux partagés, comme des squats dans des appartements privés (Jamouille, 2009) ou encore, des ressources d'hébergement (Oppenchain *et al.*, 2010 ; Rayburn et Corzine, 2010 ; Thalineau, 2002) pour se construire un chez-soi. Quelles sont les conditions

sociospatiales offertes par ces lieux pour y développer un sentiment d'appartenance, pour pouvoir s'y reconnaître? Dans cette section j'explorerai les espaces publics, et les ressources d'hébergement pour tenter de saisir les contraintes et les opportunités objectives pour les personnes en situation d'itinérance d'investir ces lieux de manière intime.

1.1.3.1 L'espace public : quel accès pour les personnes en situation d'itinérance?

Sachant que la signification du logement s'est modifiée avec l'augmentation du contrôle de l'État pour réguler l'espace public (Ariès, 1986), établissant aujourd'hui le logement comme le lieu privé par excellence (Serfaty-Garzon, 2003a), comment est-il possible de comprendre les significations associées aux lieux publics? Comment l'espace public est-il représenté socialement aujourd'hui?

Lévy (2003, p. 336) définit l'espace public comme suit :

Espace accessible à tous. De taille limitée par rapport à l'espace de référence, l'espace public a la capacité de résumer la diversité des populations et des fonctions d'une société urbaine dans son ensemble.

Lévy propose deux caractéristiques de l'espace public, soit l'accessibilité et l'extimité. La première caractéristique se réfère à un imaginaire collectif, celui qui incite les citoyen-ne-s à concevoir que tou-te-s ont la possibilité d'investir ce lieu, même si ce n'est pas le cas dans la réalité. L'extimité, quant à elle, renvoie au caractère anonyme et à la distance que l'on peut instaurer entre soi et l'autre dans ces lieux. Il y aurait donc plusieurs variations de l'espace public qui sont plus ou moins accessibles et extimes en fonction de différents critères.

Le fait de concevoir ces lieux comme accessibles à tou-te-s est une composante importante de la définition d'espace public pour Lévy (2003). Cependant, selon Lussault (2003), cette propriété pose problème puisque, dans la réalité, l'accès à plusieurs lieux considérés comme publics, tels que les rues, les trottoirs, les parcs, les terrains vagues et les stationnements, est restreint pour certaines personnes, comme c'est le cas pour les personnes qui sont identifiées comme étant en situation d'itinérance (Thomas, 2000). Lorsqu'elles sont tolérées dans les lieux publics, cela ne va pas sans conflits. En effet, les autorités privées et publiques règlementent, surveillent et contrôlent ces lieux et les actes d'appropriation des individus qui s'y trouvent (Morin *et al.*, 2008 ; Thomas, 2000).

Le corps des personnes qui sont perçues comme étant en situation d'itinérance peut alors être vu comme salissant la ville et nuisant à son image. Séchet (2006) mentionne que la saleté est un indicateur des normes sociales présentes et qu'un objet (un corps, un individu) qui transgresse ces normes est perçu comme sale. Lorsque cela se produit, ce qui est identifié comme sale sera invité à se conformer ou à se déplacer, se cacher, pour ne plus perturber l'imaginaire collectif associé à ce lieu (Séchet, 2006). Séchet (2006, p. 206) mentionne aussi que : « une chose peut ne devenir sale qu'à partir du moment où elle n'est pas à sa place », ce qui sous-entend que les choses ont une place, une organisation et qu'elles doivent respecter une structure établie selon ce qu'elles représentent.

Cet énoncé nous ramène à la définition de l'espace de Löw (2015, p. 132), qui mentionne que « les espaces comportent aussi bien une dimension d'ordre qui renvoie aux structures sociales qu'une dimension de l'agir, à savoir le processus de leur organisation ». Les personnes qui sont perçues comme étant en situation d'itinérance projettent une certaine image, une signification sociosymbolique, qui peut être décodée par les autres comme positive, neutre ou négative. Ces corps, représentant le phénomène de l'itinérance de manière symbolique, sont perçus comme sales ce qui

nous informe sur la perception sociale associée au phénomène : l'itinérance est sale. Comme le souligne Séchet (2006), la saleté révèle une transgression de norme sociale. Est-ce que l'itinérance dérange puisqu'elle transgresse le fait que les corps devraient être rangés dans des logements, selon les normes sociales modernes? Comment est-ce que cette représentation affecte la possibilité, pour les personnes en situation d'itinérance, d'investir les lieux publics? Ces constats sont aussi cohérent avec l'objectif mis de l'avant par les politiques actuelles concernant l'itinérance qui vise à éliminer ce phénomène (Gaetz *et al.*, 2012 ; Gouvernement du Québec, 2014).

Ces dispositions à l'égard de la présence des personnes représentant symboliquement l'itinérance dans les espaces publics diminuent les probabilités qu'elles puissent s'approprier ces endroits et s'y sentir chez soi (Hébert, 1999). Je n'ai pas abordé les lieux publics qui requièrent de l'argent pour y accéder, tels que les toilettes de restaurants, les bars, les motels, etc., mais on peut penser que ces lieux sont aussi influencés par cette représentation sociale de l'itinérance. Lorsque les lieux publics offrent un accès restreint et que les personnes ont un problème de logement, quels autres lieux leur restent-elles pour exister? C'est ici que les ressources d'hébergement deviennent des lieux importants pour les personnes en situation d'itinérance en regard de l'intimité.

1.1.3.2 Ressources d'hébergement : représentations imaginaires et conditions objectives

Un autre ensemble de lieux accessibles aux personnes en situation d'itinérance est constitué par les ressources d'hébergement (Oppenchain *et al.*, 2010 ; Rayburn et Corzine, 2010 ; Thalineau, 2002). Il est important de s'intéresser à la manière dont ces lieux sont régulées puisque ces paramètres influencent directement la possibilité, pour les personnes qui y sont, d'abord d'accéder à ce lieu, mais aussi de se l'approprier.

Un des éléments à considérer pour comprendre ce qui détermine les règles d'une ressource d'hébergement est l'imaginaire de référence auquel les opérateurs de la ressource se réfèrent pour conceptualiser et comprendre l'itinérance. Lorsqu'il est question des ressources d'hébergement, la mise en place de celle-ci pourrait avoir quelque chose à voir avec le contrôle de la mobilité des corps et le « nettoyage » des espaces publics (Séchet, 2006 ; p. 205) en les contenant dans des ressources d'hébergement. Le logement, de même que les ressources d'hébergement peuvent donc servir de moyen pour invisibiliser et déplacer ces « corps qui dérangent » (Séchet, 2006, p. 218).

Les perceptions associées à l'itinérance, au chez-soi et au logement peuvent aussi avoir un impact important sur les services offerts en ressource d'hébergement. Par exemple, si l'on considère que pour pouvoir accéder au bonheur (Verret, 1979), pour pouvoir se réaliser comme personne (Serfaty-Garzon, 2003a), et « être en relation avec les autres [ainsi que] s'inscrire comme participant dans des institutions communes » (Gouvernement du Québec 2014b, p. 6), une personne doit avoir accès à un chez-soi via un logement privé permanent (Thomas, 2000), il est possible que les services offerts aux personnes en situation d'itinérance visent à les placer en logement à tout prix. Mais qu'en est-il de la volonté et des besoins des personnes qui sont en situation d'itinérance? Comment ces besoins sont-ils considérés par les services mis en place dans les ressources d'hébergement?

Simard (2016) distingue trois offres de services différentes lorsqu'il est question des personnes en situation d'itinérance. Ces services seraient basés sur ce qu'il identifie comme trois besoins différents : « avoir un abri, avoir une place à soi et avoir une vie » (Simard, 2016, p. 57). Il est possible de faire une distinction entre les services offerts en urgence, qui répondraient plus précisément au fait d'avoir un abri, tandis que pour répondre au besoin d'avoir une place à soi, l'intervention se dirigerait vers une

stabilisation de l'individu. Finalement, les services seraient plutôt orientés vers la réadaptation pour répondre au besoin d'avoir une vie (Simard, 2016).

Ces besoins, identifiés par Simard (2016), peuvent être une piste intéressante pour comprendre et distinguer les services offerts en ressource d'hébergement pour les personnes en situation d'itinérance puisque : « au Québec, une diversité de mesures facilitant le logement est mise à la disposition des personnes en situation d'itinérance : supplément au loyer, logements sociaux, logements de groupe, logements individuels, etc. » (Beaudoin, 2016, p. 47). Une des manières de catégoriser les services offerts est de s'intéresser au temps d'hébergement alloué (Salsi *et al.*, 2017). En suivant le système proposé par Simard (2016), il est possible de distinguer trois catégories de services offerts par les ressources d'hébergement, chacune d'elles se référant à un besoin différent. Il y aurait donc : un service court terme, qui correspondrait au besoin d'« avoir un abri » (Simard, 2016, p. 58), un service à moyen terme, qui répondrait au besoin d'« avoir une place à soi » (Simard, 2016, p. 59), puis un service long terme, pour satisfaire le besoin d'« avoir une vie » (Simard, 2016, p. 60).

La représentation de ces besoins déterminerait non seulement les services offerts, mais aussi l'aménagement des lieux, soit la manière de penser et de structurer ces derniers, influençant ainsi l'usage des lieux par les personnes qui s'y retrouvent (Parazelli, 2002). Chivallon (2008, p. 69) avance : « [...] l'idée selon laquelle le « réel » dans ses formes les plus physiques, ne peut se comprendre sans entrevoir l'imaginaire sociétal – instance on ne peut plus « subjective » – qui le fabrique ». Les services offerts dans les ressources d'hébergement illustrent très bien cet énoncé. En effet, la plupart des ressources d'hébergement offrant des services court terme offriront des dortoirs, tandis que les ressources d'hébergement offrant des services à moyen ou plus long terme offriront des chambres aux personnes usagères. Ces différences sont importantes puisque, comme mentionné précédemment, la manière d'organiser les services nous informe sur les représentations véhiculées de l'itinérance, mais aussi sur les réglages

objectifs mis en place par la ressource d'hébergement selon les besoins perçus de cette population. Ces dispositions influencent par la suite l'expérience des lieux pour les personnes qui s'y retrouvent (Parazelli, 2002).

S'intéresser aux rapports à l'espace lorsqu'il est question des personnes en situation d'itinérance nous éclaire sur différents aspects à considérer dans les services offerts entre autres, par les ressources d'hébergement. De plus, cela permet de soulever les modes opératoires des luttes de pouvoir dont cette population fait l'objet. Lorsqu'il est question des services offerts par les ressources d'hébergement, on peut se questionner sur les liens avec les représentations du logement et du chez-soi dans notre société occidentale moderne. Est-ce que les ressources d'hébergement sont conçues pour être des chez-soi pour les personnes en situation d'itinérance? Est-ce que ces lieux physiques sont aménagés pour favoriser la possibilité, pour les personnes qui s'y retrouvent, de s'approprier le lieu et de s'y sentir bien? Est-ce que les personnes en situation d'itinérance peuvent se sentir chez soi en ressource d'hébergement de la même manière que dans un logement? Comment le fait d'avoir un problème de logement influence l'intimité des personnes en situation d'itinérance?

Le logement ayant été élu, à travers les siècles, comme le lieu privé suprême (Serfaty-Garzon, 2003a), est-ce que l'itinérance se rapporte au fait de se voir contraint dans ses activités privées, dans son intimité? Et sachant que la chambre représente le lieu intime par excellence (Perrot, 2009), quels sont les impacts de la partager avec des personnes non choisies, comme c'est le cas dans les dortoirs en ressource d'hébergement? Quels sont les impacts de voir ses accès et ses déplacements contrôlés par des instances externes, soit les ressources d'hébergement? Bref, comment le fait d'avoir un problème de logement et de se retrouver dans une ressource d'hébergement affecte l'intimité des personnes en situation d'itinérance?

1.2 La place de l'intimité en itinérance

Ayant déjà établi que le logement n'est pas le seul lieu physique où il est possible de se construire un chez-soi (Vassart, 2006) puisque ce dernier relèverait plutôt de la signification symbolique projetée dans un lieu par une personne à un moment donné, comment est-il possible de mieux comprendre les liens entre le chez-soi et l'intimité? La notion d'intimité est invoquée dans la définition du chez-soi proposée par Vassart (2006, p. 10) qui le décrit comme : « la relation à l'espace la plus riche et aussi la plus intime, la plus affective et symbolique dont l'homme puisse faire quotidiennement l'expérience ».

Sachant que le chez-soi se rattache aux représentations modernes du logement (Gouvernement du Québec 2014b), et que l'itinérance est un problème de logement (Margier *et al.*, 2014), est-elle aussi un problème d'intimité? Afin de répondre à cette question, il faut d'abord comprendre ce qu'est l'intimité. Pour ce faire, je présenterai trois dichotomies présentes dans les définitions de l'intimité que j'ai regroupées à partir de six disciplines, pour ensuite proposer une définition spatiale de l'intimité faisant état des constats et des similarités relevées. Je terminerai la section qui suit avec les lieux rapportés dans la littérature comme étant utilisés par les personnes en situation d'itinérance pour avoir des expériences affectives et sexuelles.

1.2.1 L'intimité, une notion transdisciplinaire

L'intimité est représentée sous différents angles dans la littérature scientifique. Cette polysémie est décrite par Barwin et Dandurand (2003, p. 4) comme suit :

Très vite, ce territoire semble impossible à délimiter : il couvre la sexualité, mais également la confiance, la correspondance, le téléphone, le journal intime ou Internet. En réalité, tout discours ou toute pratique peut devenir

intime pourvu que l'on en délimite la clôture. On peut être intime avec quelqu'un dans la sphère publique même si les sociologues aujourd'hui ont tendance à réserver l'intime à la sphère privée et surtout à la sphère familiale.

Une façon de comprendre les écarts présents lorsqu'il est question de définir l'intimité est de considérer les disciplines qui s'intéressent à ce concept, soit la sociologie (Barwin et Dandurand, 2003 ; Laé, 2003 ; Luhmann 1990 ; Thalineau, 2002), la psychologie (Ehrenberg, 1998 ; Serfaty-Garzon, 2003), la psychanalyse (Darchis, 2003; Durif-Varembont, 2009; Tisseron, 2007), la sexologie (Blais *et al.*, 2012 ; Côté *et al.*, 2013), l'histoire (Ariès, 1986) et la géographie (Oppenchain *et al.*, 2010 ; Paris *et al.*, 2012). En produisant un tableau comparatif des définitions d'intimité présentes dans ces différents champs de savoirs, j'ai pu ressortir trois dichotomies apparaissant comme transversales : le privé et le public, l'intérieur et l'extérieur, puis le soi et l'autre.

1.2.1.1 Privé, public et intimité : les distinctions à considérer

Ayant déjà exploré la signification du logement dans la société occidentale moderne par le biais de l'histoire de la domiciliation, nous savons que l'augmentation de l'intervention de l'État dans les lieux (aujourd'hui perçus comme) publics a été un déclencheur pour le besoin et la création de lieux privés et par le fait même, pour la distinction entre privé et public (Ariès, 1986). Dans l'imaginaire collectif, l'intimité est souvent associée à la vie privée (Larousse, 2016), toutefois, Barwin et Dandurand (2003, p. 3) rapportent que :

L'intime doit en réalité être différencié de la vie privée même si dans le vocabulaire courant, on a tendance à les associer, car la vie privée est une notion politique tandis que l'intime est une activité sociale, une portion d'espace réel ou métaphorique dont l'acteur principal privilégie la garde, n'y admettant qu'un nombre limité de personnes.

Je m'intéresserai aux liens entre la notion d'espace et d'intimité, de même qu'à la composante de contrôle et de partage dans les sections qui suivent, mais pour l'instant, explorons cette distinction faite par Barwin et Dandurand (2003) entre l'intimité et la vie privée. En effet, ces auteures lient la vie privée à la sphère politique, mais pas l'intimité.

Le respect de la vie privée est un droit accessible à tou-te-s et protégé par la loi au Québec (Charte des droits et libertés de la personne, 2016). Cet élément appuie le fait que la vie privée est liée à la sphère politique (Barwin et Dandurand, 2003), mais comment est-ce que ce droit est compris ou appliqué? Le niveau de surveillance des individus étant proportionnel à leur degré d'insertion sociale (Foucault, 1970), est-ce que les personnes en situation d'itinérance ont accès au même degré de protection de leur vie privée que les autres? Ayant un problème de logement, lieu privé incontesté (Serfaty-Garzon, 2003a) admis comme inviolable selon l'Article 184 du Code pénal (Code pénal 1810, 2018), comment cette variable affecte ce droit au respect de la vie privée? S'applique-t-il dans les lieux publics ou dans les ressources d'hébergement, par exemple? Est-ce en fait le logement, qui garantit le droit au respect de la vie privée?

La notion de vie privée préconisée dans la Charte des droits et libertés de la personne (2016) semble être influencée par l'imaginaire collectif qui associe cette notion aux lieux perçus comme privés, notamment le logement, mais aussi à la notion d'intimité. En effet, la Charte des droits et libertés de la personne (2016, p. 7) définit le droit au respect de la vie privée comme suit :

Ce droit protège votre intimité et interdit que certaines informations qui vous concernent soient accessibles ou rendues publiques : votre image (ex. des photos de vous), votre corps (ex. des échantillons de votre sang), votre orientation sexuelle, votre état de santé, votre adresse, votre vie personnelle et familiale, etc. Il protège aussi votre droit de prendre les décisions fondamentales qui vous concernent.

Alors, bien que Barwin et Dandurand (2003) mentionnent que la vie privée est une notion politique et que l'intimité est une activité sociale, elle semble tout de même être protégée par ce droit (Charte des droits et libertés de la personne, 2016). Mais comment mieux comprendre l'intimité en fonction de la dichotomie historique privé/public?

Dans la définition donnée par Tisseron (2007, p. 74), les notions de privé et de public sont toutes deux abordées en lien avec la notion d'intimité : « l'intimité se définit par rapport à ce qu'elle n'est pas : le domaine public, qui engage ce qu'on partage avec le plus grand nombre, et le domaine privé, qui concerne ce qu'on partage seulement avec quelques personnes choisies, notamment la famille ».

Tisseron (2007), comme Barwin et Dandurand (2003), mentionne que l'intimité n'est pas un synonyme de privé, toutefois Tisseron (2007) ajoute que l'intimité n'est pas non plus le domaine public, qu'il associe à ce qui est partagé avec plusieurs. Ces deux définitions présentent donc ce que l'intimité n'est pas, le privé et le public, sans toutefois préciser la signification de l'intimité dans cette dialectique. En comparaison avec la définition de Tisseron (2007), Durif-Varembont (2009, p. 60) soulève que :

l'intimité ne peut cependant se réduire au seul registre du privé dans une opposition simple à ce qui serait public et on ne peut pas opposer non plus de façon tranchée secret et transparence. La limite entre privé et public est d'autant plus floue et difficile à saisir que face à la prescription sociale, chacun oscille en permanence, selon le contexte relationnel et institutionnel, entre se cacher et se montrer.

En proposant deux nouvelles oppositions, soit le secret et la transparence, ainsi que le fait de se cacher et de se montrer, Durif-Varembont (2009) nous informe davantage sur les significations symboliques rattachées au privé (le secret et le fait de se cacher), ainsi que celles associées au public (la transparence et le fait de se montrer). En liant ces composantes à l'histoire de la domiciliation, soit aux racines de la distinction entre privé et public, on peut comprendre les liens qui s'établissent entre elles. En effet, en

régularisant les espaces publics, l'intérieur du logement devient le territoire de choix pour pouvoir se retirer ou se cacher de ce pouvoir externe (Serfaty-Garzon, 2003a).

L'augmentation du contrôle de l'État suscite le désir de se protéger contre lui, mais aussi de cacher des choses à l'État, qui sont maintenant sanctionnées dans les lieux publics. Le besoin de cacher des choses nourrit l'activité du secret en lien avec la notion de privé via l'intérieur du logement : « le secret se loge dans cette division historique du privé et du public en soustrayant le secret de l'ordre social, fondant par là un cercle de la confiance faite de confidences et de secrets, une intimité, des paroles et un « for intérieur » dans le sens d'une foi » (Laé, 2003 ; p.145). Ce mouvement entre pouvoir se cacher et se montrer, de même qu'avoir des secrets et de faire preuve de transparence (Durif-Varembont, 2009), s'est donc construit avec la distinction entre public et privé (Laé, 2003), positionnant l'intimité à la frontière de ces contrastes. Le logement permettrait à la fois de protéger sa vie privée associée à la possibilité de se cacher et avoir des secrets, mais aussi de choisir quoi montrer et à qui. Ces éléments nous conduisent vers une meilleure compréhension du contexte d'apparition de l'intimité, mais aussi de son territoire fertile : l'intérieur du logement (Serfaty-Garzon, 2003b). Ce lieu physique autorise le contrôle par la personne de ce qui est vu, su, entendu et perçu par l'État (Ariès, 1986), mais aussi par les autres (Serfaty-Garzon, 2003a), un contrôle qui n'est pas possible dans les lieux publics qui se veulent accessibles à tou-te-s (Lévy, 2003). Comment mieux comprendre les rapports entre l'intérieur du logement et l'intimité?

1.2.1.2 Intérieur et extérieur : quels mouvements pour l'intimité?

Comment saisir ce que représente l'intérieur du logement dans notre société occidentale moderne? Rappelons que ce lieu n'a pas toujours été symbolisé comme

différent du dehors. En effet, comme mentionné précédemment, aux XVI^e et XVII^e siècles, la rue et la maison sont indifférenciées et la proximité constante entre les individus est la norme. C'est au fil du XVIII^e siècle qu'il est possible de voir un changement s'effectuer, une délimitation apparaît (Ariès, 1986; Serfaty-Garzon, 2003a). Cette différence perçue à partir du XVIII^e siècle entre l'intérieur et l'extérieur du logement apparaît comme pertinente à considérer lorsqu'il est question de l'intimité, comme le mentionne Serfaty-Garzon (2003b, p. 6) :

À l'époque moderne, les nouvelles démarcations entre sphère publique et sphère privée correspondent à la définition de nouveaux idéaux : retrait personnel, sociabilité sélective et de convivialité, intimité familiale et domestique. La demeure se referme sur le cercle familial et celui des proches. Elle fait l'objet d'un intense investissement affectif qui s'affirme comme l'autre face du sentiment de la famille. Mais la maison est par nature un « intérieur » et c'est l'intense valorisation de ce caractère qui fonde aujourd'hui la revendication du droit à l'intimité. Or, entre l'intime et l'intérieur, la différence n'est que de degré, puisque l'intime (intimus) est le superlatif – « ce qui est le plus intérieur »- et « interior » le comparatif. L'intérieur évoque ce qui a rapport au dedans, dans l'espace compris entre les limites d'une maison ou du corps. Polysémie du terme donc, qui nous renvoie à l'homologie entre l'intérieur domestique et l'intérieur de la personne.

Serfaty-Garzon (2003b) fait alors le parallèle entre l'intérieur du logement et l'intérieur de la personne, établissant des liens entre des repères matériels, soit le logement ou le corps, et l'intériorité ou le monde intérieur d'une personne pour comprendre l'intimité. Ce mouvement entre l'imaginaire et le matériel nous ramène à la notion d'espace et aux rapports à l'espace (Parazelli, 2002) explorés précédemment. L'établissement d'une distinction entre l'intérieur et l'extérieur du logement est une piste à explorer pour comprendre ce qu'est l'intimité et son association avec l'intérieur du logement.

L'histoire de la domiciliation (Ariès, 1986) nous aide à prendre conscience des significations sociosymboliques maintenant associées à l'intérieur du logement : le privé, le caché, le secret (Serfaty-Garzon, 2003b), mais comment est-il possible de

mieux saisir l'intérieur de la personne évoqué par Serfaty-Garzon (2003b)? Comment saisir ce que représente l'intériorité? Ehrenberg (1998, p. 143) associe l'intériorité et sa création à la perception sociale de l'intime :

[...] l'intériorité n'est pas dans la tête des gens qui inventeraient par eux-mêmes son langage, elle est dans le monde et en nous simultanément : elle suppose des acteurs qui forment des significations communes que chacun peut comprendre et s'approprier personnellement pour dire ce qu'il ressent à l'intérieur de lui-même. Sans institutions de l'intériorité, il n'y a pas, socialement parlant, d'intériorité. Elle est produite dans une construction collective qui lui fournit un cadre social pour exister. La perception de l'intime change. Il n'est plus seulement le lieu du secret, du quant-à-soi ou de la liberté de conscience, il devient ce qui permet de se déprendre d'un destin au profit de la liberté de choisir sa vie. À la conformité à une norme unique se substituent progressivement une pluralisation des valeurs et une hétérogénéisation des modes de vie.

Ehrenberg (1998) fait aussi référence à la relation entre l'intérieur d'une personne, la manière de concevoir son intériorité (imaginaire), et le monde extérieur, soit la nécessité de concevoir et construire collectivement ce qu'est l'intériorité pour pouvoir s'y référer pour soi, mais aussi avec d'autres. Avec la montée de l'individualisme, choisir son destin nous ramène au fait de choisir ce qui fait partie de son individualité puis à la possibilité de se spatialiser dans le monde extérieur, soit de rendre son individualité (imaginaire) réelle (matérielle). Même dans les représentations les plus matérielles, comme décider où habiter par exemple, choisir son destin revient aussi à choisir ce qui fait partie de son intériorité. Que ce soit avant de choisir l'endroit où nous habiterons, en investissant des possibilités de manière imaginaire comme un rêve ou un objectif à atteindre, ou après avoir choisi le lieu, en s'y retrouvant quotidiennement, ce lieu matériel est investi de manière imaginaire. La personne se positionnera ensuite par rapport à son lieu de vie, soit en s'associant ou en se dissociant de ce dernier ce qui influencera le choix d'y rester ou de se déplacer. Le fait de choisir sa vie lie donc l'imaginaire et le matériel amenant l'intériorité à pouvoir être conceptualisée comme un rapport à l'espace. Mais où se situe l'intimité dans ce mouvement?

L'intimité est associée à l'intérieur, du logement et de la personne (Serfaty-Garzon, 2003b), mais sachant que l'intérieur et l'extérieur sont liés de manière aussi soutenue par les représentations sociospatiales (Parazelli, 2002), comment reconnaître des traces d'intimité dans le monde physique, extérieur? À ce sujet, Paris *et al.* (2012, p. 12) rapporte que :

L'intimité se matérialise dans l'espace à travers des processus de territorialisation. L'intimité n'advient que quand l'habitant fait sien l'espace, c'est-à-dire lorsqu'il transforme l'espace en lieu en le chargeant de sens et en s'identifiant à celui-ci. Donner du sens à l'espace, le définir, c'est se l'approprier en apprenant à le connaître et à le reconnaître, et en participant à sa construction matérielle. Cette construction matérielle s'incarne dans les signes territoriaux par lesquels on peut savoir qu'un lieu est habité, qu'il est un « chez quelqu'un ». S'identifier à un lieu, c'est lui appartenir, « être de là » en tissant un ensemble de relations. Le sentiment d'appartenance est intrinsèque à l'individu, il se traduit par la sensation « d'être chez soi ». Si les habitants modèlent intimement l'espace en le transformant en lieu, le lieu porte des intimités potentielles.

Ce processus peut donc se traduire par la spatialisation de soi. Par exemple, s'approprier un objet ou un lieu (matériel) permet d'étayer son intériorité (imaginaire) en s'associant à ce lieu ou en le transformant selon ses aspirations. La personne projette des éléments faisant partie de son intériorité (imaginaire) dans ce lieu (matériel), en y laissant des traces matérielles de soi. En s'appropriant un lieu, il devient une partie d'elle et elle devient attachée à ce dernier. Paris *et al.* (2012, p. 13) aborde aussi la notion de chez soi en explorant les liens avec les traces matérielles de l'intimité : « Le chez-soi n'est pas un espace donné et délimité, il se construit au quotidien indissociablement du rapport à l'autre [...] les espaces du chez-soi et du chez-nous, leurs limites et leurs transitions sont des lieux révélateurs des formes contemporaines de l'intimité ». Sachant que le chez-soi n'est pas qu'un lieu physique, mais bien un rapport privilégié d'une personne à un lieu, est-ce que l'intimité serait une manière de qualifier ce rapport privilégié à l'autre? Comment pouvons-nous concevoir l'intimité en fonction des rapports à soi, et à l'autre?

1.2.1.3 Aux frontières de soi et de l'autre : quelle position pour l'intimité?

Le soi est donc toujours en relation avec l'autre et se construit à partir de l'autre, en fonction des éléments disponibles dans le monde extérieur (Ehrenberg, 1998). La relation privilégiée à soi ou à l'autre, que ce soit à un lieu ou à une personne, semble être un élément important de ce que représente l'intimité dans notre société occidentale moderne. À ce sujet, Paris *et al.* (2012, p. 9) ajoute que :

Pour son bien-être, chaque individu a besoin de maintenir une relation privilégiée avec quelqu'un, un groupe, un lieu. Cette relation lui permet de se sentir en sécurité, de s'exprimer, de construire sa propre identité et de se sentir libre. Dans le contexte de l'habiter, la relation privilégiée, familière qui s'établit avec le lieu de vie passe par des processus d'interaction dynamique entre soi et son environnement physique et social. Ces processus renvoient à l'appropriation.

Est-ce que ce serait l'appropriation qui serait le mouvement intime liant l'intérieur à l'extérieur, le soi à l'autre? Comment comprendre la place de l'intimité dans ces relations privilégiées? Pour ce faire, il faut d'abord savoir ce qu'est le soi. Paris *et al.* (2012) aborde la notion d'identité dans l'extrait précédent, mais comment cela nous informe-t-il des liens entre l'intimité et l'identité? Judy (2007) propose que « au lieu de placer l'intimité comme étant à l'origine de nous-mêmes, nous pourrions la prendre comme un effet, celui que provoque le regard des autres, le regard public » (cité dans Paris *et al.*, 2012, p. 8). Le processus identitaire peut aussi être défini comme la relation entre le moi et le non-moi qui se bâtit dès l'enfance à partir du processus transitionnel théorisé par Winnicott (1975).¹

¹ Le moi et le soi sont deux concepts abordés en psychanalyse que Racamier (2007, p. 667) différencie comme suit : « le sentiment de soi se nourrit de la masse continue des afférences émanant soit de l'activité physique et psychique propres, soit des échanges avec le monde extérieurs », tandis que « c'est la reconnaissance de l'objet qui fonde le Moi » (Lebovici, 1961, cité dans Racamier, 2007, p. 664). Le moi et le soi sont à la fois liés et distincts : « l'institution du Soi, tout en manifestant un degré capital de l'évolution du Moi, c'est-à-dire de l'intégration des fonctions adaptatives du sujet, constitue par sa

Niklas Luhmann (1990) définit l'intimité comme un positionnement relationnel où l'individu tente de dévoiler son identité avec l'autre. Ces éléments nous amènent à considérer le partage de son identité (Luhmann, 1990), de son intériorité (Ehrenberg, 1998), de son intérieur (Serfaty-Garzon, 2003b), de soi (Durif-Varembont, 2009), avec soi-même ou avec l'autre (Thalineau, 2007) comme un mouvement fondateur de l'intimité.

Tisseron (2007, p. 74) mentionne ce partage comme décrivant l'intimité, liée à l'acquis de la sociabilité élective de la modernité (Serfaty-Garzon, 2003a) : « l'intimité, par opposition à ces deux domaines [privé et public], est ce qu'on ne partage pas, ou seulement avec quelques intimes... et aussi ce que chacun ignore de lui-même ». Dans cet extrait, Tisseron (2007, p. 74) fait état de trois mouvements distincts, « ce qu'on ne partage pas », donc ce qu'on dévoile seulement à soi, « ce que chacun ignore de lui-même », soit ce qu'on se cache à soi-même, et « ce qu'on partage seulement avec quelques personnes choisies », c'est-à-dire ce qu'on dévoile à l'autre choisi-e, excluant « ce qu'on partage avec le plus grand nombre » (Tisseron, 2007, p. 74).

Tisseron (2007) évoque le non-partage de soi à soi et de soi à l'autre « public », ce qui sous-entend que la personne aurait le pouvoir de contrôler ce partage, de pouvoir se cacher et d'avoir des secrets. Est-ce que cela reviendrait au fait d'avoir la capacité de se protéger de soi et de l'autre? Durif-Varembont (2009, p. 58) aborde aussi la dimension de partage et de protection du soi en lien avec l'intimité, de même que la différenciation entre soi et l'autre :

L'intimité produit donc une distance entre soi et autrui, c'est-à-dire une différenciation indispensable à l'estime de soi et au respect de l'autre. Vécu

permanence même la condition et le garant de cette intégration et de la cohésion fonctionnelle du Moi ». En d'autres mots, on peut percevoir le Moi comme un objet tandis que le soi représente les interactions et le processus d'intégration du Moi vis-à-vis d'autres objets.

comme lieu propre à soi, elle donne à une personne le sentiment d'exister comme « je » en face d'un autre qui n'est pas son double, assure une sécurité affective qui lui permet de faire confiance, d'avoir confiance en soi, de s'ouvrir à l'autre, de lui faire de la place sans peur et dans la tranquillité, sans chercher à le réduire à être identique à son moi. Il est possible alors de se reposer-positionner dans les bras d'un autre au lieu de se montrer insupportable pour tenter de lui échapper.

C'est cette délimitation du soi, créée à partir de l'autre, qui permet d'être en relation avec soi et avec l'autre. Cette frontière entre soi et l'autre est nécessaire pour ne pas se noyer ou se perdre dans l'autre (Durif-Varembont, 2009), de même que pour établir une relation de soi à soi. Cette limite permet aussi de contrôler les accès de l'autre à soi, autant pour se protéger que pour se dévoiler. Thalineau (2002) définit l'intimité comme « un construit social qui s'élabore en fonction de la place attribuée au regard d'autrui et de la possibilité objective de le contrôler ». Cet auteur fait donc, lui aussi, état de ce rapport de soi à l'autre tout en ajoutant la dimension objective de contrôle comme pertinente à considérer pour l'intimité. La possibilité objective de contrôler ce que l'autre voit, l'accès de l'autre à soi (Thalineau, 2002), nous ramène au réel, aux conditions objectives présentes dans le monde matériel qui influencent la possibilité d'une personne à contrôler l'accès de l'autre à soi, que ce soit pour lui en donner l'accès et se dévoiler, ou le restreindre et se protéger.

Ce contrôle sur le lieu physique est beaucoup moins présent à l'extérieur du logement, comment cela influence-t-il les possibilités de protéger ou de dévoiler son individualité? Ayant un problème de logement, comment les conditions objectives des lieux accessibles aux personnes en situation d'itinérance, notamment les lieux publics et les ressources d'hébergement, influenceront cette possibilité de contrôler l'accès de l'autre à soi? Il est possible de penser qu'un certain contrôle de l'accès à son individualité demeure et que les personnes en situation d'itinérance développent des stratégies de négociation pour contrôler les effets des conditions objectives présentes dans les lieux fréquentés. Cependant, il est intéressant de noter que les conditions matérielles auront

une incidence, de même que la manière dont ces lieux sont représentés pour ces personnes.

L'intimité semble se situer aux frontières entre le soi et l'autre, nécessitant alors une délimitation du soi. Comment cette frontière balisant le soi se construit-elle? À ce sujet, Darchis (2003, p. 94) mentionne que c'est :

Avec la présence de cet objet groupe emporté en soi, l'enfant peut exister pour lui-même, peut advenir en son nom propre, dans la différence. À cette étape, le sujet a intériorisé une bonne contenance, pour être à lui-même son propre parent avec la capacité de s'auto-materner ou de s'auto-paterner. C'est la phase d'accès à l'individualité, à la singularité et à ce qu'il est convenu d'appeler relation d'objet. Ce fonctionnement suppose un soi autonome face à un objet qui l'est aussi. À cette étape, l'enfant rencontre l'autre dans la différence et les parents l'aident en délimitant eux-mêmes les intimités de chacun, ainsi que celles du couple, de la famille. C'est donc dans l'intimité de la famille, dans la contenance familiale favorable que l'enfant accède à sa naissance psychique avec la construction d'un espace interne.

Darchis (2003) fait référence à la relation d'objet pour expliquer la construction des délimitations du soi. Ce concept, abordé comme le mode de relation à l'objet par Winnicott (1975) se définit en fonction du lien entre l'imaginaire et l'objet, c'est-à-dire la manière dont un objet se voit attribuer un sens particulier par une personne ou un groupe. Le fait de pouvoir construire un soi différent de l'autre, en associant ou se dissociant de certain objet, nous pousse, encore une fois, à envisager l'intimité en fonction des rapports à l'espace. Rappelons que l'espace transitionnel est un concept développé par Winnicott (1975) qui peut se comprendre comme une aire offrant un potentiel de socialisation pour qu'une personne puisse s'identifier à ce qui l'entoure et ainsi pouvoir avoir le sentiment d'être, d'exister (Parazelli, 2002).

Sachant maintenant que l'intimité se positionne à l'intersection entre privé et public, entre cacher et montrer, entre secret et transparence, en plus de qualifier un type de rapport à l'espace liant de manière dynamique le monde intérieur et le monde extérieur,

ainsi que le soi et l'autre, il est maintenant possible de considérer l'intimité comme une aire transitionnelle, un potentiel pour délimiter, dévoiler et protéger sa représentation de soi. Dans la prochaine section, je proposerai, à la lumière des constats faits dans les sections précédentes, une définition sociospatiale de l'intimité.

1.2.2 Définition spatiale de l'intimité : considérer l'approche transitionnelle

En considérant les trois dichotomies mises de l'avant précédemment, quelques constats sont possibles pour mieux comprendre les différentes composantes de l'intimité. D'abord, l'intimité est liée à la distinction historique entre public et privé (Ariès, 1986; Serfaty-Garzon, 2003a), mais elle ne peut être réduite à cette dichotomie ou à la notion de privé avec laquelle elle est souvent associée (Barwin et Dandurand, 2003). Ensuite, l'intimité se situe dans un mouvement constant entre ce qui est caché et montré (Durif-Varembont, 2009), entre l'intérieur et l'extérieur (Ehrenberg, 1998), entre le soi et l'autre (Paris *et al.*, 2012). Puis, le contrôle et le partage du soi sont des éléments qui reviennent en boucle dans les définitions de l'intimité à travers les disciplines (Darchis, 2003; Ehrenberg, 1998; Luhmann, 1990; Paris *et al.*, 2012; Thalineau, 2002; Tisseron, 2007; Vassart, 2006). Cette composition ne doit pas apparaître comme une mosaïque d'éléments disparates, mais plutôt comme un assemblage pointant toujours dans la même direction : vers une considération spatiale de l'intimité. Ayant la capacité de soutenir un grand créneau de composantes tout en exposant les liens entre ces dernières, l'analyse des rapports à l'espace peut nous éclairer sur la manière de saisir et d'interpréter les dialectiques soulevées dans la recension transversale des définitions de l'intimité. Paris *et al.* (2012, p. 12) mettent aussi en lumière une considération, à la fois complexe et complète de l'intimité en lien avec la notion d'espace :

La notion d'intimité sous-tend plusieurs relations dialectiques : l'ouverture et la fermeture, l'intérieur et l'extérieur, le caché et le montré, le public et le privé,

etc. Ces contrastes la définissent bien souvent, mais restent inopérants pour l'étudier dans l'espace et dans le temps. L'émergence de l'intimité exige la liberté de pouvoir choisir et de gérer consciemment ou inconsciemment la relation que l'on entretient avec son environnement : son espace (dimension individuelle) et les autres (dimension psycho-sociale). [...] La construction et l'actualisation des formes d'intimité passent par une approche transactionnelle. Cette approche transactionnelle lie l'individu, les groupes d'individus et le lieu à travers des relations particulières (appropriation, appartenance, distanciation, rapprochement, etc.). Au cours des transactions successives, les éléments liés (l'individu, les groupes d'individus et le lieu) changent et échangent, et les relations qui lient les éléments changent également. L'approche transactionnelle permet de décrire et de comprendre comment le système (composé du lieu de vie et des co-habitants) influence et est influencée par l'individu. Elle permet de poser un triple questionnement sur les processus d'émergence de l'intimité : le premier centré sur la personne, le second sur l'espace et le troisième sur l'interaction qui lie les éléments d'un système.

Les différentes composantes à examiner lorsqu'il est question d'intimité conduisent Paris *et al.* (2012) à adopter une approche transactionnelle pour saisir, mais surtout mettre en relation, les nombreuses facettes comprises dans l'intimité. Margot-Cattin (2018, p.39) mentionne que : « la perspective transactionnelle permet ainsi de considérer la personne, l'environnement et l'occupation comme une seule unité d'analyse insécable, où ceux-ci sont en interdépendance continue ». L'approche transactionnelle est donc cohérente pour exposer les liens entre l'intimité et l'intériorité d'une personne (imaginaire), soit la manière dont cette représentation s'est construite selon les objets matériels disponibles (Ehrenberg, 1998), et le sens donné à ces derniers en fonction duquel la personne se positionnera (association ou dissociation). Ces rapports à l'espace sont présents dans les trois dichotomies relevées dans la recension transdisciplinaire des définitions de l'intimité.

L'approche transactionnelle et l'approche transitionnelle relèvent toutes deux de la psychanalyse, mettant de l'avant les relations de la personne avec elle-même, mais aussi en relation avec le monde qui l'entoure (Parazelli, 2002 ; Margot-Cattin, 2018).

Serfaty-Garzon (2003b, p. 7) mentionne la psychanalyse comme étant un champ intéressant pour explorer l'intimité :

La notion d'intérieur, en tant que lieu propre et territoire privé, nous renvoie au champ de la restitution psychanalytique dans ses correspondances avec le for intérieur de la personne, avec la mère accueillante et à la « bonne mère ». Elle renvoie aussi, à travers la conscience que la personne a de sa capacité à se retirer en elle-même, au rapport du sujet avec le monde extérieur. L'intérieur est ce qui est retiré du dehors dans la conscience de l'habitant, par exemple le sentiment et la conscience qu'il a de lui-même et de ses manières propres d'être. Entre mon intérieur et le monde, il y a les limites de mon corps, ma peau. De la même façon, entre l'intérieur habité et le dehors, il y a les murs de la maison. Enfin, l'intime, évoquant le retrait, évoque en même temps le retour vers soi ou vers un cercle de proches, l'individuel, la conscience et la découverte du moi. L'intime introduit le sujet à une intériorité par rapport à soi, à l'intimité à l'être qu'E. Lévinas [1961] désigne comme recueillement.

Dans cette définition, Serfaty-Garzon (2003b) fait référence à la « bonne mère », qui renvoie à la « mère suffisamment bonne », un concept psychanalytique créé par Winnicott (1975) qui avance que la relation à la personne qui tient lieu de mère et l'angoisse d'abandon structurent la compréhension que l'enfant se fait du monde extérieur. Winnicott (1975) mentionne qu'à la naissance, le nourrisson ne différencie pas le monde extérieur de son monde intérieur et que ces premières différenciations se feront à partir de la relation qu'il a avec sa mère, qui s'absentera par moment, l'obligeant ainsi à apprendre l'autorégulation. C'est le fait que l'enfant puisse apprendre l'autorégulation, avec l'aide de sa mère, qui permet de qualifier cette dernière de « mère suffisamment bonne » (Winnicott, 1975). L'autorégulation pourrait donc être comprise en lien avec la délimitation du soi, le fait d'établir des frontières à la représentation imaginaire de soi, pour pouvoir se contenir, s'appartenir (Darchis, 2003).

Une des stratégies utilisées par le nourrisson pour s'autoréguler, observées par Winnicott, est la présence d'un objet transitionnel qui agira comme une « aire

intermédiaire » entre l'enfant et le monde extérieur. L'appropriation d'un objet transitionnel par le nourrisson conduira alors ce dernier à différencier son monde intérieur du monde extérieur. En mettant à l'épreuve cette projection imaginaire dans le réel, le nourrisson tentera de se défendre contre l'angoisse d'abandon suscitée par les soins de moins en moins présents de sa mère, au fur et à mesure qu'il grandit (Winnicott, 1975). Progressivement, l'impression « d'être » le monde est remplacée par le fait de devoir « créer » le monde (Parazelli, 2002). À ce sujet Eiguer (1999) mentionne que : « dans la mesure où l'espace interne devient « habité » par l'image inconsciente de la mère, l'intimité est reconnue comme telle » (cité dans Darchis 2003, p. 94). La possibilité de créer son monde, de donner un sens aux objets qui l'entourent, permettrait à l'enfant de diminuer la tension selon laquelle la réalité est une acceptation infinie (Winnicott, 1975). Référant aux travaux de Winnicott (1975), Parazelli (2002, p. 150) mentionne que « le processus transitionnel est le mode de défense contre l'angoisse d'abandon où l'acte de créativité joue un rôle central ».

Les racines de cette distinction entre le monde intérieur et le monde extérieur de l'enfant s'associent à la représentation topologique (Parazelli, 2002), mais aussi à la délimitation du soi, comme une entité différente du reste, de l'autre. C'est notamment à travers cette différenciation que l'enfant apprendra l'autorégulation, en donnant un sens aux objets (Winnicott, 1975). L'intimité semble intrinsèquement liée au processus décrit par Winnicott (1975) comme transitionnel. Cette délimitation du soi, qui permet de se positionner dans le monde, mais aussi d'en contrôler l'accès, est abordée par Durif-Varembont (2009, p. 6) comme suit :

L'intimité implique bien une délimitation de cet espace intérieur, une discontinuité sur fond de continuité entre moi et l'autre qui est le contraire de la confusion, de la transparence et de l'appropriation. Son non-respect comporte une dimension incestueuse, notamment dans l'espace familial. Sa construction répond ainsi à une fonction de protection en autorisant un espace de liberté à l'abri de l'intrusion et de l'emprise de l'autre et réciproquement. Elle suppose donc un espace délimité et préservé, une mise à l'écart, une part

secrète réservée à soi-même et à ceux qu'on appelle précisément « les intimes », ou à ceux avec qui le partage est possible et autorisé. Elle nécessite l'existence d'une frontière, d'une ligne de séparation entre ce qui est montré et caché, voilable et dévoilable, visible, dicible, audible ou non.

L'intimité fonctionne donc comme une aire transitionnelle, elle n'est pas « l'origine de nous-même, [mais] un effet » (Jeudy, 2007 cité dans Paris *et al.*, 2012, p. 8). Le soi doit être contenu pour ne pas fusionner avec le monde extérieur (Durif-Varembont, 2009) ou de se sentir menacé (Winnicott, 1975). Cela l'autorise ensuite à choisir de se montrer, se cacher, se voiler, se dévoiler (Durif-Varembont, 2009) ou se protéger. Du latin *Intimus* : qui est le plus à l'intérieur (Serfaty-Garzon, 2003b), il faut d'abord s'approprier soi-même pour être intime, c'est-à-dire avoir :

une bonne contenance, pour être à lui-même son propre parent avec la capacité de s'auto-materner ou de s'auto-paterner. C'est la phase d'accès à l'individualité, à la singularité et à ce qu'il est convenu d'appeler relation d'objet. Ce fonctionnement suppose un soi autonome face à un objet qui l'est aussi (Darchis, 2003, p. 94).

La construction d'un espace interne délimité de façon subjective est nécessaire pour qu'ensuite la gestion de sa frontière se traduise par des sphères ou des pratiques d'intimité. Je définirai la notion de pratique à la section 1.3.

Le fait d'habiter son monde intérieur (Eiguer, 1999 cité dans Darchis, 2003, p. 94) de même que le monde extérieur (Vassart, 2006) sont toutes deux des manières de développer son intimité. Le fait d'habiter ou d'être chez soi, décrit par Vassart (2006) comme « pouvoir être pleinement soi », fait état des liens proximaux entre l'intimité et la construction identitaire. En s'associant ou se dissociant de certains objets, il est possible de délimiter son individualité (Winnicott, 1975), mais aussi de vouloir la protéger ou la dévoiler. C'est alors le même mouvement qui est présent pour la création du soi (Winnicott, 1975), que pour l'intimité.

À la suite de cette exploration transdisciplinaire des définitions de l'intimité, mettant en relief trois dichotomies, soit le privé et le public, l'intérieur et l'extérieur, puis le soi et l'autre, on peut définir l'intimité comme une aire transitionnelle permettant de contrôler les accès à soi, soit le fait de se dévoiler ou se protéger, de soi ou de l'autre. À la lumière de ces constats, je proposerai la définition d'intimité suivante pour le présent projet : l'intimité est le résultat d'un processus psychique et relationnel dynamique qui établit un rapport sociospatial à soi et aux autres. Plus spécifiquement, ce processus vise à cultiver selon des normes sociales l'assise de notre individualité, à la voiler, à la dévoiler et à la protéger contre des menaces potentielles, imaginaires ou réelles (ex. : intrusion, emprise, abandon).

Ce parcours transdisciplinaire des définitions de l'intimité était nécessaire pour arriver à une définition non seulement cohérente, mais aussi complète de ce qu'elle peut représenter à notre époque. L'intimité est confondue, tour à tour, avec le privé, l'intérieur et le soi ce qui explique l'intérêt pour ces notions, mais aussi à leur polarité respective : le public, l'extérieur et l'autre. Il a été possible de lier les diverses dimensions de l'intimité dans une définition spatiale à la fois synthétique et dynamique. Quelles incidences les ressources d'hébergement ont-elles sur les possibilités d'une personne en situation d'itinérance, de dévoiler et de protéger son individualité? Pour répondre à ce questionnement, j'explorerai la littérature scientifique qui a traité de l'intimité des personnes en situation d'itinérance.

1.2.3 Constats actuels sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance

Les études qui s'intéressent à l'intimité des personnes en situation d'itinérance décrivent cette dimension en fonction des expériences affectives et sexuelles de cette

population (Blais *et al.*, 2012 ; Côté *et al.*, 2013 ; Oppenchaim *et al.*, 2010). Cela n'est pas surprenant, comme le mentionnent Barwin et Dandurand (2003, p. 5) :

L'intimité contemporaine est une intimité de révélation, de relation privilégiée de soi à soi et de soi à l'autre, c'est l'union des corps et des esprits. Cette intimité est un mélange idiosyncrasique d'affectif et de sexuel. La psychanalyse a énormément conceptualisé le sexe et l'intimité comme intrinsèquement liés. [...] une majorité des textes identifient l'intimité à la relation sexuelle et conjugale.

Bien que les études sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance ne mentionnent pas nécessairement la psychanalyse, elles associent l'intimité à la sexualité et au couple. En s'intéressant aux liens entre l'intimité et l'itinérance, il est à propos d'examiner ce qui a été publié sur le sujet dans la littérature scientifique. Toutefois, en ayant proposé une définition transitionnelle de l'intimité dans ce projet, il est impossible de faire état de cette conception spécifique de l'intimité en lien avec notre population d'intérêt en consultant les écrits scientifiques actuels. Je m'attarderai donc sur la littérature concernant les expériences affectives et sexuelles des personnes en situation d'itinérance (Blais *et al.*, 2012 ; Côté *et al.*, 2013 ; Oppenchaim *et al.*, 2010), pour ensuite faire état des lieux rapportés comme étant utilisés par cette population pour vivre ces expériences (Oppenchaim *et al.*, 2010).

1.2.3.1 Les expériences affectives et sexuelles des personnes en situation d'itinérance

Rayburn et Corzine (2010) considèrent que les relations amoureuses des personnes en situation d'itinérance prennent une place considérable dans leur discours. Cette population ne se différencie donc pas de la population générale en ce qui a trait à l'importance accordée au fait d'avoir un-e partenaire significatif-ve (Rayburn et Corzine, 2010 ; Blais *et al.*, 2012). Les personnes en situation d'itinérance sont elles

aussi, influencées par les normes sociales et sexuelles modernes qui dictent les comportements souhaités de la part des individus (Blais *et al.*, 2012).

Blais *et al.* (2012) rapportent de nombreux impacts positifs, soulevés par les personnes en situation d'itinérance, au fait d'être investi-e-s dans une relation amoureuse. Les personnes notent, entre autres, un plus grand degré de motivation et de confiance les aidant à prendre soin de leur personne, à sortir de la rue ou de la prostitution, et à arrêter de consommer des drogues. Ces individus mentionnent aussi bénéficier du support de leur partenaire, diminuant leur niveau d'isolement et améliorant la gestion de leur agressivité. Même après une séparation, les personnes en situation d'itinérance évoquent l'élargissement de leur réseau et l'augmentation des possibilités de support émotionnel et matériel comme des éléments positifs relatifs au fait d'avoir été investies dans une relation amoureuse. Certain-e-s mentionnent que ces relations évoquent la possibilité de se bâtir une identité différente que celle d'appartenir à la rue, tandis que d'autres y voient l'opportunité de s'associer avec des personnes qui vivent et comprennent leur réalité de rue. Bref, l'établissement d'une relation amoureuse en situation d'itinérance est plus qu'une stratégie de survie, mais bien une manière de se définir positivement comme individu (Blais *et al.*, 2012).

Bien entendu, ces personnes rapportent aussi des éléments négatifs en lien avec leurs relations affectives, mais ces relations existent et sont loin d'être complètement négatives (Rayburn et Corzine, 2010). Elles leur permettent de se percevoir de manière positive, de faciliter leur intégration sociale et de gagner de l'assurance. Les relations amoureuses qu'investissent les personnes en situation d'itinérance peuvent être un facteur de protection pour ces dernières (Blais *et al.*, 2012). Pourtant, les ressources d'hébergement sont considérées comme étant un obstacle au développement et au maintien des relations affectives et sexuelles des personnes en situation d'itinérance (Blais *et al.*, 2012 ; Côté *et al.*, 2013 ; Oppenchain *et al.*, 2010). Comment comprendre le manque de prise en compte des expériences affectives et sexuelles des personnes en

situation d'itinérance dans les ressources d'hébergement, sachant qu'elles ont le désir de s'y investir et que ces expériences peuvent être aussi bénéfiques pour elles?

Comment ces informations nous aiguillent-elles sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance, telle que définie dans la présente recherche? Les expériences affectives et sexuelles peuvent être comprises comme des rapports sociospatiaux à soi et à l'autre. Toutefois, il n'est pas possible d'accéder au sens spécifique de ces expériences pour les personnes concernées : est-ce que l'individu avait l'impression de dévoiler son individualité ou de la protéger dans ce rapport sexuel? Est-ce que toutes les relations amoureuses sont intimes? Si oui, le sont-elles au même degré? De plus, en décrivant l'intimité en fonction des expériences affectives et sexuelles, il est difficile de rendre compte des dimensions symboliques et des conditions sociospatiales des lieux qui influencent l'intimité. Pour tenter d'établir ces liens entre l'intimité et les lieux dans lesquels elle se déroule, il est nécessaire d'explorer les lieux rapportés dans la littérature comme utilisés par les personnes en situation d'itinérance pour vivre des expériences affectives et sexuelles. Je porterai mon attention sur les opportunités et les contraintes objectives offertes par ces lieux physiques pour y vivre de l'intimité.

1.2.3.2 Lieux physiques utilisés par les personnes en situation d'itinérance pour vivre des expériences affectives et sexuelles

Le fait de définir l'intimité en fonction des expériences affectives et sexuelles dans les études en lien avec l'itinérance (Blais *et al.*, 2012 ; Côté *et al.*, 2013 ; Oppenchain *et al.*, 2010), engendre très peu de considération pour les lieux physiques où sont vécues ses expériences. Cette manière de se représenter l'intimité n'identifie pas les lieux physiques comme des variables pertinentes à explorer pour l'étude de l'intimité, ce qui fait qu'il est difficile d'accéder à ces informations.

Toutefois, les études rapportent un ajustement des pratiques sexuelles en fonction du contexte de rue, ne signifiant en rien un arrêt ou une absence de la sexualité (Laporte *et al.*, 2007 ; Oppenchaim *et al.*, 2010 ; Blais *et al.*, 2012 ; Côté *et al.*, 2013). Les personnes s'ajustent en fonction des lieux et des partenaires disponibles, mais pour la majorité, leur désir reste le même dans la rue qu'auparavant (Laporte *et al.*, 2007 ; Oppenchaim *et al.*, 2010). Certaines études mentionnent que les expériences sexuelles des personnes en situation d'itinérance sont davantage modulées en fonction de leurs parcours sociaux et sexuels que par le fait d'être en situation d'itinérance (Oppenchaim *et al.*, 2010). Toutefois, ces études ne nient pas l'influence des conditions structurelles sur les possibilités qui s'offrent à cette population d'avoir des pratiques sexuelles (Pourette *et al.*, 2007). Les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance peuvent être un obstacle important pour l'établissement et le maintien de relations affectives et sexuelles satisfaisantes (Jamouille, 2009), mais cela ne justifie en rien le manque de prise en compte de cette dimension dans l'intervention et la recherche (Rayburn et Corzine, 2010).

Oppenchaim *et al.* (2010) rapportent certains lieux physiques où les personnes en situation d'itinérance mentionnent avoir eu des rapports sexuels soit : des hôtels, des toilettes publiques, des stationnements, des terrains de camping ou des logements d'ami-e-s. Les études sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance mentionnent le manque de lieux adaptés et l'inadéquation des ressources d'hébergement pour vivre des expériences affectives et sexuelles satisfaisantes pour ces dernières (Blais *et al.*, 2012 ; Oppenchaim *et al.*, 2010 ; Rayburn et Corzine, 2010 ; Thalineau, 2002), mais elles ne s'intéressent pas spécifiquement à l'influence des conditions sociospatiales des lieux investis sur l'intimité de ces individus.

En définissant l'itinérance comme un problème de logement, quel est l'impact de ce problème sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance? Sachant que ce dernier est représenté comme le lieu privé par excellence aujourd'hui (Serfaty-Garzon, 2003a)

et que la chambre symbolise le lieu d'intimité suprême (Perrot, 2009), quel est l'impact d'avoir un accès restreint à ces deux lieux physiques sur l'intimité?

La notion d'intimité dépasse les frontières du privé, de l'intérieur du logement et du soi pour se positionner comme une aire transitionnelle. Le contexte d'interactions de cette dernière est influencé, entre autres, par les possibilités objectives des conditions matérielles d'un lieu qui favorisent ou contraignent la protection ou le dévoilement son individualité (imaginaire). Cette conception nous conduit à prendre en compte les conditions sociospatiales présentes dans les lieux investis par les personnes en situation d'itinérance (matériel) pour comprendre les possibilités intimes qui s'offrent à elles. En permettant de se cacher, de se retrouver avec soi, d'avoir un plus grand contrôle sur l'accès, la disposition, la position et la création du lieu physique, le logement permet aux individus de projeter des significations sociosymboliques pour se reconnaître, et ainsi pouvoir se positionner dans le monde, mais aussi intérieurement. Sachant que les lieux publics offrent aux personnes en situation d'itinérance des possibilités d'appropriation temporaire et contrôlée, comment ces conditions sociospatiales interviennent avec l'intimité des personnes en situation d'itinérance?

Sachant qu'en gérant et en choisissant avec qui partager son espace de vie, il est possible d'augmenter la qualité du moment passé avec l'autre (Paris *et al.*, 2012), comment le fait de ne pas avoir de logement module le processus psychique, relationnel et dynamique qu'est l'intimité?

Sachant que le logement agit comme protecteur des agressions et des intrusions d'autrui (Hébert, 1999 ; Paris *et al.*, 2012), comment les personnes en situation d'itinérance gèrent-elles la possibilité d'une intrusion constante de l'autre dans leur individualité?

Sachant que les études sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance mettent de l'avant l'inadéquation des ressources d'hébergement pour avoir des expériences

affectives et sexuelles satisfaisantes pour ces dernières (Blais *et al.*, 2012 ; Oppenheim *et al.*, 2010 ; Rayburn et Corzine, 2010 ; Thalineau, 2002), comment est-il possible de comprendre les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement et leur impact sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance, soit la possibilité de voiler, dévoiler ou protéger leur individualité?

1.3 Question et objectifs de recherche

Le présent projet de recherche vise donc à répondre à la question : comment les conditions² sociospatiales des ressources d'hébergement, à Montréal, affectent-elles l'intimité des personnes en situation d'itinérance? L'objectif général de ce projet est de mieux comprendre les pratiques d'intimité des personnes en situation d'itinérance en considérant les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement.

Ayant défini l'intimité de manière transitionnelle, je me suis interrogée sur la façon de reconnaître ses traces imaginaires et matérielles qui s'étendent sur une panoplie d'objet distincts. C'est la notion de pratique qui m'a semblé la plus adaptée :

Les pratiques sociales sont pour Simmel des formes sociales situées et négociées en permanence et leur contexte est toujours organisationnel. Le réglage du volume sonore du téléphone portable, le geste de mettre un casque lorsqu'on écoute de la musique dans les transports en commun, ne sont pas des conduites anodines, mais elles fonctionnent pour les individus qui les réalisent comme des formes situées et négociées d'interaction. Ceci suppose l'existence d'un ordre observable et intelligible. (Patrascu, 2010, p. 6)

² Le terme « conditions » renvoie ici non seulement aux dispositions matérielles d'un lieu donné, mais aussi au contexte d'interactions sociospatiales d'une situation précise.

Cette définition des pratiques sociales s'insère aisément dans l'univers sociospatial mis de l'avant dans ce mémoire. On y retrouve aussi les principes d'organisation et d'ordre mis de l'avant par Löw (2015) lorsqu'elle définit l'espace. Les pratiques se révèlent autant par les représentations sociales et symboliques (Miège, 2007, p.173) que les gestes concrets négociés en permanence par les individus pour exister au sens de Winnicott (1975). Les pratiques sont donc des objets qu'il faut contextualiser pour accéder à l'univers de sens qu'elles rendent visible. Patrascu (2010) précise que : « cela ne veut pas dire que ce [qui] donne sens à une pratique ou simple activité, est sa cohésion, sa conformité absolue aux normes prédéfinies. Le sens se construit au cours de son élaboration située » (p.8). C'est donc en considérant le contexte et le sens qu'il est possible de parler de pratique et dans ce cas-ci, de pratique d'intimité. Ce mémoire vise alors à mieux comprendre comment les personnes en situation d'itinérance négocient leur intimité en fonction d'un contexte particulier, soit les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement à Montréal.

Pour ce faire, les sous-objectifs de ce projet sont :

- 1) explorer les significations symboliques projetées par les personnes en situation d'itinérance sur les ressources d'hébergement fréquentées;
- 2) documenter les lieux choisis par les personnes en situation d'itinérance pour vivre de l'intimité (structures, règles, dispositions matérielles, etc.);
- 3) identifier et décrire les pratiques d'intimité des personnes en situation d'itinérance dans les lieux fréquentés.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Dans ce deuxième chapitre, il sera question de présenter le cadre théorique du projet. Je m'attarderai, d'abord, aux apports de la géographie sociale pour répondre à ma question de recherche, pour ensuite présenter la synthèse des indicateurs sociospatiaux de Parazelli (1997), offrant un cadre à la fois précis et ayant une large portée pour explorer les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement et leurs influences sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance.

2.1 Quelques apports de la géographie sociale

La géographie sociale est une branche de la géographie qui vise à étudier comment nos rapports à l'espace sont influencés par les représentations sociales des individus (Di Méo, 1990). Di Méo (1990, p. 13) décrit la géographie sociale comme suit : « elle développe dans ce sens des méthodes d'investigation qui éclairent la dimension subjective de l'espace et des rapports espace-individu ou espace-société. Organisé en aire ou en réseau, porteur ou non d'identité collective, l'espace vécu est aussi espace social ».

On ne peut imaginer les phénomènes sociaux sans les considérer dans les lieux au sein desquels ils se manifestent. Comme signalé dans le premier chapitre, l'imaginaire collectif offre des repères aux individus qui projettent des significations symboliques sur le matériel spatialisant ainsi des traces matérielles de leur individualité guidant leurs

pratiques d'appropriation. Ces imaginaires sont, à leur tour, alimentés par des objets dont le degré d'attractivité ou de répulsivité orientera le processus d'appropriation³, soit le fait de s'associer ou se dissocier de ces derniers pour pouvoir se positionner symboliquement et physiquement.

Visant à mieux comprendre comment les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement affectent l'intimité des personnes en situation d'itinérance, il est pertinent d'utiliser un outil qui propose à la fois de rendre compte des représentations symboliques projetées par les personnes sur les lieux, et de la manière dont ces derniers sont mis à leur disposition. En effet, les personnes en situation d'itinérance peuvent se représenter les lieux investis comme offrant plus ou moins de possibilités intimes, mais pour saisir ces différents degrés, il est nécessaire de considérer les éléments qui influencent ce processus d'appropriation. La manière dont les lieux sont mis à leur disposition, notamment les règlements et les structures physiques des ressources d'hébergement, peut affecter l'intimité des personnes hébergées.

Pour mettre en lumière les relations qui s'établissent entre les conditions sociospatiales et l'intimité des personnes en situation d'itinérance, j'aurai recours à la synthèse des indicateurs sociospatiaux conçus par Parazelli dans le cadre de sa thèse doctorale sur les pratiques de socialisation des jeunes de la rue (1997). Cette grille permet d'analyser

³ L'appropriation est comprise ici selon la définition du « mouvement d'appropriation de l'acte » de Mendel (1992, p. 15) qui mentionne que « en tout individu existerait une force de nature anthropologique qui s'exprime de manière non consciente à l'intérieur de la dimension psychique, et qui incite le sujet à « s'approprier » l'acte volontaire et conscient qu'il accomplit, l'activité, l'action qu'il développe. Ce mouvement vise deux objectifs : l'appropriation du contrôle du processus de l'acte, l'appropriation des effets de l'acte. En somme, si tout acte se définit par le pouvoir qu'il a de modifier l'environnement extérieur auquel il s'applique, cette définition ne préjuge en rien du statut du sujet par rapport à l'acte qu'il accomplit. La non-possibilité d'appropriation de son acte par le sujet n'empêche pas que cet acte développera quand même du pouvoir, mais le sujet, dans ce cas, ne sera en mesure de contrôler ni le processus d'exécution de l'acte ni les effets de l'acte. Par là, il ne pourra ni prendre intérêt ni trouver du plaisir à agir ».

de façon interdisciplinaire, la situation d'un individu à un moment précis sous l'angle sociospatial, soit en considérant les actes⁴ d'appartenance et d'attribution des personnes en situation d'itinérance engagées dans un processus d'appropriation de leur intimité dans les lieux investis et, plus particulièrement, dans les ressources d'hébergement à Montréal.

2.2 La synthèse des indicateurs sociospatiaux de Parazelli (1997)

La synthèse des indicateurs sociospatiaux se déploie en trois grandes catégories de facteurs : psychanalytiques, anthropologiques et sociopolitiques (voir Annexe A). Ces derniers interagissent entre eux pour illustrer différentes dimensions des rapports à l'espace tout en rendant visible les modes opératoires des rapports de pouvoir inhérents à l'intimité des personnes en situation d'itinérance. Cet outil propose d'exposer les éléments qui dynamisent les interactions sociospatiales, soit les tensions entre ce qui est souhaité (imaginaire) par la personne et les possibilités objectives mises en place par le lieu (matériel), ce qui nous permet de saisir les perspectives d'appropriation possibles pour une personne, dans un lieu, à un moment précis. Pour présenter la synthèse des indicateurs sociospatiaux de Parazelli (1997) j'aborderai chacune des trois catégories de facteurs.

D'abord, les facteurs psychanalytiques se situent au centre de la grille et représentent les éléments moteurs de celle-ci. Un des objectifs de la synthèse des indicateurs

⁴ Le terme « acte » est défini par Mendel (2004, p. 159) de la manière suivante : « dans la perspective que nous proposons, l'acte est conçu comme l'interaction d'un sujet (porteur d'un projet d'action) avec la réalité connexe à ce projet. Un sujet : toutes ses composantes, non seulement la cognition et la rationalité, mais également le vouloir de création et son dérivé, le mouvement d'appropriation de l'acte. Avec ce dernier, le sujet est amené organiquement à vouloir faire sien le produit de l'acte et à contrôler, à maîtriser le processus de l'acte lui-même. La réalité, quant à elle, conserve toujours une part d'imprévisible face à l'imposition du projet d'action : sa résistance n'est jamais complètement connue à l'avance ; elle comprend également les effets collatéraux et les suites de l'acte ».

sociospatiaux de Parazelli (1997) est de repérer le potentiel transitionnel d'un lieu pour une personne à un moment donné. Le potentiel transitionnel d'un lieu peut être évalué en analysant le rapport de force qui s'exerce entre les actes d'appartenance d'un individu et les actes d'attribution auxquels il doit se contraindre. Parazelli (1997) présente le concept d'espace transitionnel de Winnicott (1975) comme étant à la base de son analyse. Ce concept a été défini dans la section explorant le concept d'intimité dans le premier chapitre. L'espace transitionnel est une aire de jeu qui est tributaire d'un contexte d'interactions sociospatiales favorisant les aspirations identitaires. L'espace transitionnel se décompose en trois composantes clés dynamiques : la réciprocité des relations, la confiance et la fiabilité, et l'indétermination des règles du jeu (Winnicott, 1975).

La première composante de l'espace transitionnel est **la réciprocité des relations**, qui se réfère au fait que les personnes impliquées s'approprient l'objet, imaginaire ou matériel, dans un contexte d'interactions partagées. Elle pose les questions : sommes-nous dans un rapport d'échanges mutuels? Avons-nous des intérêts ou des désirs compatibles? Le deuxième élément à considérer est **la confiance et la fiabilité** qui permet aux personnes d'avoir un « espace » sécuritaire pour dévoiler ou protéger leur individualité, sans être menacé-e-s. Cette composante de l'espace transitionnel pose donc les questions suivantes : est-ce que je peux faire confiance au contexte d'interactions qui nous lie? Sommes-nous menacé-e-s par l'extérieur? Finalement, la troisième condition d'existence de l'espace transitionnel est relative au potentiel **d'indétermination des règles du jeu**, qui sous-entend un certain pouvoir dans l'élaboration et la création de règles. Elle pose la question : est-ce que je peux jouer/créer de nouvelles règles d'interactions avec cet objet?

Winnicott (1975) insiste pour souligner la différence sémantique en anglais entre *play* et *game*. Le premier n'inclut pas de règles formelles préétablies, contrairement au second terme. Cette différence est capitale au niveau de la liberté des personnes à créer

leurs propres règles, et ainsi à pouvoir négocier les conditions du jeu. Pour ce qui est des ressources d'hébergement à Montréal, les personnes en situation d'itinérance se retrouvent plutôt dans des situations où il est possible de jouer tout en étant soumises à des règles formelles préétablies, ce que Winnicott (1975) définit comme *game* et non *play*. Ces trois conditions d'existence de l'espace transitionnel influencent de manière importante le potentiel transitionnel d'un lieu. Il sera possible d'analyser ces conditions d'existence de l'espace transitionnel, entre autres, à partir des éléments recueillis pour étayer les facteurs anthropologiques et sociopolitiques. Le potentiel transitionnel d'un lieu résulte aussi du rapport de force entre les actes d'appartenances (mode de relation, d'utilisation et d'occupation) et les actes d'attribution (programmation, accessibilité, contrôle et surveillance).

Ensuite, les facteurs anthropologiques nous informent sur les actes d'appartenance des individus envers un objet. Trois indicateurs permettent d'évaluer ces actes d'appartenance, soit la manière dont les personnes souhaitent se projeter, utiliser et occuper un lieu : le mode de relation, le mode d'utilisation (Winnicott, 1975) et le mode d'occupation (Parazelli, 2002). Les deux premiers types de rapports à l'espace proposés, soit le mode de relation à l'objet et le mode d'utilisation, sont mis de l'avant par Winnicott (1975) et repris comme des facteurs anthropologiques dans la synthèse des indicateurs sociospatiaux de Parazelli (1997).

Le mode de relation se réfère à l'imaginaire des personnes concernées par rapport à un objet donné. Il pose les questions suivantes : comment un lieu spécifique est-il représenté, de manière imaginaire, par une personne? Quelles sont les significations sociosymboliques qu'elle projette sur ce lieu? **Le mode d'utilisation**, quant à lui, explore la manière objective dont l'individu utilise le lieu, soit : que puis-je faire en ce lieu? Puis, Parazelli (1997) ajoute **le mode d'occupation** pour compléter les actes d'appartenances, qui renvoient à la fréquence d'utilisation d'un lieu, soit : depuis quand et comment ce lieu est-il occupé par la personne?

À l'aide de ces trois indicateurs, nous pouvons mieux comprendre comment la personne en situation d'itinérance souhaite se projeter, utiliser et s'appropriier les lieux qu'elle investit, et plus particulièrement, les ressources d'hébergement fréquentées. Comment les personnes en situation d'itinérance utilisent-elles objectivement (mode d'utilisation) les ressources d'hébergement? Quelles sont les significations sociosymboliques projetées (mode de relation) sur les ressources d'hébergement? Comment les personnes ayant un problème de logement utilisent-elles ces lieux pour avoir des pratiques intimes (mode d'utilisation)? À quelle fréquence (mode d'occupation) ces dernières utilisent-elles (mode d'utilisation) ces lieux? Comment les possibilités perçues par la personne pour vivre de l'intimité influencent-elles, ou sont-elles influencées, par sa perception des lieux (mode de relation)?

Puis, les facteurs sociopolitiques comprennent les actes d'attribution, soit la manière dont les lieux sont organisés et régulés. Trois indicateurs nous permettent de saisir les actes d'attribution présents dans un lieu : la programmation, l'accessibilité, ainsi que le contrôle et la surveillance (Parazelli, 2002). **La programmation** est le « degré de restriction et d'autonomie » mis de l'avant dans la description des activités pour un lieu donné. La programmation peut se comprendre par la question : quelles sont les intentions et les objectifs du lieu? **L'accessibilité** est déterminée à partir du « degré d'ouverture et de fermeture » des lieux, soit les conditions entourant l'accès au lieu. Elle pose les questions : quelles sont les personnes autorisées ou non dans ce lieu? Quelles sont les règles entourant l'accès? Puis, **le contrôle et la surveillance** peuvent être situés par rapport au « degré de tolérance et de répression » présentes dans les lieux (Parazelli, 1997) soit le niveau de liberté ou de contraintes. Cet indicateur peut être mis de l'avant à l'aide des questions suivantes : quelles sont les règles à respecter? Quel est le niveau de surveillance présent dans ce lieu?

À l'aide de ces trois indicateurs relevant des actes d'attribution, on peut saisir les contextes de régulation des lieux, notamment dans les ressources d'hébergement, de

même que les conditions objectives mises en place à l'intérieur de ces dernières. Quels sont les éléments qui modulent l'accès (accessibilité) des personnes à la ressource d'hébergement? Quels sont les objectifs (programmation) perçus par les personnes en situation d'itinérance comme mis de l'avant dans les ressources d'hébergement fréquentées? Comment ces objectifs se traduisent-ils dans les règles à respecter (contrôle et surveillance), et comment ces dernières influencent-elles les possibilités d'être intime dans ces lieux?

À partir des informations recueillies à l'aide des facteurs anthropologiques et sociopolitiques, on peut obtenir une lecture dynamique du rapport de forces opérant entre les actes d'appartenance et les actes d'attributions, pour une personne donnée, à un moment spécifique. La synthèse des indicateurs sociospatiaux (Parazelli, 1997) peut se lire à l'aide des trois catégories présentées ci-haut, mais aussi en fonction des trois tensions relevées entre les indicateurs des actes d'attribution et des actes d'appartenance (voir Annexe A).

En effet, le mode de relation peut être compris conjointement avec la programmation des lieux : à quel point les intentions véhiculées par les personnes à l'intérieur la ressource d'hébergement et celles perçues par la personne en situation d'itinérance (programmation) concordent avec son mode de relation, soit les significations sociosymboliques qu'elle projette sur ce lieu? Le mode d'utilisation se retrouve lié à l'accessibilité des lieux, soit : quel est le degré de correspondance entre la manière dont la personne peut utiliser le lieu (mode d'utilisation), et la régulation de l'accès (accessibilité) à ce dernier? Puis, le mode d'occupation ainsi que le contrôle et la surveillance se lient pour permettre une meilleure compréhension des modalités de contrôle organisant les lieux : comment s'harmonise le niveau de contrôle et de surveillance de la ressource d'hébergement, avec la façon dont la personne souhaite occuper (mode d'occupation) ce lieu?

Cette lecture dynamique du niveau de concordance et de discordance entre les actes d'appartenance et les actes d'attribution offre un premier portrait représentatif de la possibilité, pour une personne donnée, de rendre réelles ses aspirations identitaires dans un lieu en prenant en compte les conditions sociospatiales présentes dans ce dernier. En considérant ces tensions, il est possible de mieux comprendre ce qui se déroule dans un lieu, de manière symbolique et réelle, pour une personne à un moment précis. C'est ce rapport de force, entre les actes d'appartenance et les actes d'attribution, qui permet d'entrevoir le potentiel transitionnel d'un lieu pour un individu (Parazelli, 1997).

Étant donné que l'intimité est directement liée au processus identitaire, la synthèse des indicateurs sociospatiaux élaborée par Parazelli (1997) est un outil pertinent pour tenter de mieux comprendre comment les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement affectent l'intimité des personnes en situation d'itinérance. Cette grille d'analyse attire notre attention sur des éléments de contexte, de même que des composantes symboliques, pour mieux saisir la complexité, mais surtout la profondeur de ce qui se déroule dans un lieu. Elle vise à illustrer l'interaction entre les actes d'appartenance du sujet et les actes d'attribution des lieux pour saisir la possibilité qui s'offre au sujet de s'actualiser dans ce lieu. L'investigation empirique de ces deux séries d'actes (appartenance et attribution), me permettra « d'évaluer » le potentiel transitionnel d'un lieu à partir de ses composantes dynamiques, soit la réciprocité des relations, la confiance et la fiabilité, ainsi que l'indétermination des règles du jeu (Parazelli, 1997). Chacun de ces éléments sera alors pris en compte dans le discours narratif des répondant-e-s sur leurs rapports aux lieux en contexte d'hébergement, pour relever des éléments de réponses sur les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement et leur influence sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance.

CHAPITRE III

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Dans ce troisième chapitre, ce sont les composantes méthodologiques du projet qui seront présentées. Je distinguerai d'abord le contexte général de la recherche, pour ensuite relever les stratégies de recrutement et les critères de sélection des personnes répondantes. Puis, j'exposerai les méthodes de collecte et d'analyse de données pour terminer avec les limites et les considérations éthiques de la présente étude.

3.1 Stratégie générale de la recherche

Cette recherche nécessite une méthodologie qualitative de nature exploratoire. La méthodologie qualitative « [s'ancre] dans une tradition épistémologique qui est fondamentalement interprétative dans le sens qu'elles s'intéressent aux dynamiques selon lesquelles le monde social est expérimenté, vécu, produit, compris, interprété » (Anadon et Savoie-Zajc, 2009, p. 1). En m'intéressant aux conditions sociospatiales des ressources d'hébergement, je souhaite mettre en lumière la manière dont ces lieux sont chargés de sens pour les personnes en situation d'itinérance, de même que les possibilités perçues par celles-ci pour actualiser leurs désirs d'intimité. L'intimité des personnes en situation d'itinérance étant une réalité très peu explorée jusqu'à maintenant dans la littérature scientifique, il est d'autant plus pertinent de préconiser une méthodologie exploratoire (Trudel *et al.*, 2006).

3.2 Échantillon et recrutement

Ce projet s'intéresse aux personnes en situation d'itinérance qui sont, ou ont été, hébergées dans une ressource d'hébergement à Montréal durant au moins six mois entre 2016 et aujourd'hui. Dans le but de pouvoir saisir l'influence des conditions sociospatiales des ressources d'hébergement sur l'intimité, il est pertinent d'identifier une période de temps fixe durant laquelle les personnes investissent le lieu. L'indication d'une durée de séjour d'au moins six mois, dans une même ressource d'hébergement, a été déterminé pour accéder à une certaine profondeur concernant la programmation, l'accessibilité et le contrôle et la surveillance du lieu ainsi que leurs influences sur les possibilités de rendre réelles les aspirations identitaires d'intimité des personnes répondantes. Les ressources d'hébergement étant sujettes à de nombreux changements au niveau des règlements, des programmes et des personnes fréquentant le lieu, il était important de fixer une période durant laquelle les séjours des répondant-e-s s'étaient déroulés (entre 2016 et 2019) pour tenter de maintenir des points communs pour l'analyse. Au départ, j'avais l'intention d'examiner les pratiques d'intimité des personnes résidant dans une même ressource d'hébergement. Toutefois, cela n'a pas été possible puisque les dix personnes participantes ont été recrutées dans quatre ressources d'hébergement et qu'elles ne vivaient pas nécessairement dans les mêmes lieux physiques et les mêmes programmes dans ce lieu. Cela rendait les conditions sociospatiales beaucoup trop disparates pour être analysées simultanément avec un échantillon de dix personnes.

Les personnes répondantes devaient avoir eu des expériences associées à l'intimité telles que rapportées dans la littérature (ex. : relation(s) amoureuse(s), relation(s) sexuelle(s), relation(s) amicale(s) ou familiale(s) significative(s), etc.) durant la période où elles étaient hébergées à la ressource d'hébergement. Il n'était pas nécessaire d'avoir eu ces expériences à l'intérieur de la ressource d'hébergement, mais bien d'être en mesure de me parler de la manière dont celles-ci avaient été vécues, tout en étant

hébergé-e-s en ressource d'hébergement. Les personnes répondantes sont toutes âgées de 18 ans et plus, pour des raisons légales et éthiques. Je ne voulais pas cibler de groupe d'âge en particulier, puisque le recrutement posait déjà des défis en regard de la population à l'étude et du sujet abordé par la recherche.

Pour ce qui est du recrutement plus spécifiquement, j'ai d'abord ciblé trois ressources d'hébergement à Montréal : une ressource d'hébergement non mixte pour hommes, une ressource d'hébergement non mixte pour femmes, et une ressource d'hébergement transitoire mixte où je me suis ensuite présentée pour parler de mon projet et tenter de prendre rendez-vous avec la personne responsable de l'hébergement. Ces visites, en personne, me permettaient de remplir quatre objectifs distincts : 1) diminuer les réticences de la part de l'administration et de l'équipe d'intervention dues au sujet sensible de ma recherche en mettant de l'avant mes expériences en intervention, entre autres, dans différentes ressources d'hébergement, 2) demander leur aide pour le recrutement, soit en ciblant des personnes présentes dans la ressource d'hébergement répondant à mes critères de sélections, soit en posant mes affiches à l'intérieur de la ressource d'hébergement, 3) le fait de me présenter en personne me permettait aussi d'établir un premier contact avec des personnes hébergées dans les ressources d'hébergement ciblées pour les inciter à participer à ma recherche et les mettre en confiance, 4) puis je pouvais me familiariser brièvement avec les structures physiques des lieux, ce qui était un atout pour bien comprendre les propos des personnes répondantes par la suite, lors des entretiens semi-dirigés.

J'ai aussi installé des affiches aux alentours des ressources d'hébergement ciblées, sur les babillards dans la rue par exemple, et j'ai distribué des affiches directement aux personnes présentes à ces endroits lorsqu'elles répondaient aux critères de sélection du projet. Les affiches contenaient l'ensemble des informations pertinentes à la recherche, soit : le sujet abordé par le projet, les critères de sélection des personnes répondantes, ainsi que les informations pertinentes pour pouvoir me contacter directement. J'ai aussi

utilisé Facebook pour mon recrutement, puisque j'avais quelques contacts pertinents pour rejoindre des personnes en situation d'itinérance correspondant à mon échantillon. Le message de recrutement publicisé via Facebook contenait les mêmes informations que les affiches.

J'ai eu la chance d'avoir un accueil positif dans la majorité des ressources d'hébergement où je me suis présentée, de même que l'aide du personnel pour recruter des personnes répondantes. J'ai rejoint la moitié des répondant-e-s à l'intérieur ou près des ressources d'hébergement ciblées lorsque je me suis présentée sur les lieux. L'autre moitié de l'échantillon m'a été référée par des intervenant-e-s de ces mêmes ressources. J'ai visité les ressources d'hébergement ciblées à quelques reprises pour pouvoir compléter mon recrutement et diversifier mon échantillonnage, en fonction des personnes répondantes déjà recrutées. J'ai ajouté une ressource d'hébergement transitoire mixte pour finaliser mon échantillon de 10 personnes.

3.3 Méthodes de collecte des données

Dix entrevues semi-dirigées ont été réalisées avec des personnes en situation d'itinérance pour recueillir leur point de vue par rapport aux conditions sociospatiales des ressources d'hébergement et aux influences de ces dernières sur leur intimité. J'ai choisi des entrevues semi-dirigées pour favoriser le partage et l'aisance des personnes répondantes devant le caractère « intime » abordé par la recherche (Campenhoudt et Quivy, 2011). L'entretien semi-dirigé permet aussi d'être à l'écoute de sujets ne faisant pas partie des thèmes abordés. Chacun des entretiens m'a permis de recueillir de l'information sur l'ensemble des indicateurs sociospatiaux compris dans la synthèse de Parazelli (1997) puisque le guide d'entretiens semi-dirigés avaient été conçu pour aborder les indicateurs présentés dans le chapitre précédent.

La totalité des entrevues se sont déroulées en face à face, certaines dans des lieux publics (cafés, parcs, etc.), certaines dans une pièce fermée de la ressource d'hébergement fréquentée. Le lieu physique de l'entrevue était choisi par la personne répondante, sachant que le niveau d'aisance et la qualité des échanges (Paris *et al.*, 2012) sont tous deux influencés par le lieu physique, il était nécessaire de permettre à la personne de choisir le lieu de l'entrevue pour favoriser le dévoilement de soi. La durée moyenne des entrevues a été de 90 minutes et des notes étaient consignées après les entrevues. J'ai amené le questionnaire imprimé lors de chaque entrevue pour me guider et m'assurer de couvrir l'ensemble des catégories ciblées.

3.4 Méthode d'analyse des données

Pour analyser les données recueillies à l'aide des entretiens semi-dirigés, j'ai opté pour une analyse qualitative de contenu. J'ai d'abord retranscrit l'ensemble des entrevues pour ensuite relever les thèmes abordés par les personnes répondantes et les mettre en relation avec les différents indicateurs sociospatiaux (Parazelli, 1997). Wanlin (2007, p. 249) mentionne que « l'analyse de contenu s'organise autour de trois phases chronologiques : la préanalyse, l'exploitation du matériel ainsi que le traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation ». En regard de l'étude des rapports à l'espace dans les ressources d'hébergement à Montréal, il était pertinent de choisir une méthode d'analyse des données qui tient compte de ce rapport entre l'idéal et le matériel en laissant une place à l'interprétation du sens. À ce sujet, Foucault (1971, p. 59) mentionne que le discours n'est « point immatériel ; c'est toujours au niveau de la matérialité qu'il prend effet, qu'il est effet ; il a son lieu et il consiste dans la relation, la coexistence, la dispersion, le recoupement, l'accumulation, la sélection d'éléments matériels ». L'analyse de contenu est donc cohérente avec le cadre conceptuel du présent projet qui vise à mettre de l'avant les interactions entre les éléments symboliques

et les dispositions matérielles qui influencent les pratiques d'intimité des personnes en situation d'itinérance. Cette méthode d'analyse m'a permis de relever le sens que prennent les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement pour les personnes en situation d'itinérance en lien avec leurs pratiques d'intimité.

3.5 Limites de l'étude

Concernant les limites de l'étude, il est important de considérer le biais de mon expérience personnelle et professionnelle, de même que celui de la taille restreinte de l'échantillon. D'abord, le fait d'avoir été la conjointe d'une personne en situation d'itinérance, et d'avoir travaillé plus de six ans dans différentes ressources d'hébergement, teintent ma manière de percevoir et concevoir l'intimité des personnes en situation d'itinérance dans ces lieux. Il a été essentiel d'être consciente de ce biais tout au long de ma démarche pour demeurer vigilante et porter une attention particulière à mes *a priori* afin de contrôler leur influence sur mon analyse. Toutefois, ces expériences sont aussi riches et furent un atout précieux pour mieux comprendre les propos, les référents ainsi que les composantes à considérer dans les lieux fréquentés par les personnes répondantes. Ensuite, la taille restreinte de l'échantillon ne permet pas à ce dernier d'être représentatif de l'ensemble des personnes en situation d'itinérance, de même que de l'ensemble des ressources d'hébergement à Montréal. Les résultats de ce mémoire se veulent plutôt exemplaires de situations pouvant être comparables dans ce domaine. Rappelons qu'étant donné le peu de littérature scientifique sur le sujet, la présente recherche est exploratoire.

3.6 Considérations éthiques

La recherche auprès d'êtres humains amène des considérations éthiques qui sont cruciales à soulever. Tout d'abord, en ce qui concerne les avantages de participer à ce projet de recherche, l'entrevue a représenté pour les personnes répondantes une occasion de parler et réfléchir sur leur intimité et les liens avec les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement fréquentées.

Dans un autre ordre d'idée, le fait d'aborder des sujets comme l'intimité nécessite une délicatesse et un respect, autant dans la manière de poser les questions, que dans l'écoute des réponses données. Un des risques de cette recherche est la possibilité de causer des malaises psychologiques ou émotifs. En effet, vu le sujet sensible abordé par la recherche (intimité et milieu de vie), certaines personnes répondantes ont été gênées par des questions, ont parlé à mots couverts, ont hésité ou ont évité de répondre à certaines questions. Plusieurs ont ri lorsqu'il était question de sexualité, certaines ont pleuré en évoquant des souvenirs difficiles. Délicatement, j'ai tenté d'accueillir la réaction et d'explorer l'émotion de la personne tout en respectant les limites et l'aisance de celle-ci. Il n'y a eu aucun signe de détresse majeur durant les entrevues, j'ai toutefois pris la peine de rappeler la liste de ressources fournies dans le formulaire de consentement à la fin de chaque entrevue, au cas où certaines émotions persisteraient ou s'alourdiraient une fois l'entrevue terminée.

Puis, le deuxième risque lié à la participation pour cette recherche est celui de représailles. Bien que ce risque soit très faible, les règlements et la structure des lieux étant très spécifiques à chaque ressource d'hébergement à Montréal, il y a un risque que les ressources ciblées puissent être identifiées même si j'ai minutieusement respecté l'anonymat dans la rédaction. Les personnes participantes avaient le droit de refuser de répondre, en plus de pouvoir prendre une pause ou arrêter l'entrevue, et ce, à tout moment. Ces éléments, en plus d'être présentés dans le formulaire de

consentement que les personnes répondantes lisaient et signaient avant l'entretien semi-dirigé, ont été mis en lumière oralement, par moi-même, avant le début de chaque entrevue. Comme mentionné précédemment, quelques personnes répondantes ont directement refusé de répondre à certaines questions tandis que d'autres ont évité de manière plus subtile, par exemple en disant ne plus se souvenir ou qu'il était important pour elles de mettre l'emphase sur d'autres éléments. J'ai ressenti un malaise, partagé par la majorité personnes répondantes, à s'exprimer négativement vis-à-vis les ressources d'hébergement. Leurs commentaires constructifs étaient souvent suivis d'une manière différente de voir les choses, d'un règlement ou d'une réponse reçue face à leurs mécontentements par le personnel. Je n'ai pas mis en question ce malaise puisque je sais, ayant travaillé en ressource d'hébergement durant plusieurs années, que le risque de perdre l'accès au lieu est bien réel. Il est impératif pour les personnes en situation d'itinérance de se soumettre au fonctionnement du lieu pour maintenir leur accès. Ce malaise de la part des personnes répondantes à critiquer les ressources d'hébergement est peut-être une manière de protéger leur individualité en minimisant le risque de conséquences potentielles ou de représailles. Il dénote aussi possiblement un manque de confiance et de fiabilité envers moi et envers les ressources d'hébergement. Comment ce comportement nous informe-t-il sur les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement? Quelles sont les conséquences pour l'amélioration et l'évolution des ressources d'hébergement à Montréal?

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce quatrième chapitre, il est question des résultats produits à l'aide des 10 entrevues semi-dirigées réalisées auprès de personnes fréquentant des ressources d'hébergement à Montréal. Il s'agit de rendre compte des propos des personnes rencontrées en contexte d'entrevue sur la manière dont les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement à Montréal ont affecté leur intimité. Ces conditions sont mises en lumière grâce à la synthèse des indicateurs sociospatiaux de Parazelli (1997) qui permet de saisir les dynamiques sociospatiales présentes dans un lieu. Comment l'appropriation souhaitée par la personne (acte d'appartenance) se conjugue-t-elle avec les conditions objectives qui régissent ce lieu (actes d'attribution)?

Pour répondre à ma question de recherche, je me suis d'abord intéressée au mode de relation des personnes répondantes, soit la manière dont celles-ci se représentaient la ressource d'hébergement au moment de l'entrevue. Cela m'a permis de répondre au premier sous-objectif de ce projet : explorer les significations sociosymboliques projetées par les personnes en situation d'itinérance sur les ressources d'hébergement fréquentées. Cette première étape a révélé quatre catégories thématiques exprimant le mode de relation établi par les personnes répondantes face au lieu. Les quatre prochaines sections de ce chapitre présenteront ces manières de percevoir et d'investir les ressources d'hébergement comme : un **lieu de protection**, un **passage obligé**, un **lieu de jeu** ou un **lieu référentiel**. Cette catégorisation thématique cristallise un rapport sociospatial à la ressource d'hébergement pour tenter de comprendre l'influence de celui-ci sur l'intimité.

Chaque personne répondante sera mise de l'avant en fonction de six thèmes généraux qui sont ressortis des entrevues : la représentation de soi, le positionnement par rapport à la ressource d'hébergement, les déplacements à l'intérieur de ce lieu, les pratiques d'intimité, les projections imaginaires et finalement, le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement pour la personne au moment de l'entrevue. Ces résultats amèneront des éléments pour répondre à la question générale de ce projet, mais aussi pour satisfaire les deux autres sous-objectifs, soit : documenter les lieux choisis par les personnes en situation d'itinérance pour vivre de l'intimité, de même qu'identifier et décrire les pratiques d'intimité des personnes en situation d'itinérance dans les lieux fréquentés. Présentons d'abord brièvement chacune de ces six dimensions.

D'abord, **la représentation de soi** nous informe sur la perception que la personne a d'elle-même, et donc, par le fait même, sur sa relation de soi à soi. Comme nous l'avons mentionné précédemment, pour pouvoir s'intéresser à l'intimité, il faut d'abord explorer la représentation que la personne se fait d'elle-même. Le mode de relation au lieu expose les liens entre la représentation de soi et la représentation du lieu. Parazelli (1997) s'est intéressé aux parcours biographiques des individus dans sa recherche sur les pratiques de socialisation des jeunes de la rue pour étayer cette relation. Je n'ai pas relevé ces éléments dans mon mémoire. Bien qu'elle puisse jouer un rôle déterminant, ce n'est pas l'histoire biographique en tant que telle qui nous intéresse ici, mais plutôt la manière dont l'individualité est voilée, dévoilée et protégée par les individus dans un contexte particulier.

Ensuite, **le positionnement par rapport à la ressource d'hébergement** nous éclaire sur le mode de relation au lieu, soit sur la relation entre la personne et le lieu. Les significations sociosymboliques projetées sur la ressource d'hébergement par la personne au moment de l'entrevue sont liées à la manière dont la personne se représente son individualité et le lieu.

Aussi, **les déplacements à l'intérieur de la ressource d'hébergement** nous permettent de recueillir les différences entre les actes d'attribution des services et aires intérieures d'une même ressource pour une personne répondante. Comme l'ensemble des personnes répondantes ont été hébergé-e-s dans une même ressource d'hébergement à Montréal durant six mois, ces dernières ont pu traverser différents lieux physiques et services dans une même ressource d'hébergement durant cette période. Dans cette sous-catégorie, j'explore ces déplacements et le niveau de concordance des aires et services fréquentés avec les actes d'appartenance de la personne au lieu.

Il est important de noter que je ferai état de quatre catégories de services distincts. Je me servirai de la distinction faite par Simard (2016) pour établir les services court, moyen et long terme, puis j'ajouterai à cette typologie le service temporaire. Le service court terme est lié au besoin d'« avoir un abri » (Simard, 2016, p. 58) pour la nuit et correspond au dortoir. Le service temporaire se situe entre le besoin d'« avoir un abri » (Simard, 2016, p. 58) et d'« avoir une place à soi » (Simard, 2016, p. 59), soit le besoin d'avoir une place pour s'abriter un temps. C'est un service qui s'offre soit en dortoir, soit dans une chambre partagée ou individuelle. La durée des séjours dans ce service varie entre trois mois et un an. Le service moyen terme répond au besoin d'« avoir une place à soi » (Simard, 2016, p. 58) en garantissant l'accès à une chambre individuelle pour un an (si la personne respecte les actes d'attribution du lieu). Puis, le service long terme est conçu pour « avoir une vie » (Simard, 2016, p. 60) par l'accès à une chambre individuelle ou un appartement pour plusieurs années. Les personnes qui font partie d'une même catégorie de résultat sont liées par leur mode de relation à la ressource d'hébergement. Toutefois, cela ne signifie en rien que la personne ait accès aux mêmes services, lieux physiques ou aux mêmes ressources d'hébergement.

Puis, les pratiques d'intimité des personnes répondantes sont analysées en fonction de deux catégories de lieux physiques, soit les **pratiques d'intimité à l'intérieur de la**

ressource d'hébergement, puis celles à l'extérieur de celle-ci. Pour bien saisir l'influence des conditions sociospatiales des ressources d'hébergement à Montréal sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance, je soulèverai l'influence de divers facteurs dans cette sous-section qui seront ensuite regroupés dans la discussion. Je ferai aussi état des lieux utilisés et des pratiques d'intimité des personnes répondantes satisfaisant ainsi les sous-objectifs deux et trois de la présente recherche.

De plus, **les projections imaginaires** exposent des désirs, des aspirations sociosymboliques, qui ne sont pas rendues réelles par la personne en étant à la ressource d'hébergement. Ces projections peuvent alors nous aiguiller sur des obstacles à l'intimité en lien avec les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement à Montréal.

Finalement, je présenterai **le potentiel transitionnel** de la ressource d'hébergement au moment de l'entrevue pour chaque personne, soit le niveau de concordance entre la manière dont la personne souhaite s'approprier ce lieu et les possibilités objectives de le faire. De nombreux éléments de contexte peuvent affecter le potentiel transitionnel d'un lieu pour une personne à un moment donné, mais je ne présenterai qu'un élément pour chacune des composantes de l'espace transitionnel dans cette sous-section. Je tenterai de faire état, le plus justement possible, de l'image globale de la situation en ce qui concerne la réciprocité des relations, la confiance et la fiabilité et le potentiel d'indétermination des règles du jeu pour chaque personne répondante en lien avec les conditions sociospatiales de la ressource d'hébergement fréquentée.

Bref, c'est en considérant à la fois, la représentation de soi, le positionnement par rapport à la ressource d'hébergement, les déplacements à l'intérieur du lieu, les pratiques d'intimité, les projections imaginaires et le potentiel transitionnel qu'il est possible d'avoir une vue d'ensemble de l'influence des conditions sociospatiales des ressources d'hébergement à Montréal sur l'intimité des personnes en situation

d'itinérance. Sachant que les rapports à l'espace sont « pris dans un mouvement constant par suite duquel leur (dis) position se transforme en permanence » (Löw, 2015, p. 132), il n'est pas possible de prévoir ou de figer ces rapports sociospatiaux dans le temps. Donc, une personne qui, au moment de l'entrevue, perçoit la ressource d'hébergement comme un lieu de protection pourrait, un an ou quelques mois plus tard, l'entrevoir comme un lieu de jeu ou de passage obligé et vice-versa.

Aussi, je me suis intéressée au rapport sociospatial le plus significatif pour chaque personne répondante même si certaines d'entre elles avaient d'autres modes de relations périphériques concernant la ressource d'hébergement. Une personne répondante pourrait se représenter la ressource d'hébergement surtout comme un lieu référentiel, mais aussi parfois ou pour certains aspects précis, comme un lieu de jeu ou un passage obligé. J'aborderai seulement les principaux modes de relation des personnes répondantes à la ressource d'hébergement, sachant tout de même qu'ils ne sont pas mutuellement exclusifs.

Pour terminer ce préambule, il est important de noter que l'écriture épiciène a été privilégiée pour la présentation des résultats. Ce choix permet de respecter l'identité de chaque personne en préservant le mieux possible leur anonymat. En abordant l'intimité des personnes fréquentant les ressources d'hébergement à Montréal, le genre devient rapidement un élément à considérer. En effet, une vaste majorité des ressources d'hébergement à Montréal offrant un service court terme en dortoir sont accessibles seulement aux femmes ou seulement aux hommes. Toutefois, il est laborieux de savoir précisément ce que ces ressources définissent par « femmes » et « hommes » : le genre, le sexe, l'apparence? À quels symboles de la féminité ou de la masculinité font-ils référence? Bref, ces éléments posent problème, entre autres, lorsqu'il est question des personnes trans, pour qui le sexe assigné à la naissance ne correspond pas au genre (Dubuc, 2017). Par exemple, une personne non binaire, qui ne se reconnaît pas dans cette distinction « homme » et « femme » (Dubuc, 2017), se retrouve face à un

problème majeur en ayant besoin d'avoir accès au service court terme d'une ressource d'hébergement à Montréal. La présente recherche n'excluant pas les personnes trans et non binaires, et ne désirant pas faire de distinction entre l'intimité des personnes cisgenres et trans, il a été nécessaire de masquer l'appartenance des personnes répondantes à ces deux catégories pour assurer leur anonymat. Les conditions objectives actuelles des ressources d'hébergement à Montréal ne sont pas favorables aux personnes trans et non binaires : peu de ressources offrent des lieux adaptés, voire même acceptent d'héberger des personnes non binaires, ce qui rend l'identification de ces personnes répondantes trop accessible.

C'est dans cet esprit que les pseudonymes utilisés sont des lettres et que très peu d'éléments sociodémographiques sont dévoilés concernant l'ensemble des personnes répondantes. Les conditions d'accessibilité genrées des ressources d'hébergement affectent les pratiques d'intimité des personnes répondantes, en favorisant ou en réduisant les possibilités d'être en contact avec des hommes ou des femmes. J'aborderai ces influences dans le présent chapitre avec le plus de neutralité possible lorsqu'il est question de la concordance ou non entre le sexe assigné à la naissance et le genre des personnes répondantes. Je respecterai les étiquettes et le vocabulaire utilisés par les personnes elles-mêmes dans les entrevues, mais j'utiliserai les tirets (par exemple : protégé-e) pour tout ce qui doit être genré à l'écrit qui ne l'est pas à l'oral et qui fait référence à une personne répondante. Il est donc possible de voir des citations incluant des mots genrés lorsqu'une personne répondante parle d'elle-même, mais il est important de rappeler que cela ne détermine en rien le sexe ou le genre de la personne. Les extraits sont retranscrits en fonction des mots choisis par la personne à ce moment précis, peu importe son appartenance de genre. Quelques femmes ont employé le masculin à des moments précis dans les entrevues ce qui a été retranscrit comme tel. De plus, les personnes non binaires alternent parfois entre le féminin et le masculin pour parler d'elles, donc les extraits comportant des mots genrés ne révèlent pas l'identité de genre des personnes participantes. Je n'analyserai pas l'influence

d'être cisgenre ou trans sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance fréquentant des ressources d'hébergement à Montréal.

4.1 Lieu de protection

Les personnes qui font partie de cette catégorie utilisent la ressource d'hébergement comme une porte d'accès supplémentaire à traverser pour protéger leur individualité. Ces personnes se sentent en sécurité à l'intérieur de la ressource d'hébergement puisque celle-ci impose des règles strictes réduisant l'accès des personnes non résidentes. Cette composante aide les membres de cette catégorie à délimiter leur territoire (intérieur et extérieur) et à y réduire le risque d'intrusion de la part des autres. Ces individus projettent donc l'image d'une barrière de protection solide et sécurisante sur la ressource d'hébergement. Cette imperméabilité entre l'intérieur et l'extérieur de ce lieu est l'élément fondateur de leur mode de relation : une protection. Cependant, cette limite stricte semble aussi ajouter une difficulté lorsqu'il est question d'établir et de maintenir des relations significatives avec des personnes non résidentes. Cet aspect négatif amène ces personnes à cultiver ces relations de manière strictement imaginaire ou à quitter la ressource d'hébergement pour le faire dans la réalité. Je présenterai d'abord l'expérience de V., pour qui la ressource d'hébergement joue le rôle d'une armature, et je ferai de même pour B. qui y perçoit un asile.

4.1.1 Une armature pour V.

Je présenterai dans les sous-sections qui suivent la représentation de soi, le positionnement par rapport à la ressource d'hébergement, les déplacements à l'intérieur

de la ressource d'hébergement, les pratiques d'intimité, les projections imaginaires et le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement pour V.

Dépendances et limites floues

Avant de faire appel à une ressource d'hébergement, V. n'avait jamais été en situation d'itinérance et ne connaissait pas les services en place pour cette population. Pour avoir accès à la ressource d'hébergement, une référence a dû être faite de la part d'une autre ressource d'hébergement et une thérapie en dépendance a dû être complétée. V. mentionne ce qui l'a mené à la rue, et par la suite, à cette ressource d'hébergement :

Ce qui m'a amené-e là c'est, les femmes, la drogue. Parce que je suis influençable. Fait que de fil en aiguille, une fille a commencé à parler de drogue pis tout ça, je suis tombé-e là-dessus aussi. J'avais un bel appartement avant ça. Fait que j'ai tout perdu ça [...]. J'avais une bonne *job*, j'avais une auto, j'avais deux, trois télévisions, un bel appartement, mais j'étais célibataire pis j'étais un peu dépendant affectif.

V. invoque le célibat comme l'une des raisons indirectes à la perte de son logement. La dépendance affective l'amènerait à établir des relations où il est difficile de mettre des limites, et où la possibilité d'envahissement est très présente, autant pour son logement que pour sa personne :

- Je sentais la soupe chaude. L'appartement était tout le temps rempli de monde. C'était un bloc tranquille pis les voisins commençaient à se lamenter. Je le disais, mais c'est comme si ça rentrait d'un bord, pis ça sortait de l'autre. [Les femmes] ne voulaient rien savoir, c'était : « ah non, c'est correct », « pourquoi c'est correct? Parce que l'appartement est à mon nom? Toi tu t'en fous, tu vas t'en aller ailleurs faire la même chose que tu as faite à moi », « mais non, bien non, nous autres on t'aime, moi je t'aime pis, non, non ». Mais il y avait tout le temps du monde, pis c'est ci, pis c'est ça. *Anyways*, c'est un cercle vicieux.
- Qu'est-ce qui fait que tu es resté-e même si tu sentais la soupe chaude?
- Au début, c'était le sexe. Pis après ça c'était... moi je n'ai jamais vraiment eu, j'aurais aimé ça rencontrer quelqu'un de bien, de sérieux là. J'aurais adoré

ça. Depuis tout jeune que c'était... mais je n'ai jamais eu cette occasion-là de rencontrer quelqu'un de bien. À ce moment-là c'est comme si, on est porté-e au découragement.

Ne pas avoir réussi à trouver « quelqu'un de bien » pour faire sa vie est l'une des raisons qui mènent V. à s'investir dans des relations de dépendance, avec les femmes et la drogue et à se retrouver à la rue. Ce narratif influence la manière dont V. s'investit dans des relations, y compris son mode de relation à la ressource d'hébergement.

Se barricader pour se protéger

La ressource d'hébergement agit comme une protection pour V. contre ces relations de dépendance qui l'ont fait se perdre, et perdre son logement. Les relations de V. semblent soit l'abuser, comme c'est le cas dans l'extrait précédent, ou rejeter sa personne : « parce que mes parents n'ont jamais accepté ça [les femmes et la drogue]. [...] j'étais comme rejeté-e. Fait qu'une raison de plus pour trouver de l'amour, de l'affection, mais c'était juste éphémère... ». Cette manière d'établir ses relations à l'autre, de même que la représentation de soi qui en découle permettent de comprendre sa difficulté à imaginer des limites pour se protéger de menaces relationnelles.

Toutefois, la ressource d'hébergement offre un moyen d'instaurer cette limite, cette protection du soi, autant de manière symbolique que physique : « ma peur c'est que si je m'en vais [de la ressource d'hébergement], sûrement que je vais avoir un malheur, ou rencontrer quelqu'un qui va m'attirer des problèmes, pis je n'en veux pas de ça ». En s'imaginant partir de la ressource d'hébergement, V. conçoit perdre une protection et ainsi être plus à risque de retourner dans ces relations de dépendances antérieures. La ressource d'hébergement est donc, de façon métaphorique, une armature pour V., un « assemblage de pièces formant l'ossature, la charpente d'un objet et destiné à le

renforcer, le soutenir, le maintenir » (Larousse, 2016). Le contrôle de la ressource d'hébergement sur l'accès des personnes non résidentes est l'élément fondateur du mode de relation de V. : « personne ne le sait où est- ce que je reste. Jamais personne qui l'a su, pis même s'ils le savaient, ils ne peuvent pas [entrer]. Donc ça, déjà là, c'est une sécurité pour moi là, c'est important. ». Les expériences relationnelles de V. l'entraînent à ne pas se faire confiance pour mettre ses limites et protéger son territoire, ce que la ressource d'hébergement fait à sa place. Cela caractérise son mode de relation à ce lieu : une protection contre les menaces extérieures. Comment ce mode de relation est-il vécu par V. en fonction des différents services occupés à la ressource d'hébergement?

Changer de lieu pour s'éloigner de la rue

Pour pouvoir accéder au service long terme de la ressource d'hébergement, que V. occupe depuis trois ans au moment de l'entrevue, V. a dû être dans le service court terme et temporaire de la même ressource d'hébergement. À son arrivée, V. est placé dans le service court terme et dort dans des dortoirs. Après neuf mois, le personnel d'intervention déplace V. au service temporaire avec l'accès à une chambre : « [la personne en intervention] qui prenait soin de mon dossier est venu-e me voir, et me dit : « faudrait que tu transfères, ça fait un bout que tu es [au service court terme] ». La programmation du service court terme est d'offrir une aide temporaire gratuite, d'offrir un abri (Simard, 2016), donc l'accès vient à échéance après un certain temps : « [au dortoir], on ne payait pas. [...] j'ai déménagé [au service temporaire] et j'ai commencé à payer. ». V. mentionne ne pas avoir eu vraiment le choix de se déplacer au service temporaire, dans lequel la programmation est différente. L'aide se poursuit plus longtemps, mais il faut payer un certain montant. V. a eu le choix de se déplacer au service temporaire dans un dortoir ou dans une chambre. Ce déplacement est accepté

par V. qui décide de prendre la chambre, même si « c'est plus cher » puisque ce lieu physique lui offrira un meilleur contrôle qu'au dortoir. Quelques mois plus tard, le personnel d'intervention offre à V. de se déplacer au service long terme : « on va te donner un appartement [au service long terme] », j'ai dit : « non », j'ai dit : « regardez là, je veux essayer de m'éloigner ». Cet appartement étant près des autres services de la ressource d'hébergement, V. mentionne : « je n'étais pas à ma place ».

V. a besoin de s'éloigner du service court terme pour établir une distance sécurisante à l'univers de la rue associé à ce service. V. accepte de se déplacer dans un nouveau lieu physique :

Oh my god, ce n'est pas comparable. Je ne sais pas si tu as déjà été [dans le service court terme], mais regarde c'est l'enfer. Pour quelqu'un qui n'a jamais été dans [les ressources d'hébergement], c'est complètement, c'est fou, c'est malade là. Ça peut éclater une bataille en l'espace de te le dire, pis il y a toute sorte de... [...] Mais là, je m'en viens [dans le service long terme dans l'autre lieu physique] pis là je me dis : « bien c'est beau ici là, c'est bien ». Pour moi c'était le paradis, c'était beau, comparé [au lieu physique comprenant le service court terme].

Son mode de relation à la ressource d'hébergement s'est établi en fonction du service long terme qui est dans un autre lieu physique que le service court terme. Le fait de pouvoir s'éloigner de « l'enfer », de la rue lié à son passé et ses dépendances, permet à V. de se sentir en sécurité. La programmation du service long terme est de pouvoir bénéficier d'une certaine tranquillité et d'un encadrement de la part du personnel d'intervention, ce qui concorde avec le mode de relation de V. Cet équilibre s'harmonise au mode d'occupation de V. qui est dans le même service et le même lieu physique depuis trois ans au moment de l'entrevue. Comment V. utilise la ressource d'hébergement en lien avec l'intimité?

Se rapprocher de soi en gardant l'autre à distance

V. me parle d'abord de sa chambre comme l'aire intérieure la plus propice à l'intimité à l'intérieur de la ressource d'hébergement : « Bien, en étant [dans ma chambre], je suis intime. Je regarde la télé, je suis dans mon intimité [...]. Si j'ai envie de me masturber (rires), je vais le faire aussi [...] je me fais la barbe, je me mets de la crème ». Il est important de préciser que V. a pu avoir accès à une chambre individuelle parce que ses comportements correspondaient à la programmation et aux règles d'accessibilité du service long terme. En effet, V. a les moyens de payer chaque mois, en plus d'être perçu-e comme stable et tranquille. Sans ces éléments, ce lieu ne serait pas accessible pour que V. puisse l'utiliser ainsi. J'ai demandé à V. ce qui rendait la chambre un lieu attractif pour ce rapport à soi :

Je sais que personne ne peut entrer. Regarde, la porte, [même si] elle n'est pas barrée, il n'y a personne qui est venu cogner pour ouvrir. Ça, c'est un signe de... c'est bien ça. C'est pour ça qu'il y a le règlement aussi, pour ne pas venir cogner, pis là je peux dire : « je vais venir te voir tantôt, ou c'est tout ». Ça aussi, je l'ai déjà fait, pis [les personnes en intervention] respectent ça. Tu comprends? Fait que je suis bien, je suis dans mon cocon, pis c'est... je ne peux pas être mieux.

V. se sent à l'aise dans sa chambre, entre autres, à cause de la perception de contrôle sur l'accès au lieu. V. a confiance que le personnel d'intervention respectera son choix d'ouvrir la porte ou non. Le règlement instauré par la ressource d'hébergement visant à éviter les autres personnes résidentes cognent aux portes des chambres assure aussi une distance sécurisante pour V. La chambre est donc un lieu où V. sent pouvoir protéger son individualité à l'intérieur de la ressource d'hébergement, mais qu'en est-il des autres aires intérieures?

Par rapport au salon, V. me dit : « je m'en vais dans le salon, on parle de choses et d'autres, mais je ne parle pas de ma vie privée. Je peux me servir de chose qu'on voit, qu'on est là, mais aller chercher mon passé là, non, non, non, non ». Le salon est un

lieu propice à la relation à l'autre, où plus précisément, aux relations avec les autres personnes résidentes. V. mentionne toutefois ne pas vouloir s'ouvrir à ces personnes par rapport à son passé. Le salon n'est pas investi par V. pour dévoiler son individualité, mais V. sent pouvoir s'y protéger des autres personnes résidentes en voilant sa « vie privée ». V. fait preuve d'un faible investissement et d'un manque de réciprocité dans ses relations avec les autres personnes résidentes, mais ces deux éléments ne sont pas dus aux actes d'attribution du service long terme, mais bien à la perception que V. a de sa personne et des autres :

Il faut que je connecte avec [V.] à l'intérieur je me dis que, des fois je me pose la question : « [V.] où est-ce que je suis rendu-e? ». Je me regarde dans le miroir pis je me dis : « où est-ce que je suis rendu-e avec moi-même? », t'sais. Si je fais affaire avec une gang de malades [à la ressource d'hébergement] ou quoi? Mais, c'est moi ça, tout en étant [dans le] respect avec ce monde-là.

On peut penser que la distance qui est mise par V. entre sa représentation de soi et sa perception des autres personnes résidentes décrites comme « ce monde-là », « une gang de malades », sert à protéger son individualité. V. ne s'associe pas aux autres personnes, mais cultive sa relation de soi à soi qui est importante pour contrôler la perception des autres et ainsi protéger les accès à soi : « je ne suis connecté-e à personne. Je suis connecté-e à moi, pis j'y travaille, je travaille tout le temps sur moi-même. Parce que je ne peux pas contrôler l'autre personne ou qui que ce soit. ». La possibilité que « quelqu'un [soit] énervé ou quelque chose » est un élément d'inconfort qui justifie la distance de V. avec les autres personnes résidentes. Lors de ces « prises de bec » à l'intérieur de la ressource d'hébergement V. souhaite réagir « avec calme, sagesse et amour [pour] de ne pas les faire pomper deux fois plus ». Ce contrôle de soi permet à V. de protéger son individualité de deux manières. D'abord, en établissant une distance au conflit, puis en prévenant un rejet de la ressource d'hébergement : « Je peux me défendre si je voulais, c'est définitif mais je n'en veux pas de ça, pour deux raisons. Un pour moi, l'autre parce que je ne veux pas me faire mettre dehors. Je suis encore...

je ne me sens pas prêt, assez fort. ». Le respect des règles et des autres permet à V. de préserver une image de soi fiable, mais aussi de ne pas se faire « mettre dehors » de la ressource d'hébergement. Les conflits entre les personnes résidentes peuvent mener à des fins de séjour, ce que V. souhaite éviter. V. ne se sent pas assez solide pour vivre à l'extérieur de la ressource d'hébergement, soit sans son armature. V. considère pouvoir se protéger des autres à l'intérieur de la ressource d'hébergement, sans avoir envie de se dévoiler aux autres dans ce lieu. Comment cela affecte les pratiques d'intimité de V. à l'extérieur de la ressource d'hébergement?

À la recherche de proximité

Les « prises de bec » entre les personnes résidentes à l'intérieur de la ressource d'hébergement amènent V. à utiliser différents lieux pour se retirer :

Dans ces moments-là des fois, je suis fatigué-e, je prends mes distances et je m'en viens dans ma chambre. Je relaxe, je vais prendre une douche *pis that's it*. [...] sinon, ils vont me vider. [...] Des fois, la fin de semaine je sors, je vais prendre une bière ou... *pis c'est tout*. Toujours en espérant que je vais rencontrer l'âme sœur. Oui, mais je le fais dans ce but-là, mais aussi dans le but de m'évader [de la ressource d'hébergement] aussi. Aller faire le plein un peu là, ou vider [ce qui se passe à la ressource d'hébergement] *pis* me reposer une fin de semaine.

V. utilise sa chambre et la douche à l'intérieur du service long terme pour pouvoir se retirer, mais aussi l'extérieur de la ressource d'hébergement. L'espoir de « rencontrer l'âme sœur », de se rapprocher de cette aspiration symbolique est investi par V. dans des lieux autres que la ressource d'hébergement. En projetant l'image d'« une gang de malades » sur les autres personnes résidentes, la possibilité de « rencontrer l'âme sœur » se déplace à l'extérieur de ce lieu. Cette distinction permet aussi à V. de se sentir en sécurité et d'investir la ressource d'hébergement comme un lieu de protection

puisque ce n'est pas un territoire potentiel pour s'investir dans une relation amoureuse et risquer de développer de nouveau des relations de dépendances. Le mode de relation de V. à la ressource d'hébergement est donc aussi en lien avec son manque de réciprocité des relations à l'intérieur de ce lieu.

V. fréquente des salons de massage à l'extérieur de la ressource d'hébergement. V. choisit des salons de massage qui ne sont pas trop « proches » géographiquement pour garder « un peu de dignité » et voiler cette partie de son individualité aux personnes de la ressource d'hébergement. En effet, V. se protège en contrôlant les associations possibles entre sa personne, le fait d'aller dans des salons de massage et d'être en ressource d'hébergement. V. ajoute : « je suis célibataire, je ne dois rien à personne. Mais t'sais, quand dira-t-on, moi je pense tout le temps, qu'en dira-t-on... ». Ces visites dans les salons de massages sont un moyen, pour V., d'essayer de dévoiler une partie de son individualité qui n'est pas possible de partager autrement. V. mentionne :

J'avais rencontré une autre fille au massage éventuellement. Je lui avais dit à elle, j'ai dit : « regarde, au lieu de venir [au salon de massage], je peux te donner le même montant d'argent, mais on peut aller à une place [...] ». Au début ça marchait, pis j'allais la voir [chez elle], [...]. J'allais la voir souvent, pis je passais quelques heures de plus, pour le même montant. [...] Mais, vois-tu, des cas comme ça, je suis porté-e à m'attacher, même si je sais que c'est une fille de rue.

V. a recours à la vente de services sexuels pour avoir quelques moments « d'affection » et « de sexe » tout en bénéficiant de la protection de la ressource d'hébergement pour éviter de retourner dans des relations de dépendances. En avouant être porté à s'attacher, V. confirme sa représentation de soi et son mode de relation au lieu : avoir besoin d'être protégé-e, solidifié-e par une armature (la ressource d'hébergement) pour ne pas se perdre de nouveau. V. propose quand même de sortir du salon de massage pour « passer quelques heures de plus » et « donner [le] 40-50\$ de plus pour le massage » à la

personne directement. En souhaitant changer de lieu, V. semble aussi vouloir changer le cadre de la relation prescrit dans ces endroits pour se rapprocher de cette personne.

V. souhaite se dévoiler « plus » en même temps d'avoir peur de ne pas être en mesure de protéger son individualité. V. réconcilie donc son besoin d'amour, de se dévoiler et de se protéger en investissant ses relations amoureuses de manière imaginaire tout en étant à la ressource d'hébergement.

Rêver d'amour

V. ne veut pas s'investir dans une relation amoureuse avec une personne de la rue, ou avec une personne résidente, mais aspire plutôt à trouver une personne à l'extérieur de ces représentations symboliques de l'itinérance. V. craint cependant que les personnes non résidentes ne souhaitent pas s'investir avec une personne qui fréquente une ressource d'hébergement. V. perçoit la conciliation entre sa position actuelle et sa représentation des personnes non itinérantes comme laborieuse. Cette distance symbolique, combinée à la peur du rejet et de se retrouver à nouveau dans des relations de dépendance comme celles qui l'ont menées à la rue, poussent V. à protéger son individualité plutôt que de la dévoiler. Mais l'aspiration d'être avec « quelqu'un de bien », « d'intègre », continue d'exister de manière imaginaire pour V. :

Un moment donné, c'est bon vieillir avec quelqu'un [...] pas vivre tout seul comme un chien, tu comprends? Parce que ça aussi ce n'est pas une vie. Me verrais-tu, d'ici cinq ans, dix ans, encore tout seul? Ça aussi ça rentre en ligne de compte. Des fois j'y pense aussi à ça, mais qu'est-ce que je peux faire? Je ne peux pas aller chercher une fille de rue pis dire : « *ah* viens-t-en à la maison », je vais me ruiner, je vais mourir, je vais m'embarquer comme avant donc je n'en veux pas de ça. J'aime mieux être tout seul qu'être mal accompagné-e [...] J'aimerais ça rencontrer quelqu'un... [...] ce serait si beau, mais ce n'est pas évident : qui qui va lui annoncer à cette fille-là que j'habite

[en ressource d'hébergement] (rires)? Ce n'est pas un honneur non plus, tu comprends?

Ces relations semblent vouées à l'échec de tous les côtés selon les perceptions actuelles de V. Cette quête d'amour, de relations affectives significatives est donc impossible entre autres, à cause de son mode de relation à la ressource d'hébergement. En étant un lieu de protection, la ressource d'hébergement offre une sécurité et une distance perçue comme nécessaire, mais aussi trop étanche pour s'investir avec des personnes non itinérantes, non résidentes.

Frontières étanches : protection et obstacle

La réciprocité des relations n'est pas perçue comme positive pour V. à l'intérieur de la ressource d'hébergement. V. ne s'associe pas et ne se reconnaît pas dans les personnes résidentes toutefois cela lui permet de se sentir plus en sécurité dans ce lieu. La confiance et la fiabilité quant à l'accès des autres à sa chambre sont des éléments très positifs permettant à V. de se sentir à l'aise dans sa chambre, protégé-e des autres et connecté-e à soi. Puis, pour ce qui est du potentiel d'indétermination des règles du jeu, le fait d'avoir pu accéder au service long terme de la ressource d'hébergement dans un autre lieu physique est un élément perçu positivement par V., puisque ce déplacement établit une distance sécuritaire entre sa personne et le service court terme associé à l'univers de la rue.

Le potentiel transitionnel du service long terme de la ressource d'hébergement est relativement fort pour V. même s'il est traversé de paradoxes relationnels. Ce lieu lui permet de se protéger des autres, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tout en autorisant le dévoilement à soi, dans sa chambre. Ce qui n'est pas accessible à V. en étant à la ressource d'hébergement, c'est le dévoilement de son individualité à l'autre. Un

mouvement intime qui a été destructeur dans sa vie, mais qui est aussi perçu comme son rêve le plus cher. Cette incompatibilité entre ses aspirations symboliques et la réalité amène V. à investir cet amour impossible intérieurement, de manière imaginaire.

4.1.2 Un asile pour B.

Je présenterai les mêmes six dimensions pour B., qui perçoit aussi la ressource d'hébergement comme un lieu de protection.

Être victime des hommes

Au tout début de l'entrevue, B. mentionne : « moi, dans la société avec les hommes pis tout ça, bien moi j'étais comme une prostituée un bout là ». Les expériences relationnelles de B. l'entraînent à associer la violence aux hommes : « les hommes qui ont les fusils ou ils se battent, qui font du mal au monde, t'sais ils se regroupent pour faire du mal au monde. ». B. ajoute : « mon grand-père c'était un pédophile, il avait un fusil, il a tué quelqu'un. Il n'a jamais été en prison ». B. intègre qu'il y a des hommes « méchants » qui ne sont pas punis et dont il est difficile de se protéger : « j'étais abusé-e sexuellement quand j'étais jeune moi, par cinq personnes dans la famille. Après ça, j'ai eu des gars qui faisaient ça, qui faisaient toutes sortes d'affaires... ». B. a aussi vécu-e de la violence dans sa dernière relation amoureuse avec une personne du milieu de la prostitution : « mon ancien chum voulait me battre et me tuer parce qu'il pensait que ça me rendrait plus forte. Il dit : « je veux que tu sois capable de passer à travers n'importe quoi ». Ces expériences de vie positionnent B. dans un rapport aux hommes où ces limites ont été ignorées, violées et bafouées. B. se perçoit comme une personne « gentille » qui fait attention et veut aider les autres, mais cela se retourne parfois contre B. :

[...] l'appartement où j'étais pendant deux ans je me faisais voler tous les jours. C'est pour ça que je n'avais pas le choix de faire de la prostitution non plus, il fallait que je remplace mes affaires tous les jours t'sais, le savon à vaisselle, toutes les affaires que j'avais besoin, ça vidait. Parce que ça venait chez nous, pis j'aidais du monde oui, mais il y a du monde qui se forçait dans, qui forçait pour entrer.

B. appartient à un monde duquel il y a une forte envie de se dissocier, mais surtout un besoin de se protéger. Cependant, tout comme V., il est difficile pour B. d'imaginer pouvoir se protéger des menaces extérieures et des intrusions. Comment cette représentation de soi affecte le mode de relation de B. à la ressource d'hébergement?

Un lieu de femmes : un asile pour B.

La ressource d'hébergement représente une possibilité d'accéder à d'autres personnes que les « méchants » de la rue tout en offrant une protection temporaire. B. utilise la ressource d'hébergement comme un lieu de protection où : « il n'y a pas d'homme qui peut venir te faire du tort ». En accédant à cet asile, à ce « lieu inviolable où une personne poursuivie peut trouver refuge » (Larousse, 2016), B. se rapproche de son désir de créer des relations amicales avec des femmes :

Moi je vois ça comme une place, comme je dis, que c'est juste les femmes pis qu'on peut passer du temps ensemble, pis on est des ami-e-s, pis qu'il n'y a pas personne qui nous fait du tort parce qu'à l'extérieur souvent c'est arrivé. Parce que les hommes, ils viennent dans la relation amicale pour essayer de faire du trouble ou quelque chose, ils sont jaloux.

Les conditions d'accessibilité du lieu permettent à B. de se sentir protégé-e de l'extérieur et des hommes qui l'empêche de créer des relations amicales avec des femmes : « je suis là parce que c'est la seule place pour se regrouper, créer un lien, pour avoir du fun, un petit temps, un petit *break* [...] pour avoir de l'énergie pour

recommencer, continuer ». Toutefois, B. mentionne un malaise à partager son mode de relation à la ressource d'hébergement puisqu'il ne correspond pas à la programmation du lieu : « je vois ça comme l'émission F.R.I.E.N.D.S, ou les petits Rascals. [...] nous autres, c'est notre petite place. Mais je ne peux pas le dire à... je ne l'ai même pas dit à personne, j'aime mieux ne pas le dire, mais dans mon cœur moi, j'étais contente ». La ressource d'hébergement représente donc un asile que B. utilise pour se distancer de la prostitution, de la rue et des hommes ce qui lui permet d'essayer de bâtir d'autres types de relation : « il y a beaucoup d'hommes qui venaient crier en avant [de la ressource d'hébergement] qui nous connaît, et tout ça. Fait que ça, c'est plate, mais je me sentais comme... j'étais protégé-e ». Comme pour V., B. voit dans le contrôle de l'accessibilité au lieu la fondation de son mode de relation à la ressource d'hébergement : une protection supplémentaire pour soi. Comment ce mode de relation réagit-il aux déplacements de B. à l'intérieur de la ressource d'hébergement?

Plus de 20 ans d'allers-retours à la ressource d'hébergement

B. occupe la même ressource d'hébergement de manière discontinue depuis plus de 20 ans. Ses allers-retours ne sont pas encouragés par la programmation du lieu : « je me fais dire que je suis comme un échec si je reviens, c'est comme si je n'ai pas réussi à garder mon logement. Des fois c'est juste parce que le seul moyen de rentrer [à la ressource d'hébergement] c'est de dire que je suis sans logement ». La programmation générale de la ressource d'hébergement est d'offrir une aide temporaire aux personnes en situation d'itinérance pour trouver un logement et y rester. Le non-respect de cet élément amène B. à se faire identifier comme un « échec ». Ce manège est désagréable pour B., qui n'arrive pas à faire concorder son mode de relation, la programmation et les conditions d'accessibilité de la ressource d'hébergement. Toutefois, B. se sert aussi de cette information à son avantage en disant être « sans logement » que ce soit le cas

ou non pour accéder à la ressource d'hébergement. Cette indétermination des règles du jeu est positive puisque B. peut avoir accès au lieu lorsque désiré, mais aussi partir sans renoncer à cet asile.

Les allers-retours de B. à la ressource d'hébergement l'entraînent à se retrouver principalement dans le service court terme, et donc en dortoir :

on dort dans des *bunkbeds*, des lits superposés [...] moi dans ma tête je suis comme : « *yeah*, oh capitaine », moi je joue (rires). Parce que tu es supposé-e de jouer aussi comme adulte, pas juste tout le temps être sérieux, pis on n'est pas supposé-e-s devenir des bébés. [...] Mais c'est comme ça que tu te sens [à la ressource d'hébergement] des fois... si tu te fais dire : « bien là, tu n'as pas le droit de sortir après 10 heures [...] Je n'aime pas ça, parce que je me sens comme si... parce qu'on a vécu-e une partie de notre vie à être enfant où est-ce qu'on n'avait pas le droit de rien faire. On était comme dans une prison, un bassinnet...

L'image de la « prison » et du « bassinnet » sont des catalyseurs puissants pour comprendre l'impact du contrôle et de la surveillance, ne pas avoir « le droit de sortir après 10 heures », pour B. Cet encadrement du service court terme est infantilisant : « on n'est pas supposé-e-s devenir des bébés ». B. négocie avec ces conditions en jouant. La programmation du service court terme est d'offrir une aide temporaire ainsi que de permettre l'accès au service temporaire, moyen et long terme de la ressource d'hébergement. Les séjours récurrents amènent B. à se faire reconnaître ce qui est aidant pour accéder au service temporaire et moyen terme rapidement dès son arrivée à la ressource d'hébergement.

À propos du service moyen terme, B. mentionne : « je pense que ce n'est pas la place pour moi. Moi, j'ai besoin de mon chez nous ». La programmation générale de la ressource d'hébergement est d'offrir une aide temporaire : « tu ne peux pas vivre [à la ressource d'hébergement] pour tout le temps ». Cela produit un roulement au niveau des personnes résidentes augmentant le niveau de difficulté pour B. de trouver « des

amies de femmes ». Cette instabilité affecte négativement la réciprocité des relations et l'indétermination des règles du jeu pour B. Ce manque de contrôle et de concordance entre les conditions objectives de la ressource d'hébergement et les aspirations relationnelles de B. l'incite à ne pas s'associer de manière trop importante avec ce lieu, à ne pas s'y sentir chez-soi (Vassart, 2006). Comment cela se traduit dans les pratiques d'intimité de B. à la ressource d'hébergement?

L'amitié pour s'en sortir

B. souhaite s'investir dans des relations amicales à la ressource d'hébergement ce qui influence sa manière d'occuper les différentes aires intérieures. Par rapport au salon du service moyen terme, B. mentionne : « le salon, j'aime ça, c'est plus relaxe, j'aime ça. Ça fait une ambiance de parler avec le monde pis toute ». Le salon est propice à la relation à l'autre ce qui est attractif pour B. même s'il y a des inconvénients à occuper cette aire partagée : « je suis tombé-e endormie et quelqu'un a volé ma clé par exemple. Dans le salon, pendant que je dormais. [...] C'est ça que je n'aime pas ». Le salon représente donc à la fois la possibilité de trouver des relations réciproques, mais aussi de vivre des expériences qui nuisent à la confiance et la fiabilité du lieu. Ces vols ne semblent pas réduire le sentiment de sécurité de B. à l'intérieur de la ressource d'hébergement : « j'ai plus d'intimité c'est sûr [à la ressource d'hébergement], comme me faire voler moins pis tout ça. Au moins, je peux juste relaxer pis il n'y a personne qui ne dit rien, mais des fois tu n'es pas sûr. Ce n'est pas autant que chez vous ». La ressource d'hébergement est donc un lieu de protection comparativement à son ancien logement, puisque le risque de vol y est moins élevé, tout en étant moins intime qu'un chez-soi.

De la même manière, ne pas pouvoir voiler le fait de faire de la prostitution aux autres personnes résidentes amène B. à subir du rejet. C'est entre autres le cas à la cafétéria :

Parce que les filles se regroupent, la petite *gang* pis là elles passent : « *ah*, tu ne peux pas t'asseoir ici », pis « cette affaire-là », t'sais je ne suis pas « cette affaire- là ». Parce qu'elles sont juste entendues des méchancetés, elles ne savent pas comment je suis. Des fois, elles ne comprennent pas pourquoi je fais de la prostitution, fait qu'elles m'ignorent pour ça.

B. n'est pas en mesure de se rapprocher des autres personnes résidentes comme souhaité à la cafétéria. Toutefois, en dissociant sa représentation de soi de l'image de la prostitution, B. crée une marge de manœuvre pour continuer d'exister : « elles ne savent pas comment je suis ». Dans la cafétéria, B. a de la difficulté à se voiler (prostitution), mais aussi à dévoiler sa représentation de soi ce qui en fait le lieu le moins intéressant pour spatialiser des pratiques intimes. Pour se protéger, B. s'en va ailleurs : « c'est dur parce que là, tu es assis [à la cafétéria], fait que c'est pour ça que je sors dehors, je m'en vais dans ma chambre ou je mange au [service moyen terme]. ». La diminution du contrôle et la surveillance dans le service moyen terme donne la permission à B. de manger ailleurs et ainsi de pouvoir mieux se protéger lorsque les personnes résidentes sont « méchantes » : « on n'est pas obligé-e de manger à la cafétéria, c'est le fun ».

La chambre, quant à elle, sert à la fois de lieu pour se protéger des autres, mais aussi pour se dévoiler à soi. B. mentionne pouvoir « guérir » ses douleurs intérieures causées par les autres personnes résidentes dans sa chambre :

Dans ma chambre, je me couche dans mon lit, je relaxe. Je pense à des affaires pis tout ça. Là je peux guérir mon cœur de ses bobos, c'est là que je pense que j'aime tout le monde pis que je pense à des affaires positives pour, pour changer qu'est-ce que j'ai vécu. [...] Je pense aux filles [de la ressource d'hébergement] pis j'accepte, je comprends [...] je les pardonne pis je pense que je les aime beaucoup pis c'est quand même un petit *hangout* pis un jour,

si tu veux, ça va être différent. Fait que mon cœur dans ce moment-là, c'est bon pour mon cœur.

B. répare « son cœur », les dissonances entre ses aspirations relationnelles et ses expériences de rejet, en étant en contact avec soi, dans sa chambre à l'abri des autres. Ainsi, B. peut continuer de désirer et d'imaginer des relations de confiance, fiables et réciproques avec ces personnes, ce qui « est bon pour [s]on cœur ». La chambre est le lieu que B. considère comme le plus intéressant pour vivre de l'intimité à l'intérieur de la ressource d'hébergement.

Finalement, B. me parle des douches comme une aire intérieure inadéquate aux pratiques intimes : « les douches sont toutes une à côté de l'autre dans la salle de bain, fait que tu vois les personnes, tu vois tes ami-e-s nues. Tu ne veux pas ». Cette impossibilité de se cacher due au manque de séparation physique est répulsive puisqu'il entre en conflit avec la manière dont B. souhaite investir la ressource d'hébergement, soit y trouver des « amies de femmes ». B. ne veut pas voir ses « ami-e-s nues », mais la disposition des lieux n'offre pas d'autres options, du moins, dans le service court terme. B. affirme même que c'est la principale différence entre l'intimité possible à la ressource d'hébergement et dans un motel : « un motel tu as plus d'intimité qu'[à la ressource d'hébergement]. [...] parce que [à la ressource d'hébergement] tu partages les douches ». Sur ce, allons explorer les pratiques d'intimité de B. à l'extérieur de la ressource d'hébergement.

L'emprise de la prostitution

Les tentatives de B. pour se rapprocher et trouver des « amies de femmes » à l'intérieur de la ressource d'hébergement ne se concluent pas toujours par un succès, ce qui affecte ses pratiques intimes à l'extérieur de la ressource d'hébergement. B. explique :

Pis là, [les personnes résidentes] viennent fâchées parce qu'elles sont trop préoccupées avec des mots comme putain ou quelque chose pour comprendre que... elles ne me voient pas comme les amies de filles. Elles ne voient pas, elles me rejettent, elles me rejettent, et en me rejetant, en m'austérisant, en m'isolant, toute seule, c'est sûr que là je suis obligé-e d'être une putain. Bien c'est ça, parce que les personnes que je vais croiser, c'est des hommes qui veulent coucher avec moi pis me donner de l'argent. Pis si je ne trouve pas les amies de filles qui vont me dire : « tiens, une cigarette dans ta journée », juste une, ou pas ça du tout pis juste me parler, bien elles ne comprennent pas que ça, ça me fait me retrouver avec du monde de même. Pis que, tu ne peux pas dire non aussi, quasiment pas, parce qu'économiquement, si tu as besoin de quelque chose, s'ils te volent pis après tu te retrouves avec eux autres, ce n'est personne d'autre qui va aller t'aider qu'eux autres là.

Ces rejets amènent B. à avoir seulement la possibilité de se dévoiler avec des clients ou des hommes via la prostitution à l'extérieur de la ressource d'hébergement. B. mentionne que même si ces hommes abusent de sa personne en la volant et la violant, comme dans son ancien appartement, ce n'est « personne d'autre qui va aller t'aider qu'eux autres », les « méchants ». Le manque de réciprocité des relations à l'intérieur de la ressource d'hébergement contribue donc au maintien de B. dans la prostitution et dans des relations abusives avec des hommes. On peut supposer que ce cercle vicieux alimente les nombreux allers-retours de B. à la ressource d'hébergement.

B. ne perçoit pas pouvoir choisir ses relations amicales ou amoureuses à l'extérieur de la ressource d'hébergement : « ce n'est pas moi qui les choisis les ami-e-s, ça ne me tente pas *esti* que tu m'accuses d'harcèlement parce que je veux parler avec toi à la place de toi, cette personne-là ne veut pas me parler, t'sais. ». L'association de B. avec le milieu prostitutionnel rend difficile le contact avec les personnes qui sont à l'extérieur de cette représentation, mais aussi avec les personnes du milieu : « ils votent pour savoir qui va sortir avec toi [...] ou ils se chicanent pour quels jours on va être putain, quels jours on va être... l'autre va être notre chum ». B. ajoute : « si c'est moi qui choisirais mon chum, je choisirais quelqu'un qui me ressemble », c'est-à-dire « quelqu'un qui est gentil comme moi, végétarien, qui aime le monde, qui ne bat pas le

monde, qui ne tue pas le monde, qui n'embarre pas le monde... ». En faisant des liens avec ces propos précédents, on comprend que B. voit le fait d'instaurer des liens d'amitié comme une porte de sortie à l'isolement et au monde de la prostitution : « dans ta journée, si tu as été utilisé-e ou quelque chose, si tu as le goût de parler de ça [...] si tu te retrouves dans un endroit avec juste des femmes c'est le fun parce que des amies de femmes ce n'est pas pareil là, des amies ». Étant incapable de créer ces liens d'amitié réciproques réels, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la ressource d'hébergement, B. envisage la possibilité de se déplacer dans un des services long terme de la même ressource d'hébergement. Ce dernier se trouve dans un autre lieu physique représentant ainsi de nouvelles possibilités pour B. de bâtir ces amitiés.

Changer de lieu pour changer de vie

La possibilité de se déplacer dans un nouveau service et lieu physique offre un potentiel intime intéressant pour B. : « je ne serai pas [dans le même lieu physique que les autres services] fait que je vais avoir mon intimité parce que je vais avoir mon logement à moi ». En plus d'avoir un meilleur contrôle sur le lieu, B. perçoit ce service comme une extension de la ressource d'hébergement : « les autres ne vont pas pouvoir me suivent là-bas, pis rentrer, pis faire qu'est-ce qui veulent chez nous pis avec moi, t'sais. Fait que ça, c'est très bon ». B. considère que ce lieu pourrait être un chez-soi :

Ça va être chez nous, t'sais. Je vais pouvoir rester là à vie, pis j'ai mon espace à moi. Fait que si je ne *feel* pas bien, quelque chose est arrivé avec une autre femme, bien je m'en vais dans mon... même si elle reste dans le bloc ou qu'elle ne reste pas dans le bloc, je suis chez nous. Il y a des personnes qui travaillent là, pis il n'y aura pas autant de monde que ça comme [dans le lieu physique comprenant le service court et moyen terme].

Le fait de s'imaginer dans ce logement est donc positif pour B., lui permettant d'envisager une autre option que la création de relations amicales pour « changer de vie ». Cependant cette aspiration devient anxiogène lorsqu'elle est confrontée à la réalité. En effet, pour accéder à ce service, B. doit se conformer à la programmation du lieu, soit être tranquille et stable : « oui [je dois faire une entrevue], ça veut dire qu'il y a beaucoup de critères pis il y a beaucoup d'affaires où est-ce que... qu'il ne faut pas que je raconte ». B. explique :

Bien, parce que j'ai pris de la drogue aussi fait que, je ne sais pas si [la personne responsable de l'admission du service long terme] va comprendre ça. Pis si je mens bien, c'est parce que je suis obligé-e de mentir parce que je sais que mes intentions sont bonnes, parce que je veux changer ma vie. Je ne veux pas faire peur [...] parce que je sais que ça veut dire [une entrevue], faut pas que tu consommes si tu restes là. S'il y a plein de questions, c'est sûr que ça en est une.

B. hésite à mentir sur sa consommation pour accéder au service long terme. Ce questionnement en est un de pratique intime : comment choisir de dévoiler ou voiler une partie de soi en fonction de la programmation et des conditions d'accès du service long terme, tout en considérant le contrôle et la surveillance du service où B. se trouve au moment de l'entrevue qui découle de la même ressource d'hébergement? Comment se rapprocher d'un objet de désir, le « bloc de femmes », sans avoir de contrôle sur la décision qui sera prise concernant le fait de dévoiler ou protéger cette information? C'est la ressource d'hébergement qui a ce pouvoir, ce qui positionne B. dans un dilemme à savoir dévoiler ou protéger une partie de son individualité sans savoir lequel favoriser pour accéder au lieu souhaité.

Jouer avec la réalité pour exister

Pour B., la ressource d'hébergement « c'était une place où je me sentais le mieux » puisque « c'est toutes des femmes ». Cette condition d'admission se traduit pour B. par un sentiment de sécurité et un bon niveau de confiance et de fiabilité envers la ressource d'hébergement. La réciprocité des relations est complexe à instaurer avec les personnes résidentes puisqu'il y a des « filles qui sont comme méchantes des fois ». Celles-ci jugent les pratiques prostitutionnelles de B., ce qui l'empêche de protéger ou dévoiler son individualité comme souhaité. Toutefois, B. joue très bien avec l'indétermination des règles du jeu pour rétablir ce contact intérieurement, en partageant avec soi-même : « j'accepte, je comprends [...] je les pardonne pis je pense que je les aime beaucoup pis c'est quand même un petit *hangout* pis un jour, si tu veux, ça va être différent ».

En maintenant la possibilité que des amitiés se développent dans ce lieu, B. exprime un potentiel transitionnel assez fort envers la ressource d'hébergement. Ce lieu représente un asile pour se dévoiler avec des « amies de femmes », sans que les hommes s'en mêlent. Il est nécessaire pour B. de maintenir une possibilité d'exister hors de la prostitution, ce que son mode de relation à la ressource d'hébergement lui permet : une protection et une porte de sortie de la prostitution.

4.1.3 Ressource d'hébergement : une protection pour V. et B.

Pour chacune de ces deux personnes, il semble pénible de se protéger elle-même. Leur représentation de soi s'est bâtie sur des expériences de vie où leurs limites n'ont pas été respectées par les autres. B. et V. ne se font pas confiance pour protéger leur individualité. Cette perception les amène à vouloir ajouter une protection, une limite externe pour se sentir en sécurité. Cela soutient leur mode de relation à la ressource d'hébergement : un lieu de protection. Cette position est maintenue par B. dans tous les

services de la ressource d'hébergement, mais varie pour V., qui se sent en sécurité dans le service long terme, mais pas dans le service court terme.

Cette signification symbolique projetée sur la ressource d'hébergement influence les pratiques d'intimité de V. et de B. à l'intérieur et à l'extérieur de ce lieu. Le fait de se percevoir comme étant en sécurité à l'intérieur de la ressource d'hébergement permet à ces deux individus de se dévoiler à soi. Pour V. il est aussi possible de se protéger des autres dans l'ensemble des aires intérieures du service long terme, tandis que pour B., cela est possible seulement dans sa chambre. Pour le dévoilement de soi aux autres, V. ne souhaite pas se connecter à d'autres personnes dans la ressource d'hébergement, tandis que B. aimerait beaucoup créer des relations amicales avec des « amies de femmes » dans ce lieu. Cependant, B. vit du rejet de la part des autres personnes résidentes qui l'associent avec l'image de « putain ».

B. et V. n'entretiennent pas de relations significatives à l'extérieur de la ressource d'hébergement, mais investissent la possibilité de trouver une personne non résidente pour développer une relation amoureuse éventuellement. Percevant tou-te-s deux ce partage comme dangereux, B. fait des allers-retours à la ressource d'hébergement tandis que V. fréquente le salon de massage pour essayer de trouver un équilibre entre ce manque relationnel et la protection offerte par la ressource d'hébergement. B. et V. investissent des relations significatives de manière imaginaire. Pour V. il s'agit d'une relation amoureuse avec une personne non itinérante, et pour B. de relations amicales avec des « amies de femmes ». Le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement est plutôt fort pour ces deux personnes qui ont le même mode de relation au lieu. En offrant la protection que B. et V. désirent, la ressource d'hébergement permet de rendre réel un désir imaginaire : celui d'être protégé-e-s contre les menaces relationnelles extérieures. Toutefois, cette distance rend aussi difficile le dévoilement de soi à l'autre tant désiré par V. et par B.

4.2 Lieu de passage obligé

La ressource d'hébergement est investie le moins possible par les membres de ce groupe puisque les objets qui sont importants et significatifs pour ces personnes sont à l'extérieur de ce lieu. Mentionnant ne pas faire confiance, ni se livrer facilement aux autres de manière générale, le fait de se retrouver à la ressource d'hébergement est perçu comme menaçant. Ce lieu est vu comme un endroit où les intrusions potentielles sont constantes, et où il est nécessaire d'être sur ses gardes sans arrêt. Ces personnes se décrivent comme sages et soumises aux règles, ce qui les conduit à se sentir prises entre le maintien de cette représentation de soi et la difficulté à trouver une marge de manœuvre convenable pour exister à la ressource d'hébergement. Entre la peur récurrente de déranger les autres et la lourdeur des règles du lieu, leur mode de relation à la ressource d'hébergement s'établit comme un passage obligé. C'est la première expérience d'itinérance pour les deux membres de ce groupe qui continuent d'avancer avec un seul objectif en tête : sortir de la ressource d'hébergement dès que possible. Dans cette section, je présenterai les expériences de H., qui perçoit la ressource d'hébergement comme un tunnel, et de J. qui projette une image de souterrain sur ce lieu.

4.2.1 Un tunnel pour H.

Je présenterai la représentation de soi, le positionnement par rapport à la ressource d'hébergement, les déplacements à l'intérieur de celle-ci ainsi que les pratiques d'intimité, les projections imaginaires et le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement pour H. dans les sous-sections qui suivent.

Responsable et à ses affaires

Être en situation d'itinérance pour la première fois a été « tout un chambardement » pour H. qui « essaie de reprendre le dessus ». H. ne s'associe pas à l'image, ni aux personnes représentant l'itinérance :

Pour moi c'est une première fois-là, je n'ai jamais été itinérante. Fait que c'est sûr, ce n'est pas le même type de personne. Tu en vois de toutes les couleurs donc tu fais attention, tu regardes, tu t'assures de ne pas te mêler trop, trop avec certaines personnes pis t'sais, tu fais ta *business* pis *that's it*.

Cette distance aux autres, soit le fait « ne pas [s]e mêler trop, trop avec certaines personnes » et de « fai[re] [s]a *business* », c'est la manière de H. pour faire « attention » et se maintenir en sécurité à la ressource d'hébergement : « au début j'étais nerveuse. Tu ne sais pas dans quoi tu t'embarques, tu ne sais pas quel type de personne qui sont là. ». En attribuant une différence importante entre soi et les autres, H. est « nerveuse » puisque tout peut arriver à n'importe quel moment. En même temps, cette distance permet à H. de maintenir une représentation de soi cohérente, hors de l'itinérance. H. dissocie aussi les objets qui sont intégrés à sa représentation de soi de l'itinérance, comme son frère :

On [H. et son frère] n'est pas le type de personne qui va se mettre dans le trouble. On n'est pas des gens qui vont être obligés de faire tout ce que les autres itinérants font : on ne boit pas, on ne prend pas de drogue, on paye nos affaires quand même, mais c'est juste le toit qui n'est pas là.

H. souhaite projeter une image docile et rangée de sa personne : « moi je suis une personne, je suis ce qui est demandé ». En plus de devoir se rapprocher d'un objet répulsif en étant à la ressource d'hébergement (l'itinérance), H. se retrouve séparé des deux objets les plus significatifs, son frère et son chien : « je ne suis pas toute seule là-dedans, j'ai mon frère du milieu avec moi, et le chien qui est aussi placé [...] que j'espère tous retrouver bientôt. ». Rêvant de se retrouver en appartement de nouveau,

avec son frère et son chien, loin du monde de l'itinérance, H. travaille pour rendre cette aspiration réelle : « je travaille à temps plein, 40 heures par semaine, donc ce n'est pas évident. Ça roule, j'ai un horaire de fou, j'ai un horaire de fou », en plus d'avoir « une santé super fragile ». H. ajoute : « je suis tombé-e avec une mono [...] J'allais travailler pareil. [Le personnel d'intervention] me regardaient : « qu'est-ce que tu fais là? », « je n'ai pas le choix, j'ai besoin de ma paye, j'ai besoin de mon argent ». H. met tous ces efforts pour partir de la ressource d'hébergement dès que possible. Comment cette représentation de soi affecte la position de H. par rapport à la ressource d'hébergement?

Sortir du nuage noir

H. se dissocie aussi du lieu qui est lié à l'itinérance : « pour moi c'est : « je m'adapte à n'importe quoi ». Pis là c'est comme, c'est cette période-là que j'ai à vivre pis on verra la suite par après ». La ressource d'hébergement est donc être un passage, une « période que j'ai à vivre » pour pouvoir accéder à « la suite ». Le fait d'être à la ressource d'hébergement rappelle à H. une expérience antérieure : « j'ai vécu ça quand j'étais plus jeune, parce que j'ai été pensionnaire dans des dortoirs, fait que je sais c'est quoi ». H. ajoute : « c'est vrai, ça te bouscule, parce que c'est comme : « qu'est-ce que ça va donner? » [...] mais je reste tranquille. Je fais ma petite affaire. ». L'univers de sens du pensionnat semble lié à l'expérience de H. en ressource d'hébergement : avoir un toit et de la nourriture, mais devoir en échange se soumettre aux règles du lieu et vivre avec des personnes non-choisies. Ces éléments nous informent sur le mode de relation de H. à la ressource d'hébergement : un passage obligé.

H. ajoute : « je m'organise avec ce que j'ai, pis juste le fait d'être en sécurité, pour moi c'est le *top*, le summum ». Être à la ressource d'hébergement est préférable que d'être à la rue pour H. : « [À la ressource d'hébergement] s'il y a quelque chose qui arrive, tu

es quand même encadré-e, tandis que dans la rue tu es toute seule avec les moyens que tu as. ». Cet extrait montre le bénéfice pour H. de vivre à la ressource d'hébergement, soit être plus en sécurité qu'à l'extérieur. Cela nous ramène au mode de relation de V. et B. présenté dans la section précédente. Toutefois, cette composante ne semble pas être assez importante pour représenter le mode de relation dominant de H. à la ressource d'hébergement qui se sent aussi « nerveuse » à l'intérieur de ce lieu. H. se sent donc plus en sécurité à l'intérieur de la ressource d'hébergement qu'à vivre et dormir à l'extérieur, ce qui ne l'empêche pas de tout de même de sentir sa sécurité compromise à l'intérieur de ce lieu. Cette insécurité constante entraîne H. à voir la ressource d'hébergement comme un passage obligé et non comme un lieu de protection. H. compare la ressource d'hébergement à un « nuage noir » d'où il faut « sortir » :

Tant et aussi longtemps que je ne suis pas sortie de la ressource comme telle pour moi c'est comme, je suis encore dans mon nuage noir de début d'année et tout ça. Fait que c'est comme, tu essaies de picosser pis de sortir, de trouver ton rayon d'arc-en-ciel, appelle ça comme tu veux. Tant et aussi longtemps que je ne suis pas rendu-e, on peut dire à la phase C [avoir un logement], je ne serais jamais contente ou satisfaite du résultat.

H. concentre alors toute son énergie à « sortir » de ce lieu, en ayant « un horaire de fou » pour gagner de l'argent et pouvoir rendre réelle son aspiration la plus chère : retourner en logement avec son frère et son chien. La ressource d'hébergement étant associée à l'itinérance, une étape de vie difficile et douloureuse qui n'a pas été choisie par H., la seule manière de voir la lumière au bout de ce tunnel est de garder le cap sur « la prochaine étape ». H. projette donc l'image d'un tunnel sur la ressource d'hébergement, une « longue période difficile » (Larousse 2016). Comment ce mode de relation au lieu affecte les déplacements de H. à l'intérieur de la ressource d'hébergement?

Quand le but est de s'en aller et non de se déplacer

En mettant l'ensemble de ses énergies sur un plan de sortie, H. n'essaie pas d'être plus confortable ou de se déplacer à l'intérieur de la ressource d'hébergement. H. se retrouve d'abord dans le service court terme où la programmation est d'offrir une aide temporaire, dans ce cas-ci « 30 jours ». Ce délai est perçu comme une première date de départ à envisager pour H. Lorsque ce plan ne se concrétise pas, H. doit se déplacer dans le service temporaire pour continuer d'avoir accès à la ressource d'hébergement. La programmation du service temporaire est différente du service court terme : aider les personnes résidentes à quitter en logement. Pour ce faire, un suivi est obligatoire une fois par semaine avec un-e membre du personnel d'intervention. Ce déplacement est plus ou moins choisi par H. qui souhaite « ne pas [s]e mêler trop, trop », et faire « [s]a *business* pis *that's it* », mais H. accepte puisque c'est mieux que la rue. H. maintient son mode de relation au lieu et son objectif dans le service temporaire : sortir de ce tunnel dès que possible.

Le manque de contrôle sur les conditions objectives du lieu est difficile à supporter pour H. que ce soit pour la température ou des bruits ambiants : « tu avais les *fans* qui marchaient, fait qu'il faisait froid. [...] j'avais le courant d'air et le monde qui ronflait [...] le monde qui se parlait, du monde qui gueulait entre eux autres ». Ces irritants affectent négativement l'indétermination des règles du jeu à l'intérieur de la ressource d'hébergement pour H. Toutefois, d'autres expériences affectent cette dimension positivement : « quand un lit s'est libéré contre le mur, près de [la sortie], j'ai demandé d'être changé-e là. J'étais dans mon petit coin, tranquille. [...] parce que le bruit, j'étais comme un peu isolé-e. ». Ce déplacement, autorisé par le personnel d'intervention, permet à H. d'avoir plus de tranquillité et de se sentir moins exposé-e au facteur « bruit » qu'il est difficile de contrôler. Puis, le personnel d'intervention déplace H. dans un autre service temporaire où H. a accès à une chambre : « le fait que je suis dans une chambre privée aussi c'est une intimité autre que quand j'étais au [service court

terme] ». Le mode de relation de H. à la ressource d'hébergement demeure constant, autant dans le service court terme en dortoir qu'au service temporaire dans une chambre. Toutefois, les lieux physiques et les actes d'attribution de chaque service affectent l'intimité de H. Comment les différentes aires intérieures accessibles à H. à la ressource d'hébergement influencent-elles ses pratiques d'intimité?

Envahi-e par l'itinérance

De prime abord, H. mentionne que le dévoilement de son individualité lui fait peur : « j'ai toujours eu cette crainte-là. Je vais me dévoiler au strict nécessaire, mais je n'irai pas plus loin parce que je ne suis pas à l'aise avec ça. J'ai eu une vie tellement mouvementée dans le passé que je n'irai pas de long en large, juste le strict nécessaire. ». Cela peut avoir contribué au fait que H. n'ait pas envisagé le service temporaire comme une option au départ, puisque la programmation de ce service oblige un suivi avec le personnel d'intervention et donc, un dévoilement de soi. H. mentionne : « d'une certaine façon, je les laisse rentrer [le personnel d'intervention], en leur disant ce qu'ils ont besoin de savoir et ce que je suis à l'aise de dire. C'est comme ça que je les laisse rentrer, ça aussi c'est difficile ». Ce dévoilement forcé affecte négativement la réciprocité des relations et la confiance et la fiabilité de H. à l'intérieur de la ressource d'hébergement. H. ne perçoit pas être en mesure de contrôler et protéger les accès à son individualité tels que désirés avec le personnel d'intervention.

Lorsqu'il est question des autres personnes résidentes, H. mentionne : « c'est sûr que le fait que je ne m'expose pas, que je ne vais pas faire d'interaction avec les gens, s'ils me disent : « bonjour », je dis : « bonjour » pis c'est tout. ». H. protège son individualité en se distançant de la ressource d'hébergement et des personnes qui s'y trouvent. Le manque de réciprocité des relations, de confiance et de fiabilité vis-à-vis

les autres personnes résidentes à la ressource d'hébergement amène H. à se protéger la majorité du temps, sauf avec une personne : « il y a une personne quand elle me demande : « comment ça va? », je lui réponds parce que j'ai confiance de lui parler. Mais à part ça, on est toutes à notre affaire, tout individuel ». H. préconise de se connecter à soi-même plutôt qu'aux autres dans la ressource d'hébergement :

Ça peut être de jouer à mes jeux sur mon téléphone, ça peut être lire, ça peut être faire des mots croisés, ça peut être juste d'être étendu-e sur le lit avec de la musique. Juste des choses comme ça, ne pas avoir mon train-train quotidien du travail pis tout ça. Pour moi mon intimité, c'est ma fin de semaine, parce que c'est là que je me recharge les batteries pour la semaine, pis que je décompresse.

H. mentionne pouvoir se retrouver avec soi-même dans différentes aires intérieures de la ressource d'hébergement, sans nécessairement être complètement confortable dans ce tunnel :

Parce que même si je me sens en sécurité, pis que je suis comme des fois dans ma bulle, dans mon espace à moi, ma tête fait juste tourner, penser à : « qu'est-ce que je fais prochainement? Où est-ce que je veux arriver? Est-ce que je vais y arriver? Est-ce que je vais m'en sortir? » C'est comme, je suis dans un cercle vicieux qui ne peut pas finir.

Occuper un lieu répulsif influence le rapport intime de H. à soi. Essayant de trouver le sens de cette expérience d'itinérance, H. vit de la frustration par rapport à sa situation : « c'est sûr que j'ai eu beaucoup... je l'ai encore, un peu moins mais la frustration : « pourquoi on est rendu-e-s là? Pourquoi on n'est pas arrivé-e-s où est-ce qu'on était supposé-e-s de se rendre? Pourquoi qu'on a toutes ces embuches-là? ». H. est en contact avec cette frustration, mais doit aussi s'en protéger :

Présentement [la frustration] sort quand moi je la laisse sortir pis c'est comme, je continue, je m'engouffre dans mon travail, j'essaie de ne pas y penser. Parce que oui, je sais que ce n'est pas la chose à faire, mais si c'est trop... j'essaie

d'y aller étape par étape. Là j'ai fini une étape, il faut que je trouve la deuxième que je veux attaquer, on y va tranquillement pas vite.

H. doit se dévoiler à soi-même en même temps de se protéger et contrôler cette frustration pour ne pas s'épuiser ou s'y perdre. Le contrôle ressurgit à maintes reprises lorsque H. invoque l'intimité : le contrôle de soi, de sa frustration, le contrôle de la proximité aux personnes résidentes, le contrôle sur le lieu qui est insatisfaisant pour H. et le contrôle et la surveillance de la ressource d'hébergement. Sur ce dernier point, H. mentionne : « en ce moment, j'ai moins de liberté à cause que c'est tout... je ne sais pas comment dire ça... structuré? C'est ça le mot que je cherchais. Ce n'est pas toi qui as le contrôle à 100 %. Il faut que tu respectes les heures, il faut que tu respectes plein de choses ». Les règles de la ressource d'hébergement vont donc jusqu'à contrôler les moments et le mode d'occupation de H. à l'extérieur de la ressource d'hébergement. Cela affecte l'intimité de H. tout en renforçant son mode de relation au lieu : un passage obligé. Quelles sont les pratiques d'intimité de H. à l'extérieur de la ressource d'hébergement?

Retrouver un peu de normalité

Les objets les plus significatifs pour H. sont à l'extérieur de la ressource d'hébergement, c'est-à-dire son frère et son chien. Son frère est la personne avec qui H. se considère le plus proche : « on a toujours eu une relation comme ça, depuis qu'on est enfant [...] On a toujours été proches moi pis lui ». Avant de se retrouver en situation d'itinérance, H. habitait avec son frère tandis qu'au moment de l'entrevue, il ne peut pas accéder à la ressource d'hébergement que H. occupe : « moi ça me stressait parce que je ne savais pas comment il allait le vivre, le fait qu'on n'était pas [ensemble]. ». Les conditions d'accessibilité de la ressource d'hébergement affectent la manière dont H. perçoit ce lieu. Pour V. et B., ces conditions sont perçues comme favorables tandis qu'elles

mènent à une séparation non désirée et non choisie pour H. avec son frère. Cela contribue à son mode de relation au lieu : un tunnel.

H. peut tout de même se dévoiler à son frère à l'extérieur de la ressource d'hébergement, dans des lieux publics : « pendant la semaine, on se voit une heure et demie par jour, après mon travail. On se rejoint pis on passe notre temps ensemble, si on n'est pas ensemble on s'appelle. On a notre petite routine ». H. ajoute : « c'est un plaisir qu'on se donne, moi et lui. [...] Parce que c'est un moment pour moi de... qui est normal. Ce n'est pas, tu n'as pas de contraintes, tu n'as rien. Oui, l'heure, mais à part de ça il n'y a rien d'autre ». Le contrôle et la surveillance de la ressource d'hébergement, soit les heures d'entrées et de sorties régulent ces moments : « aux heures que je finissais de travailler, le temps que je revienne et tout ça, passer du temps avec mon frère [...], je ne suis pas toujours [à la ressource d'hébergement] aux heures ». Cette indétermination des règles du jeu a un effet positif sur le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement pour H. en autorisant l'actualisation de ses désirs intimes à l'extérieur de ce lieu. La relation de H. avec son frère est investie à l'extérieur de la ressource d'hébergement, mais aussi avec soi-même : « c'est lui qui me donne la force et le courage de continuer, de foncer, pis de tout détruire les autres murs, les autres obstacles alentour. Ça me donne une raison de continuer ». Le fait d'investir cet objet (la relation avec son frère) et de vouloir le mieux pour lui amène H. à avoir « une raison de continuer » et d'emménager en logement, une projection imaginaire qui est investie de manière très importante par H.

Un logement pour exister de nouveau

H. souhaite quitter la ressource d'hébergement dès que possible : « mon 2019 n'a vraiment pas été beau du tout, depuis le début. J'aimerais ça que ça change pour la fin. J'aimerais ça que ma fête et celle de mon frère soit à l'extérieur des refuges pis qu'on

puisse recommencer à avoir des journées meilleures ». H. conçoit avoir besoin d’emménager en logement pour lui permettre de « recommencer à avoir des journées meilleures » mais aussi « pour avoir une indépendance que je n’ai pas à 100 % [en ressource d’hébergement] ». Le « nuage noir » associé à la ressource d’hébergement semble être nourri, entre autres, par le manque d’indépendance de H. qui mentionne qu’en logement :

tu fais ton horaire, tu fais tes affaires à toi, tu écoutes la télé quand ça te tente, si tu veux passer la fin de semaine en pyjama, tu le fais. Ton lavage, tu le fais à ton rythme quand tu veux, à l’heure que tu veux, sans déranger les autres évidemment, mais c’est toi qui décide, ou, comment, et cetera.

Cette liberté s’accorde avec l’aspect de contrôle qui surgit lorsque H. aborde ses pratiques d’intimité : avoir le contrôle pour pouvoir se sentir à l’aise, pour pouvoir se sentir protégé et pour se dévoiler. Cette indépendance est, entre autres, décrite par H. comme le fait d’avoir « plus de normalité » :

Quand tu es en logement, c’est toi qui fait ta bouffe, c’est toi qui écoute ta télé, qui fais le ménage, qui fais tout ton nettoyage, tandis qu’[en ressource d’hébergement], ton repas est fait par un cuisinier, le nettoyage par le concierge, la seule chose que tu te préoccupes c’est tes biens, le peu que tu as, ton lavage, les choses comme ça parce que tu es dans un [service].

Cette « normalité » revient pour H. à pouvoir avoir les responsabilités, mais aussi la liberté et le contrôle associés au logement qui ne sont pas accessibles en étant la ressource d’hébergement. H. imagine se retrouver en logement où : « on va être indépendant-e-s, on va faire nos affaires, on va se débrouiller. Juste ça là, ça va être écœurant ». Cette dissonance inconfortable entre sa représentation de soi et les conditions objectives de la ressource d’hébergement amène H. à vouloir fuir dès que possible afin de rendre réelles ses projections imaginaires. Le fait de mettre autant d’énergie pour « arriver à la prochaine étape » souligne le poids que représente la ressource d’hébergement pour H. : un passage obligé. Cette perception influence

l'expérience de H. à l'intérieur, mais aussi l'extérieur de ce lieu, ainsi que le potentiel transitionnel de ce dernier.

Manque de contrôle et intrusion : des obstacles pour l'intimité

N'ayant jamais été en situation d'itinérance auparavant, H. se dissocie de la ressource d'hébergement et des autres personnes résidentes, l'amenant à percevoir cette expérience comme un passage obligé. Ces éléments affectent négativement la réciprocité des relations pour H. qui souhaite se protéger en maintenant une distance avec ces symboles de l'itinérance, sans toutefois y arriver complètement. H. mentionne avoir de la difficulté à se dévoiler et ne pas faire confiance au personnel d'intervention et aux autres personnes résidentes. Puis, bien que ces moments avec son frère soient modulés par le contrôle et la surveillance de la ressource d'hébergement, la flexibilité dont H. bénéficie affecte positivement sa marge de jeu.

Le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement est faible pour H., ce lieu étant plus répulsif qu'attractif. H. met alors toute son énergie à réaliser ses projections imaginaires : voir la lumière au bout du tunnel en quittant la ressource d'hébergement pour emménager de nouveau en logement, avec son frère et son chien.

4.2.2 Un souterrain pour J.

Les six dimensions mises de l'avant pour H. seront maintenant présentées pour J. qui partage le même mode de relation à la ressource d'hébergement : un passage obligé.

Vie normale : mariage, maison et argent

J. se perçoit comme une personne qui a eu « une vie normale », c'est-à-dire avoir eu deux mariages et « une maison ». C'est la première fois que J. vit une situation d'itinérance au moment de l'entrevue. J. occupe la ressource d'hébergement depuis bientôt un an. Tout comme H., J. perçoit une différence importante entre sa personne et les autres personnes résidentes : « elles viennent de la rue, elles n'ont pas de discipline, elles n'ont pas de... elles ne savent pas. Je me demande des fois s'ils sont éduqué-e-s [...] il y en a qui ne sont pas éduqué-e-s comme nous autres ». J. précise : « ils ne parlent pas poliment, gentiment ou avec des gros mots, c'est... mais il y en a qui sont gentilles ». Pour contraster, J. ajoute : « moi, j'ai été chanceuse. J'ai été adopté-e, j'ai eu des parents. J'ai été au couvent. J'ai fait plusieurs choses, comme dans le travail ». La différence de statut social, que ce soit au niveau de l'éducation, des expériences de travail ou du statut relationnel, semble rassembler des éléments importants pour la représentation de soi de J. Ce statut s'est modifié graduellement après la mort de son mari :

Ça a changé quand mon mari est mort, la maison m'a appartenu [...]. Je l'ai réorganisée, sauf que je n'en ai pas profité [...] je me suis fait un ami qui avait besoin d'argent, je lui en ai donné. C'est pour ça que je n'avais pas de sous. [...] Par contre, je ne le regrette pas, d'avoir fait ça. L'argent pour moi, c'est... j'en ai besoin, d'accord, mais pas pour avoir 36 maisons ou avoir un compte en banque. J'ai toujours eu, on va dire j'ai travaillé tout le temps pour avoir... j'achetais ce que je voulais, mais pas plus que ça.

Sans vouloir beaucoup d'argent, J. a tout de même eu l'habitude de pouvoir s'acheter les biens désirés. J. se perçoit comme une personne « tranquille », « sociable, mais pas trop » qui fait les choses « avec bon cœur ». Le fait de se retrouver en situation d'itinérance, dans un lieu et avec des personnes associées à l'itinérance, est en contradiction avec sa représentation de soi. Cela crée une dissociation avec la ressource d'hébergement qui influence le mode de relation de J. au lieu.

« J'ai appris à obéir » : honte et punition

J. mentionne que les options d'hébergement étaient limitées vu le manque de ressources financières : « je n'avais pas de sous fait que c'est difficile de... j'étais dans la rue si je n'avais pas été [à la ressource d'hébergement] ou ailleurs ». Le manque de choix conduit J. à la ressource d'hébergement, une option de dernier recours moins pénible que la rue. J. souhaite quitter ce lieu dès que possible : « ce n'est pas si pire, mais j'ai hâte de m'en aller (rires). Au mois de [date exacte] ».

L'expérience de J. à la ressource d'hébergement semble être scindée en deux : « ce n'est pas si pire », « mais j'ai hâte de m'en aller ». J. ajoute : « on va dire, je suis reconnaissante parce que j'ai eu du soutien, j'ai dormi, j'ai eu un toit, j'ai eu de quoi manger, mais pas plus que ça ». L'aide offerte à la ressource d'hébergement est positive, de même que le fait de ne pas avoir été à la rue, mais c'est loin de ce que J. souhaite pour soi. Pour J. la ressource d'hébergement est un lieu qui lui rappelle le « couvent » et la « prison », deux lieux où l'expérience dépend de « comment on réagit [...] à la discipline ». Tout comme H., J. a été pensionnaire. À ce sujet, J. mentionne : « j'ai appris à obéir ». Lorsque j'essaie d'en savoir plus, J. affirme : « c'est que, il y a une chose, c'est que j'oublie tout le temps les choses, comme ça je vois les beaux côtés des choses, pis l'autre côté, je l'oublie ». J. ne semble pas vouloir s'ouvrir et discuter du côté négatif de son séjour à la ressource d'hébergement. Cependant, le fait d'occuper ce lieu par manque de choix et de vouloir partir dès que possible nous amène à entrevoir son mode de relation à la ressource d'hébergement : un passage obligé.

J. a « coupé tous les liens » en arrivant à la ressource d'hébergement : « pour la bonne raison qu'ils [ses ami-e-s et sa famille] disaient leurs idées, pis moi j'avais mes idées. Ce n'était peut-être pas les meilleures, mais au fur et à mesure que le temps a passé, je me suis aperçu-e que c'est moi qui étais dans le tort ». Pour se protéger, sachant que sa représentation de soi est déjà mise à l'épreuve en étant à la ressource d'hébergement, J.

impose une distance avec ces personnes non itinérantes : « on avait tous nos maisons, on avait tous nos... pis [à la ressource d'hébergement] c'est différent. On ne peut pas dire que c'est pareil. [...] Je ne voulais pas mêler l'éducation qu'ils ont et [la ressource d'hébergement] ». J. considère avoir eu « tort » et que sa punition est de se retrouver à la ressource d'hébergement : « moi je l'accepte parce que c'est de ma faute si je suis [à la ressource d'hébergement], mais ce n'est pas de leur faute. ». J. précise que c'était sa décision de « couper tous les liens ».

J. associe donc la ressource d'hébergement à une conséquence négative, un passage obligé et souterrain : « situé sous la terre » et « qui est fait secrètement » (Larousse, 2012). Comment ce mode de relation se traduit-il dans les déplacements de J. à l'intérieur de la ressource d'hébergement?

Se déplacer malgré soi

J. occupe d'abord le service court terme, qui représente la porte d'entrée de la ressource d'hébergement, puis le service temporaire, pour ensuite retourner dans le service court terme. Ce déplacement rétrograde est attribuable au fait que J. n'a pas respecté certaines règles du service temporaire : « J'ai eu une crise de larmes. J'ai appelé ma nièce : « viens me chercher ». Elle est venue me chercher, mais elle avait ses problèmes elle aussi fait que je suis revenu-e à ma place, sauf que je n'étais plus [dans le service temporaire], j'étais dans [le service court terme] ».

Le contrôle et la surveillance du service temporaire ne permettent pas de découcher sans avertir ou de rentrer après le couvre-feu. Le non-respect de ces règles a entraîné le retour de J. dans le service court terme : « ce n'est pas la même chose, on n'a pas la même tranquillité. On a un programme [au service temporaire], si tu rentres dans le

programme, il y a toute sorte de choses. [Le personnel d'intervention fait] des recherches, ils vont chercher des loyers, il y a des privilèges ».

La programmation du service temporaire est d'offrir une aide pour trouver un logement, tandis que la programmation du service court terme est d'offrir une aide temporaire de dernier recours. Cette distinction influence les conditions d'accessibilité et le contrôle et la surveillance des lieux. Les déplacements entre les services sont contrôlés par le personnel d'intervention en fonction du niveau de concordance perçu entre les personnes résidentes et la programmation du service en question. À ce sujet, J. mentionne :

Quand j'étais dans le [service temporaire], on m'a demandé-e si je voulais aller dans le [service moyen terme], j'ai refusé. Parce que dans le [service moyen terme], on est quelques [personnes] et on fait tous notre ouvrage et puis, une fois par semaine, on fait le souper. Ça ne m'intéressait pas, là je suis [dans le service moyen terme], mais on m'a dit : « tu ne refuses pas, sinon c'est dehors ».

Tout comme H., J. ne souhaite pas se déplacer à l'intérieur de la ressource d'hébergement mais bien la quitter. Toutefois, J. n'a pas le choix de se retrouver dans le service moyen terme de la ressource d'hébergement, malgré son désaccord. Encore une fois, J. se déplace à l'encontre de ses préférences.

J. met de l'avant le manque d'indétermination des règles du jeu, que ce soit pour les déplacements d'un service à l'autre ou pour les actes d'attribution des différents services : « ce que je n'ai pas aimé, c'est le chantage. Si tu n'adhères pas au programme, tu n'as rien pantoute ». Il n'est pas possible pour J. de choisir dans quel service vivre, ni de moduler les règles de la ressource d'hébergement (actes d'attribution) pour augmenter leur niveau de concordance avec ses actes d'appartenance. Ce manque de flexibilité est frustrant et teinte son mode de relation dans l'ensemble des services : un passage obligé.

Soumission, résignation et secret

Tout comme H., J. mentionne avoir de la difficulté à faire confiance aux autres : « la personne n'est pas obligée de s'ouvrir tout de suite, il faut qu'elle ait confiance aux autres pour s'ouvrir ». Cependant, dès son arrivée à la ressource d'hébergement, J. doit signer un code de vie et donner des informations personnelles. À ce sujet, J. mentionne : « je les ai signés pis... (rires), bien j'ai dit : « oui », parce que dans le fin fond quand on n'a pu rien, on n'a pu rien. On n'a pas le choix bien, bien ». Cette obligation de divulguer des informations sur soi, de se dévoiler, sans avoir l'impression de pouvoir se protéger convenablement semble être un premier rapport sociospatial difficile à la ressource d'hébergement. Le manque de choix et de contrôle, que ce soit pour ses déplacements entre les différents services ou pour se dévoiler affecte l'intimité de J. à l'intérieur de la ressource d'hébergement. Le pouvoir étant représenté par le personnel de la ressource d'hébergement, J. ressent un grand déséquilibre :

On écoute, on ne peut pas rien dire. Ce n'est pas nous autres qui sommes le supérieur. [...] Ils ont des équipes. C'est eux autres [le personnel de la ressource d'hébergement] qui décident. [...] On leur dit, mais des fois ça ne donne rien. Ça rentre dans une oreille pis ça sort par l'autre. Je n'ai pas le pouvoir.

Ce manque de réciprocité des relations, de confiance et de fiabilité positionne J. comme subissant la ressource d'hébergement ainsi que les conditions objectives de cette dernière : « je m'habitue à toutes les choses, je [...] prends la vie comme ça. C'est-à-dire, si c'est difficile, c'est difficile, mais je ne peux pas faire grand-chose ». Cette perception de soumission se rattache au mode de relation de J. à la ressource d'hébergement : un passage obligé. J. considère non seulement que le pouvoir ne lui est pas accessible, mais aussi qu'il est mal utilisé. J. donne l'exemple de la nourriture : « le manger, ils nous disent : « c'est donné », la nourriture est donnée. Je suis bien d'accord que c'est donné, mais il y a des choses auxquelles on pourrait avoir du meilleur. Un peu, un choix varié, il y a toujours de la *gibelotte* ».

J. mentionne « on pourrait avoir du meilleur », ce qui suppose que le manque de variété est dû à une absence de volonté de la part de la ressource d'hébergement et non un manque d'options. Ce constat dénote et alimente à la fois le manque de confiance de J. envers la ressource d'hébergement. J. me dit avoir perdu du poids de manière significative depuis son arrivée à la ressource d'hébergement, serait-ce une manière de regagner un certain contrôle sur les accès de la ressource d'hébergement à soi, à son corps? Les conditions objectives ainsi que le contrôle et la surveillance du lieu rendent difficile la protection de soi pour J. à la ressource d'hébergement : « je n'ai rien à cacher. Je n'ai pas d'intimité... secrète si tu veux. [...] Il y a toujours quelqu'un qui est à l'affût ». J. arrive difficilement à se protéger des autres dans ce lieu, que ce soit par rapport aux règles, au personnel d'intervention ou aux personnes résidentes :

J'ai subi sept vols [à la ressource d'hébergement], j'avais un carnet où j'avais tous les numéros de téléphone, tout mon chose de mon mari, la mort, tout. Mes cartes, toutes mes cartes, je les ai faites refaire quatre fois ces cartes-là. Quatre fois. T'sais, [à la ressource d'hébergement] il y a une population, il y en a des bons [des personnes résidentes], mais il y en a d'autres qui n'ont rien, fait qu'est-ce qu'ils ont au partage, rien, fait qu'ils volent.

Pour se protéger, J. achète un sac : « toutes mes affaires sont là-dedans », et le garde sur soi en permanence. J. précise : « il y en a des bons, mais il y en a d'autres qui n'ont rien [...] ils volent ». Cette différenciation lui permet d'envisager la possibilité de se dévoiler à quelques personnes résidentes : « on jase, c'est tout. [...] Ce n'est pas des heures, c'est juste des petits moments qu'on prend ensemble ». J. précise : « [quand on a] des ami-e-s, [à la ressource d'hébergement] on ne les a pas longtemps [...] à cause du roulement [...] au fur et à mesure qu'elles s'en vont, il ne te reste rien ». La programmation générale de la ressource d'hébergement étant d'offrir une aide temporaire, cela amène les personnes résidentes à s'en aller rapidement, influençant ainsi les pratiques d'intimité de J.

J. se connecte tout de même à soi à l'intérieur de la ressource d'hébergement à l'aide de la lecture : « je lis beaucoup. [...] N'importe quels, les livres de cœur, les livres de meurtres, les livres de jardinage, toute sorte de choses ». En demandant à J. où se déroule cette activité la plupart du temps, J. répond : « dans mes temps libres (rires), je ne te le dis pas où. Le soir aussi quand je ne m'endors pas, j'allais dans le salon pour lire ». J. ne veut pas me dire ses endroits de lecture : serait-ce une tentative protéger son individualité? J. me parle tout de même du salon comme d'un lieu pour lire à l'intérieur de la ressource d'hébergement. Par contre, ce dernier ne semble pas convenir à ses besoins : « on veut être tranquille, tu ne peux pas avoir 10 000 conversations à côté de toi, t'sais. ». J. l'utilise quand même par manque de meilleure option à l'intérieur de la ressource d'hébergement. La lecture est une pratique intime qui permet à J. de se connecter à soi-même, mais aussi de se protéger : « j'oublie, j'oublie mes petites misères ». La lecture est une des seules activités que J. a poursuivies en étant à la ressource d'hébergement : « j'en ai toujours fait [de la lecture]. J'étais [enfant], il y avait une fournaise chez nous, je couchais dans la chambre en avant, la fournaise chauffait pis il y avait une petite lumière, fait que je prenais mon livre pis je lisais. [...] J'ai toujours aimé ça ».

La lecture est une échappatoire qui permet à J. de vivre de l'intimité à l'intérieur de la ressource d'hébergement. Pour trouver des livres, J. se rend à l'extérieur. À quoi ressemblent les pratiques d'intimité de J. à l'extérieur de la ressource d'hébergement?

Être dehors, être libre

J. souligne : « l'endroit que je suis le mieux, c'est d'être dehors ». Cela fait sens avec son mode de relation au lieu : « mes journées je les passe dehors, toujours dehors, rien

dans la maison comme ça bien, j'ai ma liberté ». C'est donc l'extérieur de la ressource d'hébergement qui permet à J. de mieux se protéger et se connecter à soi-même :

je me sens libre, je me sens, je marche, je prends ma forme. C'est bon pour la santé ça. Des fois, je fais, quasiment toute la journée dehors (rires). Il y a une bibliothèque aussi, il y a une grosse bibliothèque, je suis abonné-e à la bibliothèque, je vais choisir des livres.

Étant en mesure de se protéger des intrusions de la ressource d'hébergement, J. peut être en phase avec son individualité en marchant, en lisant, et aussi en nettoyant les parcs : « le temps passe, pis c'est agréable parce que tu vois les gens, pis à force de les voir, tu leur parles fait que, faut remplir le temps quand on est toute seule ». En étant à l'extérieur, J. peut se connecter à son individualité et à sa représentation de soi, ce qui l'amène à percevoir de meilleures possibilités de dévoiler son individualité qu'à la ressource d'hébergement. Le fait de se retrouver en situation d'itinérance a modifié les relations de J. qui a « coupé tous les liens » en arrivant à la ressource d'hébergement. À ce sujet, J. mentionne :

J'avais deux chats, il a fallu que je les donne. [...] j'ai demandé à ma petite amie : « peux-tu les garder? » [...] Un moment donné, je l'appelle : « tu ne me demandes même pas comment ça va », j'ai dit : « ok », *clic*. Tu as tout ça [l'itinérance], tu n'as pas besoin d'avoir des reproches. Je n'ai pas fait exprès pour lui donner mes chats, je les aimais. Je les ai eus petits bébés, tu comprends? Je les ai élevés [...] Ça m'a fait de quoi (pleurs). On aura beau dire : « fallait que je le fasse », mais de temps en temps, j'ai des pleurs, ça vient.

Se retrouver en situation d'itinérance a obligé J. à se séparer de ses chats, en plus de rendre sa relation avec sa « petite amie » difficile. J. a décidé de mettre de la distance avec ses ami-e-s et sa famille en étant à la ressource d'hébergement. J. tente de se dévoiler avec certaines personnes résidentes à l'extérieur mais la programmation du lieu engendre un « roulement » qui module les possibilités pour J. de se dévoiler à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de ce lieu. Projetant une signification de passage obligé sur la ressource d'hébergement, J. investit son départ de manière imaginaire.

S'ancrer pour s'ouvrir

J. a déjà un plan de sortie planifié : « c'est un établissement organisé, mais on a chacun notre chez-nous », c'est-à-dire : « j'ai mon poêle, mon frigidaire, mon comptoir, un trois et demi là. Je vais faire mon épicerie moi-même, comme si j'étais dans une maison au privé ». J. perçoit une plus grande liberté et un moins grand contrôle du lieu sur sa personne, ce qui rend cet « établissement » plus attractif que la ressource d'hébergement : « je vais faire ce que je vais vouloir dans ma maison. [À la ressource d'hébergement] tu ne fais pas ce que tu veux ». J. ajoute : « là-bas, je vais pouvoir me coucher à l'heure que je veux, je peux regarder la télévision, je peux faire ma *popotte*. Si je veux sortir, je sors. Comme si on était dans notre propre maison ».

J. voit aussi la possibilité de reprendre contact avec ses ami-e-s d'avant en étant dans ce lieu: « j'ai une amie qui est bonne en couture, fait que je vais rétablir l'amitié que j'avais, puis elle va m'arranger ça [mes vêtements trop grands], probablement ». J'ai demandé à J. ce qui rendait ses relations possibles à nouveau : « parce que c'est tout nouveau, c'est part à zéro. Je vais être meublé, je vais faire la décoration ». C'est donc de pouvoir s'approprier un lieu et d'y spatialiser sa représentation de soi, d'habiter (Vassart, 2003) quelque part, qui permet à J. de s'imaginer reprendre contact avec ses ami-e-s d'avant. Comment est-il possible de saisir le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement pour J. suite à ces informations?

Manque de pouvoir et rigidité

J. mentionne avoir de la difficulté à faire confiance et avoir besoin de temps pour instaurer ce rapport aux autres. Cette condition d'accessibilité à soi n'est pas respectée puisque J. doit signer des documents et partager des informations personnelles dès son arrivée pour accéder à la ressource d'hébergement. Cela affecte négativement la

confiance et la fiabilité du lieu pour J. La différence de pouvoir perçue entre le personnel et J. diminue la réciprocité des relations dans ce lieu. Puis, que ce soit la nourriture, les déplacements entre les différents services ou les vols que J. a subis, ces éléments affecte négativement l'indétermination des règles du jeu à la ressource d'hébergement. Ce faible sentiment de contrôle sur le lieu incite J. à percevoir la ressource d'hébergement comme un passage souterrain obligé, à l'intérieur duquel il est difficile de se dévoiler et de se protéger.

Le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement est très faible pour J. qui investit alors son départ de manière imaginaire, ainsi que l'extérieur de la ressource d'hébergement pour se sentir intime.

4.2.3 Ressource d'hébergement : un passage obligé pour H. et J.

C'est la première fois que ces deux personnes se retrouvent en situation d'itinérance. Leur représentation de soi est très différente de l'itinérance et par le fait même, de la ressource d'hébergement. Cette distance les amène à associer ce lieu à un passage obligé, un tunnel pour H., un souterrain pour J. Ne souhaitant pas se déplacer à l'intérieur de la ressource d'hébergement, mais bien partir dès que possible, ces deux personnes vivent difficilement les déplacements subis à l'intérieur de la ressource d'hébergement. Ces déplacements renforcent leur mode de relation au lieu qui demeure constant dans les différents services. Le fait de percevoir la ressource d'hébergement comme un passage obligé influence les pratiques d'intimité des membres de ce groupe à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur de ce lieu. H. et J. ne considèrent pas pouvoir se protéger convenablement à la ressource d'hébergement qui est perçue comme une menace à leur individualité.

Toutefois, ces deux personnes mettent de l'avant des stratégies pour se protéger dans ce lieu. J. le fait par la lecture, tandis que H. se surinvestit au travail, entre autres, pour contrôler sa frustration d'être en situation d'itinérance. Le dévoilement à soi est possible par la lecture pour J. et par le jeu ou la musique pour H. à l'intérieur de la ressource d'hébergement. Pour se dévoiler aux autres, ces deux personnes préfèrent l'extérieur. Les objets les plus significatifs, soit le frère et le chien de H. et les anciennes ami-e-s ainsi que la famille de J. sont à l'extérieur de la ressource d'hébergement. H. et J. perçoivent pouvoir se protéger de la ressource d'hébergement en se retirant à l'extérieur de celle-ci. C'est en se concentrant sur leurs projections imaginaires, leur plan de sortie, que ces deux personnes continuent d'exister en étant à la ressource d'hébergement. Le retour en logement offre pour ces deux personnes la possibilité de rétablir une représentation de soi cohérente et un meilleur contrôle des accès à soi. Bref, le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement est relativement faible pour ces deux personnes qui perçoivent ce lieu comme un passage obligé.

4.3 Lieu de jeu

Ces individus utilisent la ressource d'hébergement comme un système à maîtriser, un moyen d'avoir accès aux objets souhaités à l'intérieur ou à l'extérieur de la ressource d'hébergement. En calculant le coût de se plier aux règles du lieu, en reconnaissant les gains et les sacrifices associés, les membres de ce groupe prennent la décision d'être à la ressource d'hébergement tout en ayant confiance de pouvoir se débrouiller autrement si cette balance s'avère trop négative. Ces trois personnes agissent pour gagner le plus de liberté possible en mettant à profit leur compréhension du système présent à la ressource d'hébergement. Bien que ces personnes ne se voient pas comme « des personnes de la rue », elles ont un sentiment d'appartenance et une volonté d'aider celles-ci. Les membres de cette catégorie ont un statut de personne référence, que ce

soit dans la rue ou à la ressource d'hébergement. Leur habilité à jouer avec le système pour tirer le meilleur des possibilités accessibles est reconnue par les autres. Je présenterai d'abord l'expérience de M. qui joue psychologiquement avec la ressource d'hébergement, puis celle de G. qui y perçoit un intermédiaire et celle de Y., pour qui ce lieu joue le rôle d'un ravitaillement.

4.3.1 Un jeu psychologique pour M.

Je présenterai la représentation de soi, le positionnement par rapport à la ressource d'hébergement, les déplacements à l'intérieur de ce lieu, les pratiques d'intimité, les projections imaginaires et le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement pour M. dans les sous-sections suivantes.

Être solide de l'intérieur

M. dit connaître « sa valeur » et être « solide » : « j'ai eu une vie normale, j'ai eu des relations, j'ai été apprécié-e, je sais ma valeur. Justement, peu importe ce qui t'es imposé, à l'intérieur de moi, je suis assez solide. Je suis vraiment assez solide ». Cette représentation de soi s'est solidifiée dans la dernière année, en étant en situation d'itinérance : « dans l'année qu'on vient de passer, il y a eu une [...] ascension vers un certain bien-être par rapport à moi. Mais je te l'ai dit en partant, pis je te le dis : « je me suis mesuré-e à moi-même pis je gagne ». M. n'a pas toujours eu cette représentation de soi, même si c'est l'image que les autres lui renvoyaient :

[Un collègue] me disait : « tu ne te perçois pas comme ce que tu dégages ». Il m'avait donné... moi je me sens comme une petite souris. Je ne suis pas... bien j'ai plus confiance en moi, mais je n'ai pas vraiment confiance en moi. Pis vois-tu, lui il me disait : « tu es un *bulldozer* [M.], tu prends ta place, tu n'as peur de rien, tu fais face à tout le monde ». Il dit : « toi, qu'[une personne] est de l'argent ou qu'[elle] soit pauvre, tu es correct-e. Riche ou pauvre ». Si

tu es correct-e, je suis correct-e, mais tu me fais chier, tu as beau être millionnaire, tu ne riras pas de moi toi. C'est vraiment, j'étais comme ça, pis j'ai gardé ça.

Cette représentation de soi s'est donc intégrée à partir des autres, mais aussi à partir d'une introspection pour déterminer ses « propres valeurs » : « je l'ai travaillé, j'y ai réfléchi ». M. ajoute : « toutes mes actions, mon fumage de pot, j'y ai réfléchi. Le bien, le mal, la limite. Un moment donné, mon idée est faite. J'ai une manière de voir les choses pis tu ne m'en feras pas déroger ». M. conçoit avoir bâti son propre barème pour se juger et juger les autres, ce qui lui permet de s'appartenir :

Je juge, mon barème, ma mesure du jugement, moi je le place ailleurs. Il y en a qui vont dire c'est l'appartement, c'est la *job*, tout ça. Moi, ma valeur c'est comment je réagis. Quelles sont mes pensées secrètes? Je n'ai pas de mesquineries, je suis resté droit. Moi c'est là ma mesure qui fait, qui me définit dans le monde, aussi imparfait que je suis.

Ce barème est parfois mis à l'épreuve par certaines expériences de vie, comme c'est le cas en étant « victime » de l'itinérance : « des fois, tu as un rôle de victime, tu fais attention, tu ne te définis pas comme victime, mais la situation que tu as... ». M. précise : « j'ai de la misère parce que je ne veux pas être une victime ».

C'est à cause d'un « problème de jeu » que M. se retrouve à la rue, puis à la ressource d'hébergement : « je vais jouer jusqu'à la dernière cent ». M. ne se perçoit pas comme une personne « de rue », mais considère plutôt que l'itinérance est « qu'est-ce que j'avais à vivre, je devais le vivre et j'accepte de le vivre ». Comment cette représentation de l'itinérance influence la position de M. par rapport à la ressource d'hébergement?

Réanimation par la rue

Avant d'être à la rue, M. « ne vivait plus » : « j'avais de l'argent qui rentrait, j'allais jouer pis le reste du mois, j'étais dans ma chambre, couché-e dans mon lit ». M. mentionne avoir vu « le mur s'en venir », soit la perte de son logement. En se retrouvant à la rue, M. dit que « c'est comme si ça reparti la machine. T'sais le fonctionnement, tu te lèves le matin, pis tu as affaire à *embrayer*. Tu as d'affaire à fonctionner, tu as d'affaires à te ramasser vite, pis à organiser tes affaires ». M. précise :

Quand tu couches dehors, à 5 heures, 5 heures et demie, ça commence à bouger. La police te dérange. Fait que là, quand tu te réveilles et que tu es sur la rue, tu t'ouvres les yeux, c'est un *spring*. Tu te lèves, tu rapailles ton *stock*, si tu as couché-e dans un coin, tu ramasses ton coin.

M. oscille d'abord entre « la rue » et dormir chez des ami-e-s pour quelques mois, pour ensuite être « sur la rue » pour six semaines consécutives. Pendant ce temps, M. souligne avoir de la difficulté pour accéder aux ressources d'hébergement à Montréal : « moi j'appelais, à toutes les ressources, plusieurs... Ils n'ont jamais de place, je n'étais plus capable fait que c'est pour ça que je dormais sur la rue ». M. se dirige vers la ressource d'hébergement lorsque l'option d'être « sur la rue » devient moins intéressante à cause du froid.

La ressource d'hébergement n'est pas la seule, ni la première option pour M. Ce lieu est une possibilité parmi d'autres qui devient intéressante lorsque le froid se présente. Ce choix conscient et réfléchi de se diriger vers la ressource d'hébergement, après avoir utilisé d'autres options, nous guide vers le mode de relation de M. : un lieu de jeu, « organisé par un système de règles définissant la ou les personnes gagnantes ou perdantes », ainsi qu'un « espace nécessaire au mouvement » (Larousse, 2016). Les actes d'attribution de la ressource d'hébergement sont donc l'organisation du « système de règles » auquel M. accepte de jouer même si « ce n'est pas l'idéal » puisque les gains « avoir un lit » et « un toit sur la tête » sont perçus comme assez

intéressants lorsqu'il devient « impensable de penser coucher dehors ». Ce calcul, ce jeu, représente le mode de relation de M. à la ressource d'hébergement et se reflète aussi dans ses déplacements à l'intérieur de ce lieu.

Se présenter et se maîtriser pour gagner

À son arrivée, M. rencontre le personnel d'intervention pour avoir accès à la ressource d'hébergement : « [La personne en intervention] me dit : « je ne te mettrai pas au [service court terme], je ne pense pas... ça va être difficile au [service temporaire], mais ça va être encore plus difficile pour toi au [service court terme] ». La personne responsable de l'admission perçoit une distance trop importante entre M. et la programmation du service court terme, ce qui l'amène à placer M. dans le service temporaire dès son arrivée. Cette indétermination des règles du jeu est positive pour M. qui gagne ainsi plus de liberté par une diminution du contrôle et de la surveillance comparativement au service court terme. M. demeure dans le service temporaire plusieurs mois où les lits sont séparés par « un rideau », pour ensuite se diriger au service moyen terme : « là, ils m'ont changé-e. J'ai une chambre, seule. J'ai une clé, j'ai ma chambre. On a accès à une cuisine, bon par contre, ça me coûte les yeux de la tête, ça me coute 500 \$ ».

M. a l'impression de perdre au jeu lorsqu'il est question du prix à payer dans le service moyen terme : « la semaine passée, on m'a rencontré-e : « ah, on s'est trompé-e-s sur le calcul, tu as la plus grande chambre, tu es toute seule », parce qu'il y a des chambres à deux, « veux-tu changer de chambre? », « Non, je ne veux pas changer de chambre », « bien c'est ça, c'est rendu 500 \$ ». M. dit être très « *peace and love* » dans ces moments : « tu te dis : « bien ok, qu'est-ce que je peux faire? Me rouler à terre? Faire une crise? Ok, je vais te le donner. Qu'est-ce que tu veux que je fasse? ». Ce manque

d'alternatives (d'indétermination des règles du jeu) est frustrant pour M. qui voit d'autres options possibles pour gérer ce système : « moi je pense que, je te le dis : « laisse-moi pas l'argent dans mes poches, parce qu'il y a des bonnes chances que je vais aller le *flauber* quelque part, mais charge-moi 500 \$ pis garde-moi s'en pour quand je vais sortir », t'sais, je serais comme : « ça c'est un système qui te remet sur pied ».

Sachant que les actes d'attribution du lieu pourraient être différents, M. comprend et considère ses options ainsi que sa position dans cette relation de pouvoir. En acceptant de se soumettre et de payer le prix associé à la chambre, M. considère ses pertes : « c'est ce côté-là des refuges que je me dis, t'sais la *business* de la pauvreté. Pis, c'est payant la pauvreté. En tout cas, ça, c'est mon point de vue à moi. C'est payant la pauvreté », et ses gains : « il y a quelqu'un qui me dit : « mais 500 \$ [M.], tu peux aller dans une chambre », oui mais [à la ressource d'hébergement] au moins je suis nourrie ». M. dit : « 500 \$ dans un autre logement, je crève de faim là, fait que tu es pris comme entre l'arbre et l'écorce ». Pour faire pencher la balance de son côté, M. dit devoir se maîtriser : « du moment que tu réagis ou du moment que tu as une réaction : « *ah* bien là, tu es agressive ». Moi ce n'est pas mon cas, parce que mon dieu que je me maîtrise ». M. spécifie :

Tu fermes ta *gueule*, tu le digères, tu ne dis pas un mot ou si tu commences à faire des vagues, tu es pénalisé-e parce que tu es puni-e dans le système de refuge. Encore là, ça ne s'applique pas à moi personnellement, parce que j'ai fonctionné pour ne pas subir ces choses-là.

M. perçoit très clairement le « système de règles » de la ressource d'hébergement et la manière de s'y comporter pour moduler son expérience à son avantage. M. occupe la ressource d'hébergement depuis un peu moins d'un an au moment de l'entrevue et rapporte se sentir « poussé » pour quitter ce lieu. La programmation générale de la ressource d'hébergement étant d'offrir une aide temporaire, la direction rappelle cette

« règle » du jeu à M. dans la cuisine, devant tout le monde : « tu prends la place de quelqu'un qui en a besoin ». M. se défend en disant correspondre aux conditions d'accessibilité du lieu, soit être « dans la rue ». Comment le fait de percevoir la ressource d'hébergement comme un lieu de jeu affecte les pratiques d'intimité de M.?

Se connecter à soi pour vaincre l'impuissance

M. ne perçoit pas pouvoir se protéger complètement du personnel à la ressource d'hébergement : « tu es à la merci de gens... [les personnes en intervention] ne sont pas toutes comme ça, mais il y en a un qui sort une fois de temps en temps pis quand tu *deal* avec, c'est l'enfer là. ». N'ayant pas de « porte de sortie » pour se soustraire à ce pouvoir, M. se soumet lorsque ces moments se présentent : « Des gens qui ont du pouvoir pis qui sont dans des positions comme ça, tu te dis : « c'est quoi ton option? Comment tu peux te démerder de ça? ». Je ne le sais pas. [...] fait que tu fermes ta *gueule*, tu fais avec pis t'apprends ».

Ce manque de réciprocité des relations et d'indétermination des règles du jeu affecte l'intimité de M. à l'intérieur de la ressource d'hébergement. Ne pouvant pas établir la distance nécessaire à l'autre pour protéger son individualité, M. dit : « ça nourrit beaucoup, beaucoup de négatif. Comme j'ai déjà dit, il y a des fois ta vie ou tes évènements, ou les gens qui t'entourent sortent le pire de toi ». Dans ces moments, M. doit se contrôler pour garder une représentation de soi cohérente et positive :

j'étais couché-e dans mon lit, pis je me disais : « [M.] débarque de cette roue-là, parce que là tu nourris la frustration, tu nourris l'injustice que tu viens de vivre. Pis ça va déteindre sur ton attitude en général, parce que si tu pars... », je me refuse de prendre ce *pattern*-là.

M. se dévoile à soi-même, dans la sécurité offerte par sa chambre à l'intérieur de la ressource d'hébergement. En faisant sens de cette expérience et surtout en se positionnant de manière différente face à la situation, c'est-à-dire non pas comme « victime », mais comme étant « plus haute que la situation », M rétablit un contact cohérent entre sa représentation de soi et le lieu. Ce contrôle de soi et cette distance avec ses émotions négatives permettent à M. d'être perçu-e positivement par le personnel de la ressource d'hébergement et ainsi de garder un pouvoir sur son expérience dans ce lieu. Cette maîtrise de soi conduit M. à subir moins de contrôle et de surveillance de la part du personnel d'intervention et à avoir une meilleure indétermination des règles du jeu dans ce lieu puisque le personnel valorise ce contrôle.

La ressource d'hébergement permet aussi à M. d'aller « jouer » sans « crever de faim ». M. refuse que son argent soit contrôlé par la ressource d'hébergement ou par qui que ce soit d'autre que soi-même :

Ça l'air, de pas faire de sens pour toi, mais *criss* je l'ai maîtrisé avant. Je mets une limite. Je ne fouillerais pas dans tes poches. Si je suis capable de mettre ces limites-là, il va y avoir un moment donné que je vais être capable de la mettre. Je vais jouer jusqu'à la dernière cent. Je n'ai jamais essayé de... c'est là que moi je retrouve ma valeur. C'est mon argent. Il y a quelque chose là-dedans. C'est mon argent, je me le permets. Ce n'est pas conscient, mais j'ai la conscience tranquille d'aller le mettre dedans.

Il est plus important pour M. d'être capable de mettre ses propres limites que de contrôler son argent ou son « problème de jeu ». Cette limite lui permet d'être près de ses valeurs et de se distancer de la ressource d'hébergement. Cette « solidité intérieure » (son rapport à soi) incite M. à ne pas ressentir le besoin de se « cacher » à la ressource d'hébergement malgré le contrôle et la surveillance du lieu.

M. perçoit contrôler les accès à soi à l'intérieur de la ressource d'hébergement en respectant ses propres limites : « c'est ça ma ligne de conduite : ne fais rien qui peut

te revenir pis que tu vas avoir honte ». En ne faisant rien de honteux, M. mentionne être capable de se sentir intime « partout ». En questionnant davantage, M. précise quelques lieux propices à l'intimité à l'intérieur de la ressource d'hébergement : « dans ma chambre, quand je vais m'asseoir dans la cuisine je suis bien ». La chambre est le lieu d'intimité le plus important pour M. à l'intérieur de la ressource d'hébergement « là je l'ai l'intimité, j'ai une chambre. Pour moi ça se limite à ça, vraiment. Je ferme la porte. Quand j'étais au [service temporaire] on avait [...] un rideau, mais je retrouvais mon intimité aussi ». Le fait de pouvoir contrôler les accès au lieu permet de se distancer des autres et se retrouver avec soi que ce soit à l'aide d'une porte ou un rideau : « une fois que je suis dans mon lit, dans mon coin, le rideau fermé [...] c'est à moi ». Même s'il est possible d'entendre les autres de son lit, M. dit : « dans la normalité, je m'adapte ».

En interprétant les bruits des autres comme normaux, M. ne sent pas l'envahissement décrit par les deux personnes qui ont un mode de relation de passage obligé. M. perçoit la ressource d'hébergement comme un lieu de jeu, où il est possible de négocier avec les actes d'attribution pour « gagner » plus de contrôle et de liberté. Comment cela affecte les pratiques d'intimité de M. à l'extérieur de ce lieu?

La rue comme chez-soi

En perdant l'accès à son logement, M. a aussi perdu des objets significatifs : « ce que j'ai perdu le plus précieux, c'est mes chats » ainsi que des souvenirs : « tout le monde a une boîte de souvenirs, de photos, de lettres et de cartes. J'avais passé à travers ma boîte deux semaines peut-être avant de tout perdre, tout. ». M. perçoit cela comme un signe ou une bénédiction : « je me sens en territoire connue sur la rue, même si c'était loin de ma vie, je m'y suis... il y a une connexion. Il y a une raison, il y a une raison à

ce que j'ai vécu là. Je me sens proche des gens ». Cette manière de percevoir les situations et de trouver le positif aide M. à « faire confiance à la vie » : « des fois ce n'est pas les confettis, les pétards ou les feux d'artifice, c'est un 2 \$. Mais le 2 \$ va tomber à point. [...] il faut que tu apprécies le petit *break* qui se présente ».

M. associe une image positive à la rue et y construit des relations de confiance réciproques : « mon expérience elle est bien différente de la majorité. Pas parce que je suis plus fine, mais parce que je ne consomme pas [...] ils n'ont pas ce pouvoir-là ». Le fait d'avoir un « problème de jeu », et non un autre type de dépendance semble être une différence importante qui influence les relations de M. dans la rue : « si par exemple il me *fronterait* du crack, je lui devrais de l'argent, il ne me traiterai plus la même affaire ». Cela permet à M. de pouvoir mettre des limites pour se protéger : « j'ai appris à mettre des limites. Je suis fine, mais pas fine, fine ». M. précise : « je suis une personne gentille pis ils vont me demander : « as-tu une cigarette? », « oui », mais je ne me sens pas obligé-e non plus. Je me sens à l'aise de dire non ». M. mentionne de pas avoir peur « sur la rue », ou du moins, ne pas le montrer aux autres lorsque cela se produit. Le contrôle de soi est, encore une fois, un élément protecteur pour M. :

l'année passée, j'ai été menacé-e par une fille. Je lui ai fait face, mais à l'intérieur, je n'en menais pas large [...] Il y a un gars, un vendeur de crack [...] on est bien ami, on se parle quand on se voit pis je lui dis : « viens ici [...] elle m'a agressé-e verbalement hier pis j'ai peur de sortir », il dit : « viens, je vais t'accompagner ». Il m'a presque accompagné-e jusqu'au refuge, pis il dit : « inquiète-toi pas, je vais lui parler ». Depuis, je la croise, jamais eu un problème.

Le fait de pouvoir partager cette peur en même temps de la protéger de d'autres dans la rue permet à M. de se sentir en confiance dans ce lieu pour demander et recevoir l'aide désirée. La réciprocité des relations, ainsi que la confiance et la fiabilité de M. envers certaines personnes de la rue sont attractives l'amenant à se sentir chez soi dans la rue : « je me sens chez-nous quelque part dans la rue. Je me sens plus proche de ma

nature [...] Ça ne veut pas dire... j'ai hâte d'avoir mon appartement, mais je veux garder ma vie [près de la rue]. ». M. ajoute : « somme toute, si je peux sortir de la rue [...] je me dis : « *hey*, tu n'es pas une fille de rue, mais... j'ai bien tiré mon épingle du jeu. J'ai appris, fait que c'est pour ça ».

M. maintient aussi une relation avec une personne significative en étant à la ressource d'hébergement, son ancien coloc : « tu as quelqu'un dans ta vie, une personne qu'à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, n'importe quoi, c'est lui que tu vas appeler. C'est ça pour moi ». M. connaît cette personne depuis 10 ans. Cette relation est précieuse et positive pour M. qui la protège en cachant à son ami qu'il aurait « précipité [s]a chute ». Lorsque M. vivait avec cette personne, la situation était difficile : « il reste chez nous, il est saoul. Je rentre de travailler, il est saoul : « *ah criss* », si j'ai de l'argent je ressors pis je m'en vais m'asseoir quelque part ». Leurs dépendances ont mené M. et son ami à la rue, mais leur relation a survécu. Le fait de ne pas avoir la même dépendance a aidé à maintenir leur relation : « moi j'ai un problème de jeu, mais je ne consomme pas, fait qu'il y a une limite ». M. ajoute : « il m'aime. Pas d'amour, pas amoureux, on ne se fait même pas la bise moi pis lui ». Sans avoir de contact physique, le rapprochement émotionnel, le dévoilement de soi et de l'autre sont présents.

À propos de la sexualité, M. mentionne : « si on parle d'intimité avec un homme sur la rue tu peux l'avoir, il y a des hôtels [...] moindrement que tu as un 100 \$ dans les poches, tu peux vivre ce que tu as à vivre cette nuit-là ». M. considère avoir des relations sexuelles normales et donc ne pas devoir se cacher ou « avoir honte » : « il n'y a rien de malade, rien de contre nature. Je *baise*, oui, je *baise*, mais rien d'anormal. Je ne *baise* pas sur la tête, comme toi pis moi. ». Toutefois, M. précise que pour « vivre une sexualité, je ne la vivrais pas dans le parc là. Pour moi, ce n'est pas ma vie ça là. C'est sûr que je veux une chambre ». Donc, M. considère pouvoir se sentir intime « partout », se dévoiler à son ami dans un parc, mais souhaite vivre sa sexualité dans

« une chambre ». Pour ce qui est des possibilités de vivre une relation amoureuse ou sexuelle en étant en ressource d'hébergement, M. mentionne :

Tu n'en as plus de vie [amoureuse] [...] tu n'as même pas le droit d'inviter quelqu'un à coucher. Mon ami qui m'a hébergé, c'était platonique. Il n'y avait rien d'amoureux, rien d'intime entre nous deux. Il a demandé aux personnes responsables : « écoutez, j'ai une amie, elle est dehors » [...] ils ont dit : « non ». On en a parlé après, j'ai dit : « sais-tu ce que ça veut dire? Ça veut dire que quand tu es dans les mains du système comme ça, tu n'as même pas... tu fais vœu de chasteté ». Parce que quand tu commences une relation, ton chum vient chez vous, ou tu vas chez ta blonde, pis il couche pis... mais dans des organismes comme ça [...] on est strippé-e-s, dépouillé-e-s de ce côté humain là, amoureux, même juste sexuel. Chacun de ces besoins-là, ils sont réels.

Cette incompatibilité entre le fait d'être en ressource d'hébergement et d'avoir des relations amoureuses conduit M. à investir celles-ci de manière imaginaire.

L'amour comme sauveur

M. souhaite trouver « le grand amour » :

Je n'avais rien à faire, c'est l'ennui. Les dépendances, c'est un grand, grand vide. Je le sais... sais-tu ce qui va me guérir de mon jeu? C'est clair, c'est l'amour. Ça fait 11 ans que je suis toute seule et c'est un grand vide. La première fois, j'ai été six ans et demi sans jouer, c'est l'amour qui m'a sauvée. J'ai été six ans et demi, j'ai rencontré quelqu'un. Ta vie change, tes intérêts changent, tu as des choses, des projets. Tu te lèves le samedi, tu as quelque chose à faire. Six ans et demi sans toucher, je n'y pensais même pas. Je pouvais aller dans les bars avec des machines, c'était comme : « *fiou*, c'est sorti de ma vie cette affaire-là ».

M. mentionne le « manque d'amour » comme quelque chose de commun dans la rue : « on parle d'intimité, vivre sans amour, c'est... je pense bien que c'est ce qui démolit le monde, je pense. Tout le monde qui est sur la rue, ils ont eu un manque d'amour, ça,

c'est garantie ». Les personnes en situation d'itinérance auraient donc « un manque d'amour », mais seraient « dépouillé-e-s de ce côté humain là, amoureux » dans les ressources d'hébergement. En maintenant ce raisonnement, serait-il possible que la ressource d'hébergement, étant un obstacle à la création de relations amoureuses, contribue au maintien de M. dans sa dépendance au jeu et dans l'itinérance?

Bien tirer son épingle du jeu

L'indétermination des règles du jeu est l'élément le plus important et le plus positif pour M. à l'intérieur de la ressource d'hébergement. C'est cette composante qui lui permet de « gagner » du contrôle et de la liberté en jouant avec les actes d'attribution du lieu. La représentation de soi « solide » et le contrôle de soi aident M. à se sentir en confiance à la ressource d'hébergement sans établir de relation de confiance avec les autres personnes résidentes ou le personnel d'intervention. M. considère pouvoir protéger son individualité de manière convenable, sauf à quelques moments qui affecte négativement la réciprocité des relations pour M. dans ce lieu.

Le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement est assez fort pour M. qui réussit à « bien tirer [s]on épingle du jeu ». Le mode de relation de M. l'incite à trouver une marge de manœuvre confortable pour se protéger et se connecter à soi à l'intérieur de la ressource d'hébergement. Pour ce qui est du dévoilement de son individualité aux autres, M. utilise l'extérieur ainsi que ses projections imaginaires.

4.3.2 Un intermédiaire pour G.

J'exposerai les mêmes six dimensions pour G., qui partage le mode de relation de M. à la ressource d'hébergement : un lieu de jeu.

Être mère : aider et protéger

G. est « une mère de famille, je suis grand-mère en plus ». Ce rôle occupe une place privilégiée dans sa représentation de soi. G. associe cela au fait d'être responsable et autonome : « je suis comme sérieuse, j'ai deux enfants [...] j'ai déjà eu une maison ». G. ajoute : « j'ai eu une *job* pendant 32 ans à la même place ». Pour ce qui est de son enfance, G. mentionne : « moi je viens d'un milieu de bicycle, j'ai été élevé-e pour avoir des caractères là ». Le respect est une valeur essentielle pour G. : « j'ai été élevé-e dans un milieu sévère pareil. Le respect, je l'ai enseigné à mes enfants [...] tu me manques de respect, je vais te le dire, je ne serai pas hypocrite ». G. n'a jamais été en situation d'itinérance avant cet épisode :

Oui, je connaissais du monde, mais pas plus que ça. J'ai toujours été habituée de faire mes... j'aide, j'aide plein de monde mais quand il s'agit de moi, je suis plus renfermé-e là. Quand je suis arrivé-e [à la ressource d'hébergement] il y en a qui m'ont vu-e pis ils ont fait : « qu'est-ce qu'elle fait [à la ressource d'hébergement]? ».

G. était en périphérie de la rue avant de se retrouver à la ressource d'hébergement, c'est-à-dire en logement avec des contacts répétés et soutenus avec des personnes dans la rue. G. n'a pas l'étiquette de « personne de la rue » : « qu'est-ce qu'elle fait [à la ressource d'hébergement]? », mais plutôt celui de venir en aide au « monde de la rue ». G. a beaucoup d'empathie et ne juge pas les personnes en situation d'itinérance :

Oui, la moitié du monde de la rue, ça boit, ça se gèle mais il y a des raisons à ça. Je connais une madame, elle peut être cinq ou six jours dans la rue avant qu'elle se trouve une place. Pendant ce temps-là, elle fait quoi? Elle ramasse des bouteilles, elle boit, pis elle dit : « c'est ça ou je me suicide, c'est un des deux ».

La souffrance que G. voit dans la rue l'amène à vouloir aider ces individus : « moi je suis peut-être la pire des mémères poules, parce que je les protège t'sais, je n'aime pas

ça [voir cette souffrance là] ». G. un statut de « mère » à la ressource d'hébergement, ce qui influence son mode de relation au lieu.

D'abord un cirque, puis un intermédiaire

G. arrive à la ressource d'hébergement suite à une rupture : « c'est une de mes amies qui m'a dit, sur mon téléphone : « viens-t'en ». Je venais parce que je venais de me séparer avec mon copain. ». G. occupe la ressource d'hébergement depuis six mois au moment de l'entrevue et son mode de relation semble avoir changé en fonction de ses déplacements à l'intérieur de ce lieu. Au début de son séjour, G. semble attribuer une signification de passage obligé à la ressource d'hébergement en s'en dissociant et en y faisant référence comme un « cirque » :

Moi la première journée que je suis rentré-e je n'ai pas dormi, parce que je n'étais pas habitué-e là. Je veux dire, les deux ou trois premiers jours j'ai ri tout le long. [Une personne résidente] m'a dit : « tu es traumatisé-e, c'est pour ça que tu ris? », j'ai dit « non », mais j'ai dit : « c'est un vrai cirque ». Ça se *pitchait* des affaires, ça allumait la lumière du dortoir après 9 heures, ça crie, ça...

G. ajoute : « tu es couché-e pis c'est comme : « qu'est-ce que je fais ici? » (rires). Après deux ou trois jours, moi je riais là ». G. doit s'adapter aux autres personnes résidentes, au partage des aires intérieures et au contrôle du lieu par le personnel de la ressource d'hébergement. À ce sujet, G. mentionne : « les [personnes en intervention] me tapaient là, ils me tapaient sur les nerfs. Elles comprenaient que je n'étais pas habitué-e à ça ». Cette perception du personnel d'intervention à l'égard de G. lui permet d'avoir une plus grande indétermination des règles du jeu pour se déplacer rapidement dans le service temporaire.

C'est avec ce déplacement et en s'impliquant bénévolement que l'image associée à la ressource d'hébergement change pour G. : « je me suis adapté-e comme je faisais du bénévolat, je faisais ce que [les personnes en intervention] me disaient pis c'est tout ». Le bénévolat aide G. à augmenter sa confiance et sa fiabilité envers le lieu en offrant un contact régulier avec les personnes résidentes : « moi j'étais bien, à cause du [bénévolat], je m'entends bien avec toutes, toutes les filles ». Cette implication semble aussi avoir facilité l'établissement d'un rôle aidant, de « mère », pour G. à la ressource d'hébergement :

La plupart des filles me connaissent [à la ressource d'hébergement], je ne me chicane pas avec eux autres, je les aide, même ceux que j'haïs au plus. Il y en a que tu n'aimes pas vraiment, mais *criss* je trouve le moyen de les aider pareil. Elles me regardent comme : « pourquoi elle fait ça? », mais ce n'est pas de leur faute si elles sont là. C'est des gros cas pareils qu'il y a [à la ressource d'hébergement] [...] je les aide, j'aime ça.

L'admiration et la force que G. perçoit chez les personnes résidentes lui donnent envie de s'en approcher, de les aider, sans pour autant se reconnaître : « moi j'en ai un bagage, mais il y en a [des personnes résidentes] que c'est bien plus pire ». Cette position est semblable à celle de M. qui est dans l'empathie et la proximité, sans toutefois s'identifier comme une personne « de la rue ». G. tempère les relations et les tensions à l'intérieur de la ressource d'hébergement entre les personnes résidentes et le personnel d'intervention :

[une personne résidente] chiale, des fois je fais juste lui dire : « ah, ferme là dont » [...] Elle dit : « pourquoi? », j'ai dit : « je m'assis avec toi et je n'ai pas le goût de t'entendre chialer », « ah, c'est beau, je vais me la fermer » [...] Les [personnes en intervention] m'ont regardées, elles sont parties à rire. Elles ont fait : « tu as le don de lui fermer la *trappe* ».

Ce rôle concorde avec la représentation de soi de G. et l'incite à percevoir la ressource d'hébergement comme un lieu de jeu, un intermédiaire : « qui se trouve entre deux choses, qui assure un lien entre ces deux choses » (Larousse, 2016). La ressource

d'hébergement permet à G. de se rapprocher de son rôle de « mère » en aidant les personnes résidentes et le personnel d'intervention, tout en établissant une distance à son conjoint. Le mode de relation de G. s'est transformé en fonction du temps d'occupation et des services fréquentés à l'intérieur de la ressource d'hébergement.

Négocier sa place

G. correspond à la programmation générale des lieux : être dans la rue pour la première fois et avoir besoin d'une aide temporaire pour retourner en logement. Cela facilite ses déplacements à l'intérieur de la ressource d'hébergement en plus de l'amener à percevoir le contrôle et la surveillance des lieux comme « logiques » puisqu'ils concordent avec son mode d'occupation : « On signe de quoi, mais c'est la feuille de règlement en vérité. [...] Toutes des affaires logiques, moi je n'ai pas eu de trouble avec ça. ». G. arrive à la ressource d'hébergement dans le service court terme, au « dortoir ». G. décrit cette aire intérieure comme : « une prison, mais pas de mur, parce que les lits sont en métal, ça crie, ça fait tous les temps le soir pis la nuit ». G. spécifie qu'il est impossible d'avoir de l'intimité dans ce lieu :

Oublie ça, quelle intimité tu veux avoir quand ça rote, pis ça pète, pis ça crie là-dedans, ça fait tous les temps. Tu n'en as pas d'intimité, c'est comme... Tu ne peux pas dire, je vais lire un livre tranquille, tu ne peux pas parce qu'à 9 heures, il ferme la lumière. Fait qu'allume-toi... ose allumer ton cellulaire pour t'éclairer, « ferme ta lumière, *gna gna gna* », ou tu joues avec ton cellulaire, mais il faut quasiment que ce soit en dessous de la couverture. Il ne faut pas qui aille de téléphone qui sonne, il ne faut pas que... mais il y en a qui crient, il y en a qui se promènent, il y en a qui font tous les temps.

Le contrôle et la surveillance, « il ferme la lumière », de même que l'indétermination des règles du jeu, « il ne faut pas qui aille de téléphone qui sonne, il ne faut pas que... mais il y en a qui crient, il y en a qui se promènent, il y en a qui font tous les temps »,

amènent une combinaison qui nuit à l'intimité dans cette aire intérieure de la ressource d'hébergement.

G. se déplace rapidement dans le service temporaire : « c'est peut-être quoi, deux, trois jours après [mon arrivée] que j'ai été [dans le service temporaire] : c'est [près du service court terme], mais tu es [quelques personnes] dans une chambre. ». G. ajoute : « C'est plus intime, qu'ils disent, mais ce n'est pas vrai. En réalité, tu es à côté des toilettes. Tu entends tout : tousser, tirer le papier, tu entends... mais tu es tranquille, tu n'es pas avec les personnes qui sont [au dortoir]. ». Cette distance physique avec le service court terme et les personnes qui s'y trouvent est positive pour G. Le personnel d'intervention met de l'avant l'intimité comme un avantage du service temporaire comparativement au service court terme pour inciter G. à s'y déplacer. Ces changements de services sont contrôlés par le personnel d'intervention :

- Ils m'ont demandé quatre fois pour aller au [service moyen terme], trois ou quatre fois pis j'avais dit « non ». [...] Je n'étais pas prête à ça. Je n'étais pas, ça allait mal avec mon copain, on avait repris, celui que j'avais laissé, on a repris. Ça allait mal un peu... mais après ça je n'ai pas eu le choix.

- Pas le choix, qu'est-ce que tu veux dire?

- Bien, dans le sens que là j'étais rendu-e, je n'étais pu capable d'être dans [le service temporaire] parce que je n'avais plus d'affaire là. Ils m'ont mis, comme ils m'ont dit : je suis à mon affaire, je suis à la recherche de mes affaires. Comme qu'on dit, moi je suis prête. J'attends juste d'avoir un logement pis je pars. Je suis supposé-e partir en... à la fin du mois, ou peut-être l'autre mois parce qu'ils me l'ont offert.

Le refus de G. de changer de service fait sens avec l'hypothèse abordée précédemment, soit que son mode de relation était un passage obligé au début de son séjour à la ressource d'hébergement. En effet, J. et H. ne souhaitaient pas non plus se déplacer à l'intérieur de ce lieu, mais bien le quitter. Toutefois, G. considère maintenant y vivre un mois supplémentaire « parce qu'ils me l'ont offert ». G. accepte de se déplacer après quelques refus parce que « je n'avais plus d'affaire là », « comme ils m'ont dit : je suis à mes affaires », est-ce G. ou la programmation qui parle?

Le service moyen terme offre des possibilités intéressantes à G. concernant l'indétermination des règles du jeu, mais aussi pour établir une image plus cohérente avec sa représentation de soi : « Ça quand ils te montent au [service moyen terme] ils sont sélectifs. [...] il faut que tu sois sérieuse, il faut que tu aies des plans, il faut vraiment que tu t'enlignes dans quelque chose. ». La diminution du contrôle et de la surveillance au service moyen terme permet une plus grande liberté pour « faire [s]es affaires », ce qui concorde avec la représentation de soi de G : « on est encadré-e-s, mais pas comme [au service court terme]. On est libres [au service moyen terme]. ». Les services sont associés à différentes aires intérieures, ce qui autorise à G. de se distancer des autres personnes résidentes sans être trop loin, c'est-à-dire pouvoir créer et maintenir un intermédiaire. C'est alors le service moyen terme qui offre à G. la liberté nécessaire pour modifier son mode de relation à la ressource d'hébergement qui devient un lieu de jeu intermédiaire.

Limites matérielles et symboliques claires

G. identifie sa chambre dans le service moyen terme comme le lieu le plus adapté pour avoir de l'intimité à l'intérieur de la ressource d'hébergement : « le soir, bien c'est mon, on dirait que c'est mon petit fort. Ma chambre c'est ma place ». G. a pu avoir accès au service moyen terme de la ressource d'hébergement rapidement en concordant avec la programmation de ce service. Cela diminue le contrôle et la surveillance du lieu en garantissant l'accès à un lieu pour soi : « c'est vraiment, tu as la paix. Tu as ton lit. Il n'y a pas personne ne peut te dire : « *hey*, c'est quoi... ». Ils ne peuvent rentrer dans ta chambre à part, sauf les... voyons, la direction ». La direction de la ressource d'hébergement peut entrer dans les chambres pour vérifier l'état des lieux. Lorsque la chambre n'est pas jugée assez propre, la personne reçoit un avertissement qui peut mener à une fin de séjour. G. a eu droit à la compréhension du personnel de la ressource

d'hébergement en ayant un emploi : « j'ai dit : « on dirait qu'il y a une bombe qui a explosé [dans ma chambre], c'est tout croche », mais [la personne en intervention] dit : « oui, mais tu travailles t'sais ». Le fait de correspondre à la programmation en travaillant augmente la confiance et la fiabilité du personnel d'intervention face à G. ainsi que l'indétermination des règles du jeu :

T'sais [les personnes en intervention] te disent de ne pas rentrer en boisson. [...] Je suis rentré-e en boisson une fois. Je suis rentré-e, pis je les ai regardé-e-s, elles ont fait : « *oh boy* », d'après moi elles le savaient qu'il y avait de la vague, mais je suis rentré-e pis je suis allé-e me coucher. Le lendemain elles m'ont dit, dans la cuisine : « t'es-tu correct? », j'ai dit : « oui, oui ». Mais il y en a qui rentre, bien saoule et ça c'est comme, merde...

G. décrit la cafétéria comme « une cage aux folles » : « à la cafétéria, je ne me sens pas bien. Ce n'est pas une place que je vais rester là longtemps ». Le manque de contrôle sur ce lieu, que ce soit de la télévision : « il y a une télé oui, mais tout le temps au même poste », ou du discours des autres personnes résidentes qui s'y trouvent rend ce lieu répulsif pour l'intimité : « il y en a qui sont tellement en crise sur leur petit bobo qu'ils ne voient pas autour d'eux autres. Ils jugent c'est ça qui m'énerve. ». G. se retire de ce lieu pour protéger les accès à soi. Tout comme M., G. met ses limites avec les autres personnes résidentes pour se protéger : « elles connaissent mon caractère ». G. précise : « juste pour dire que tu les remets à leur place, juste pour qu'elles sachent que regarde là : « sois poli-e avec moi, je vais l'être ». Tu ne l'es pas, je ne le serai pas. Carrément pas. ». Les limites de G. sont respectées autant par les personnes résidentes que par le personnel d'intervention.

De plus, G. comprend ce qui incite le personnel d'intervention à aider une personne ou non : « ils t'aident pis tu n'écoutes pas [...] elles vont aller voir l'autre, c'est logique », tout en étant sensible aux personnes résidentes qui n'en ont « pas de besoin, qui ne veu[en]t rien savoir ». Le fait de pouvoir naviguer cette ligne entre les personnes résidentes et le personnel d'intervention permet à G. d'avoir un statut privilégié, de

« gagner » du contrôle et de la liberté pour pouvoir être le plus à l'aise possible à la ressource d'hébergement. C'est la même chose lorsque M. mentionne se contrôler pour continuer d'avoir accès à certains privilèges, pour G. cela est possible en se positionnant entre le personnel d'intervention et les personnes résidentes. Comme M., G. préfère garder une distance avec le personnel d'intervention et faire ses démarches par soi-même pour protéger son individualité du lieu : « les intervenantes les aident [les personnes résidentes] à se trouver des logements tandis que moi je n'ai pas voulu. Moi, ils le savent que, je suis habitué-e, je suis sérieuse [...] Fait que je ne ferai pas ça ». Le fait d'être capable d'établir cette distance, et qu'elle soit respectée, aide G. à se sentir plus intime dans ce lieu.

Le contrôle et la surveillance aident à réguler l'accès aux aires intérieures du service moyen terme ce qui est bénéfique pour l'intimité. Que ce soit la chambre ou le salon du service moyen terme, G. mentionne se sentir bien puisque les autres personnes de la ressource d'hébergement n'y ont pas accès. La disposition des lieux est aussi un élément qui affecte l'intimité. G. donne l'exemple des douches : « au [service moyen terme], on a deux douches, mais ce n'est pas deux douches collées une en arrière de l'autre [comme au service court terme], c'est une en face de l'autre. Tu as deux rideaux : tu as un rideau que tu peux te changer, pis tu rentres après avec un autre rideau ». La disposition du service moyen terme offre davantage de contrôle sur le lieu que les douches du service court terme.

G. se sent à l'aise de protéger son individualité des autres personnes résidentes et du personnel d'intervention à l'intérieur de la ressource d'hébergement, mais tout comme M., G. n'a pas envie de se dévoiler à d'autre dans ce lieu. Est-ce que cela pousse G. à le faire à l'extérieur de la ressource d'hébergement?

Entre se préserver et se donner

G. préfère être à l'extérieur de la ressource d'hébergement : « Dehors, toujours dehors. Quand même je dirais dans ma chambre là [pour avoir de l'intimité], j'y vais pour dormir pis c'est tout en réalité. J'arrive de travailler pis je cours ». Cela fait du sens avec le fait que les objets les plus significatifs pour G. sont à l'extérieur de la ressource d'hébergement soit sa famille. G. spécifie qu'à la ressource d'hébergement : « tu ne peux pas avoir ta famille, tu ne peux pas... Tu ne peux pas parler des affaires parce que le monde écoute, le monde juge premièrement. Je ne suis pas habitué-e ». Cela soutient aussi le mode de relation de G. à son arrivée à la ressource d'hébergement qui semblait plutôt relever d'un passage obligé, étant séparé-e de sa famille et ne s'associant pas au « monde de la rue ». Toutefois, G. trouve un intermédiaire intéressant à la ressource d'hébergement en se déplaçant au service moyen terme. Les actes d'attribution de ce service lui permettent de jouer plus aisément entre l'intérieur et l'extérieur de la ressource d'hébergement ainsi qu'entre ses besoins et ceux des autres. Au service moyen terme, il lui est permis de découcher et donc de se rendre à l'hôtel avec son conjoint, puis de voir sa famille :

quand je veux être vraiment bien, je m'en vais [dans le village d'où je viens]. Je m'en vais chez mon frère, je m'en vais dans ma famille. Je viens de là, j'ai la paix. Je vais faire du quatre-roues [...] j'ai vraiment besoin de ce temps-là, m'asseoir sur le bord de l'eau des heures de temps, réfléchir, juste regarder le lac. Juste regarder les oiseaux, regarder pis me dire : « ça me fait du bien ». C'est là que je suis le mieux, je suis né-e en campagne. Je ne suis pas habitué-e en ville.

Les personnes dont G. se sent le plus proche sont ses enfants : « quand je suis avec eux autres, on parle de tout. Quand je suis avec ma famille, avec mes filles, c'est vraiment... t'sais la maman. Pour eux autres oui, c'est maman, mais c'est notre meilleure amie » . G. se sent proche de ses enfants en faisant différentes activités : « On est proches. Pis quand on se voit, c'est ça qu'on aime les filles, être ensemble, faire des activités ensemble ». G. précise : « on parle beaucoup [...] on va faire de la moto. On fait du

motocross [...] les bateaux-mouches, saute-mouton, elles me font faire des conneries, elles aiment ça. Nous autres on est sportifs, j'aime bouger avec mes filles ». Comme pour ses filles, G. voit son conjoint seulement à l'extérieur de la ressource d'hébergement :

On va dans des parcs, on va au restaurant. Ça dépend tout le temps. Mais avec mon chum, lui il n'a pas le droit de rentrer [à la ressource d'hébergement], parce qu'on n'a pas le droit de visite au [service moyen terme]. Lui, il trouvait ça dur au début, mais moi j'aime autant ça.

La ressource d'hébergement établit une distance entre G. et son conjoint qui est bénéfique pour ses moments « toute seule », mais aussi pour son crédit : « depuis que je suis arrivée [à la ressource d'hébergement] [...] Je ne dois plus rien nulle part. Mon crédit est retombé comme il faut, j'ai recommencé à travailler. ». La ressource d'hébergement permet à G. d'être avec son conjoint tout en ayant un lieu pour se retrouver avec soi-même : « j'ai besoin d'être toute seule avec moi-même. Ce n'est pas méchant, je l'adore mon chum. Bientôt on va retourner vivre ensemble pis je lui ai dit [...] il dit : « je comprends ». Il faut qu'il comprenne ». Rappelons que G. arrive à la ressource d'hébergement à la suite d'une rupture avec ce même conjoint.

G. peut donc protéger son individualité de son conjoint à l'intérieur de la ressource d'hébergement, mais aussi de se dévoiler à ce dernier à l'extérieur : « pour avoir la paix avec mon chum, il faut qu'on s'en aille du quartier. Si on reste dans le quartier, les [personnes résidentes] voient mon chum, elles savent que je ne suis pas loin. ». En étant dans le service moyen terme, G. peut découcher et aller à l'hôtel avec son conjoint : « parce que je travaille, on se loue une chambre d'hôtel à deux. On veut avoir la paix, au moins. C'est la seule fois que tu peux avoir de l'intimité sinon tu n'en as pas là ». La chambre d'hôtel est différente de sa chambre à la ressource d'hébergement puisque G. peut y être avec son conjoint, mais aussi parce que : « je ne sais pas, à l'hôtel on est plus, comment je pourrais dire ça, on est plus nous-mêmes. ». G. a un plus grand

contrôle sur le lieu « on peut s’asseoir sur le balcon, parler, rester là des heures sur le balcon » et peut se sentir près de son conjoint tout en étant loin des personnes résidentes : « elles veulent toutes savoir ». Cette combinaison intime est satisfaisante : être à distance des personnes résidentes et de la ressource d’hébergement tout en se rapprochant de son conjoint et de soi. G. ajoute :

L’intimité, c’est que je décolle de la bâtisse [ressource d’hébergement] [...] je m’en vais carrément m’écraser où il n’y a personne [de la ressource d’hébergement]. [...] Je ne suis pas loin, des fois je suis en arrière d’un arbre. Je suis assise par terre, je fume une cigarette ou un joint tranquille. Je suis tranquille. C’est mon moment toute seule, pas de chum, pas d’enfant, pas... j’ai besoin de ça.

En se positionnant entre les personnes résidentes et le personnel d’intervention, il est plus difficile pour G. de créer une distance avec ces dernières à l’extérieur de la ressource d’hébergement. Sa connaissance du système permet à G. de jouer avec les règles, mais aussi de faire bénéficier les autres résident-e-s de cette indétermination des règles du jeu en leur donnant des conseils comme « tu ne rentres pas tout de suite ». Le secret est une composante importante de la relation de G. avec les personnes résidentes à l’extérieur de la ressource d’hébergement :

[Les personnes résidentes] le savent, je ne parle pas, je les vois faire, j’en vois boire, j’en vois... je suis assis-e, je les regarde pis je ris. Elles viennent me voir : « tu peux bien rire », « j’ai hâte de te voir, mais que tu rentres [à la ressource d’hébergement] ce soir »

G. trouve la distance adéquate pour respecter les personnes résidentes dans leur choix tout en les protégeant des potentielles conséquences négatives à la ressource d’hébergement. G. maintient son rôle de « mère » auprès des personnes résidentes à l’extérieur de la ressource d’hébergement en protégeant certaines informations sensibles. Cela est positif pour la réciprocité des relations et la confiance dans ces relations. G. ajoute : « moi on dirait que je suis porté-e à aller vers les *fucké- e-s* de

même qui chialent, pis je les fais rire ». Le rire est une manière pour G. de dédramatiser des situations, de protéger son individualité et aussi de pouvoir se connecter aux autres. Ne plus avoir d'objet à s'occuper (enfants, maison) augmente la difficulté pour G. de se connecter à son rôle de « mère ». La ressource d'hébergement lui permet de s'en approcher tout en étant séparé-e de sa famille et de ses enfants. Cette séparation est plus facile à vivre dans le service moyen terme, mais G. souhaite tout de même retourner en logement bientôt.

Un futur mouvant

G. parle très peu du futur et de ses aspirations imaginaires dans l'entrevue. G. mentionne être « prête » à emménager en logement et en même temps, ce départ n'est pas urgent : « moi je suis au [service moyen terme], je suis bien, j'ai mon intimité que j'ai besoin. Je travaille, pis comme mon chum dit : « on grandit tous les deux là-dedans », jusqu'à tant qu'on retourne en logement ». En ayant découvert une marge de manœuvre plus confortable à la ressource d'hébergement avec l'accès au service moyen terme, G. a modifié son mode de relation au lieu. Est-ce possible que les projections imaginaires de G. aient changé avec son mode de relation? G. aurait investi son retour en logement de manière imaginaire en percevant la ressource d'hébergement comme passage obligé, mais graduellement ce lieu est devenu un intermédiaire intéressant, rendant ainsi son départ moins pressant?

Familiarité pour l'intimité

En correspondant à la programmation de la ressource d'hébergement, le personnel d'intervention perçoit G. positivement, ce qui facilite ses déplacements vers le service

moyen terme. Cette confiance et cette fiabilité du personnel d'intervention permettent à G. d'accéder à une meilleure indétermination des règles du jeu. G. ne s'identifie pas comme une personne « de la rue » ce qui crée une distance avec les autres personnes résidentes. G. se place plutôt entre celles-ci et le personnel d'intervention en ayant un rôle de « mère ». C'est en s'impliquant bénévolement et en se déplaçant dans le service moyen terme que G. augmente sa confiance, sa fiabilité et sa réciprocité face au lieu ce qui lui permet de modifier son mode de relation à la ressource d'hébergement.

Cette transformation affecte positivement le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement pour G. qui est plutôt fort au moment de l'entrevue. G. considère pouvoir se protéger à l'intérieur de la ressource d'hébergement, mais préfère se dévoiler à l'extérieur de ce lieu puisque l'ensemble de ses relations significatives sont avec des personnes non résidentes.

4.3.3 Un ravitaillement pour Y.

Je présenterai les six dimensions mises de l'avant pour M. et G. pour Y., qui ont le même mode de relation à la ressource d'hébergement : un lieu de jeu.

Connaître ses options et vivre pour soi

Y. se décrit comme une personne débrouillarde et confiante : « moi je réussis, je suis débrouillard aussi, il y a ça ». Cette représentation de soi l'entraîne à trouver plusieurs alternatives lorsqu'une situation ne convient pas, par exemple au travail : « moi je vis pour moi. Ils sont frustrés : « tu lâches la *job*, es-tu sérieux? Là, là? », « Regarde, je lâche. C'était à toi à ne pas jouer le cave » (rires) ». Cette solidité dans la représentation de soi, de même que le fait de considérer ses options et mettre ses limites fait écho aux expériences décrites par M. et G. Y. ajoute : « non, non, moi tu ne me feras pas chier

longtemps. [...] j'en ai 50 [options] (rires). Je sais ce que je fais, pis j'ai confiance en moi. Je sais où je m'en vais là-dedans, je connais...j'ai des connaissances, je me tiens à jour ». Les « connaissances » qui permettent à Y. d'avoir différentes d'options pour le travail viennent de son milieu familial :

Ma mère elle faisait tout chez nous. Nos saucisses, notre vin. Ça, c'est un bel héritage qu'elle m'a laissé. Même en rénovation, j'ai commencé ça jeune, fait que je sais tout faire et faire comme il faut en plus. Mon oncle était maçon, je sais faire du ciment, du plâtre, céramique, je fais tout, au complet.

C'est après le décès de sa mère que Y. se retrouve à la ressource d'hébergement pour la première fois : « moi, c'est quand ils ont vendu la maison pis que ma mère est décédée après ça, c'est là que ça a commencé vraiment à... je ne savais plus où je m'en allais. ». Y. se retrouve « sur la go » : « Je *gamblais* au bout dans ce temps-là, pis j'en faisais du *cash*. Un moment donné ça fait, ça te rattrape ». Y. a appris à mettre des limites avec le jeu depuis : « là je suis moins pire qu'avant, je suis capable de faire un budget pis tout ça là ». Y. vit pour soi maintenant : « avant je vivais pour le monde, maintenant je vis pour moi. J'aidais le monde pis tout ça. Astheure, je n'ai pas peur de dire non ». Le fait d'être capable de dire non est un élément aussi mentionné par M. et G. comme important pour contrôler les accès à soi. Comment cette représentation de soi influence le mode de relation de Y. à la ressource d'hébergement?

Allers-retours : se familiariser pour choisir

Y. a fait de nombreux allers-retours à la ressource d'hébergement dans les sept dernières années : « les premières fois, je ne me sentais pas bien (rires). Non non, je ne connaissais pas ça [les ressources d'hébergement]. [...] tu ne connais pas les personnes pis entre guillemets : « il y en a des *fucké-e-s* ». Y. se sent plus confortable à la ressource d'hébergement après quelques séjours puisque ce lieu devient plus familier, de même

que les objets qui y sont liés : les personnes résidentes, les règles, etc. Cette connaissance du lieu est rassurante et utile pour bien calculer les gains et les pertes associés au fait de vivre à la ressource d'hébergement. Lorsque la situation ne convient pas, Y. s'en va, comme c'est le cas pour son travail. Cependant, la situation n'est pas nécessairement plus facile pour Y. ailleurs qu'à la ressource d'hébergement :

ça mal été [...] Après ça, je suis reparti-e un moment donné c'était au motel, ça me coutait 830 \$ par mois, c'est cher. Ça, c'est à part la bouffe pis tout. [...] je suis revenu-e [à la ressource d'hébergement], pis c'était rendu un programme. On avait le droit de sortir pis rentrer comme on veut. C'est encore un programme de même, ça s'est beaucoup amélioré, la bouffe, même qu'ils ont mis les séparations entre chaque lit, pour avoir un peu d'intimité.

Les actes d'attribution de la ressource d'hébergement ont changé avec le temps pour maintenant concorder plus facilement avec les actes d'appartenance de Y. Ces allers-retours permettent à Y. d'explorer d'autres avenues d'hébergement possibles et donc d'avoir le sentiment de choisir la ressource d'hébergement : « quand bien même que j'aurais été ailleurs, j'aurais fini par revenir [à la ressource d'hébergement], je le sais ». Y. ajoute : « Je ne sais pas [pourquoi] *esti*, c'est l'insécurité. [À la ressource d'hébergement], je vais manger à [une autre ressource] tu peux diner, tu peux manger 10-15 fois ». Le fait d'être dans une ressource d'hébergement permet à Y. d'avoir une sécurité alimentaire (accès à des repas gratuitement).

Comme M. et G., Y. a un statut privilégié à la ressource d'hébergement, surtout auprès des autres personnes résidentes : « je leur ai dit : « [à la ressource d'hébergement], tu as un programme. C'est un système, soit tu utilises le système pour t'en sortir, soit tu restes là ». Y. perçoit la ressource d'hébergement comme un système à utiliser : un lieu de jeu. Y. utilise ce système pour bénéficier d'une sécurité alimentaire, pour avoir accès à un certain statut et pour faire de l'argent : « c'est plus des *deals*, des fois dans le temps, je vendais des cigarettes. Je ne sais pas, les gars ils vendaient leur téléphone ou je ne sais pas, des affaires de même. Des petites *business*, mettons ». Ces « petites

business » ne sont accessibles qu'à l'intérieur de la ressource d'hébergement : « au dortoir [les personnes en intervention] ne sont pas là. [...] Il y en a beaucoup [à la ressource d'hébergement] qui font des *deals*, il y en a pleins ». Y. utilise le lieu pour gagner de l'argent et accroître sa liberté concernant ses dépenses, c'est-à-dire que ses fonds ne soient pas attribués entièrement à l'hébergement et la nourriture. Y. perçoit la ressource d'hébergement comme un lieu pour se ravitailler : « se procurer des vivres, des marchandises nécessaires pour ses besoins » (Larousse, 2016). Comment les allers-retours de Y. influencent ses déplacements à l'intérieur de la ressource d'hébergement?

Jouer pour se déplacer

Y. se retrouve dans le service court terme à maintes reprises puisqu'il représente la porte d'entrée de la ressource d'hébergement. Y. mentionne que l'intimité est davantage accessible dans ce service depuis l'installation des séparations entre chaque lit : « tu ne vois pas le voisin, tu n'es pas porté à... il ne te voit pas. Tu es allongé-e sur ton lit, la paroi arrive [à la hauteur des yeux] à peu près. Tu peux lire tranquille, faire des affaires que tu veux. ». Y. ajoute : « tu es séparé-e fait que c'est mieux de même. ». Ces séparations favorisent le contrôle des accès à soi, ce que les autres voient (Thalineau, 2002). Cependant, Y. spécifie qu'il y a tout de même trop d'intrusions sensorielles pour considérer cette aire intérieure comme intime :

dans le dortoir, oublie ça. Il y en a qui écoute de la musique à *la planche*, tu les entends à travers les écouteurs. Tu vas voir l'intervenant : « *hey*, dis-lui qui baisse ça », toutes des petites affaires qui font que... [...] c'est vivre en communauté. L'autre qui pète, l'autre qui rote, l'autre qui pue des pieds, qui n'a pas pris sa douche. Non, non, regarde, moi je me promenais avec un [sent-bon], je faisais le tour : « *hey* », « bien tu pues des pieds *criss* ».

Y. trouve des moyens, comme le désodorisant, qui lui permettent de se sentir mieux dans le service court terme : « je m’amusais et je m’arrangeais pour me fatiguer le soir. ». Cette manière de jouer, de s’amuser et de se fatiguer augmente l’indétermination des règles du jeu à la ressource d’hébergement pour Y. Toutefois, Y. ne se sent pas chez soi dans le service court terme : « Tu n’es pas chez vous. Ce n’est pas chez nous. [...] tu es en visite chez quelqu’un, tu n’es pas chez vous. Il faut... tu ne vas pas t’évacher sur le sofa ou *whatever*. Tu t’habitues. Tu t’appliques aux règles, tu n’as pas le choix. ». Ce sentiment change lorsque Y. se retrouve au service long terme : « c’est comme là, mon logement, je suis chez nous [dans le service long terme] ». Pour pouvoir accéder à ce service, Y. a dû jouer avec le système :

Ils m’ont donné un logement supervisé en ce moment, pis même ça, ça a pris du temps à l’avoir parce que mon intervenant, je lui disais : « j’aimerais ça avoir... », il disait : « toi tu es [au service court terme], tu es dans le dortoir pis tu travailles. Le système est fait de même pis c’est comme ça », « mais j’aimerais ça en avoir un, moi avec, un logement t’sais ». Ça ne bougeait pas, ça ne bougeait pas. Là, il y avait une autre intervenante, pis elle, elle m’a vu aller. J’allais bien pis tout ça. Elle a dit : « moi je vais faire ton application pour [le service long terme]. Elle me fait mon application, je dis ça à mon intervenant, il s’est fâché. Il dit : « c’est moi ton intervenant, ce n’est pas elle ». Il s’est mis en chicane avec. Il s’est pogné solide avec, il dit : « tu n’avais pas d’affaire à faire ça », fait que j’ai dit : « mais bouge-toi, fais de quoi, tu ne fais rien ». Fait que, non, mais il y en a que... l’incompétence, il y en a comme partout (rires).

Y. tire avantage de cette indétermination des règles du jeu qui lui permet de se déplacer dans le service souhaité. En arrivant dans « son logement », Y. mentionne : « j’ai lâché un gros souffle : « *ouf*, finalement je l’ai eu. » [...] Là, j’ai toute mon intimité au complet. Il y a juste la toilette que je partage avec une personne. Sinon, tout est beau ». Y. ajoute : « moi je suis bien là. Enlève-moi pas ça, je suis correct ». Y. se sent chez soi dans le service long terme de la ressource d’hébergement. Comment cela affecte ses pratiques d’intimité?

Deux lieux physiques, deux mondes

Le mode de relation de Y. est lié au fait d'avoir déjoué « le système » pour se retrouver au service long terme. Y. compare donc ses pratiques d'intimité au service court et long terme :

Je suis plus à l'aise [au service long terme]. Je peux aller me ramasser de la bouffe pis m'en mettre de côté, je peux diversifier mes affaires. [...] pis la liberté aussi. [À la ressource d'hébergement], si tu t'en viens [au service court terme], tu es confiné dans ton dortoir. Mais là, moi j'ai plus de liberté. Le soir, je n'ai plus [besoin d'être dans mon lit à une certaine heure] je peux rentrer à l'heure que je veux. Je rentre chez nous pis je suis tout seul. Il n'y a pas 56 personnes autour de toi. [...] Je fais mon ménage, ma vaisselle, lavage (rires) [...] si j'ai le goût de me laisser traîner, je me laisse traîner.

La diminution du contrôle et de la surveillance combinée à la diminution du nombre de personnes présentes dans son lieu de vie influence les pratiques d'intimité de Y. à l'intérieur de la ressource d'hébergement. Dans le service long terme, Y. dit : « je peux me faire de la bouffe comme je veux, mettons, je peux me réveiller, rester couché. Tu peux découcher, tu peux recevoir du monde ». L'ensemble de ces pratiques n'étaient pas possibles dans le service court terme de la ressource d'hébergement. L'augmentation du contrôle perçu sur le lieu amène Y. à se sentir chez soi : « mon logement [dans le service long terme], je suis chez nous. Je peux faire ce que je veux. Tu comprends? J'ai le goût d'écouter un peu de musique, je peux ». C'est aussi le lieu qu'Y. choisit pour réfléchir et se connecter à son individualité en se remémorant des souvenirs agréables : « chez nous [dans le service long terme], je regarde par la fenêtre et je me mets à penser à dans le temps... j'essaie de penser plus aux bons moments qu'aux mauvais. ».

Y. mentionne être proche d'une personne à la ressource d'hébergement qui occupe aussi le service long terme : « je l'ai connu [à la ressource d'hébergement], pis il se mettait à me conter ses affaires intimes pis tout ça ». Y. connaît cette personne depuis

« huit ans » : « [on se voit] chez eux ou chez nous [...] c'est propre, pis c'est tranquille. Un voisin, tu es bien ». C'est la personne dont Y. se sent le plus proche : « il m'a montré des photos, il m'a présenté sa fille, son gars ». Y. ajoute : « il a un certain âge, il a été marié pis tout. Il a même été manipulateur. Il m'a conté, [il dit] : « essaie de t'en servir à bon escient », mais c'est dur des fois (rires) ». Y. ajoute : « On est tous un peu manipulateurs à certains degrés ». Cette réciprocité, de même que le haut niveau de confiance et de fiabilité permettent à Y. de se reconnaître : « tu peux me le dire, regarde, tu parles à ton miroir (rires). Tu comprends? ». En admettant être manipulateur, l'autre ouvre la porte à Y. pour se dévoiler : « comme moi, je suis capable de le dire que je suis *gambleux*, j'ai déjà pris de la *coke* ». Y. ajoute : « j'ai même fait une thérapie, je suis resté-e sept ans sobre, je ne jouais pas rien. Ce n'était pas la *coke* moi, c'était plus *gambling* ». Y. nomme des facettes de son individualité qui sont jugées socialement pour se rapprocher de l'autre, qui a fait de même en admettant avoir « été manipulateur ». Cette ouverture des accès à leur individualité respective offre à Y. la possibilité de se sentir proche et d'avoir du plaisir avec ce « voisin » : « je m'amuse avec ».

Tout comme M., Y. établit une distance avec la ressource d'hébergement en n'utilisant pas le système de contrôle d'argent : « je n'en ai pas besoin [...] je suis capable de gérer mon argent, gérer... je veux dépenser, je vais dépenser ». Il est important pour Y., comme pour M., de garder le pouvoir sur ses revenus tout en étant à la ressource d'hébergement. Est-ce que ce contrôle serait lié au *gambling* ou à la protection de leur représentation de soi? Ce refus nuit au transfert de Y. au service long terme :

Vu que je n'avais pas d'argent [dans le système de la ressource d'hébergement], [les personnes en intervention] veulent que tu mettes un peu d'argent pour voir si tu es capable de garder de l'argent pour payer ton loyer [avant de te déplacer au service long terme]. Je n'avais pas d'argent pantoute, je n'en mets pas d'argent [à la ressource d'hébergement]. [La direction] me dit : « il reste juste quelques questions suspendues à ton dossier... ». Il pensait, parce que j'étais *gambleux*, que je n'étais pas capable de payer mon loyer [...]

J'y ai dit : « il n'y a pas de trouble ». Il a attendu le premier [du mois] voir si j'étais capable : « tu rentres dedans là, le premier », il pensait que je n'avais plus d'argent, que j'avais *flaubé* mon chèque.

Cette indétermination des règles du jeu est positive pour Y. qui a tout de même pu accéder au service long terme tout en maintenant la distance souhaitée à la ressource d'hébergement. Y. ne fait pas confiance à la ressource d'hébergement pour gérer ses ressources financières : « c'est un programme fictif mettons, juste pour faire du *cash* ».

Y. se protège aussi des jugements de la direction en lien avec le *gambling* : « j'en ai vu d'autres. Parle en mal, pense ce que tu veux de moi, regarde... ». Y. considère être en mesure de protéger son individualité à l'intérieur de la ressource d'hébergement en gardant le contrôle de son argent et en ne laissant pas l'opinion du personnel changer sa représentation de soi. Y. joue avec le système pour accéder au service long terme positionnant la ressource d'hébergement comme un lieu de jeu. Cependant, Y. dit aux autres personnes résidentes : « mets un peu d'argent [dans le système de la ressource d'hébergement], ton intervenant ne t'achalera pas, il va penser que... c'est ça le truc ». Même si Y. ne l'utilise pas pour soi, sa compréhension du système permet d'aider, comme G., les autres personnes résidentes à « gagner » une meilleure indétermination des règles du jeu. Y. perçoit une certaine réciprocité avec les personnes résidentes : « je lui parle comme si c'était mon frère » en même temps d'être capable de mettre des limites quand « ils mangent [s]on énergie ». Y. conçoit avoir la capacité de se protéger à l'intérieur de la ressource d'hébergement et se connecter à son « voisin », sinon Y. se dévoile surtout à l'extérieur de ce lieu.

Distinguer la périphérie de l'extérieur

Y. privilégie l'extérieur de la ressource d'hébergement pour se dévoiler aux autres : « ce serait plus prendre un café quelque part pour conter [quelque chose d'intime], ou assis dans un parc quelque part autour, en retrait, en retrait du monde ». Tout comme G., le fait d'être une personne-ressource à l'intérieur de la ressource d'hébergement modifie ses expériences à l'extérieur de ce lieu : « tu t'en vas dans ta bulle le matin, pis il y en a tout le temps un qui va te casser les couilles. ». Cela amène Y. à développer des stratégies pour se distancer davantage : « des fois je me cache aussi, au lieu de passer [près de la ressource d'hébergement], je passe sur [telle rue]. Il y en a toujours un qui va t'accoster. ». Les lieux en périphérie de la ressource d'hébergement ont donc des aspects négatifs pour l'intimité de Y., mais aussi des aspects positifs : « des fois je m'emmerde, je ne sais pas quoi faire, pis je m'en viens [à la ressource d'hébergement]. Pis là il y a tout le temps du monde qui rôde ». Y. s'éloigne de la ressource d'hébergement pour se connecter à soi : « des fois-là, quand il fait beau, une belle journée, je la passe dans le vieux port : la paix. [...] Des fois quand j'ai du *cash*, je m'en vais manger là-bas. Un petit piquenique... ». Y. dit se sentir « aux as » dans ce moment-là :

Parce que tu as la paix, c'est calme. Ça ou le petit parc proche [de la ressource d'hébergement] [...] Pis là, malgré tous les chars qui passent autour, tu n'entends rien dans le parc, c'est tranquille. C'est un beau parc. Ça, c'est un de mes parcs préférés. Je m'en vais m'asseoir, je peux m'asseoir toute l'après-midi des fois.

Y. se dévoile à soi à l'intérieur et à l'extérieur de la ressource d'hébergement. Étant maintenant dans le service long terme, Y. sent avoir assez de contrôle sur le lieu pour se connecter à soi, ce qui n'était pas possible au service court terme. Dans ces moments, Y. s'imagine parfois comment sa vie aurait pu ou pourrait être différente en ayant une relation amoureuse ou une famille.

Paralysé-e entre la solitude et l'attachement

Y. mentionne le manque de responsabilités comme un facteur de maintien à la rue : « les gars, ils sont célibataires, ils n'ont pas d'enfants, ils n'ont pas de responsabilités, ils s'en *caliss* ». Y. précise que cela l'affecte également : « je n'ai pas de responsabilités, je n'ai jamais... je n'ai pas d'enfants rien, fait que... Avoir ça, ça n'aurait pas été pareil. ». Y. prendrait ses responsabilités, mais le risque d'avoir des objets précieux et de pouvoir les perdre par la suite est trop épouvantable : « j'ai vu l'autre se séparer [...] ils se sont acheté une maison, ça n'a pas marché. Je n'en veux pas. Ça ne me tente pas de vivre ça moi. Peut-être la peur aussi, de tomber en amour ou *whatever*, je ne sais pas. ».

Y. ajoute : « d'un côté [c'est pour me protéger], ou d'éviter de faire mal aux autres. Mettons il serait arrivé quelque chose et j'aurais fait un échec ou *whatever*. Je ne sais pas ». Y. a donc envie de s'investir dans une relation amoureuse : « *ah* moi je le ferais. À l'âge que je suis rendu-e, je suis rendu-e là », en même temps de ne pas vouloir que cela se produise réellement : « si ça vient, ça vient. Si ça arrive, ça arrive. [...] [Mais je ne vais pas courir après], parce que courir après, des fois tu le trouves (rires). Tu cours après le trouble ». Cela amène Y. à se questionner sur l'avenir : « je veux-tu finir ma vie tout seul aussi? Je ne le sais pas... avec mon intimité (rires) ».

Le fait d'être en ressource d'hébergement influence les projections imaginaires de Y. en lien avec ses possibilités amoureuses : « lui dire que tu restes dans une [ressource d'hébergement], les filles ou *whatever*. Maintenant, il y en a qui sont ouvertes [...] Il y en a qui ont encore l'image de : « *ah*, c'est un itinérant dans une [ressource d'hébergement] ». La peur du jugement face à l'image de l'itinérance est présente pour Y., comme pour V. Le risque de faire confiance à une personne et de pouvoir la perdre ou être trahi-e par la suite est difficile à envisager pour Y. qui établit alors une distance avec cette aspiration imaginaire pour l'instant, en étant à la ressource d'hébergement.

Y. souhaite commencer par se trouver une amie, avant une amoureuse : « je vais essayer de me trouver plus, côté féminin, comme amie plus. Pour commencer là. Parce que je n'en ai pas vraiment ». Comment l'ensemble de ces éléments influence le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement pour Y.?

Devenir marionnettiste

Y. n'a pas confiance en la ressource d'hébergement pour gérer ses revenus. Tout comme M., Y. préfère s'arranger par soi-même sans les mesures mises en place par ce lieu. Y. considère avoir une relation réciproque et intime avec une personne au service long terme. Y. est perçu-e comme une personne-ressource par les autres résident-e-s, entre autres en les faisant bénéficier de sa compréhension du système présent à la ressource d'hébergement. Y. joue pour se retrouver au service long terme sans l'accord du responsable de son dossier, et sans avoir d'argent à la ressource d'hébergement. Cette marge de jeu est positive pour Y.

Le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement est relativement fort pour Y. au moment de l'entrevue. Tout comme M. et G., Y. utilise sa compréhension du système pour jouer et maximiser l'indétermination des règles du jeu à son avantage dans ce lieu. Cela caractérise le mode de relation de ce groupe à la ressource d'hébergement : un lieu de jeu.

4.3.4 Ressource d'hébergement : une aire de jeu pour M., G., et Y.

Les membres de ce groupe se perçoivent comme étant solides intérieurement et capables de poser des limites afin de protéger leur individualité. Cette représentation

de soi leur permet d'avoir confiance en leur habilité de jouer avec la ressource d'hébergement pour profiter d'une certaine indétermination des règles du jeu. Ces trois personnes projettent l'image d'un système sur la ressource d'hébergement menant à un mode de relation commun : un lieu de jeu. Les déplacements entre les services affectent leur mode de relation, qui est lui aussi, influencé par ces déplacements. M. accède à la ressource d'hébergement sans aller au service court terme en jouant bien ses cartes lors de son entrevue d'accueil. Son mode de relation envers la ressource d'hébergement est le même au service temporaire et moyen terme. Pour G., son mode de relation évolue en se retrouvant dans le service moyen terme qui lui offre plus de liberté pour concilier sa vie à l'intérieur et à l'extérieur de la ressource d'hébergement. Puis, Y. joue pour se retrouver au service long terme, un déplacement qui est perçu comme une victoire rappelant son mode de relation à la ressource d'hébergement.

Ces trois personnes vivent dans le service moyen ou long terme de la ressource d'hébergement, où le contrôle et la surveillance sont moindres que dans les autres services. Cette composante affecte leurs pratiques d'intimité en minimisant les intrusions du lieu, ce qui encourage une meilleure perception de contrôle des accès à soi. Ces individus conçoivent avoir la capacité de protéger leur individualité des autres à l'intérieur et à l'extérieur de la ressource d'hébergement. Le dévoilement à soi est possible à l'intérieur de la ressource d'hébergement, mais les membres de ce groupe préfèrent l'extérieur de ce lieu pour se connecter intérieurement et aux autres. Finalement, M., G. et Y. ont un potentiel transitionnel assez fort à la ressource d'hébergement en jouant pour « gagner » la marge de manœuvre nécessaire pour exister, à l'intérieur et à l'extérieur de celle-ci. M. et Y. investissent la possibilité d'avoir une relation amoureuse de manière imaginaire, tandis que G., qui est déjà en couple, s'imagine emménager en logement avec son partenaire sous peu.

4.4 Lieu de référence

Pour ce groupe, la ressource d'hébergement est un lieu de référence, un cadre pour se découvrir, se stabiliser et aller mieux. Les membres de ce groupe cherchent à être guidés pour explorer leur monde intérieur et extérieur. Ces personnes espèrent découvrir des réponses à la ressource d'hébergement qui les guideront vers les « bons » choix. Ces trois personnes veulent intégrer des repères, s'enraciner quelque part, pour s'orienter. Ces individus perçoivent la ressource d'hébergement comme une possibilité de mieux se comprendre et saisir le monde qui les entoure. Je présenterai d'abord l'expérience de T. qui voit la ressource d'hébergement comme un support, puis celle de L., pour qui ce lieu joue le rôle d'un cadre stimulant, et finalement l'expérience de K. projetant l'image d'une stabilité sur la ressource d'hébergement.

4.4.1 Un support pour T.

J'aborderai la représentation de soi, le positionnement par rapport à la ressource d'hébergement, les déplacements, les pratiques d'intimités, les projections imaginaires et le potentiel transitionnel de ce lieu pour T. dans les sections suivantes.

La prise en charge comme obstacle à l'autonomie

T. ne se considère « pas complètement autonome » et explique cela par la prise en charge des Centres Jeunesse et des familles d'accueil dans son passé : « d'où je viens, les Centres Jeunesse [...] c'est de se responsabiliser, c'est l'autonomie en fait. Je ne suis pas complètement autonome dans mes démarches, dans ma vie en général. ». T. ajoute :

Mon parcours en Centre Jeunesse, depuis que j'ai 5 ans que j'ai été là-bas. J'en ai fait des familles, un petit peu (rires). On m'a toujours dit quoi faire,

j'avais toujours besoin d'une permission de quelqu'un pour pouvoir faire, mettons une activité à l'extérieur. Pas la permission de la famille d'accueil, la permission du Centre Jeunesse. Donc ça m'handicapait sur mes relations sociales avec les jeunes que ce soit au primaire ou au secondaire puis je me suis perdu-e. [...] Je ne pouvais pas faire grand-chose, à part regarder la télévision et attendre. Quand tu changes de familles, tu changes d'habitudes, chaque famille a ses traditions. Fait que je suis un peu perdu-e entre ce que je dois faire et ce que je dois ne pas faire. Il vient un moment donné que tu te dis : « je vais faire ce que je veux, et je vais dormir », parce que c'est la dépression pis c'est l'épuisement mental.

Son parcours familial et social amène T. à faire face à d'autres difficultés comme la santé mentale : « je *deal* avec l'anxiété sociale et un petit peu de dépression, des troubles de l'humeur ». L'anxiété sociale complexifie le fait de « garder [s]on emploi », pas nécessairement de trouver un emploi, mais de le garder. T. est homosexuel-le et aimerait « trouver une famille » : « moi j'ai un manque, j'ai un manque... de vouloir trouver une famille parce que je n'en ai jamais eue ». Ce manque et cette confusion au niveau des repères conduisent T. à se percevoir comme responsable de ses « mauvais choix ». T. explique : « gérer un budget quand tu es jeune et que n'as pas d'expérience, pas de parents, tu n'as pas de... ça peut être compliqué ». T. semble avoir intégré l'image renvoyée par les Centres Jeunesse : avoir un manque d'autonomie et être responsable de sa situation. Comment cette représentation de soi affecte le mode de relation de T. à la ressource d'hébergement?

Besoin d'aide pour s'orienter

T. arrive à la ressource d'hébergement après avoir eu une « fin de séjour » dans une autre ressource d'hébergement. T. n'avait plus « d'occupation à temps plein », une condition à respecter pour avoir accès à ce lieu : « ils ont été tolérants [...] ils m'ont laissé des chances [...] j'ai eu plus que trois *strikes* ». T. ajoute : « je suis resté-e là un an, presque d'un an. Ça reste un séjour complet, c'est ça ». Ce déplacement est perçu

positivement par T. : « c'était le temps que je bouge, que j'avance vers d'autres choses en fait ». La nécessité d'avoir une occupation s'applique aussi à la ressource d'hébergement que T. occupe depuis six mois au moment de l'entrevue :

En arrivant [à la ressource d'hébergement], je n'avais pas d'emploi, donc il fallait que je sois à l'extérieur de 9 à 4 pour faire des démarches. Que ce soit n'importe quoi, il fallait que je fasse de quoi, que je me mette en action. Pendant deux semaines, tu as deux semaines de lousse pour trouver quelque chose.

T. mentionne que ce contrôle est à la fois positif et négatif :

je n'ai pas eu deux semaines de « ok, tu peux arriver, relaxer, pis respirer », c'était comme « là, là ». En même temps, c'était ce dont j'avais besoin parce que sinon j'aurais fait la même affaire que j'ai fait [à l'autre ressource d'hébergement avant] pis je n'aurais pas été chercher des *jobs*.

L'encadrement de la ressource d'hébergement n'est pas toujours agréable, mais T. le perçoit comme nécessaire : « j'ai été dans la rue, mais pas... deux, trois jours, mais avoir su qu'il y avait cette ressource-là avant, en sortant du Centre Jeunesse, j'y serais probablement allé-e. Ça m'aurait beaucoup aidé-e ». T. trouve cela difficile d'être laissé-e à soi-même : « j'ai été en famille d'accueil toute ma vie, de 5 à 18 ans donc j'ai toujours été pris en charge, on m'a toujours dit quoi faire donc là c'est comme je suis laissé-e à moi-même pis *let's go*, essaie! J'ai de la misère ». Puisque T. a « toujours été supervisé-e », il est difficile de se faire confiance : « bien, je peux me tromper dans mes pensées, je peux penser une chose alors que ce n'est pas nécessairement vrai ». T. cherche alors des repères à la ressource d'hébergement pour l'aider à départager « ce que je dois faire et ce que je ne dois pas faire ». Cela met en lumière son mode de relation au lieu : une référence, la « base d'une comparaison à partir de laquelle on peut calculer, estimer, définir » (Larousse, 2016). Ce mode de relation concorde avec la programmation de la ressource d'hébergement : « je suis là pour travailler sur moi et pas sur les autres. Il faut que je regarde mon nombril un petit peu ». T. souhaite

apprendre, entre autres, à prendre soin de soi : « en arrivant [à la ressource d'hébergement], ils m'ont tout de suite référé à un psychologue, un médecin de famille » :

C'est une chose que j'avais de la misère à faire. J'y allais au CLSC, mais je n'attendais pas tout le long, je partais parce qu'il n'y avait personne derrière moi pour me dire : « non, reste, c'est important ». Alors que [à la ressource d'hébergement] ils m'encouragent, ils me soutiennent beaucoup. [...] En prenant le temps de s'asseoir avec moi, de voir les *pros and cons* de la chose, de réfléchir avec moi. Comme mon intervenante, [...] elle sait comment [m'amener à] voir les choses autrement, pour me motiver, pour me faire comprendre, pour m'enligner dans la bonne direction.

C'est ce support qui caractérise spécifiquement la relation de T. à la ressource d'hébergement. Un support pour avancer « dans la bonne direction » et se « découvrir » soi-même. En trouvant un lieu de référence, un support, T. me dit : « j'ai plus tendance à extérioriser mes problèmes, donc ça a eu un impact positif pour moi. Ça m'a aidé-e à me conscientiser sur la vie : comment ça se vit ça, une vie? Ça m'a donné plus le goût de vivre aussi, donc chapeau pour ça! ». Comment ce mode de relation au lieu influence les pratiques d'intimité de T. à l'intérieur et à l'extérieur de la ressource d'hébergement?

Un seul service, aucun déplacement

La ressource d'hébergement n'offrant qu'un service moyen terme, T. n'a subi aucun déplacement à l'intérieur de la ressource d'hébergement depuis son arrivée.

Soif de conseils, de protection et de connexion

Le mode de relation de T. influence ses pratiques d'intimité à la ressource d'hébergement en l'amenant à intégrer les repères relationnels fournis par le personnel d'intervention : « j'ai de la misère à connecter avec les autres parce que justement, j'ai cette distance que je dois prendre. Je suis [à la ressource d'hébergement] pour travailler sur moi et non sur les autres. ». T. mentionne avoir un bon contact avec la personne qui lui offre un suivi à la ressource d'hébergement : « comme mon intervenante, elle est vraiment... ça clique. Il y a une bonne relation, pis elle sait comme... elle me connaît, je pense ». Cette confiance permet à T. de se dévoiler avec cette personne à l'intérieur de la ressource d'hébergement. T. aimerait se rapprocher davantage, mais le personnel d'intervention établit une distance :

J'ai toujours été en quête d'une famille donc je m'attendais à ce que ce soit une grosse gang qui se supporte pis que tout le monde qui est là, on s'aime, pis on va créer des liens, mais ce n'est pas toujours ça parce que les [personnes en intervention] justement, doivent mettre une distance, sinon je me blesse, et ils se blessent eux aussi.

T. comprend que ce désir de famille n'est pas adéquat, puisqu'il ne concorde pas avec la programmation du lieu : « pour moi c'est ce que je recherchais alors que ce n'est pas ça qu'il faut que je fasse. Je ne suis pas supposé-e être rendu-e là. Il faut que je fasse le deuil de ça ». En ayant identifié la ressource d'hébergement comme un lieu de référence, T. est susceptible d'intégrer les actes d'attribution de la ressource d'hébergement comme « la bonne affaire à faire ». T. se sent proche du personnel d'intervention qui l'ont « fait sentir à l'aise » dès le début mais ajoute se sentir « seul-e, très... la solitude est très présente ». Est-ce que la programmation de la ressource d'hébergement nourrit l'isolement de T.?

Sachant qu'il est important de se mettre en action à la ressource d'hébergement, T. mentionne :

J'ai moins tendance à ne rien faire, donc je prends plus soin de moi. Dans le sens où je m'occupe. Je ne fais pas juste dormir ou m'évader dans mes jeux vidéo donc je peux faire du dessin ou jouer du piano, ou jouer du trombone ou faire autre chose. Me découvrir en fait.

Ces pratiques intimes sont perçues positivement par la ressource d'hébergement et par T. qui semble se soumettre à la programmation des lieux pour savoir ce qu'est « la bonne affaire à faire » et pour se réapproprier ses relations difficiles avec ses coloc : « les lieux [de la ressource d'hébergement] sont accueillants, mes coloc ne l'étaient pas, mais je suis [à la ressource d'hébergement] pour travailler sur moi et pas sur les autres ». Est-ce que la programmation de la ressource d'hébergement envahit ou satisfait le mode de relation de T.?

Le fait d'être homosexuel-le affecte les relations de T. à la ressource d'hébergement : « il me dévisageait parce que je suis homosexuel-le [...] il essayait de monter les autres contre moi en parlant dans mon dos ». La ressource d'hébergement protège T. en mettant fin au séjour de cette personne, ce qui facilite son rapprochement avec ses autres coloc. T. développe même « un petit *kick* » à la ressource d'hébergement :

Du *teasage*, comme s'il voulait peut-être qu'il se passe de quoi, mais sans trop faire de *move*. Finalement, il a invité une fille un soir, pis c'est bizarre parce qu'il était vraiment verbal, il criait mon nom, comme pour me faire mal ou... rire de la situation. Je ne sais pas, c'était bizarre (rires). J'étais insulté-e par ça, pis un petit peu déçu-e parce que... pis de la jalousie aussi dans tout ça. Je n'osais pas lui dire, pour pas qu'il le sache. [...] je lui ai dit que c'était un manque de respect pis à partir de là, il n'y a pas eu de... il n'a pas reparlé de son pénis là (rires).

T. garde ce « *kick* » secret pour protéger son individualité. Les appartements de la ressource d'hébergement sont divisés en fonction du sexe. T. peut être avec son « *kick* » 24 heures sur 24, mais ne peut pas laisser entrer sa voisine, une autre personne résidente, après les heures de visites : « c'est devoir imposer à la personne de devoir faire ça ailleurs. Elle ne va juste pas bien. Ce n'est pas du sexe, ce n'est pas une relation

amoureuse, c'est une amie qui a besoin de parler à 11 heures du soir, une heure après [le couvre feu]. ». Est-ce que cette règle vise à empêcher les personnes résidentes d'avoir du sexe ou des relations amoureuses? Pourquoi seules les relations amoureuses ou sexuelles hétérosexuelles sont prises en compte? T. ajoute : « ça nous empêche de créer des liens d'amitié, mais en même temps, moi ce qu'on me dit c'est que [la ressource d'hébergement] c'est pour travailler sur soi et non sur les autres ». La programmation de la ressource d'hébergement est, encore une fois, mise de l'avant pour expliquer cette règle, sans que celle-ci fasse sens avec les expériences de T.

T. considère la salle commune comme le lieu le moins intéressant pour vivre de l'intimité en étant à la ressource d'hébergement : « il y a toujours des [personnes en intervention], il y en a toujours un ou deux qui passent, fait que tu ne peux pas dire ce que tu penses vraiment ou tu caches, moi je le cache beaucoup ». Pour se protéger des conséquences potentielles, T. évite la salle commune même s'il y a un piano : « je ne suis pas très à l'aise, je joue du piano des fois parce qu'il faut que j'en profite, mais je pense que j'en profiterais plus s'il était dans mon appartement, où sur le balcon (rires) ». En effet, le balcon est l'endroit où T. a le plus de plaisir en étant à la ressource d'hébergement : « Sur mon balcon avec mes ami-e-s le soir [...] mes voisin-e-s en fait. On a tou-te-s une vie différente pis on raconte tou-te-s nos journées, nos réussites et nos défaites autour d'un verre même si on n'est pas supposé-e-s (rires). ». Le balcon est une extension de la ressource d'hébergement, « ça fait partie des lieux de la résidence » donc les règlements s'appliquent : « si jamais on se fait prendre avec de l'alcool dans les mains c'est vraiment, c'est congédiement ». Ce règlement modifie la consommation de T. sans l'arrêter : « je me limite à des boissons pas chères, sucrées, vraiment sucrées pour boire en cachette parce qu'une bouteille de vin c'est encombrant ». Voiler sa consommation d'alcool est désagréable pour T. : « je suis très honnête avec les [personnes en intervention] [...] je leur dis : « je bois environ deux fois par semaine, quatre cannettes », mais je ne leur dis pas où, quand. Il faut que je cache. ».

T. mentionne que la chambre est le lieu le plus propice à l'intimité à l'intérieur de la ressource d'hébergement : « c'est le seul endroit où je peux vraiment être moi-même [...] C'est mon cocon, c'est mon endroit où est-ce que je peux avoir le plus d'intimité. [...] Ma porte se barre. Oui, ma porte se barre. ». Le fait de pouvoir contrôler l'accès à cette pièce conduit T. à pouvoir mieux contrôler les accès son individualité. T. peut faire des modifications dans sa chambre pour se l'approprier : « j'ai quatre plantes qui font en sorte que ça rend le lieu comme si c'était le mien parce que c'est mes plantes et je m'en occupe ». Cependant, la programmation du lieu transparait : « le lit ce n'est pas épais, c'est même très mince mais c'est une [ressource d'hébergement], je ne suis pas là pour être à l'aise et rester [...] moins à l'aise d'inviter, mais je pense que c'est ça le but ». La chambre permet donc à T. de se spatialiser de manière contrôlée, mais les symboles rappelant la programmation sont trop présents pour que T. puisse se sentir chez soi : « c'est une ressource d'hébergement, je n'habite pas [à la ressource d'hébergement]. Je profite de... ce n'est pas ma maison mettons ». T. ajoute :

[la ressource d'hébergement] n'est pas propice à l'intimité. Je pourrais en avoir dans ma douche un petit peu. Ma chambre, je ne sais jamais quand je peux être dérangé-e... [...] Ma porte se barre, mais elle se débarre aussi, les [personnes en intervention] ont la clé.

Le manque de contrôle et de distance physique aux autres « les murs sont en cartons », affecte l'intimité de T. dans sa chambre : « Je suis un peu mal à l'aise [de me masturber] parce que je ne sais pas si quelqu'un m'entend, ou pourrait m'entendre. Ça me rend mal à l'aise avec moi-même puisque je pourrais me faire juger par les autres ». Pour ce qui est d'avoir des relations sexuelles à la ressource d'hébergement, T. mentionne que même si les visites étaient permises en tout temps, la présence de ses colocos serait tout de même un obstacle : « ce n'est pas juste [la ressource d'hébergement] qui rend ça difficile, c'est le nombre de colocos aussi ». Finalement, les « visites surprises » faites par le personnel d'intervention diminuent aussi le niveau de réciprocité des relations, de confiance et de fiabilité de la ressource d'hébergement pour T. :

ça peut être le jour, ça peut être la nuit, mais c'est surtout la nuit parce que c'est là qu'on boit, qu'on invite des gens à *chiller* pis... ils cognent, ils rentrent, dans chaque chambre, pour savoir ce que tu fais, où est-ce que tu es. Qu'est-ce qui se passe, s'il y a quelqu'un dans ton lit avec toi. Si c'est le *chilling* de la mort dans ta chambre, si vous fumez des *buzz*, pis c'est dérangeant, parce que si moi je me donne du plaisir dans ma chambre pis qu'ils rentrent... mon intimité est brisée.

Cette surveillance incontrôlable est « pire » qu'une présence constante selon T. : « il y a moins souvent des [personnes en intervention comparativement à d'autres ressources d'hébergement], mais il faut faire plus attention, parce qu'on ne sait jamais quand ils vont se pointer le nez. Fait qu'il y a plus de cachettes. ». T. se déplace donc à l'extérieur de la ressource d'hébergement pour avoir des rapports sexuels ou des rencontres potentiellement amoureuses.

Manque de lieu adapté pour la sexualité et l'amour

T. a de la difficulté à sortir à l'extérieur à cause de l'anxiété sociale : « sortir, c'est le problème de sortir de mon confort, chez-moi. D'affronter l'inconnu, l'extérieur ». La ressource d'hébergement ajoute un obstacle en contrôlant les visites :

Ça t'empêche énormément d'avoir de la sexualité. Parce que premièrement, j'ai de la misère à sortir fait qu'aller chez l'autre personne c'est plus compliqué pour moi [...] Que ce soit pour du sexe ou pour travailler, c'est compliqué. Donc la sexualité, je n'en ai pas vraiment... en tout cas avec d'autres personnes (rires). Souvent, quand ça arrive, parce que veux, veux pas, on a tous des besoins, c'est souvent dans le char de la personne. [...] Ça a beaucoup de conséquences négatives, de ne pas pouvoir inviter quelqu'un chez soi.

En étant à la ressource d'hébergement, T. identifie un véhicule comme le lieu le plus adéquat pour avoir de la sexualité avec une autre personne : « parce que je ne dérange personne. Ce que je fais n'est pas à la vue de mes colocos pis des [personnes en intervention] ». La possibilité de déranger une personne inconnue est moins pire que

de déranger une personne à la ressource d'hébergement puisque le risque de conséquence et d'intrusion est moindre :

Parce que s'il y a quelque chose, le coloc ne va pas nécessairement le dire à moi, mais le dire [aux personnes en intervention] et de là peut venir une conséquence ou un congédiement que je n'ai pas envie qui se passe parce que je travaille sur moi-même... malgré le fait que j'ai une relation sexuelle.

L'extérieur de la ressource d'hébergement permet à T. d'avoir un meilleur contrôle sur les accès à son individualité. Comme pour V. et Y., le jugement des autres et l'image de l'itinérance associés à la ressource d'hébergement influencent les relations de T. avec les personnes non résidentes : « si c'est quelqu'un que je ne connais pas, c'est difficile à expliquer. Il y a souvent des préjugés qui viennent avec ça, de dire que je suis en [ressource d'hébergement] pis que je ne peux pas recevoir des gens après 10 heures ». T. ajoute : « je suis considéré comme une personne itinérante ou les jugements qui viennent avec ça là, pis ça coupe l'envie d'avoir des relations. Ou même une *date*, moi je ne suis pas à l'aise d'inviter quelqu'un [à la ressource d'hébergement]. ». Avec trois colocs, T. ne sent pas pouvoir contrôler la distance ou la proximité des autres ce qui ruine les possibilités d'être intime avec « une *date* », n'ayant aucun lieu attractif pour se rencontrer : « Il y a un gars en ce moment à qui je parle, sur une application, pis les deux on aimerait ça faire de quoi, mais les deux on n'est pas très sorteux... ». T. spécifie : « je pourrais aller chez lui, mais j'aimerais ça aussi inviter du monde sans... j'allais dire comme une pute, une pute de luxe qui se déplace tout le temps, qui doit aller chez les autres et non *dater* quelqu'un, c'est ça en ce moment ». Alors que ce soit pour une « *date* » ou des « *one nights* ». T. ne se sent pas à l'aise d'inviter ces personnes à la ressource d'hébergement et ne conçoit pas avoir d'autres lieux propices pour ces pratiques.

T. dit dépendre moins des autres depuis son arrivée à la ressource d'hébergement ce qui réduit sa présence dans les bars et chez ses ami-e-s. T. sort moins dans les bars

mais boit tout de même de l'alcool à la ressource d'hébergement. T. ne considère « pas vraiment » avoir d'autres options : « parce que boire dans la rue, on n'a pas le droit. Dans les parcs non plus, il faudrait vraiment que je sorte au bar pis ça coute plus cher, c'est ça l'affaire ». Depuis que T. a le support de la ressource d'hébergement pour aller mieux, ses relations à l'extérieur sont plus saines : « c'est du temps de meilleure qualité. Dans le sens que je peux avoir un vrai échange avec la personne [...] avant c'était moi, moi, moi. Maintenant c'est rendu un échange ». T. considère avoir une relation intime et précieuse avec une personne non itinérante : « j'ai une bonne amie [...] On ne se voit pas souvent, on se voit peut-être une fois par mois, une fois par deux mois, mais quand on se voit, c'est toujours pareil. ». T. ajoute : « je suis toujours un peu stressé-e, parce que je l'aime bien gros et je tiens à elle donc j'essaie de prendre de ses nouvelles, de la conseiller un petit peu, de lui redonner la pareille un petit peu parce qu'elle a toujours été là pour moi. ». T. est en mesure de maintenir cette relation en étant à la ressource d'hébergement. Cependant, cela n'est pas le cas pour créer ou maintenir des relations amoureuses ou sexuelles, qui sont investies majoritairement de manière imaginaire par T.

Un lieu pour s'explorer intimement

T. mentionne que « le but ce serait d'avoir un appartement, dépendre de moi-même. Mais je ne suis tellement pas rendu-e là (rires). Mais au moins il y a quelque chose qui se développe, un travail sur soi ». T. s'imagine avoir des pratiques en appartement qui ne sont pas accessibles à la ressource d'hébergement comme « pouvoir sortir de ma douche en *boxer*, sans déranger personne » ou inviter une « *date* », avoir de la sexualité :

J'inviterais les gens et je n'irais pas me cacher à faire des trucs que tout le monde fait. On a tous une sexualité active, que tu sois vieux, jeune, que tu aies

des problèmes ou pas. Au contraire même, je pense que c'est handicapant de devoir trouver une solution à ça.

La ressource d'hébergement affecte positivement et négativement l'intimité de T. qui investit la possibilité d'avoir un logement pour augmenter son contrôle sur le lieu et ainsi voiler et dévoiler son individualité plus aisément qu'à la ressource d'hébergement.

Entre fusion et lacunes : chercher sa place

Le contact de T. avec ses colocs est difficile ce qui nuit à la réciprocité des relations. Son mode de relation sous-entend un bon niveau de confiance et de fiabilité au lieu, ce qui est remis de l'avant lorsque T. identifie les personnes en intervention comme étant parmi les plus proches de soi. T. trouve aussi une marge de manœuvre pour boire à l'intérieur de la ressource d'hébergement même si cela n'est pas permis, ce qui influence positivement l'indétermination des règles du jeu dans ce lieu.

Le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement est relativement fort pour T. qui considère avoir l'opportunité de se dévoiler à soi et aux autres à l'intérieur de ce lieu. Toutefois, il semble complexe de protéger les accès à soi à la ressource d'hébergement, que ce soit les jugements de ses colocs, des personnes non résidentes ou du personnel d'intervention. De plus, lorsque T. essaie d'établir une distance à ces objets, cela se combine souvent à l'impossibilité de se rapprocher d'un objet désiré (les personnes en intervention, son « *kick* », une « *date* », etc.). Est-il possible de protéger son individualité en investissant la ressource d'hébergement comme un support pour soi?

4.4.2 Un cadre stimulant pour L.

Je présenterai les mêmes six dimensions pour L., qui perçoit aussi la ressource d'hébergement comme un lieu de référence.

Santé mentale et introspection

L. a vécu beaucoup d'échecs, ce qui l'a amené-e à vivre « dans [s]a zone de confort » : « j'ai arrêté d'essayer... je le fais un peu, mais c'est dur de faire un gros pas à l'extérieur [de ma zone de confort] parce que je me suis tellement fait *bâcher* que c'est *rough*. » . L. explique aussi cette difficulté à l'aide de ses diagnostics en santé mentale : « j'ai une liste de diagnostics longue comme le bras. », ce qui rend difficile pour L. de se mettre en action et de s'arrêter. Pour s'aider, L. mentionne : « j'ai énormément d'introspection, [...] je peux décrire ce qui se passe pour moi, chez moi. J'aime bien discuter de ce qui se passe quand je suis en crise, quand je ne suis pas en crise ». L. s'identifie à ses diagnostics, mais pas au fait d'être en situation d'itinérance :

Mettons que quelqu'un est en situation d'itinérance parce qu'il a de la misère à s'orienter, à se débrouiller par lui-même, mais si tu lui donnes une *job*, il va y aller chaque matin pis il va te le faire il n'y a pas de trouble. Moi tu ne peux pas faire ça. Je le sais un peu plus ce que je devrais faire pis ce que je ne devrais pas, mais tu ne peux pas juste m'enligner dans une *job*. Mon problème ce n'est pas de me trouver un emploi, mais d'être fonctionnel-le pour l'emploi.

L. se perçoit comme une personne qui a « énormément d'introspection » et qui célèbre ses différences, une combinaison qui rappelle M. : « les gens vont me niaiser, peu importe ce que je fais, je vais faire ce que je veux. C'est ça qui s'est passé dans ma tête [...] j'ai l'agrément de vivre comme ça me plait. C'est plus important pour moi ça ». Comment cette représentation de soi influence son mode de relation à la ressource d'hébergement?

Se faire « tenir par la main »

En arrivant à la ressource d'hébergement, L. est « vraiment en détresse » :

J'étais vraiment à bout, je venais d'aller dans un centre de crise, mais tu ne peux pas rester là. [...] Ils me gardent genre quatre jours. Ils te réévaluent pis ils te disent : « tu es correct-e », pis tu retournes chez vous. Dans mon cas, je retourne chez mon ex, parce que j'avais perdu mon appart. C'est là que je suis rentré-e [à la ressource d'hébergement].

L. perd son appartement à cause de « l'isolation sociale » : « c'est un énorme problème pour moi et je venais de passer un an pas mal tout seul chez nous dans mon trois et demi à parler à personne ». L. compare cette expérience en appartement au fait d'être à la ressource d'hébergement : « J'essayais d'avoir un horaire, mais je n'ai pas de raison de me lever, je n'ai rien à faire. Ça ne sert à rien que je sois [debout]. Mais là, tu as toute la maison qui se lève aussi [à la ressource d'hébergement]. ». Comme pour T., la ressource d'hébergement offre du soutien à L. pour certaines démarches : « je n'étais pas sur le bien-être social, c'était juste comme trop compliqué de me rendre, d'y aller c'était comme trop. Ils m'ont aidé-e-s pour ça ». L. perçoit beaucoup de bénéfices à l'encadrement présent à la ressource d'hébergement, puisque ce dernier n'est pas trop rigide : « tu n'as pas besoin de payer ton loyer *drette* là si tu n'as pas de bien-être, tu vas le devoir dès que tu l'as. C'est des trucs comme ça, de te faire prendre en main, mais pas complètement ». Ce support est encourageant pour L. :

qu'est-ce que tu as besoin de faire? [...] Moi j'avais une idée, comme ça, ça, ça. [La personne en intervention] riait parce que c'était comme « tu fais ma *job* pour moi, tu me dis ce qu'il faut que tu fasses », « oui, mais j'ai besoin de me faire tenir par la main pour le faire ».

Comme pour T., L. a besoin de soutien pour faire certaines démarches, mais c'est surtout l'encadrement qui est significatif et stimulant pour L. : « c'est le *fun*, c'est motivant. Il faut que tu sois debout à une certaine heure fait que tu ne peux pas rester

toute la journée dans le lit, c'est comme c'est un *deal* : tu viens [à la ressource d'hébergement], tu es debout. ». L. considère avoir besoin de ces règles pour l'aider à fonctionner :

[...] il faut que tu sois sorti-e à 10 heures. Il faut que tu sois sorti-e trois heures par jour, tous les jours, soit le matin, soit le soir. L'idée c'est... j'ai parlé à [une personne en intervention qui] disait : « oui, l'idée derrière ça c'est... on s'en fout de ce que tu fais, mais on espère que tu vas t'écœurer de rien faire pis que tu vas te trouver une activité à faire » (rires). En gros, c'était ça l'idée. Pour moi c'était bien parce que je ne sortais pas sinon. Ça me déplaisait, mais c'était bien (rires)... surtout quand il pleuvait. J'allais jouer du ukulélé au parc, la plupart du temps. Je n'avais pas l'énergie pour me trouver quelque chose avec plus de responsabilités, mais déjà juste ça [...] c'est une activité qui est productive, versus comme juste *binge watcher* de la télé. Ça me ramène un sentiment de *fulfilment*, d'épanouissement pis tu es debout, fait que tu es fatigué le soir, fait que ça garde ton horaire de sommeil.

Le contrôle et la surveillance du lieu sont bénéfiques pour L. Ces actes d'attribution offrent un cadre que L. perçoit comme nécessaire : « j'utilise des facteurs externes pour m'aider à me régulariser ». Il en va de même pour la présence des personnes résidentes et du personnel d'intervention : « tu vois le monde autour, il y en a un qui part faire telle démarche, pis l'autre à fait telle affaire pis t'es comme : « *ah* pourquoi pas ». L. ajoute : « pour moi c'était vraiment de savoir que ce que je faisais était vu. [...] C'est dur de continuer pendant que tu ne vois pas de résultat, fait que [le personnel d'intervention] te donne cette motivation-là pendant ce temps-là. ».

Ce mouvement est stimulant pour L. et constitue la base de son mode de relation à la ressource d'hébergement : un cadre stimulant, une « limite, qui circonscrit » ses actions en même temps d'« intensifier [son] activité et [son] énergie, de motiver » (Larousse, 2016). La ressource d'hébergement est un lieu de référence qui conduit L. à élargir sa « zone de confort » : « tu peux aller hors de ta zone de confort avec du support. ». Comment cela influence ses déplacements à l'intérieur de la ressource d'hébergement?

Limites raisonnables et adaptation du lieu

Pour pouvoir accéder à la ressource d'hébergement, L. doit se soumettre à une entrevue téléphonique et une entrevue d'accueil : « tu as une entrevue d'accueil, normalement ça dure 15 minutes ils m'ont dit, la mienne a duré 4 heures [...] c'est peut-être pour ça que [ma personne de suivi] m'a bien compris aussi, potentiellement. ». L. développe un sentiment de confiance et de réciprocité avec la personne qui s'occupe de son suivi. Nous explorerons cette relation plus en profondeur dans les pratiques d'intimité à l'intérieur de la ressource d'hébergement. Pour ce qui est de son accueil, L. ajoute :

Ils te montrent le code de vie, tu signes le code de vie *right*? C'est logique [...] je me rappelle d'avoir fini de le lire pis de me dire : « dans le fond, c'est du gros bon sens. Tu vis avec du gros bon sens ». Tu as le couvre-feu pis des affaires de même. Le couvre-feu est à 11 heures ou minuit la semaine, pis à 3 heures du matin le vendredi et le samedi. C'est relaxe, c'est relaxe. Tu peux découcher deux fois par semaine, et si tu passes ton couvre-feu, c'est considéré découcher.

L. arrive à la ressource d'hébergement dans le service temporaire puisqu'il n'y a pas de service court terme. L. ajoute : « tu peux rester [au service temporaire] trois mois, tu dois rester au minimum deux semaines si tu veux aller [au service moyen terme] ».

L. se déplace éventuellement au service moyen terme : « je suis monté-e un mois et demi, deux mois [au service moyen terme]. Oui, deux mois ». L. ne correspond pas à la programmation du service moyen terme : « la condition c'est que tu dois avoir une occupation stable au moins 20 heures par semaine. J'étais dans une situation spéciale parce qu'avec ma santé mentale, je ne pouvais pas juste aller à l'école ou aller travailler, pis ils ont compris ça ». Cette indétermination des règles du jeu est positive pour L. qui accède tout de même à ce service : « ils m'ont permis que mon 20 heures soit de la thérapie et du bénévolat, mais c'était trop pour moi alors je n'ai pas pu rester ».

L. s'est fait « mettre à la porte » : « généralement, quand quelqu'un se fait mettre à la porte c'est qu'il a fait quelque chose de pas correcte, il a atteint son niveau d'avertissement : tu quittes aujourd'hui, pas dans 14 heures, là là. [...] Mais ils m'ont laissé rester un mois de plus ». L. perçoit et reconnaît l'adaptation de la ressource d'hébergement pour l'aider, ce qui augmente son niveau de confiance et de fiabilité envers le lieu : « ils ont essayé, honnêtement, quand [ma personne] de suivi m'a dit qu'ils ne pouvaient pas me garder, je le voyais que ça lui fendait le cœur ». L. ne correspond pas tout à fait à la programmation du lieu mais l'indétermination des règles du jeu lui a tout de même permis de se déplacer au service moyen terme et de rester plus longtemps au service temporaire.

L. fait état des différences entre le service temporaire et le service moyen terme de la ressource d'hébergement : « la prise en charge je pense [soit que le personnel d'intervention va au service moyen terme] une fois de temps en temps, mais ils te foutent la paix. ». L. ajoute : « ils ne vont pas aller voir si tout est correct tout le temps, ils ne vont pas t'espionner. Ça se peut qu'ils [viennent], mais ils vont cogner. Ils ne vont pas essayer de te surprendre. ». La diminution du contrôle et de la surveillance est positive et engendre plus de liberté qu'au service temporaire :

Tu as plus de liberté [au service moyen terme]. Mettons que tu ne voulais pas suivre les règles pis que tu voudrais avoir de l'alcool pis que tu les entends cogner, tu pourrais genre [cacher l'alcool tandis que dans le service temporaire] c'est impossible, tu as ta chambre *that's it*. Quelqu'un d'autre ouvre la porte, pis *that's it*. Tu ne peux pas vraiment te cacher. Fait que [au service moyen terme] tu as plus de lousse, ils te font plus confiance.

L'encadrement est différent au service temporaire et au service moyen terme, tout en étant toujours présent : « tu as plus d'autonomie, mais si tu as besoin d'aide, tu peux [aller au service temporaire] chercher de l'aide ». L. précise : « tu habites en appart, mais c'est comme eux tes proprios avec un peu plus de trucs imposés [...] mais le *feel* c'est vraiment un appart. Pas [au service temporaire], c'est vraiment centre, *right?* ».

Le service temporaire permet à L. de se motiver. Au service moyen terme, L. n'avait plus autant besoin de ce cadre stimulant : « rendu-e là, je faisais ma bouffe, mon ménage [...] rendu-e [au service moyen terme] j'étais bien correct-e pour ça, mais pas pour faire une activité 20 heures par semaine ». Le mode de relation de L. au moment de l'entrevue est lié plutôt au service temporaire où L. a passé la majorité de son séjour. Comment ce dernier affecte-t-il l'intimité de L. en étant à la ressource d'hébergement?

Réciprocité, sensibilité et confiance

D'abord, L. explique avoir plusieurs niveaux de protection de son individualité : « ouvrir, tasser le bouclier, tu donnes une chance de te faire attaquer, mais c'est aussi comme ça que tu connectes, avec l'intimité [...] moi j'ai comme plusieurs niveaux d'armure, que je mets et j'enlève ». Ce qui fait ouvrir ou fermer « le bouclier » de L., c'est le niveau de confiance et d'acceptation à l'autre : « je me sens le plus intime quand je peux être complètement moi, complètement et que je n'ai pas peur, que je me sens accepté-e ». Pour L. l'accès au corps, le sien et celui des autres est intime : « c'est ta propriété, ton corps, ta bulle. Pour moi, c'est comme si je me rendrais vers ton sac, ce serait similaire à si je me rendrais vers toi. Ce n'est pas à moi. Il faut que je demande la permission ». L'accès à soi et aux extensions du soi doit être accordé par la personne qui possède ces objets pour que ce canal demeure ouvert.

L. se dévoile dans sa relation avec la personne qui effectue son suivi : « c'était toujours chaleureux, beaucoup de validation ». Cette relation rend certaines démarches plus accessibles pour L. grâce au support émotionnel de cette personne. Cette relation de confiance s'est construite par la réciprocité : « des fois il arrive pis : « *esti* de journée, je n'ai pas dormi ». C'est comme : « *ah!* Toi aussi tu as des journées de merde pis tu es capable de passer à travers ». L. attribue aussi un haut niveau de confiance et de fiabilité à cette relation : « être capable de ne pas retenir quelque chose qui pourrait

être important à mentionner parce que j'ai peur de me faire juger. Ça m'a permis de m'ouvrir beaucoup plus, de donner plus d'informations. Je sentais que [cette personne me] comprenait vraiment. ». L. considère avoir eu de la chance : « c'était un bon *match* [...] Ce n'était pas le cas avec tout le monde [du personnel d'intervention] ».

Cette indétermination des règles du jeu est positive pour L. qui considère le bureau du personnel d'intervention comme le lieu le plus intime à l'intérieur de la ressource d'hébergement : « c'est aussi là que je trouve qu'il y a le plus d'intimité parce que tu fermes la porte, tu jases avec [la personne qui fait ton suivi], tu es tout seul. S'ils cognent à la porte, ils répondent : « ça saigne-tu? ». Le bureau du personnel d'intervention est la seule aire intérieure où il est possible d'être seul-e avec une autre personne qu'un-e colocataire à la ressource d'hébergement : « tu peux fermer la porte et te vider le cœur ». L. a l'impression d'avoir du contrôle sur les accès de cette aire intérieure (même si c'est le personnel d'intervention qui décide d'ouvrir ou de fermer la porte) puisque son sentiment de réciprocité et de confiance est fort avec la personne qui s'occupe de son suivi.

À la ressource d'hébergement, L. préfère être dans les aires intérieures « où il y a du monde » : « dans la cuisine en général, où il y a du monde, ou sur le balcon. Il y a une terrasse en arrière, j'étais là pendant l'été, j'ai passé beaucoup de temps sur la terrasse [...] il y a du soleil. J'ai vraiment besoin de soleil (rires) ». Comme pour T., le balcon (aussi appelé la terrasse) est un lieu où L. peut bénéficier d'une intimité à l'intérieur de la ressource d'hébergement : « on a pu avoir cette conversation-là [intime] sans que les autres entendent. Je veux dire, ils auraient pu entendre, mais il n'y a personne qui venait s'asseoir à côté de nous. ». L. ajoute : « c'est comme dans une maison, famille, point. Si tu ne veux vraiment que personne n'entende, tu sors. Sinon ce n'est pas grave si tu parles au téléphone, ils t'entendent, mais ils s'en foutent. ». L. considère se dévoiler à une personne résidente à la ressource d'hébergement tout en maintenant une distance

aux autres sur le balcon. L. ne considère pas cette personne comme intime, mais bien leur conversation.

Le niveau de confiance et de réciprocité de L. au lieu est assez élevé pour se dévoiler. L. ne sent pas devoir se protéger des autres personnes résidentes, mais leur présence est parfois dérangement. L. est en couple et considère que les personnes résidentes et le fait d'être à la ressource d'hébergement conduisent à certaines intrusions dans sa relation. Il est important de mentionner que L. n'est plus à la ressource d'hébergement depuis plusieurs mois au moment de l'entrevue, et décrit cette personne comme « mon ex » puisque leur relation s'est terminée entre temps. L. mentionne : « mon ex est unilingue anglophone [...] On était à la ressource d'hébergement, on parlait dans un coin pis quelqu'un est entré pis a dit : « on parle français ici ». L. ajoute : « c'était dur pour ma relation parce que ça faisait que mon chum ne voulait pas venir ». Cela était frustrant pour L. qui dit : « dans ma tête c'est comme : « je comprends pourquoi je ne peux pas boire [à la ressource d'hébergement], je ne comprends pas pourquoi je ne peux pas parler anglais. ». Ce manque de contrôle du lieu conduit L. à s'en aller de la ressource d'hébergement pour avoir des moments avec des personnes non résidentes : « [mon ex] est venu-e me voir une fois [à la ressource d'hébergement] pis on est allé-e-s ailleurs. La plupart du temps quand des ami-e-s venaient me voir, le peu de fois que c'est arrivé, on allait ailleurs ».

L. maintient ses relations avec les personnes non résidentes en investissant l'extérieur de la ressource d'hébergement, j'y reviendrai dans la prochaine section. La ressource d'hébergement n'offre pas de possibilités satisfaisantes pour L. de s'isoler avec une personne non résidente : « la chambre, personne ne peut y aller à part les personnes de la chambre et le personnel d'intervention ». Les chambres sont partagées par deux personnes, L. ajoute :

Je pense que même si [mon ex] avait eu le droit d'entrer dans cette chambre-là, je pense que la seule différence c'est que j'aurais pu me coucher coller avec, mais j'aurais aussi peut-être senti que j'aurais mis mon coloc mal à l'aise. [...] J'aurais peut-être senti que je l'aurais empêché-e de venir ou... fait que je ne pense pas que ça aurait été mieux.

Comme T., la présence de colocs affecte l'intimité de L. à l'intérieur de la ressource d'hébergement. Pourtant, L. dit : « un des moments où je me sens le plus proche de quelqu'un, c'est de dormir, avant de s'endormir, en cuillère, en silence. Juste collé-e-s, complètement collé-e-s ».

L'image projetée par la ressource d'hébergement ajoute aussi une distance entre les personnes résidentes et les personnes non résidentes : « [mon ex] me disait qu'il ne voulait pas y aller [à la ressource d'hébergement] parce qu'il se sentait trop privilégié. Ça lui rappelait trop son privilège. J'étais comme : « non, ce n'est pas de même que ça marche, là tu as juste l'air de les juger » (rires) ». Il est alors complexe pour L. d'être proche de son chum et loin des personnes résidentes dans sa représentation de soi et son imaginaire, mais de vivre le contraire dans la réalité. L. n'utilise pas sa chambre au service temporaire comme un lieu intime puisqu'elle est partagée : « je pense que long terme, c'est clair que là je préfère avoir ma chambre, mais là ça ne me dérangeait pas vraiment de la partager ». L. considère avoir eu de la chance pour ses colocs : « tu ne vas pas te changer nécessairement devant l'autre sauf que j'ai quand même eu de la chance. Les deux colocs que j'ai eus : « bon je me change », l'autre se tournait, on s'en *calissait*. ». Cette indétermination des règles du jeu est positive pour L. à l'intérieur de la ressource d'hébergement.

De plus, sa chambre « était quand même esthétiquement plaisante : « ma chambre, j'étais impressionné-e ». L. explique :

Un, les trucs ne sont pas *puckés* avec des *scratches*, c'est de la bonne qualité. [...] Ce n'est pas dépareillé, tout croche. Tu te sens un peu plus spécial, je ne

sais pas si tu vois ce que je veux dire? Il y a des couvertes *fluffy* avec des motifs, les chambres sont peinturées, les matelas c'est des bons matelas. Tu es super confortable dedans, c'est des détails comme ça. Il y a des beaux rideaux, ils ne sont pas écœurants, mais ils ne sont pas dégueu non plus. On avait une étagère qu'on partageait, j'ai pu mettre mes livres là. Moi mes livres c'est comme un peu, c'est chez nous si j'ai mes livres genre. [...] J'avais mon espace, j'avais de la place, je sentais un peu ma personnalité aussi, t'sais.

L. sent avoir la possibilité de se spatialiser dans la chambre, ce qui augmente la réciprocité de sa relation au lieu. Cependant, ne pouvant pas contrôler les accès et la présence de l'autre dans sa chambre, L. mentionne : « masturbation [à la ressource d'hébergement], à la toilette, quand tu prends ta douche, tu t'arranges. Tu partages ta chambre avec quelqu'un fait que tu ne te masturbes pas tellement dans ta chambre ».

La toilette est la seule aire intérieure où il est possible d'être seul-e et de contrôler l'accès, ce qui en fait le lieu le plus attractif pour la masturbation et de consommation dans le service temporaire. L. précise : « ceux qui habitent [au service temporaire] et qui consomment, ils vont aller rouler dans la salle de bain ». L. considère que la ressource d'hébergement est assez ouverte sur le fait de consommer, mais « on ne veut pas le savoir, si on n'est pas capable de le dire, tu fais ta *job*. [...] On te laisse quand même prendre certaines décisions. Tu as l'espace pour le faire assez ouvertement ». Cette indétermination des règles du jeu est positive pour L. qui consomme à la ressource d'hébergement.

La présence de d'autres personnes dans ce lieu est ce qui motive L. à se « mettre en action », mais c'est aussi ce qui l'empêche de se coller avec son partenaire dans sa chambre. La proximité des personnes résidentes est un couteau à double tranchant pour L. : « il y a beaucoup, beaucoup de mouvement. C'est un *double edge sword* [...] c'est motivant quand tu as besoin de faire de quoi, c'est fatigant quand tu veux te reposer (rires). [...] Si ça te tape sur les nerfs, sors. Fait que ça te fait sortir ». Que ce soit pour

se rapprocher des personnes non résidentes ou pour s'éloigner des personnes résidentes, L. se dirige vers l'extérieur de la ressource d'hébergement.

L'extérieur pour son couple et ses amitiés

Le lieu que L. identifie comme le plus propice à l'intimité en étant à la ressource d'hébergement est : « chez [mon ex]. [...] Parce qu'on était tous seuls. C'est plus facile d'avoir de l'intimité tous seuls (rires). Il y avait des portes entre nous et le reste du monde. On avait le droit d'être dans la même pièce avec des portes fermées. ». La ressource d'hébergement module toutefois le temps que L. peut être chez son ex : « tu peux découcher deux fois par semaine, et si tu passes ton couvre-feu c'est considéré découcher ». L. spécifie : « ça c'était le gros problème pour moi, c'était *rough* pis tu parles d'intimité, c'est ça. Je suis assez fusionnel dans mes relations pis mon partenaire habitait [loin] fait que je passais deux jours là-bas pis je revenais. ».

L. aurait « aimé que ce soit trois jours » comme au service moyen terme : « quand tu es au [service moyen terme], tu peux découcher trois fois par semaine, pis eux peuvent venir trois fois par semaine. Là, il n'y a pas de problème, tu as ta chambre ». Comme mentionné précédemment, L. ne répondait pas au critère d'accessibilité, ni à la programmation du service moyen terme de la ressource d'hébergement. La distance imposée par le service temporaire à son partenaire est dérangeante tout en ayant des impacts positifs : « c'était positif quand j'étais au centre d'hébergement parce que je consommais vraiment moins ». Aussi, L. sent développer une identité plus personnelle en étant moins avec l'autre : « ça me permet de participer plus à mon identité (rires) ». L. spécifie : « avoir ma propre identité, mes propres activités, ma propre autonomie dans ma relation. De ne pas toujours dépendre de mon partenaire pour le divertissement ou un peu n'importe quoi ». L. voit cette situation comme un échange :

Dans ma tête c'est comme, tu fais un *trade*. Tu fais un échange : tu t'en vas à la ressource d'hébergement, il y a du monde partout c'est un peu fatiguant, mais tu as de l'énergie. Les gens te *gossent* pour faire tes affaires, mais tu peux aller leur jaser quand tu as besoin d'aide [...] C'était dur de juste pouvoir découcher deux jours par semaine, mais je retirais tellement d'être [à la ressource d'hébergement] que ça valait la peine.

L. voit aussi ses ami-e-s à l'extérieur en étant à la ressource d'hébergement : « au parc, chez [l'autre], au resto. Je n'avais pas vraiment d'argent, mais s'ils m'invitaient. ». L. précise : « beaucoup de gens qui venaient me voir qui n'aimaient pas les gens [de la ressource d'hébergement]. T'sais, des « jeunes de la rue ». L. ne s'identifie pas aux « jeunes de la rue », mais ne les juge pas non plus.

Comme T., L. a de la difficulté à sortir, ce qui ajoute un obstacle pour maintenir ses relations avec des personnes non résidentes : « je peux avoir l'énergie de cuisiner chez nous, mais si je vais chez mon ami-e, allez chez mon ami-e ça me prend mon énergie, fait que je ne peux plus cuisiner rendu là-bas ». Le contrôle et la surveillance de la ressource d'hébergement affecte le maintien de ses amités : « c'est dur pour moi [de ne pas pouvoir inviter du monde]. Oui, parce que c'est dur pour moi de sortir (rires) ». L. souhaite réitérer ces soupers entre ami-e-s dès que possible, n'étant plus à la ressource d'hébergement.

Une place à soi pour socialiser

N'étant plus à la ressource d'hébergement depuis plusieurs mois au moment de l'entrevue, les projections imaginaires de L. pour cette période sont difficiles à repérer. Cependant, L. mentionne :

Avant [la ressource d'hébergement] j'invitais beaucoup de monde chez moi, j'avais beaucoup de soupers [...] quelques ami-e-s venaient chez nous, on

cuisinait pis on passait la soirée à jaser. [...] Ça, ce n'est pas possible en ressource d'hébergement, complètement impossible [...] Là je vais recommencer à le faire, là j'ai un appart.

Ce n'est donc pas le contrôle et la surveillance ou les conditions d'accessibilité de la ressource d'hébergement qui font que L. a arrêté de socialiser de cette manière : « j'avais déjà arrêté de le faire [avant d'arriver à la ressource d'hébergement], j'étais déjà complètement isolé-e ». Toutefois, la ressource d'hébergement ne permet pas non plus à L. de recommencer cette activité qui était « la majorité de [s]on social ».

Rebondir et partir

La relation de L. avec la personne qui s'occupe de son suivi comble les trois composantes de l'espace transitionnel. De plus, la confiance et la fiabilité avec les personnes résidentes ainsi qu'avec ses colocataires sont positives. Le fait d'avoir pu se déplacer au service moyen terme, même si L. ne correspondait pas à la programmation de ce service affecte positivement l'indétermination des règles du jeu.

Le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement est très fort pour L. La programmation du lieu permet à L. de rendre réel son mode de relation en plus de pouvoir se dévoiler à soi et aux autres à l'intérieur de la ressource d'hébergement. Même si L. n'a pas la possibilité de se rapprocher de son partenaire et des personnes non résidentes comme souhaité, L. semble partir de la ressource d'hébergement avant que cela devienne trop irritant.

4.4.3 Une stabilité pour K.

J'exposerai les six dimensions mises de l'avant pour T. et L., pour K. Ces trois personnes ont le même mode de relation à la ressource d'hébergement : un lieu de référence.

Être soi-même : « comment je fais? »

Les responsabilités de K. sont différentes de celles des autres personnes de son âge, ce qui l'amène à mieux s'entendre avec les gens plus vieux : « je m'entends moyennement bien avec les gens de mon âge parce qu'ils ne sont pas nécessairement *open minded*. Ils n'ont pas de vécu assez pour comprendre. On ne peut pas parler de tout ». À cause de ses expériences de vie, K. dit : « ma maturité est venue plutôt que la plupart des gens, je dirais ». K. est « *gameuse* beaucoup, beaucoup » mais ne peut pas se permettre de s'acheter des jeux autant que ses ami-e-s : « les ami-e-s de mon âge étaient comme : « j'ai envie de m'acheter ça, fait que je vais m'acheter ça », mais je ne peux pas me permettre ça. C'est comme non, j'ai un loyer à payer, la bouffe, l'autobus... ». K. préfère aussi se lier d'amitié avec des gars : « moi je m'entends beaucoup mieux avec les gars qu'avec les filles juste question amitié là ». K. explique : « j'ai les cheveux de couleur, j'ai des piercings... Il y a beaucoup de gens qui jugent là-dessus. Moindrement que tu as l'air *tomboy* c'est comme « pas le goût de parler avec toi ».

K. se retrouve à la ressource d'hébergement après avoir été dans quatre autres ressources. Sa relation avec sa mère est difficile et lui a fait vivre beaucoup de déplacements dans les trois dernières années :

Avec ma mère c'était [...] toujours trop ou pas assez. Moindrement que je n'avais plus rien à faire pis que je textais avec mes ami-e-s pour leur parler c'était comme : « je suis tannée, tu es toujours assis sur ton cul, fais quelque chose, du ménage, occupe-toi de ta petite sœur », ça, c'est autre chose mais ça vient de pas mal loin l'affaire de : « ok, je peux être moi-même. Comment je fais? »

Cette représentation de soi fait écho à celle de T., c'est-à-dire avoir dû se soumettre à tellement de règles différentes qu'on ne sait plus comment être soi. Comment cette représentation affecte le positionnement de K. par rapport à la ressource d'hébergement?

Stabilité pour se retrouver

K. arrive à la ressource d'hébergement après avoir subi de nombreux déménagements. Ce déracinement constant conduit K. à ne plus savoir comment être soi-même et à chercher une stabilité :

À chaque fois c'est : « ok, j'ai une stabilité, je vais m'appliquer aux règles de [la place], je vais faire ce que j'ai à faire ». Mais là, finalement tu n'as pas de stabilité, tu dois changer ta routine, tu dois aller à une autre place ou tu déplaces tes affaires. Tu ne peux pas penser à toi, il faut tout le temps que tu t'appliques aux règles, du stress, beaucoup de stress. C'est comme, tu n'as pas beaucoup de temps [...] pour toi-même.

K. ajoute : « quand je suis arrivé-e [à la ressource d'hébergement] c'était pas mal par question d'urgence [...] je n'avais pas nécessairement de place où aller et [celle-ci] c'est la première qui m'a répondu ». Sans avoir choisi la ressource d'hébergement, le fait d'avoir été dans d'autres hébergements auparavant permet à K. de les comparer. La diminution du contrôle et de la surveillance à la ressource d'hébergement comparativement à d'autres entraîne K. à établir ce lieu comme « la meilleure place ». En ayant plus de liberté, K. souhaite établir « une routine ». K. s'imagine occuper la ressource d'hébergement jusqu'à la fin du temps qui lui est alloué, cette stabilité lui offrant la possibilité de se retrouver :

Pouvoir travailler à avoir une routine et travailler à savoir : « qu'est-ce que j'aime faire? », parce que oui, j'ai oublié comment j'étais. [...] J'oublie qu'est-ce que j'aime, qu'est-ce que je fais, pis qu'est-ce que j'ai le goût de faire parce que je me suis tellement appliqué-e aux règles de tout le monde, je

n'ai pas eu de stabilité que c'est comme, je n'avais pas tant de temps pour penser à moi-même.

La stabilité offerte par la ressource d'hébergement caractérise le mode de relation de K. au lieu : « qui a tendance à ne pas bouger à cause d'une bonne répartition des points d'appui, des forces » (Larousse, 2016). K. spécifie : « j'apprends à être moi-même ». Ce processus est complexe pour K. : « j'ai le goût de ne rien faire, on ne me dit pas quoi faire fait que... [...] c'est assez difficile de faire face à ce vide-là, parce que je n'en ai jamais eu. ». La ressource d'hébergement est le lieu où K. se fait le moins dire quoi faire, en plus de pouvoir occuper ce lieu pour un an. Cette stabilité permet à K. de remettre l'accent sur soi, pour se retrouver. Comment ce mode de relation au lieu affecte les pratiques d'intimité de K.?

Un service, aucun déplacement

La ressource d'hébergement où K. se trouve offre seulement un service moyen terme. K. n'a pas subi de déplacement à l'intérieur du lieu depuis son arrivée.

Recevoir de l'aide : à quel prix?

En arrivant à la ressource d'hébergement, le contact avec ses colocos est pénible : « je suis arrivé-e, j'essayais de socialiser pis c'était comme : « tu es qui pour me parler toi? ». C'était beaucoup du jugement. ». Cela nuit à la réciprocité des relations pour K. à la ressource d'hébergement, l'amenant même à concevoir son appartement comme le lieu le moins propice à l'intimité :

Mon appart au complet, parce que je ne choisis pas les gens qui viennent. Je ne peux pas être moi-même parce qu'il faut que je fasse attention à ce que je fais. Si je laisse trainer une assiette, il y a une fille qui va chialer. [...] Je dois vivre dans un endroit insalubre on va dire, pis je ne peux rien y changer.

Cette vision ne s'étend pas à l'ensemble de la ressource d'hébergement : « le bloc est *nice*, il y a des gens *nice*. Si je pouvais choisir mes colocs, ça serait juste des gars. Rien de sexuel, je m'entends juste vraiment mieux avec des gars que des filles ». K. ajoute : « j'ai un ami [à la ressource d'hébergement], on s'entend vraiment bien, il est gai. On aimerait ça aller en appart ensemble. On a demandé : « non ». [...] Parce que c'est un gars et je suis une fille ». Ce manque de contrôle sur le partage du lieu nuit à l'indétermination des règles du jeu pour K. à l'intérieur de la ressource d'hébergement. K. se rattache à la programmation pour passer par-dessus cette règle : « je ne suis pas venu-e pour les gens, je ne suis pas venu-e pour mes colocs. Je suis venu-e pour moi, pour avoir un toit. ». Cette manière de donner un sens à la situation permet à K. d'établir une distance intérieure avec ses colocs et de changer sa manière d'agir envers ces personnes : « au début je le prenais personnel, je me sentais mal. Je suis rendu-e habitué-e. Si elles me parlent, je vais leur répondre. Je ne suis pas rancunière dans la vie, mais s'ils ne me parlent pas, je ne vais pas chercher à... j'ai essayé ». En mettant une limite et en prenant ses distances K. développe un sentiment d'aisance dans son appartement : « je mettais ma musique pas forte [au début]. Je montais le son, personne qui m'avertissait... je montais le son : « *ah* ok, j'ai le droit », ça fait du bien (rires). ».

La familiarité aide K. à se sentir plus à l'aise en développant une meilleure connaissance de ce qu'il est possible de faire ou non dans cette aire intérieure sans subir de conséquence. Il devient alors possible pour K. de se sentir intime dans ce lieu quand il n'y a personne : « je te dirais c'est quand j'ouvre la porte de chez nous pis qu'il n'y a pas de bruit [...] je le sais qu'il n'y a personne chez nous, c'est comme [la pression qui tombe]. Je suis toute seule ». K. spécifie : « je peux faire ce que je veux, je peux me promener tout nu si je veux, me mettre en pyjama, m'habiller comme je veux ou si j'ai

envie de manger du fromage dans le salon... ». Cette liberté est à la fois intéressante et épeurante pour K. :

je suis seul-e avec moi-même pis parfois c'est vraiment dur je peux te dire. Des fois ça fait du bien, c'est comme : « *ah*, j'ai ma bulle » (rires). Pis il y a d'autres moments je suis comme : « *ah*, il n'y a personne, je fais quoi? Je n'ai rien à faire », je me mets à avoir une crise de panique pis je me ressaisis pis je me dis : « non, il faut que j'en profite, je suis seul-e, j'ai de l'intimité », pis je me dis : « ok ».

Les deux aires intérieures les plus intéressantes pour avoir de l'intimité à la ressource d'hébergement pour K. sont la douche et sa chambre :

Je décoze le mieux que je peux [la chambre], mais je ne me sens pas toute moi. C'est pour ça que je pense que la douche c'est la place que j'ai le plus d'intimité parce qu'il n'y a pas d'affaire de changement dans une douche. Ça fait du bien de prendre une douche, je peux rester autant que je veux, je peux me laver, m'arranger ou juste mettre de la musique et être tranquille. Tandis que ma chambre, ce n'est pas une vraie chambre, c'est je *game*, je me change, je dors le mieux que je peux pis je m'en vais. Ma place à rangement. [...] Je ne me sens pas confortable, mais je me sens confortable dans un sens parce que c'est la place où je peux me relâcher, je ferme ma porte pis il n'y a pas personne qui rentre. Mais je ne me sentirai jamais comme « ma chambre est belle, ça me décrit », c'est ma chambre.

La ressource d'hébergement contrôle la spatialisation de K. dans sa chambre, ce qui affecte son intimité dans ce lieu. La musique aide K. à avoir un sentiment de contrôle pour instaurer une distance avec ses colocos, que ce soit dans la douche ou dans sa chambre : « dans ma chambre je peux mettre de ma musique, si j'ai envie de chanter je peux, si j'ai envie de manger dans ma chambre je peux ».

D'autres règles de la ressource d'hébergement affectent l'intimité de K. dans ce lieu, comme l'obligation d'avoir une occupation à raison de 30 heures par semaine : « si tu fais moins de 30 heures, il faut que tu t'en ailles. C'est comme ok, mais si [...] j'ai besoin d'une pause, je ne peux pas être tranquille dans ma chambre? ». Ce contrôle et

cette surveillance ne laissent pas assez de place à l'indétermination des règles du jeu pour K. :

À chaque matin, [les personnes en intervention] cognent : « bon matin, qu'est-ce que tu fais aujourd'hui? ». [...] Ils cognent deux fois, comme si on allait entendre, ils ouvrent la porte pour *checker* pis s'ils savent que tu travailles ils ne vont rien dire, ils vont juste *check*, mais s'ils savent que tu ne travailles pas pis que tu ne fais rien, ils vont dire : « bon matin, qu'est-ce que tu fais aujourd'hui? ». Fait que moi c'est juste comme : « *toc, toc* », ils *checkent*, ils s'en vont, mais ce matin-là : « j'ai vu la personne en dessous de tes draps » (rires). Fait que j'ai eu une rencontre avec eux : « ok, qu'est-ce que tu préfères : qu'on te jette dehors ou faire un 48 heures que tu ne peux pas venir [à la ressource d'hébergement] et tu nous écris une lettre et tu reviens? ». Donc, pendant 48 heures j'ai dû chercher une place, c'était un vendredi, fait que je pouvais rester [à la ressource d'hébergement] pour la fin de semaine, mais le lundi je devais partir pour 48 heures. Fait que la fin de semaine j'ai cherché une place où aller, j'ai été chez un de mes amis fait que c'était correct. Mais reste que c'est du stress là : « ok, où est-ce que je m'en vais? ».

Le non-respect des heures de visites amène K. à perdre son accès à la ressource d'hébergement pour 48 heures : « les heures je trouve ça *poche*, ça n'adonne pas nécessairement pour l'autre personne que je veux voir pis moi non plus t'sais. Comme moi le soir je travaille fait que... ». K. comprend le règlement, mais la conséquence vient en contradiction avec son mode de relation à la ressource d'hébergement : une stabilité.

Le contrôle et la surveillance sont stressants pour K. : « le stress que tu es surveillé-e. Mais ils disent : « tu n'es pas surveillé-e [à la ressource d'hébergement], tu as ta chambre, tu fais ce que tu veux », mais ils te surveillent pareil ». N'étant pas en mesure de contrôler cette intrusion, ni l'accès à sa chambre, K. se sent plus intime quand le personnel d'intervention n'est pas à la ressource d'hébergement, c'est-à-dire « c'est mieux le soir ou la fin de semaine ». K. profite de l'absence du personnel d'intervention pour se dévoiler à soi, mais ne peut pas se rapprocher de son désir d'exploration sexuelle tout en respectant les règles de la ressource d'hébergement :

« c'est vraiment quelque chose d'important pour moi, découvrir qu'est-ce que j'aime, essayer [sexuellement]. Ce n'est pas du cul pour du cul. J'ai envie de faire ça, parce que j'ai envie de découvrir telle affaire. ». Le contrôle et la surveillance des lieux viennent aussi teinter la sexualité de K. avec soi-même : « parce qu'une [personne en intervention] peut rentrer dans ma chambre de même. Ils cognent deux fois, ils ouvrent. [...] Tu te touches, mais tu es stressé-e, ce n'est pas plaisant ». Ce stress est moindre lorsque les personnes en intervention ne sont pas à la ressource d'hébergement mais « il peut avoir des visites [pour nous surprendre] » :

C'est qu'après que [les personnes en intervention] soient parties, mettons qu'ils partent à 9 heures la semaine, ils peuvent décider de venir à minuit voir ce que tu fais. [...] ils sont toujours deux, un qui passe par en avant, un qui passe par en arrière. Ils vont cogner dans tous les appartements voir qu'est-ce que tu fais, pis ils partent. [...] Ce n'est pas *nice* (rires).

Ces visites augmentent le contrôle et la surveillance, et affectent négativement l'indétermination des règles du jeu pour K. Malgré cela, K. se permet quelques visites les fins de semaine que ce soit pour du sexe, pour inviter sa famille ou ses amis de gars.

Pour sa famille, K. mentionne : « tu ne peux pas avoir de personne mineure qui vient, il faut absolument qu'il soit dans le salon [commun]. Fait que ma petite sœur, je ne peux pas la voir, parce qu'elle est mineure. ». K. ajoute : « j'aimerais ça que ma sœur puisse voir ma chambre [...] j'aimerais ça inviter ma mère puis lui faire à souper sans qu'il y ait n'importe qui qui soit comme « bonjour, vous êtes qui? », « c'est ma mère, c'est ma petite sœur ». La ressource d'hébergement fait obstacle aux rapprochements souhaités de K. avec sa mère et sa sœur, mais K. trouve tout de même une marge de manœuvre pour créer ce contact à la ressource d'hébergement les fins de semaine.

Pour ses amis de gars, K. dit : « [à la ressource d'hébergement] c'est comme : « c'est un gars, il n'a pas le droit de rentrer chez nous », parce qu'un gars, même si c'est dans

les heures de visites, il n'a pas le droit de venir parce que c'est un appart de filles. ». Le balcon est le seul lieu où K. peut être avec ses amis de gars à l'intérieur de la ressource d'hébergement : « ça te tente-tu de venir chez nous? Mais il faut que ce soit sur le balcon ou dans la cour », « fait froid, tente pas », « *I know* » (rires). ».

K. utilise certaines aires intérieures pour certaines pratiques d'intimité : « pour moi-même la douche. Pour avec quelqu'un d'autre, je te dirais tard le soir dans ma chambre ou sur le balcon. Sexuellement, dans ma chambre tard le soir ». De manière général, K. mentionne que la ressource d'hébergement n'est pas le lieu le plus approprié pour vivre de l'intimité à cause :

des [personnes en intervention], les règlements. Comme j'ai dit tantôt, je comprends pourquoi ils font ça, je ne leur en veux pas, mais si tu veux vivre de l'intimité la [ressource d'hébergement], une [ressource d'hébergement], ce n'est pas *fuck all* la place pour. Que ce soit pour toi, pour tes ami-e-s ou sexuellement.

K. souhaite que les personnes non résidentes puissent se sentir à l'aise dans ce lieu : « j'aimerais juste ça que les gens soient à l'aise quand ils sont chez nous. Peu importe que ce soit sexuel ou juste ami ou famille ». Cela n'étant pas possible, K. mentionne : « il y a beaucoup plus de négatifs que de positif [à la ressource d'hébergement], mais le positif va me servir pour longtemps, tandis que le négatif c'est pour un petit moment. Il faut que je l'endure ». Quelles sont les pratiques d'intimité de K. à l'extérieur de la ressource d'hébergement?

Des relations sans lieu adéquat

L'obligation d'avoir une occupation à l'extérieur de la ressource d'hébergement 30 heures par semaine influence les lieux occupés par K. à l'extérieur de la ressource

d'hébergement. La plupart du temps, K. sort de la ressource d'hébergement pour aller travailler : « ça aussi c'est une place où je suis bien [...] d'une certaine manière, c'est une façon de relaxer pour moi, parce que je fais quelque chose que je sais faire, je n'ai pas personne qui me surveille nécessairement, j'ai du fun. ». Sans être un lieu intime, K. considère avoir moins de contrôle et de surveillance à son lieu de travail qu'à la ressource d'hébergement. Serait-ce le cas si K. était en logement privé?

Les personnes les plus significatives pour K. sont à l'extérieur de la ressource d'hébergement, soit sa famille et ses ami-e-s. K. précise : « j'ai comme une amie de fille pis elle vit [dans un village]. C'est comme ma meilleure amie, pis c'est comme *the only girl* », mais il est difficile pour K. de se rendre où cette personne habite. K. est aussi proche de sa soeur : « je me suis occupé-e d'elle comme si j'étais son père, ou sa deuxième mère. Il n'y avait pas de père alors moi je dis père. Je suis sa soeur, mais j'ai changé sa couche, je l'ai nourrie ». La personne dont K. est le plus proche est sa mère : « c'est la seule qui sait la plupart de mes secrets, c'est la seule que je partage tout, vraiment tout, tout, tout. Elle ne va pas me faire de coups bas. On se dit tout ». K. voit peu sa mère en étant à la ressource d'hébergement et s'imagine pouvoir retourner habiter chez elle éventuellement.

Retourner chez sa mère

Le contrôle et la surveillance à la ressource d'hébergement affectent beaucoup la possibilité de se dévoiler aux autres pour K., que ce soit sexuellement, à ses amis de gars ou à sa famille : « je comprends, mais ça me fait chier. J'ai hâte de ça finisse ». Ce manque de cohérence entre ses désirs et la réalité en ressource d'hébergement lui font considérer de retourner habiter chez sa mère pour pouvoir éviter ce contrôle :

Ça se peut que j'aïlle habiter avec [ma mère] mais je ne sais pas si je vais trouver ce que je cherche là. Je ne sais pas si je vais pouvoir avoir l'intimité que je veux là [...] mais je pense que ça serait mieux que [la ressource d'hébergement]. Pas l'obligation de travailler 30 heures. Si je veux faire une sieste, je peux faire une sieste. L'intimité sexuelle, ma mère elle est vraiment *open* là-dedans. Elle ne juge pas. Avoir quelqu'un à dormir, pis pas de « *toc, toc, toc*, qu'est-ce que tu fais aujourd'hui? C'est qui qu'il y a dans ton lit? » (rires).

K. ajoute : « maintenant je m'entends vraiment bien avec ma mère, c'est tout réglé ». K. perçoit une meilleure possibilité de se dévoiler aux autres chez sa mère qu'à la ressource d'hébergement. Toutefois, un doute persiste : est-ce que K. sent devoir choisir entre un lieu pour se dévoiler à soi (ressource d'hébergement) et un lieu pour se dévoiler aux autres (chez sa mère)?

Tiraillements et manque de cohésion

K. n'était pas « la bienvenue » auprès de ses colocos en arrivant à la ressource d'hébergement. Ce manque de réciprocité des relations l'empêche de se sentir à l'aise dans son appartement durant les premiers mois. Au fil du temps, K. s'habitue et développe des stratégies pour pouvoir être intime dans ce lieu. La confiance et la fiabilité sont faibles pour K. qui n'a pas l'impression de pouvoir contrôler les accès du personnel d'intervention à sa chambre. K. profite des moments où les personnes en intervention ne sont pas à la ressource d'hébergement (offrant une plus grande indétermination des règles du jeu) pour se dévoiler à soi et aux autres. Toutefois, que ce soit pour avoir de la sexualité, voir ses « amis de gars » ou sa famille, le dévoilement aux personnes non résidentes est laborieux puisque leur accès à la ressource d'hébergement est contrôlé. Cela affecte les pratiques d'intimité de K. et rend l'indétermination des règles du jeu majoritairement négative dans ce lieu.

Le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement est relativement faible pour K. qui perçoit l'opportunité de se découvrir à la ressource d'hébergement sans avoir la liberté de se dévoiler à des personnes non résidentes comme souhaité. K. n'aborde pas beaucoup d'alternatives pour se dévoiler à l'extérieur, mettant de l'avant le manque de lieux autre que la ressource d'hébergement pour le faire. Comme pour T. et L., très peu d'éléments sont abordés par K. concernant la protection de son individualité.

4.4.4 Ressource d'hébergement : une référence pour T., L., et K.

Les personnes de ce groupe se perçoivent comme ayant besoin d'une aide extérieure pour s'orienter et aller dans la « bonne » direction. Cela les incite à projeter une image de guide sur la ressource d'hébergement en la positionnant comme un lieu de référence pour soi. Ce groupe souhaite trouver, à la ressource d'hébergement, des points de repère pour se retrouver (T. et K.) ou aller mieux (L.). T. et K. ne subissent pas de déplacement et vivent dans le service moyen terme dès leur arrivée. L. se déplace entre le service temporaire et moyen terme. Son mode de relation est davantage lié au service temporaire, où L. a été durant la majorité de son séjour. En effet, L. ne considère plus avoir autant besoin d'un cadre stimulant en étant au service moyen terme.

Les membres de ce groupe sont en mesure de se dévoiler à d'autres à l'intérieur de la ressource d'hébergement ce qui fait sens avec leur mode de relation au lieu. La protection de leur individualité est un élément très peu abordé par ces trois personnes autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ressource d'hébergement. Cela pose la question : est-il possible de protéger son individualité en percevant avoir besoin d'être guidé-e par la ressource d'hébergement pour s'explorer? L'ensemble du groupe est d'accord pour dire que certaines conditions sociospatiales de la ressource d'hébergement font obstacle à la sexualité dans ce lieu. T. et L. se dévoilent à l'extérieur lorsqu'il n'est pas possible de le faire à l'intérieur, que ce soit pour des

relations sexuelles ou amoureuses, tandis que K. souhaite vivre ces rapprochements à l'intérieur de la ressource d'hébergement. Cette aspiration sociosymbolique se bute au contrôle et à la surveillance du lieu et fragilise le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement pour K. En effet, T. et L. ont un potentiel transitionnel relativement fort au lieu, tandis qu'il est plus faible pour K. Ces trois personnes investissent de manière imaginaire des meilleures possibilités relationnelles en ne vivant plus à la ressource d'hébergement. T., L. et K. associent le fait d'être en appartement au dévoilement de soi avec des personnes choisies (non-résidentes de la ressource d'hébergement).

4.5 Brève synthèse des résultats

Certains modes d'utilisation des ressources d'hébergement sont similaires à ceux qu'on peut s'imaginer pour un logement : un lieu pour dormir, manger et se laver. Pourtant, huit des dix personnes répondantes constatent que les ressources d'hébergement, à Montréal, sont différentes d'un logement et ne constituent pas un lieu favorable pour se sentir chez soi (Vassart, 2006). Les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement se différencient de celles d'un logement, entre autres, en ce qui a trait aux rapports de pouvoir. Le pouvoir de la personne sur le lieu est plus important en logement qu'en ressource d'hébergement et cette distinction affecte l'intimité des personnes en situation d'itinérance. Les dynamiques de pouvoir présentes dans un lieu sont mises de l'avant à l'aide de la synthèse des indicateurs sociospatiaux de Parazelli (1997) qui considère les conditions objectives du lieu mais aussi le niveau de contrôle perçu et souhaité d'un individu sur celui-ci. Le mode de relation d'une personne en situation d'itinérance à la ressource d'hébergement qu'elle occupe peut être plus ou moins intime en fonction de la signification projetée sur ce lieu.

Les dix personnes répondantes ont été regroupées selon leur mode de relation à la ressource d'hébergement, soit : un lieu de protection, un passage obligé, un lieu de jeu ou de référence. Le symbole représenté par la ressource d'hébergement est partagé par l'ensemble du groupe, soit respectivement : une barrière, l'itinérance, un système et un guide. La manière de se positionner par rapport à cette image, en fonction de la représentation de soi et des expériences dans le lieu est spécifique à chacun-e. Toutefois, il est possible de soulever quelques tendances en fonction des résultats présentés dans ce chapitre.

D'abord, les personnes percevant la ressource d'hébergement comme un lieu de protection ne se font pas confiance pour protéger leur individualité, ce qui les conduit à utiliser ce lieu comme une barrière supplémentaire des accès à soi. Ensuite, les individus ayant un mode de relation de passage obligé sentent le besoin de se protéger des objets associés à l'itinérance (la ressource d'hébergement, le personnel d'intervention et les personnes résidentes). Cette image est perçue comme dangereuse pour leur représentation d'elle-même les conduisant à vouloir quitter ce lieu dès que possible. Puis, la ressource d'hébergement est représentée comme un lieu de jeu pour les individus qui y perçoivent un système de règles à utiliser pour accéder aux objets désirés, que ces derniers soient à l'intérieur ou à l'extérieur de la ressource d'hébergement. Finalement, les membres du quatrième groupe reconnaissent avoir besoin d'un guide pour s'orienter personnellement et socialement, ce qui les amène à concevoir la ressource d'hébergement comme une référence. Ces quatre groupes font état de la relation entre la personne en situation d'itinérance et la ressource d'hébergement nous permettant ainsi de saisir le contexte symbolique investi et d'explorer ses liens avec les pratiques d'intimité des personnes répondantes. J'aborderai ces interprétations transversales dans la discussion.

En définissant l'intimité de manière plus large, il est possible de percevoir d'autres pratiques que les expériences affectives et sexuelles comme intimes pour les personnes

en situation d'itinérance. Selon la définition proposée dans ce mémoire, les pratiques intimes les plus populaires à l'intérieur de la ressource d'hébergement sont : le divertissement, le contrôle de soi, le dialogue intérieur et le fait de rêvasser. Le divertissement est une activité choisie qui permet d'établir une distance à certains objets tout en se rapprochant de d'autres plus attractifs. Le contrôle de soi permet d'avoir le sentiment de choisir ce qui est montré ou caché à l'autre. Les personnes répondantes protègent leur représentation de soi et évitent certaines conséquences négatives à la ressource d'hébergement en contrôlant leurs réactions par exemple. En étant en contact avec son dialogue intérieur, la personne peut se dévoiler à elle-même et donner un sens à ses expériences. Lorsqu'une expérience diffère de ce qui est souhaité, on peut l'interpréter différemment pour augmenter le niveau de concordance entre l'expérience vécue et désirée. C'est le cas par exemple de B. qui en se dévoilant à soi explique le rejet vécu de la part des personnes résidentes par l'image de « putain » qui lui est associée. En dissociant sa représentation de soi de cette image, B. peut continuer d'imaginer des relations amicales réciproques avec ces personnes. Il en est de même pour K. qui se réapproprie la distance mise par ses colocataires en l'interprétant éventuellement comme une meilleure opportunité de travailler sur soi à la ressource d'hébergement. Il est aussi possible d'utiliser le dialogue intérieur comme stratégie de contrôle de soi. Puis, rêvasser offre la possibilité de se rapprocher d'un objet attractif de manière imaginaire.

Parmi les pratiques intimes les plus rapportées par les personnes répondantes à l'extérieur de la ressource d'hébergement, on retrouve : le retrait, le dévoilement de soi à l'autre, le rapprochement à un objet attractif, puis le rapprochement à une partie de son individualité. Le retrait instaure une distance physique à l'autre ou à un objet répulsif qui permet de protéger son individualité. Le dévoilement à l'autre vise le rapprochement avec une personne choisie, que ce soit de manière physique, émotionnelle, sexuelle ou par le dialogue. En se rapprochant d'un objet attractif, la personne peut s'ouvrir plus facilement, que cet objet soit une personne, une

opportunité de rencontre, la nature, un lieu calme, ou autre pour se connecter à soi ou à l'autre. Puis, le rapprochement avec une partie de son individualité se fait majoritairement à l'extérieur de la ressource d'hébergement puisque cette pratique est possible par l'accès à un lieu physique précis : prendre une marche, faire du sport, une sortie au restaurant, aller dans sa ville natale, etc.

Finalement, la pratique intime la plus rapportée par les personnes répondantes à l'intérieur et à l'extérieur de la ressource d'hébergement est le dialogue, intérieur ou avec l'autre. Cela nous ramène à la distinction sociosymbolique entre la rue et la maison qui apparaît au fil du XVIII^e siècle ainsi qu'aux deux des trois hypothèses d'Ariès (1986) concernant cette différenciation. D'abord l'alphabétisation, dont l'accès à la lecture, puis l'intérêt soutenu pour la religion qui incitent les individus à réfléchir à leur action et à s'introspecter. Ces deux dimensions contribuent à la construction de lieu pour soi (Serfaty-Garzon, 2003b) et encouragent le dialogue intérieur, mais aussi avec d'autres par la lecture. C'est avec ces changements qu'on voit apparaître un intérêt considérable pour l'intimité, donc est-ce dialogue serait la pratique intime par excellence?

CHAPITRE V

DISCUSSION

La synthèse des indicateurs sociospatiaux de Parazelli (1997) met en lumière les rapports de pouvoir qui traversent les pratiques d'appropriation d'un lieu. Cette grille m'a permis de repérer certaines conditions sociospatiales des ressources d'hébergement à Montréal qui affectent l'intimité des personnes en situation d'itinérance. Je présenterai, dans ce dernier chapitre, quatre catégories d'interprétation transversale des résultats : la manière dont l'intimité est affectée par le contrôle des accès à soi, des lieux physiques, de la mobilité et par le niveau de concordance des rapports sociospatiaux d'une personne à un lieu.

5.1 Ressource d'hébergement et intimité : qu'avons-nous appris?

Les résultats de cette recherche montrent que l'intimité peut être le résultat d'un rapport sociospatial visant la distanciation ou la proximité de soi avec certains objets (lieux, personnes, symboles, etc.). En se rapprochant d'objets attractifs ou en se distançant d'objets répulsifs, la personne a le sentiment de contrôler les accès à son individualité. Cela lui permet de s'appartenir, de se protéger et de se dévoiler à elle-même et aux autres. Comme une porte que la personne ajuste pour favoriser ou minimiser le contact avec son individualité, deux mouvements sont possibles : l'ouverture et la fermeture. En se rapprochant ou en étant près d'un objet attractif, la personne souhaite s'ouvrir, dévoiler une partie de son individualité et se partager à soi ou à l'autre. En se distançant d'un objet répulsif, la personne vise à fermer les accès à soi, à voiler une partie de son

individualité et à se protéger de soi-même ou des autres. C'est donc ce contrôle imaginaire et réel sur l'accès à soi qui donne le rythme des pratiques d'intimité. Plusieurs facteurs semblent influencer cette perception de contrôle. J'exposerai d'abord le contrôle des accès à soi, pour ensuite me pencher sur le contrôle des lieux physiques, puis de la mobilité, pour terminer par les rapports de pouvoir entre les personnes en situation d'itinérance et les ressources d'hébergement à Montréal.

5.1.1 Le contrôle des accès à soi

Le contrôle des accès à soi est affecté par les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement. Ces conditions incluent le répertoire sociosymbolique nourrissant l'imaginaire qui varie pour chaque personne, ainsi que les dispositions physiques du lieu qui sont différentes pour chaque ressource d'hébergement. Le contrôle de soi et des accès au corps sont modulés par le niveau de contrôle perçu sur soi, puis sur le lieu.

Le contrôle de soi

Le contrôle de soi est le fait de se maîtriser, de ne pas réagir pour voiler certaines informations aux autres. Cette pratique intime est mentionnée par quatre personnes répondantes et utilisée par ces dernières pour se protéger du contrôle de la ressource d'hébergement. Il est possible d'avoir quelques exemples dans les résultats, que ce soit lorsque M. se « maîtrise » pour ne pas tomber dans l'agression après avoir subi une injustice ou lorsque V. ne veut pas se défendre lors des « prises de bec » pour protéger sa représentation de soi et maintenir son accès à la ressource d'hébergement. Le contrôle de soi permet d'avoir une meilleure indétermination des règles du jeu pour balancer le rapport de pouvoir entre les actes d'appartenance de la personne résidente

et les actes d'attribution de la ressource d'hébergement. Dans le but d'éviter certaines conséquences négatives liées à la régulation du lieu, les personnes en situation d'itinérance se maîtrisent, bloquant ainsi l'accès de l'autre à soi.

Les accès au corps

La ressource d'hébergement modifie aussi le contrôle des personnes résidentes sur ce qui entre dans leur corps : la nourriture, l'alcool et la drogue. Trois personnes répondantes mentionnent que leur rapport à la nourriture a été affecté par la ressource d'hébergement, tandis que cinq évoquent un contrôle sur leur consommation de drogues et d'alcool. Le manque de contrôle sur la nourriture affecte J. au point de perdre du poids de manière significative en étant à la ressource d'hébergement, tandis que Y. retrouve le plaisir de cuisiner en étant dans le service long terme (accès à une cuisine et un réfrigérateur pour soi). La consommation de T. change en étant à la ressource d'hébergement pour privilégier des « cannettes » qui se cachent mieux, alors que la consommation de B. pourrait lui retirer l'accès au service long terme, sa possibilité de « changer de vie ».

Ces deux dimensions du contrôle des accès à soi sont abordées par Baranes (2008, p.118) qui les lie : « la construction d'un espace psychique repose sur l'appropriation concrète et subjective d'un corps ». Le contrôle des accès au corps pourrait alors influencer la perception du contrôle de soi? Baranes (2008, p. 111) mentionne :

L'intimité peut donc être considérée comme étant la résultante de cette maturité : « être son corps », avoir un corps s'appartenant. [...] Avoir un corps à soi, c'est avoir des repères, se connaître, avoir des sensations et des perceptions qu'on peut intégrer (faire rentrer à l'intérieur de soi) dans lesquelles on a confiance, sur lesquelles on peut s'appuyer. Ceci concerne autant les expériences apparemment basiques du froid, du chaud, de la douleur,

du bon et du plaisir que les sensations de la tension, de la détente musculaire, du bien-être ou du mal-être psycho corporel. C'est aussi avoir la conscience d'un espace dans lequel on prend sa place, un espace qui va peu à peu s'orienter, c'est avoir intégré ses propres limites corporelles, ses rythmes. L'intimité, c'est aussi pouvoir garder ses secrets, savoir que personne ne va venir « fouiller » dans sa chambre comme dans sa tête.

Le contrôle et la surveillance, de même que les conditions objectives de la ressource d'hébergement affectent ce contrôle des accès à soi. Que ce soit la température, les bruits ambiants ou le niveau de confort des lits, ces éléments sont rapportés par les répondant-e-s comme affectant leur intimité à la ressource d'hébergement, ce qui valide les propos de Baranes (2008). Les conditions sociospatiales changent en fonction des différents services à l'intérieur d'une même ressource d'hébergement. Les personnes répondantes mentionnent avoir un meilleur contrôle sur le lieu physique au service moyen et long terme qu'au service court terme.

5.1.2 Le contrôle des lieux physiques

Le contrôle du lieu physique est abordé par différent-e-s auteur-e-s dans la littérature scientifique en lien avec l'intimité (Bernard, 1993 ; Laé, 2003 ; Paris *et al.*, 2012 ; Tisseron, 2007). Bernard (1993, p. 369) spécifie que « le besoin de posséder un espace privé est un besoin fondamental [...] un équilibre complexe entre le besoin de communiquer avec les autres et le besoin de s'en protéger. ». Ne possédant pas les ressources d'hébergement, les personnes en situation d'itinérance ne contrôlent pas la distance aux autres, que ce soit pour « communiquer » ou se « protéger ». De plus, la ressource d'hébergement impose la présence de certains objets (comme les personnes résidentes et le personnel d'intervention) ainsi qu'un éloignement à d'autres (comme les personnes non résidentes, les animaux de compagnie et les possessions matérielles

excédant deux sacs). Ce contrôle de la proximité et de la distance à certains objets par la ressource d'hébergement affectent l'intimité des personnes en situation d'itinérance.

La proximité de l'autre

Des six personnes répondantes qui ont été dans le service court terme et donc en dortoir, cinq établissent qu'il est impossible d'avoir de l'intimité dans ce lieu. Pour le décrire, V. mentionne « c'est l'enfer », B. utilise l'image de la « prison » ou d'un « bassin », puis G. s'y sent comme dans un « cirque » ou une « prison pas de mur ». La complexité (pour ne pas dire l'impossibilité) de contrôler la proximité ou la distance aux autres dans ce lieu, de même que les personnes avec qui le partager nuisent à l'intimité. Deux personnes répondantes rapportent avoir subi des vols à l'intérieur de la ressource d'hébergement, J. a dû remplacer ses cartes quatre fois. La proximité des personnes résidentes peut être pénible en dortoir, mais aussi en appartement comme c'est le cas pour K. et T. avec leurs colocs. La proximité du personnel d'intervention accentue aussi le contrôle et la surveillance, tout en diminuant le potentiel d'indétermination des règles du jeu, ce qui affecte négativement le contrôle des accès à soi dans le service court terme.

L'accessibilité au lieu

En décidant des objets qui sont admis ou non dans ce lieu, la ressource d'hébergement a un pouvoir notable sur la possibilité qu'ont les personnes résidentes de s'approcher ou de s'éloigner de ces derniers. Sept personnes répondantes mentionnent avoir dû se séparer d'un objet significatif en étant à la ressource d'hébergement (personne,

animaux de compagnie, souvenirs, possessions) ce qui affectent leur rapport à soi et aux autres.

Les dispositions symboliques et matérielles des ressources d'hébergement à Montréal, influencent l'intimité des individus en situation d'itinérance. Les deux lieux rapportés dans les résultats comme étant les plus propices aux pratiques intimes à l'intérieur de la ressource d'hébergement sont la chambre et la toilette/douche. Ceux-ci sont aussi présentés par Daugé (2009) comme des lieux à prendre en compte pour l'intimité en ressource d'hébergement. Ils offrent une séparation face aux autres, que ce soit par une porte ou un rideau, ce qui crée une distance physique facilitant le dévoilement de soi tout en étant protégé-e du regard des autres (Thalineau, 2002). Tout comme le souligne Bernard (1993, p. 369) : « le contrôle des accès est la condition minimum qui permet de réguler les relations avec l'extérieur. ». En effet, les attributs physiques de ces deux lieux - pouvoir fermer et barrer la porte - permettent un meilleur contrôle sur ce qui est vu, perçu et connu des autres (Bernard, 1993).

Le niveau de confiance de la personne envers les autres résident-e-s ou le personnel d'intervention influencera aussi les pratiques intimes dans la chambre. Par exemple, V. a un niveau de confiance élevé permettant de se sentir à l'aise de se masturber dans sa chambre, tandis que pour K., le risque que le personnel d'intervention entre sans sa permission nuit à cette pratique. La chambre et la douche sont associées à la nudité et la sexualité. L. utilise plutôt la douche pour se masturber puisque sa chambre est partagée. La possibilité d'être seul-e et de contrôler l'accès au lieu, tout en considérant les personnes qui ont la clé et la manière dont elles l'utilisent, modulent l'intimité des personnes en situation d'itinérance dans les ressources d'hébergement à Montréal.

En vivant avec des personnes non choisies et en partageant le reste des aires intérieures de la ressource d'hébergement, la chambre individuelle est perçue comme ayant bien des avantages pour l'intimité (Perrot, 2009), ce qui est appuyé par les résultats de cette

recherche. De plus, partager sa chambre avec des personnes non choisies diminue la qualité des pratiques intimes à l'intérieur de celle-ci (Paris *et al.*, 2012). Il est possible de retrouver ce même constat auprès des personnes répondantes : des neuf abordant leur chambre en entrevue, les deux qui ne considèrent pas ce lieu comme propice à l'intimité la partagent avec d'autre(s).

La peur de déranger et d'être dérangé-e nuit à l'intimité. Cette peur se modifie en fonction de la représentation de l'objet (attractif ou répulsif) ainsi qu'au contrôle de sa distance. Le contrôle du lieu physique facilite le rapprochement d'objet attractif et la distanciation d'objet répulsif, deux mouvements propices à l'intimité. Bref, la masturbation est possible à l'intérieur de la ressource d'hébergement, tout en étant affectée par le contrôle de la personne sur le lieu. La sexualité avec d'autres individus dans la ressource d'hébergement fait face à de nombreux obstacles dont : le contrôle de la mobilité.

5.1.3 Le contrôle de la mobilité

La question de la mobilité en lien avec l'intimité est très peu abordée dans la littérature. Amsellem-Mainguy *et al.* (2017) abordent brièvement ce concept en lien avec les relations sexuelles et affectives des jeunes incarcérées en France, sans approfondir la question. Les règles visant à contrôler l'accès à l'ensemble ou certains services de la ressource d'hébergement, que ce soit pour les personnes résidentes ou non résidentes, sont rapportées par l'ensemble des personnes répondantes comme affectant leur intimité.

De l'intérieur vers l'extérieur

Les déplacements des personnes en situation d'itinérance sont plus encouragés pour des motifs valorisés socialement, comme le travail (Amsellem-Mainguy *et al.*, 2017). L'obligation d'avoir une occupation s'applique pour trois des dix personnes répondantes : celles percevant la ressource d'hébergement comme un lieu de référence. Ces personnes doivent être à l'extérieur de la ressource d'hébergement à raison de 15, 20 ou 30 heures par semaine durant le jour, du lundi au vendredi. Toutefois, elles ont la possibilité de découcher que deux ou trois fois par semaine. On peut s'interroger sur la logique normative justifiant l'existence de ces règles.

L'importance des relations amoureuses pour les personnes en situation d'itinérance (Rayburn et Corzine, 2010) s'est confirmée de nouveau avec les résultats de la présente recherche : huit des dix personnes répondantes m'ont parlé de leur relation amoureuse actuelle, passée ou de leur envie de développer ce type de relation dans le futur. Deux personnes s'identifient comme étant dans une relation amoureuse tout en vivant à la ressource d'hébergement, tandis que cinq investissent cette possibilité de manière imaginaire. Ces sept personnes soulignent la distance mise par les conditions sociospatiales de la ressource d'hébergement avec leur partenaire actuel-le ou souhaité-e en fonction des conditions d'accès au lieu (accès genré et contrôle de l'accessibilité des personnes non résidentes). Cependant, cette distance n'est pas perçue que négativement : cinq des sept personnes identifient aussi des aspects positifs à cette distanciation.

Pour ce qui est des autres types de relations affectives, deux personnes répondantes affirment entretenir une relation significative avec une personne non-résidente en étant à la ressource d'hébergement, tandis que cinq mentionnent n'avoir personne d'autre qu'elles-mêmes. Les quatre personnes signalant avoir des relations affectives tout en étant à la ressource d'hébergement (que ce soit les deux personnes en couple, ou les

deux personnes qui indiquent avoir une relation significative avec une personne non résidente) investissent l'extérieur de ce lieu pour se rapprocher et se dévoiler à l'autre : des hôtels, des parcs, chez l'autre ou au restaurant.

Les hôtels et le logement des autres sont aussi des lieux rapportés par les personnes répondantes pour avoir des rapports sexuels. Parmi les cinq personnes qui mentionnent avoir de la sexualité dans la présente étude, ces lieux s'ajoutent : un véhicule, un salon de massage ainsi que la ressource d'hébergement fréquentée. Oppenheim *et al.* (2010) rapportent aussi les hôtels et les logements d'ami-e-s comme des lieux utilisés par les personnes en situation d'itinérance pour vivre leur sexualité. Certaines pratiques intimes semblent liées à des lieux précis : est-ce que ce sont les hôtels et les logements d'ami-e-s qui offrent les meilleures conditions sociospatiales pour la sexualité des personnes en situation d'itinérance?

Deux personnes répondantes indiquent que l'hôtel est un lieu plus adapté à l'intimité que la ressource d'hébergement. En considérant les catégories abordées précédemment, soit le contrôle des accès à soi, du lieu physique et de la mobilité, on peut penser que les hôtels et les logements d'ami-e-s sont plus adaptés à l'intimité que les ressources d'hébergement. Mais qu'en est-il de l'accès? Pour accéder à une chambre d'hôtel, il est nécessaire d'avoir les fonds pour la payer et pour utiliser le logement d'un-e ami-e, il faut avoir des ami-e-s. Toutefois, comme mentionné précédemment, cinq des dix personnes répondantes soulignent n'avoir personne d'autre qu'elles-mêmes lorsqu'il est question de leur relation affective. De plus, les répondant-e-s payent pour avoir accès au service temporaire, moyen et long terme des ressources d'hébergement, mais malgré cela, leur mobilité est contrôlée par le lieu, ce qui affecte leurs pratiques d'intimité.

Sept personnes répondantes identifient la ressource d'hébergement comme un lieu inadéquat aux pratiques sexuelles, tandis que cinq de ces sept individus soulignent

aussi le manque d'accès à des lieux adaptés pour avoir des expériences sexuelles satisfaisantes en étant à la ressource d'hébergement. Cela confirme l'inadéquation des ressources d'hébergement et le manque de lieux adaptés pour avoir des expériences sexuelles satisfaisantes en étant en situation d'itinérance (Blais *et al.*, 2012 ; Oppenchain *et al.*, 2010 ; Rayburn et Corzine, 2010 ; Thalineau, 2002), sans toutefois que ces dernières soient inexistantes (Rayburn et Corzine, 2010). Le manque de lieux adéquats semble nourrir l'image selon laquelle les personnes en situation d'itinérance n'ont pas de relations sexuelles ou affectives significatives et vice versa. Comment peut-on sortir de ce cercle vicieux?

De l'extérieur vers l'intérieur

Le contrôle de l'accessibilité au lieu pour les personnes non résidentes est une dimension très polarisée parmi les personnes répondantes. Pour trois d'entre elles, le fait que la ressource d'hébergement ne soit pas accessible aux personnes non résidentes affecte positivement leur intimité dans ce lieu. Cela leur permet de se sentir en sécurité et de se dévoiler à soi-même au sein de la ressource d'hébergement. Pour trois autres personnes répondantes, ce contrôle est nuisible pour leur intimité. Que ce soit les modalités de visites ou l'accès genré au lieu, ces individus souhaitent se dévoiler à des personnes non résidentes et sont incapables de le faire comme désiré en respectant les règles de la ressource d'hébergement. Une des personnes répondantes considère ces conditions comme à la fois positive et négative : une meilleure possibilité de se dévoiler à soi ainsi qu'un obstacle pour se dévoiler aux personnes non résidentes.

De l'intérieur vers l'intérieur

Différentes règles influencent la mobilité des personnes résidentes : les heures d'entrées et de sorties, les heures où elles doivent être dans leur lit, le nombre de fois où elles peuvent découcher, les déplacements entre les différents services de la ressource d'hébergement, etc. Plus les personnes se déplacent vers les services à plus long terme, moins le contrôle et la surveillance des lieux sont présents pour restreindre leur mobilité à l'extérieur de la ressource d'hébergement.

Les huit personnes répondantes qui se sont déplacées à l'intérieur de la ressource d'hébergement rapportent se sentir plus intimes dans les services temporaires, moyens et longs termes que dans le service court terme (même les personnes qui ne souhaitaient pas se déplacer à l'intérieur de la ressource d'hébergement). Les services moyens et longs termes contiennent de nombreux avantages pour l'intimité : la programmation permet une occupation à plus long terme, le contrôle et la surveillance sont diminués, le nombre de personnes résidentes présentes dans les lieux physiques réservés pour ce service est réduit, les personnes doivent être sélectionnées par le personnel de la ressource d'hébergement, puis l'accès à une chambre individuelle s'ajoute au lot. L'ensemble de ces éléments contribuent à un meilleur contrôle des accès à soi en favorisant le rapprochement de la personne à un objet de désir ou en facilitant une distance sécuritaire de l'autre à soi.

Le fait d'avoir plus d'intimité dans les services moyens et longs termes est un avantage que le personnel d'intervention utilise pour convaincre les personnes en situation d'itinérance d'adhérer aux actes d'attribution de la ressource d'hébergement. En effet, c'est le niveau de concordance perçu par le personnel d'intervention entre la personne et les actes d'attribution d'un service et qui permettra à cette dernière d'y accéder ou non. L'intimité semble parfois être une monnaie d'échange, un avantage à se conformer au système présent dans les ressources d'hébergement ou même à retourner

en logement. L'ensemble des personnes répondantes identifie la durée limitée du séjour comme nuisant à l'intimité en ressource d'hébergement. Cependant, cette programmation est perçue comme volontaire et nécessaire pour que ce lieu demeure temporaire et différent d'un logement privé. Le service long terme est celui qui ressemble le plus aux dispositions sociospatiales d'un logement, ce qui concorde avec le fait qu'il soit reconnu comme offrant les conditions sociospatiales les plus favorables pour l'intimité à l'intérieur de la ressource d'hébergement.

5.1.4 La concordance des rapports sociospatiaux de la personne au lieu

Finalement, l'intimité des personnes en situation d'itinérance est influencée par le rapport de pouvoir qui s'établit avec la ressource d'hébergement. Jouve et Pichon (2015) abordent quatre éléments nécessaires à la création d'un chez-soi en institution : l'aménagement, l'appropriation, l'attachement et l'ancrage. Sans nommer les mêmes termes, il est possible de reconnaître certaines de ces caractéristiques dans les modes de relation et le potentiel transitionnel des ressources d'hébergement pour les personnes répondantes.

Concordance entre la représentation de soi et du lieu

L'intimité des répondant-e-s est influencée par le fait de devoir se positionner face à l'image projetée sur la ressource d'hébergement. Ce rapport entre la représentation de soi et l'image projetée sur le lieu déterminera leur mode de relation, soit la position d'une personne vis-à-vis la ressource d'hébergement. En comparant deux modes de relation relevés dans les résultats, on constate que plus il y a une dissonance entre la

représentation de soi et l'image associée à la ressource d'hébergement, moins la relation au lieu est intime.

Ayant le plus grand désaccord entre leur représentation de soi et l'image projetée sur la ressource d'hébergement des quatre groupes, les personnes se représentant ce lieu comme un passage obligé l'associent à l'itinérance. Cette image est répulsive, voire dangereuse pour leur représentation de soi, ce qui les incite à vouloir se distancer du lieu pour protéger leur individualité. Le fait d'être à la ressource d'hébergement crée un rapprochement non désiré et non contrôlé entre leur représentation de soi et l'image de l'itinérance affectant leur sentiment de contrôle des accès à soi. Cela explique que leur mode de relation au lieu soit le plus distant et le moins intime. Ce groupe n'est pas en mesure d'aménager convenablement dans le lieu, ni de se l'approprier, ce qui amène l'attachement à être distant et l'ancrage est évité (Jouve et Pichon, 2015). En effet, l'objectif premier de ces individus est de quitter de la ressource d'hébergement dès que possible.

Contrairement à ce groupe, les personnes percevant la ressource d'hébergement comme un lieu de protection associent ce lieu à une barrière les protégeant des autres et d'elles-mêmes. Cette image est cohérente avec leur représentation du soi qui fait état d'une difficulté de se protéger. Le rapprochement entre leur individualité et le lieu est cohérent ce qui rend la ressource d'hébergement beaucoup moins inconfortable que pour le groupe précédent. Cette perception leur permet de se sentir plus en contrôle concernant les accès du lieu à leur individualité ce qui se reflète dans leur mode de relation à la ressource d'hébergement. Ces personnes se sentent en mesure de s'approprier et de s'attacher au lieu, souhaitant donc continuer de graviter près de ce dernier (Jouve et Pichon, 2005). Les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement à Montréal, affectent donc l'intimité des personnes en situation d'itinérance de manière imaginaire, en mettant en relation leur représentation de soi et

l'image projetée sur le lieu. Cette tension se révélera par un mode de relation plus ou moins attractif envers la ressource d'hébergement.

Concordance entre l'expérience souhaitée et vécue dans le lieu

Le niveau de concordance entre les actes d'appartenance d'une personne en situation d'itinérance et les actes d'attribution de la ressource d'hébergement nous informent sur le potentiel transitionnel du lieu pour cette dernière. En considérant les trois composantes de l'espace transitionnel (Winnicott, 1975), on peut avoir une vue d'ensemble de l'influence des conditions sociospatiales d'une ressource d'hébergement sur l'intimité d'une personne en situation d'itinérance à un moment précis.

En comparant le potentiel transitionnel et les possibilités perçues par les individus d'être intimes dans la ressource d'hébergement, on peut constater que plus le potentiel transitionnel de la ressource d'hébergement est faible, plus il est difficile pour la personne de sentir que son intimité est respectée dans ce lieu. Les trois personnes qui présentent un potentiel transitionnel faible envers la ressource d'hébergement considèrent être incapables de voiler leur individualité comme souhaité dans ce lieu. Les deux personnes ayant un mode de relation de passage obligé représentent le groupe avec le plus faible potentiel transitionnel. N'ayant pas l'impression de pouvoir se protéger, se voiler ou se dévoiler comme souhaité à la ressource d'hébergement, ces individus investissent presque exclusivement l'extérieur ou leur imaginaire pour se sentir intime. K., pour sa part, souhaite se dévoiler à des personnes non résidentes dont l'accès à la ressource d'hébergement est contrôlé. Le manque de lieux accessibles et adéquats à l'extérieur de la ressource d'hébergement force ces pratiques à se dérouler dans ce lieu, malgré leur manque de concordance avec les actes d'attribution de la

ressource d'hébergement. Cela cause des frictions importantes pour K. affectant son intimité, de même que son désir de rester à la ressource d'hébergement.

En concevant l'intimité comme un rapport sociospatial, on peut montrer les liens entre les considérations symboliques (représentation de soi et mode de relation au lieu) et l'intimité des personnes en situation d'itinérance qui fréquentent des ressources d'hébergement à Montréal. Cette manière de conceptualiser l'intimité incite à ne pas l'associer seulement à un geste ou une émotion, mais bien au résultat d'un rapport psychique et relationnel à l'autre qui est influencé autant par le monde intérieur de la personne que par le monde extérieur. En prenant ces dimensions en compte, il a été possible de proposer des liens entre l'intimité, le contrôle des accès à soi, des lieux physiques, de la mobilité et des rapports de pouvoir entre une personne et un lieu.

Ces composantes ont été présentées séparément mais elles sont aussi interreliées. On peut le voir avec la spatialisation de soi, un mouvement intime rapporté par Paris *et al.* (2012) comme le fait de se reconnaître et de s'associer à un lieu en y laissant des traces matérielles de soi tout en étant capable de l'intégrer partiellement ou complètement à sa représentation de soi de manière cohérente. En ayant un bon niveau de confiance, de fiabilité, de réciprocité et d'intétermination des règles du jeu dans un lieu, on peut détenir un meilleur contrôle sur le sens du lieu, sur sa mobilité ainsi que sur les accès à son individualité. Ces perceptions favorisent la concordance entre soi (actes d'appartenance) et le lieu (actes d'attribution) ce qui incite la personne à vouloir se l'approprier en s'y spatialisant. La spatialisation de soi est abordée par neuf des dix personnes répondantes : cinq mentionnent ne pas pouvoir le faire à la ressource d'hébergement tandis que quatre considèrent pouvoir se spatialiser dans ce lieu (dont les deux personnes qui occupent un service long terme). La représentation du lieu, la proximité des autres et le manque de contrôle sur le lieu physique sont les raisons évoquées par les personnes répondantes comme les empêchant de s'approprier la ressource d'hébergement ou du moins certaines aires intérieures comme souhaitées.

Bref, c'est en considérant l'intimité de manière sociospatiale que j'ai pu mettre en lumière certaines conditions d'un processus dynamique qui influence les pratiques d'intimité des personnes en situation d'itinérance à partir de dimensions matérielles et imaginaires liées à des ressources d'hébergement à Montréal. En comprenant davantage les éléments qui font obstacle à l'intimité en ressource d'hébergement, on peut les prendre en compte pour la construction symbolique et physique des lieux. À ce sujet, Jaurand et Séchet (2015, p. 4) soulignent que :

La dimension spatiale des sexualités et inversement la dimension sexuelle des espaces sont à questionner de la manière la plus complète qui soit et avec des objectifs multiples afin de mettre à jour des rapports sociaux et spatiaux insoupçonnés ou mal connus, de renouveler l'approche et les conceptions des espaces, des territoires et des mobilités, d'élargir et questionner les frontières disciplinaires. En outre, la sexualité recouvrant à la fois des pratiques et les identités des sujets, elle concerne potentiellement tout le monde et tous les lieux.

Il est nécessaire de se questionner et de réfléchir à l'impact du contrôle des lieux et de la mobilité, ainsi qu'à la place qui est attribuée aux personnes en situation d'itinérance (et à leur intimité) dans les ressources d'hébergement pour favoriser une intervention spécifique et adaptée à cette population. Si l'intimité était appréhendée comme une dimension à favoriser pour pouvoir éliminer l'itinérance, à quoi ressembleraient nos ressources d'hébergement?

CONCLUSION

Cette recherche, réalisée dans le cadre du mémoire en travail social, vise à mieux comprendre les conditions sociospatiales des ressources d'hébergement qui affectent l'intimité des personnes en situation d'itinérance. Ce phénomène étant peu exploré dans la littérature scientifique, une méthodologie qualitative exploratoire a été adoptée et dix entrevues individuelles semi-dirigées ont été réalisées.

Le premier défi a été de bien saisir les concepts choisis, soit l'itinérance, l'espace et l'intimité. Ces derniers sont larges et définis de plusieurs manières dans la littérature scientifique ce qui représentait un défi de taille. Cette appropriation s'est faite graduellement pour finalement mener à la création d'une définition sociospatiale de l'intimité. Cette dernière permet de considérer les dimensions symboliques et matérielles qui affectent l'intimité ainsi que les lieux où elle est plus ou moins présente. Une revue interdisciplinaire de la littérature fut indispensable pour discuter des conditions sociospatiales des ressources d'hébergement qui affectent l'intimité des personnes en situation d'itinérance. Le deuxième défi de ce mémoire a été de m'approprier la grille d'analyse sociospatiale de Parazelli (1997) qui inclut neuf facteurs, puis de l'appliquer pour chaque personne répondante. Bien que les résultats de la présente étude ne soient pas généralisables, la synthèse des indicateurs sociospatiaux de Parazelli (1997) a permis de mettre de l'avant des conditions sociospatiales à considérer pour l'intimité des personnes en situation d'itinérance qui fréquentent les ressources d'hébergement à Montréal.

À la suite de cette démarche de recherche, une recommandation me semble pertinente ainsi que trois propositions pour les recherches futures concernant l'intimité des

personnes en situation d'itinérance. D'abord, je crois qu'il est nécessaire de considérer l'intimité de manière sociospatiale pour comprendre le processus dynamique de ce phénomène et pouvoir représenter l'ensemble de ses subtilités sans la réduire à un geste, un lieu, une émotion ou un contexte.

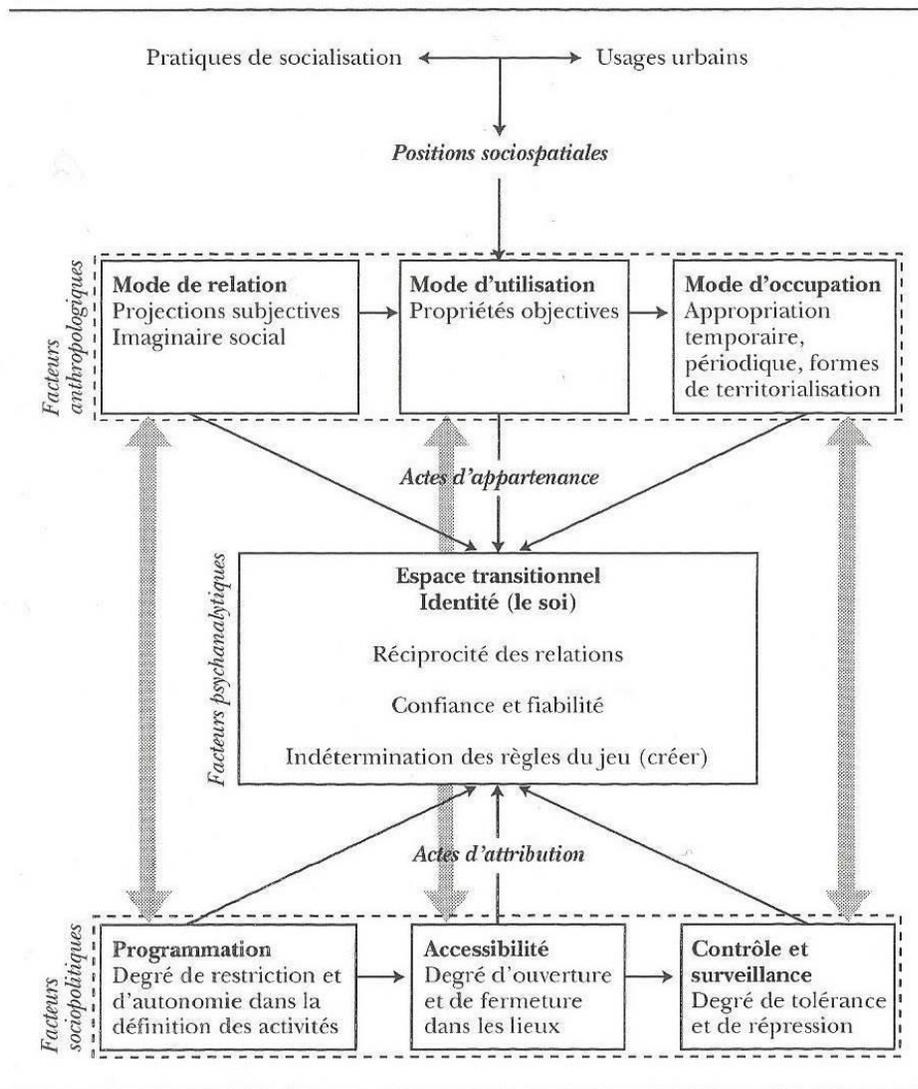
Ensuite, je considère pertinent que la recherche s'intéresse à l'intimité en considérant le temps d'occupation, l'ancrage (Jouve et Pichon, 2015) des personnes dans un lieu. L'ensemble des personnes répondantes reconnaissent la durée limitée du séjour en ressource d'hébergement comme un frein à l'intimité. Cela suggère un lien entre le mode d'occupation d'un lieu et l'intimité, mais il n'a pas été possible de bien explorer cette dimension avec notre échantillon (sept personnes sur dix en étaient à leur premier séjour à la ressource d'hébergement et y étaient depuis moins d'un an).

De plus, en collectant les résultats de cette recherche, j'ai remarqué que l'expérience des personnes LGBTQ+ en situation d'itinérance semble présenter des spécificités qui n'ont pas pu être explorées dans le présent projet (règles d'accessibilités concernant le genre et le sexe). Ce constat propose de s'intéresser au rôle joué par les règles des ressources d'hébergement influençant spécifiquement les personnes LGBTQ+ en situation d'itinérance. Une vaste majorité des ressources d'hébergement qui offrent un service court terme à Montréal ont des conditions d'accès concernant le sexe ou le genre des personnes résidentes. Dans la présente étude, on constate aussi que c'est le cas pour certaines aires intérieures (appartement, chambre). Comment cela affecte-il l'intimité des personnes trans et non binaires? Qu'en est-il des opportunités et des contraintes d'avoir des expériences intimes pour les personnes hétérosexuelles et non hétérosexuelles à l'intérieur de la ressource d'hébergement?

Puis, la prochaine étape qui me semble logique pour poursuivre le développement de connaissances à propos de l'intimité des personnes en situation d'itinérance en lien avec les ressources d'hébergement est de recueillir les justifications du contrôle et des

règles qui font obstacle à l'intimité des personnes résidentes. Existe-t-il des responsables en ressources d'hébergement qui reconnaissent les pratiques d'intimité des personnes résident-e-s non pas comme un problème, mais une dimension fondamentale de soi? Il serait intéressant d'investiguer le point de vue des personnes qui instaurent et maintiennent ces règles : le personnel d'intervention et la direction des établissements. À quels cadres de références normatives ces règles renvoient-elles?

ANNEXE A
SYNTHÈSE DES INDICATEURS SOCIOSPATIAUX DE PARAZELLI (1997)



Source: Michel Parazelli, 1997a.

ANNEXE B
GUIDE D'ENTRETIEN

Historique des problèmes de logement et utilisation des RH à Montréal

- Quelle(s) ressource(s) d'hébergement (RH) avez-vous utilisée(s) à Montréal? **MU**
 - Combien de temps avez-vous utilisé chaque RH à Montréal? **MO**
 - Comment s'est passé l'accès aux RH pour vous? Est-ce qu'il y avait des conditions d'admission? Si oui, lesquelles? **A**
 - Est-ce qu'il y avait des règles de conduites (un code de vie) à respecter? **P+A+CS**
 - Si oui, est-ce qu'il y avait des règles qui vous plaisaient? Lesquelles? **ET**
 - Si oui, est-ce qu'il y avait des règles qui vous déplaisaient? Lesquelles? **ET**
 - Quelles étaient les conséquences si vous vous faisiez prendre à ne pas respecter ces règles? **CS**

Ressources d'hébergement VS logement privé

- Depuis que vous êtes en RH, est-ce qu'il y a des éléments qui ont changé par rapport :
 - À vos comportements? **ET**
 - Aux lieux que vous utilisez? **ET**
 - À vos moments avec vous-même? **ET**
 - À vos moments avec la personne dont vous êtes le plus proche? **ET**

Expériences d'intimité (contrôle du regard de l'autre)

- Est-ce qu'il y a des lieux où vous sentez que vous pouvez contrôler ce que les autres voient? **CS**
- Est-ce qu'il y a des lieux où vous contrôlez ce que les intervenant.es voient? **CS**
 - Est-ce qu'il y a des lieux, à l'intérieur de la RH, où vous contrôlez ce que les autres ou les intervenant.es voient? **CS**
- Qu'est-ce que vous voudriez pouvoir faire sans que les intervenant.es vous voient? **MU**
 - Où est-il possible, pour vous, de faire cela lorsque vous vivez en RH? **A**

Expériences d'intimité (expériences affectives et sexuelles)

- Est-ce qu'il y a des lieux où vous vous sentez à l'aise de vous dévoiler en sécurité? **MU+MR+P+A+CS**
- Quels sont les lieux que vous utilisez pour avoir de l'intimité avec quelqu'un-e (ex. faire des confidences, dire un secret, régler un conflit, donner de la tendresse, avoir de la sexualité)? **MU+A**
 - Pouvez-vous me décrire ce ou ces lieu(x)? **MR**
 - Pourquoi ce lieu? **MR+P+A**
 - Comment vous vous sentez lorsque cela se produit? **ET**
 - Si extérieur RH : Est-ce que vous vous sentiriez à l'aise de faire ce type(s) d'activité(s) à l'intérieur de la RH? Pourquoi? **MU+A+MO+CS+MR+P**

- Avec qui vous sentez-vous le plus proche?
 - Qu'est-ce qui fait, selon vous, que vous vous sentez proche de cette personne?
 - Quels types d'activité faites-vous ensemble? **P+MR**
 - Où faites-vous ces activités? **MU+A**
 - Où vous rencontrez-vous le plus souvent? **MU+MO** Pourquoi?
 - À quelle fréquence vous voyez-vous? **MO**
 - Comment vous sentez-vous avec cette personne? **ET**
 - Sentez-vous que vous pouvez faire ce dont vous avez envie avec cette personne? Et, à la RH? **CS+MU+MR+P**
 - Est-ce que vous pouvez être avec cette personne aussi souvent que vous le souhaitez à la RH? **MO+CS**
 - Est-ce qu'il y a des contraintes à la RH qui vous empêche de faire ce que vous voulez avec elle? **MO+MU+MR+P+A+CS**

Légende

MR = Mode de relation

MU = Mode d'utilisation

MO = Mode d'occupation

P = Programmation

A = Accessibilité

CS = Contrôle et surveillance

ET = Espace transitionnel

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Les expériences d'intimité des personnes en situation d'itinérance analysées sous l'angle des conditions sociospatiales des ressources d'hébergement à Montréal

Étudiant.e-chercheur.e
Rebecca Poirier Stewart
Maîtrise en travail social
Téléphone : 418-609-2175
Courriel : je191131@ens.uqam.ca

Direction de recherche
Michel Parazelli
Professeur-chercheur, École de travail social
Téléphone : (514) 987-3000 poste 2746
Courriel : parazelli.michel@uqam.ca

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique de vous rencontrer pendant une période de 90 minutes dans le lieu de votre choix afin de vous poser des questions relativement à vos expériences d'intimité lorsque vous étiez en ressource d'hébergement à Montréal. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire attentivement les renseignements qui suivent. Notez que ce formulaire peut vous être expliqué oralement si vous préférez.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin. Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons poser toutes les questions que vous jugerez utiles de manière à ce que vous consentiez à participer en toute connaissance de cause.

Description du projet et de ses objectifs

Dans le cadre de mon mémoire en travail social, je m'intéresse aux lieux d'intimité investis par les personnes en situation d'itinérance, et plus spécifiquement, hébergées en ressources d'hébergement à Montréal. Les études qui portent sur l'intimité des personnes en situation d'itinérance mettent de l'avant le manque de lieux adaptés et l'inadéquation des ressources d'hébergement pour avoir des expériences affectives et sexuelles satisfaisantes pour ces dernières. À ce jour, aucune étude ne s'est intéressée spécifiquement à l'influence de l'espace ou de l'aménagement des lieux au sein des ressources d'hébergement sur les expériences d'intimité de ces personnes. Le présent projet de recherche vise donc à répondre à la question : comment les conditions spatiales des ressources d'hébergement, à Montréal, affectent-elles les expériences d'intimité des personnes en situation d'itinérance ?

Ce projet de recherche est donc mené dans le cadre d'une maîtrise en travail social et devrait se terminer en 2020. Le but est de recruter 8 personnes qui répondront à aux critères suivants :

- avoir 18 ans ou plus ;
- comprendre et parler français ;
- être ou avoir été dans une ressource d'hébergement à Montréal durant au moins 6 mois entre 2016 et aujourd'hui, et ;
- avoir eu des expériences d'intimité (relation(s) amoureuse(s), relation(s) sexuelle(s), relation(s) amicale(s) ou familiale(s) significative(s)) pendant le temps la personne était en ressource d'hébergement.

L'objectif général de cette étude est de mieux comprendre les expériences d'intimité des personnes en situation d'itinérance en considérant les lieux investis par ces personnes alors qu'elles sont hébergées en ressource d'hébergement.

Nature et durée de votre participation

La participation à cette recherche inclut une rencontre d'environ 90 minutes dans un lieu choisi par la personne pour discuter des expériences d'intimité de cette personne en ressource d'hébergement à Montréal. Cette entrevue sera enregistrée sous format audio. De plus, il y aura une prise de deux photos de lieux que vous choisirez à la fin de l'entrevue. Dépendamment des lieux choisis par la personne, il sera probable de devoir se déplacer dans la ville de Montréal. Le temps de cette activité peut donc varier en fonction des lieux choisis.

Avantages liés à la participation

Vous ne retirerez personnellement pas d'avantages à participer à cette étude. Toutefois, vous aurez contribué à l'avancement de la science.

Risques liés à la participation

Un des risques de cette recherche est de causer des malaises psychologiques ou émotifs potentiels. En effet, vu le sujet sensible abordé par la recherche (intimité et milieu de vie), il est possible que certaines questions puissent faire surgir des souvenirs douloureux en lien avec vos expériences d'intimité ou votre vécu en ressource d'hébergement. Vous êtes libres de prendre une pause ou d'arrêter l'entrevue à tout moment, et vous n'avez aucune obligation de répondre aux questions que je pose. Vous pouvez toujours sauter une question. De plus, une liste de ressources est disponible à la fin du présent formulaire de consentement, au besoin.

Le deuxième risque lié à la participation à cette recherche est celui de représailles. Bien que ce risque soit très faible, les règlements et la structure des lieux sont très particuliers à chaque ressource d'hébergement, il y a donc un risque que les ressources ciblées puissent être identifiées lors de la publication de cette recherche même si nous avons respecté l'anonymat dans la rédaction. Le risque de représailles apparaîtrait donc si : une personne reconnaissait une ressource d'hébergement en lisant mon mémoire, reconnaîtrait votre identité et savait que vous avez fait l'entrevue pour la présente recherche, et qu'elle soit insatisfaite ou contrariée face aux propos énoncés. Ceci étant dit, vous êtes libres de parler ou non des règlements et du code de vie de la ressource et votre anonymat demeure garanti pour l'ensemble du processus de cette recherche.

Confidentialité

Vos informations personnelles ne seront connues que de Rebecca Poirier Stewart et Michel Parazelli, et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Les entrevues transcrites seront numérotées et seule Rebecca Poirier Stewart aura la liste des personnes participantes et du numéro qui leur aura été attribué. Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entrevue seront conservés sous clef durant la durée de l'étude. L'ensemble des documents seront détruits cinq ans après la dernière communication scientifique.

Utilisation secondaire des données

Il n'y aura pas d'utilisation secondaire des données pour ce projet de recherche.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser de participer à ce projet ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser Rebecca Poirier Stewart verbalement ; toutes les données vous concernant seront détruites.

Compensation

Vous ne recevrez pas de compensation financière pour votre participation à ce projet de recherche. Si nous devons nous déplacer pour la prise de photos, des billets d'autobus vous seront fournis par Rebecca Poirier Stewart.

Des questions sur le projet ?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet :

Étudiant.e-chercheur.e
Rebecca Poirier Stewart
Maîtrise en travail social
Téléphone : 418-609-2175
Courriel : je191131@ens.uqam.ca

Direction de recherche
Michel Parazelli
Professeur-chercheur, École de travail social
Téléphone : (514) 987-3000 poste 2746
Courriel : parazelli.michel@uqam.ca

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines impliquant des êtres humains (CERPÉ FSH) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres

humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPÉ FSH: sergent.julie@uqam.ca ou 514-987-3000, poste 3642].

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée de manière audio.

Prénom Nom _____

Signature _____

Date _____

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie :

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire ;
- (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard ;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus ;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom _____

Signature _____

Date _____

Ressources disponibles pour vous en cas de besoin :

Tel-Aide Montréal (téléphone) : 514-935-1101

Centre de jour **Chez pops** (jeunes) : 1662, rue Ontario Est, 514-526-7677

Cactus Montréal (consommation) : 1300 rue Sanguinet, 514-847-0067

Le **PAS de la rue** (55 ans et +) : 1575 boul. René-Lévesque Est, 514-526-169

Centre de jour **Le sac à dos** : 1274, rue de Bullion, 514-393-8868

Centre Local de Service Communautaire (**CLSC**) de votre quartier :

<http://www.sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources>

BIBLIOGRAPHIE

Amsellem-Mainguy, Y., Coquard, B., et Vuattoux, A. (2017). Sexualité, amour et normes de genre. *Enquête sur la jeunesse incarcérée et son encadrement*. Rapport d'étude de l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Anadón, M. et Savoie-Zajc, L. (2009). L'analyse qualitative des données. *Recherches qualitatives*, 28(1), 1-7.

Ariès, P. (1986). Pour une histoire de la vie privée. *Histoire de la vie privée*, 3, 7-19.

Ariès, P. et Duby, G. (1999). *Histoire de la vie privée. De la Première Guerre mondiale à nos jours*. Paris : Seuil.

Barwin, B. et Dandurand, R. B. (2003). De l'intimité. *Sociologie et sociétés*, 35(2), 3-7.

Bernard, Y. (1993). Les espaces de l'intimité. *Architecture et comportements*, 9(3), 367-372.

Beck, U. et Beck-Gernsheim, E. (1996). Individualization and "precarious freedoms": Perspectives and controversies of a subject-oriented sociology. Dans P. Heelas, S. Lash et P. Morris (dir.), *Detraditionalization: Critical reflections on authority and identity*. Oxford, Angleterre: Blackwell Publishers. pp.23-48

Bozon, M. (2001). Orientations intimes et constructions de soi. Pluralité et divergences dans les expressions de la sexualité. *Sociétés contemporaines*, (1), 11-40.

Baranes, C. P. (2008). Intimité du corps. Espace intime. Secret de soi. *Enfances Psy*, (2), 106-118.

Bawin-Legros, B., et Gauthier, A. (2001). Regulation of intimacy and love semantics in couples living apart together. *International Review of Sociology/Revue Internationale de Sociologie*, 11(1), 39-46.

Beaudoin, I. (2016). Efficacité de l'approche « logement d'abord » : une revue systématique. *Drogue, santé et société*, 14(2), 43-69.

Béjin, A. et Pollak, M. (1977). La rationalisation de la sexualité. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 62(1), 105–125.

Berlant, L. (1998). *Intimacy*. Chicago : University of Chicago Press.

Bühr, A. (2008). Éléments pour une épistémologie de la critique sociale. Dans M. Charmillot, C. Dayer, M-N. Schurmans et al. (dir.), *Connaissance et émancipation* (p.37-50). Paris : L'Harmattan.

Blais, M., Côté, P.-B., Manseau, H., Martel, M. et Provencher, M.-A. (2012). Love without a home : a portrait of romantic and couple relationships among street-involved young adults in Montreal. *Journal of Youth Studies*, 15(4), 403–420.

Campehoudt, L.V. et Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Code pénal. (1810). Livre III - Titre Premier, art. 75-294. Récupéré de : https://ledroitcriminel.fr/la_legislation_criminelle/anciens_textes/code_penal_1810/code_penal_1810_2.htm

Côté, P.-B., Blais, M., Bellot, C. et Manseau, H. (2013). Des expériences affectives et sexuelles en situation de rue. *Criminologie*, 46(2), 243–262.

Charest, R. M., et Kaufmann, J. C. (2012). *Oser le couple*. Armand Colin.

Charte des droits et libertés de la personne. (2016). Récupéré de : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-12>

Chevalérias, M. P. (2003). Intimité et lien intime. *Le divan familial*, (2), 11-23.

Chivallon, C. (2008). L'espace, le réel et l'imaginaire : a-t-on encore besoin de la géographie culturelle? *Annales de géographie*, 660-661(2), 67-89.

Clark, M. S., et Reis, H. T. (1988). Interpersonal processes in close relationships. *Annual review of psychology*, 39(1), 609-672.

Darchis, É. (2003). Aux sources de l'intimité. *Le divan familial*, (2), 87-101.

Daugé, A. (2009). D'une intimité à l'autre. *VST-Vie sociale et traitements*, (3), 11-17.

De Sardan, J-P. O. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, (1), 71-109.

- Durif-Varembont, J. P. (2009). L'intimité entre secrets et dévoilement. *Cahiers de psychologie clinique*, (1), 57-73.
- Di Méo, G. (1990). De l'espace vécu aux formations socio-spatiales. *Géographie sociale*, 10, 13-24.
- Dubuc, D. (2017). *LGBTQI2SNBA+ : les mots de la diversité liées au sexe, au genre et à l'orientation sexuelles*. Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec.
- Duncan, S. (2011). The world we have made? Individualisation and personal life in the 1950s. *The Sociological Review*, 59(2), pp.242–265.
- Ehrenberg, A. (1998). *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : Éditions Odile Jacob.
- Fijalkow, Y. (2016). Martina Löw, *Sociologie de l'espace*. Récupéré de : <https://journals.openedition.org/lectures/19780>
- Forstie, C. (2017). A new framing for an old sociology of intimacy. *Sociology Compass*, 11(4), e12467.
- Foucault, M. (1970) *Dits et écrits : la folie et la société*. Conférence à la faculté des arts libéraux de Tokyo. Tokyo : Université de Tokyo.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Gaetz, S., Barr, C., Friesen, A., Harris, B., Hill, C., Kovacs-Burns, K., Pauly, B., Pearce, B., Turner, A. et Marsolais, A. (2012). *Définition canadienne de l'itinérance*. Toronto : Publications de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.
- Giddens, A. (2004). *La transformation de l'intimité : sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*. Paris : La Rouergue/Chambon.
- Gouvernement du Québec. (2014a). *L'itinérance au Québec : premier portrait*. Québec : Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Gouvernement du Québec. (2014b). *Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance : Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020*. Québec : Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.

- Gross, N. (2005). The detraditionalization of intimacy reconsidered. *Sociological Theory*, 23(3), 286-311.
- Healy, K. (2005). *Social work theories in context : a critical introduction*. Sydney : Pargrave Macmillan.
- Hébert, A. (1999). *Socioéconomie de l'itinérance : portrait général sur l'itinérance*. Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI). Université du Québec à Montréal : Observatoire montréalais du développement.
- Inchauspé, D. (2015). *L'innocence judiciaire : dans un procès, on n'est pas innocent, on le devient*. Presses Universitaires de France.
- Jamieson, L. (2011). Intimacy as a concept: explaining social change in the context of globalisation or another form of ethnocentrism?. *Sociological research online*, 16(4), 151-163.
- Jamouille, P. (2009). *Fragments d'intime : Amours, corps et solitudes aux marges urbaines*. Paris : La Découverte.
- Jaurand, E., et Séchet, R. (2015). Sexualités et espaces publics : identités, pratiques, territorialités. Introduction. *Géographie et cultures*, (95), 5-12.
- Jauss, H.R. (1978). *Pour une esthétique de la réception*. Gallimard.
- Jouve, É., et Pichon, P. (2015). Le chez-soi, le soi, le soin. L'expérience limite des personnes sans domicile fixe comme modèle de compréhension de la vulnérabilité sanitaire. *Les Annales de la recherche urbaine*, 110(1), 46-55.
- Kaufmann, J.C. (2004). *L'invention de soi : une théorie de l'identité*. Armand Colin.
- Kaufmann, J.C. (2007). *Ego : Pour une sociologie de l'individu*. Paris :Hachette.
- Keller, R. (2007). L'analyse de discours comme sociologie de la connaissance. *Langage et société*, (2), 55-76
- Laé, J-F. (2003). L'intimité : une histoire longue de la propriété de soi. *Sociologie et sociétés*, 35(2), 139-147.
- Laé, J.F. et Proth, B. (2002). Les territoires de l'intimité, protection et sanction. *Ethnologie française*, 32(1), 5-10.

- Laporte, A., Le Méner, E., Oppenchaim, N., Pourette, D. et Carpentier, S. (2007). *Survivre ou faire l'amour? La pluralité des expériences affectives et sexuelles des personnes sans domicile fixe*. Paris : Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES).
- Larousse. (2016). Dictionnaire de français. Récupéré de : <https://www.larousse.fr/>
- Lévy, J. (2003). Espace public (II), Monde vécu, Norme. Dans J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (p.336-339). Paris : Éditions Belin.
- Loates, M. et Walsh, C. A. (2010). Women negotiating sexual identity in the face of homelessness : From silence to satisfaction. *Culture, Health & Sexuality*, 12(1), 87- 101.
- Löw, M. (2015). *Sociologie de l'espace*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme.
- Luhmann, N. (1990). *Amour comme passion*. Paris : Éditions Aubier.
- Lussault, M. (2003). Espace public (I). Dans J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (p.333-336). Paris : Éditions Belin.
- Lussier, V. et Poirier, M., (2000). La vie affective des jeunes adultes itinérants : de la rupture à la hantise des liens. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 67-89.
- Lussier, V., Letendre, R., Morval, M., Pelletier, A., Poirier, M., Michaud, P. et Gilbert, S. (2002). La quête au coeur de l'absence : les réseaux relationnels de jeunes adultes itinérants. *Revue québécoise de psychologie*, 23(3), 79-103.
- Magnard, P. (2002). Montaigne. Dans J-P. Zarader (dir.), *Le vocabulaire des philosophes : de l'Antiquité à la Renaissance* (p.679-699). Paris : Éditions Ellipses.
- Margier, A., Bellot, C. et Morin, R. (2014). L'itinérance en milieu urbain. *Le sociographe*, (4), 21-32.
- Margot-Cattin, I. (2018). La perspective transactionnelle de l'occupation racontée pas à pas. *Revue francophone de recherche en ergothérapie*, 4(2), 29-41.
- Maxwell, J. (1999). *La modélisation de la recherche qualitative*. Fribourg : Éditions Universitaires Fribourg.
- Mendel, G. (1992). *La société n'est pas une famille*. Paris : La Découverte.

Mendel, G. (2004). *Construire le sens de sa vie : une anthropologie des valeurs*. Paris : La Découverte.

Miège, B. (2007). La société conquise par la communication. Tome III : Les Tic entre innovation technique et ancrage social, *Presses Universitaires de Grenoble*, 236p.

Morin, R., Parazelli, M. et Benali, K. (2008). Conflits d'appropriation d'espaces urbains centraux : prendre en compte les modes de relation des groupes d'acteurs. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 142-157.

Moss, B.F. et Schwebel, A.I. (1993). Marriage and romantic relationships : defining intimacy in romantic relationships. *Family Relations*, 42, 31-37.

Muths, S. (2019). L'exposition du corps adolescent dans la culture actuelle. *Sud/Nord*, (1), 139-152.

Neuburger, R. (2000). Territoires de l'intime : l'individu, le couple, la famille. Paris : Odile Jacob.

Neuburger, R. (2012). *Exister : le plus intime et fragile des sentiments*, Paris : Payot.

Oppenchain, N., Pourette, D., Le Méner, E. et Laporte, A. (2010). Sexualité et relations affectives des personnes sans domicile fixe : Entre contraintes sociales et parcours biographiques. *Sociologie*, 3(1), 375-391.

Parazelli, M. (1997). *Pratiques de « socialisation marginalisée » et espace urbain : le cas des jeunes de la rue à Montréal (1985-1995)*. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal.

Parazelli, M. (2000). L'imaginaire familialiste et l'intervention sociale auprès des jeunes de la rue : une piste d'intervention collective à Montréal. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 40-66.

Parazelli, M. (2002). Une hypothèse géosociale de la socialisation marginalisée. Dans M. Parazelli (dir.), *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue* (p.127-178). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Paris, M., Wieczorck, A., Atienza, R., Balaÿ, O. et Houdemont, K. (2012). *Les dimensions émergentes de l'intimité au-dehors du chez-soi dans les zones d'habitat*

individuel dense. Récupéré de : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00685747/document>

Patrascu, M. (2010). Saisir les pratiques sociales du point de vue de leur organisation. Revisiter le concept de médiation. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, (2), 58-70.

Perrot, M. (2009). *Histoire de chambres*. Paris : Éditions du Seuil.

Piazzesi, C. (2014). Présentation : tout sauf l'«amour» ou porter un regard sociologique sur l'intimité amoureuse. *Sociologie et sociétés*, 46(1), 5-14.

Pourette, D., Laporte A., Le Méner, E. et Oppenchaim, N. (2007). Améliorer les conditions de vie affective et sexuelle des SDF. *La Santé de l'homme*, (392), 42-43.

Racamier, P-C. (2007). Le moi et le soi, la personne et la psychose. *L'évolution psychiatrique*, (72), 659-679.

Ranum, O. (1986). Les refuges de l'intimité. *Histoire de la vie privée*, 3, 211-265.

Rayburn, R.L et Corzine, J. (2010). Your shelter or mine? Romantic relationships among the homeless. *Deviant behavior*, 31, 756-774.

Reis, H.T. et Shaver, P. (1988). Intimacy as an Interpersonal Process. Dans S. Duck et al. (dir.) *Handbook of personal relationship : Theory, research and interventions* (p.367- 389). New Jersey : John Wiley & Sons.

Roy, S. et Hurtubise, S. (2007). *L'itinérance en questions*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Rueff-Escoubes, C. (2016). *La sociopsychanalyse de Gérard Mendel : Autorité, pouvoirs et démocratie dans le travail*. Paris : La Découverte.

Salsi, S., Awadallah, Y., Leclair, A. B., Breault, M-L., Duoug, D-T. et Roy, L. (2017). Occupational needs and priorities of women experiencing homelessness. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 84(4-5), 229-241.

Séchet, R. (2006). Le populaire et la saleté : de l'hygiénisme au nettoyage au Kärcher. Dans T. Bulot et V. Veschambre (dir.), *Mots, traces et marques* (p.205-228). Paris : L'Harmattan.

Serfaty-Garzon, P. (2003a). *Le chez-soi : les territoires de l'intimité*. Paris : Armand Colin.

- Serfaty-Garzon, P. (2003b). Chez-soi : habitat et intimité. Dans M. Segaud, J. Brun, et J. Driant (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement* (p.65-69). Paris : Armand Colin.
- Schaefer, M.T. et Olson, D.H. (1981). Assessing intimacy : the PAIR inventory. *Journal of Marital and Family Therapy*, 1, 47-60.
- Shorter, E. (1972). Capitalism, Culture, and Sexuality : Some Competing Models. *Social Science Quarterly*, 53(2), 338–356.
- Sigusch, V. (2001). Lean sexuality : On cultural transformations of sexuality and gender in recent decades. *Sexuality and Culture*, 5(2), 23-56.
- Simard, M. (2016). *L'itinérance dans les sociétés modernes contemporaines. Repères pour un changement de paradigme*. Trois-Rivières : Centre Le Havre.
- Simmel, G., Cornille, S., et Ivernal, P. (1988). *Philosophie de l'amour*, 5. Paris : Rivages.
- Sternberg, R. J. (1986). A Triangular Theory of Love. *Psychological Review*, 93(2), 119-135
- Strohm, C. Q., Seltzer, J. A., Cochran, S. D., et Mays, V. M. (2009). “Living apart together” relationships in the United States. *Demographic research*, 21, 177.
- Sullivan, H.S. (1953) *The interpersonal theory of psychiatry*. New Yor : Norton Press.
- Terrolle, D. (1999). Une recherche sous influence. *Journal des anthropologues*, 79, 149-154.
- Thalineau, A. (2002). L'hébergement social : espaces violés, secrets gardés. *Ethnologie française*, 32(1), 41-48.
- Thomas, G. (2000). Vie itinérante et réglementation des espaces publics. Dans D. Laberge (dir.), *L'errance urbaine* (p.291 à 312). Québec : Éditions MultiMondes.
- Tisseron, S. (2007). De l'intimité librement exposée à l'intimité menacée. *VST- Vie sociale et traitements*, (93), 74-76
- Trudel, L., Simard, C. et Vonarx, N. (2006). La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire? *Recherches qualitatives*, 5, 38-55.
- Vassart, S. (2006). Habiter. *Pensée plurielle*, 2(12), 9-19.

Verret, M. (1979). *L'espace ouvrier*. Paris : L'Harmattan.

Vigner, G. (2015). Le français, la langue de l'école, langue à l'école. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 70, 97-106.

Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. *Recherches qualitatives*, 3(3), 243-272.

Winnicott, D. W. (1975). *Jeu et réalité. L'espace potentiel*. Paris : Gallimard.